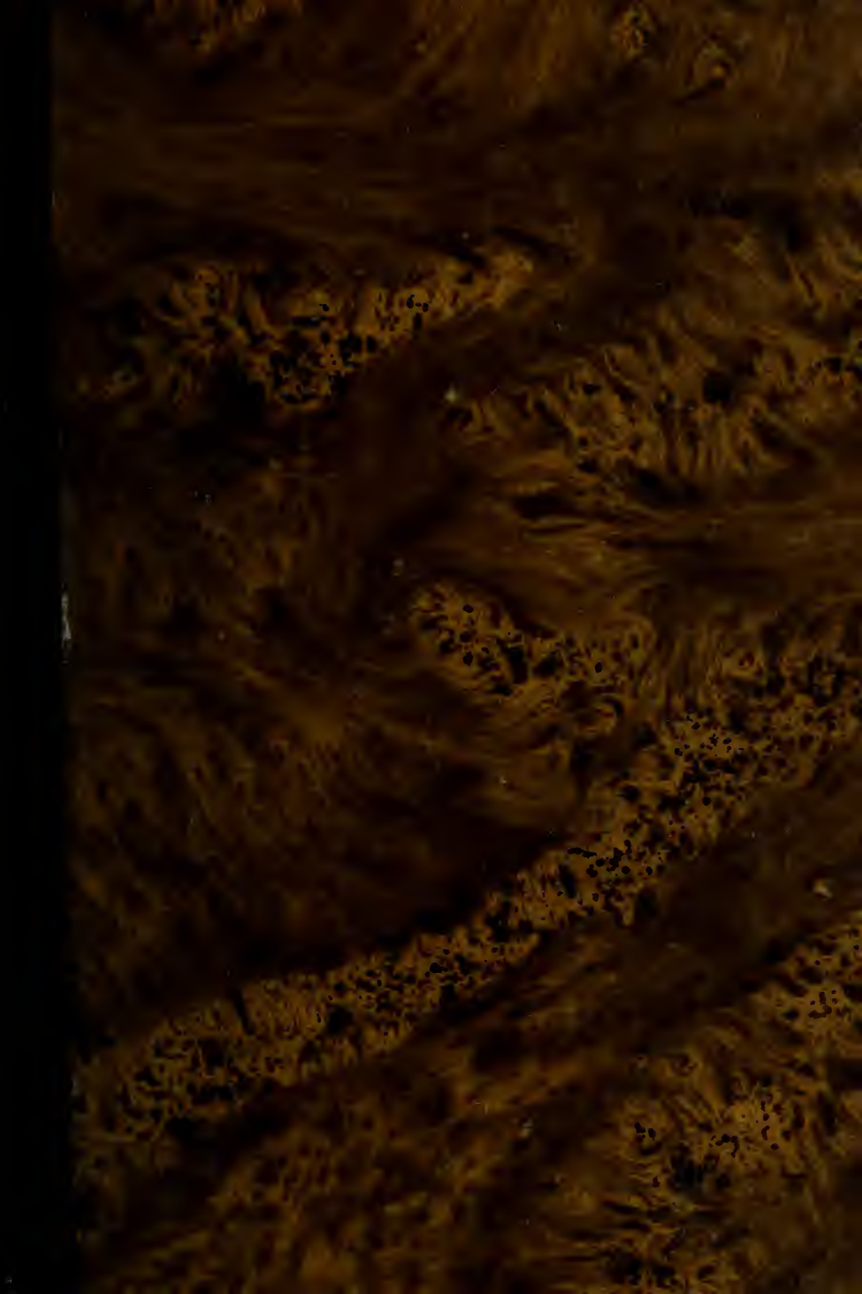



VELUT·ARBOR·ÆVO

# HISTOIRE NATURELLE
# DE LA PAROLE,

OU

## GRAMMAIRE UNIVERSELLE

A L'USAGE DES JEUNES GENS;

PAR COURT DE GÉBELIN:

AVEC UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE, ET DES NOTES,

PAR M. LE COMTE LANJUINAIS,
*Pair de France, Commandant de la Légion-d'Honneur,*
*Membre de l'Institut:*

Avec trois Planches, dont une augmentée par M. REMUSAT,
Professeur de Chinois au Collége de France.

A PARIS,

CHEZ { PLANCHER, Éditeur, rue Serpente, n°. 14;
EYMERY, Libraire, rue Mazarine, n°. 30;
DELAUNAY, Libraire, au Palais-Royal.

1816.

# DISCOURS PRÉLIMINAIRE

## DE L'ÉDITEUR

*Sur la personne et les écrits de Court de Gebelin sur l'origine et les progrès de la Grammaire générale.*

PROFESSEUR de droit à Rennes, élu au concours, en 1775, à l'âge de vingt et un ans; élu quatre ans après l'un des conseils des états de la province de Bretagne; devenu ensuite membre de l'Assemblée Constituante, et d'autres assemblées législatives; enfin retourné, en 1796 comme en 1791, professeur de législation dans ma ville natale, j'y trouvai des élèves avancés en âge, pleins d'esprit et d'ardeur, mais qui au milieu de nos troubles n'avaient pu suivre que très-faiblement les premières études.

Ils étaient peu en état de comprendre mes leçons, quoique je les donnasse alors

en langue française, parce qu'ils n'avaient pas acquis les notions métaphysiques les plus essentielles, bien loin d'avoir contracté l'habitude d'en faire usage, habitude si nécessaire, particulièrement aux jurisconsultes. J'étais convaincu dès long-temps que la science de la grammaire générale, qui, bien entendue, peut se confondre avec la bonne métaphysique et la bonne logique, et pose même les fondemens de la morale naturelle, pouvait le plus efficacement suppléer à ce qui leur manquait, hâter et assurer leurs progrès dans l'étude à laquelle je devais les introduire, celle des lois positives, celle qui apprend à les interpréter, à les juger au besoin, à les corriger, et même à les projeter et à les rédiger.

Mais la chaire de grammaire générale à Rennes avait un titulaire absent, et non représenté. Je m'offris par zèle, et je fus agréé pour le remplacer provisoirement. Le premier donc en cette ville j'enseignai la grammaire générale, non

seulement aux étudians en droit public et privé, mais à d'autres élèves qui se présentèrent et qui furent assidus.

Lorsqu'ensuite élu membre du Sénat Français, et suivant un noble exemple qui m'était donné en d'autres sciences par d'illustres collègues, enfin pour satisfaire en partie aux besoins des temps, je donnai à Paris des leçons publiques de législation, je recommandai avec succès à mes élèves l'étude de la grammaire générale, et des autres parties de la philosophie rationnelle.

J'ai retourné moi-même, dans mon loisir laborieux et honorable, à ces deux études, auxquelles je tiens par goût, par reconnaissance, et que je n'ai jamais séparées de l'étude de la religion et de ses monumens, ni de l'étude des lois, cherchant sans cesse à m'éclairer dans mes recherches, par l'histoire, les langues et les antiquités.

De là sont venues mes notes sur l'*His-*

*toire générale de la parole, par Court de Gebelin.*

Les ouvrages de cet écrivain célèbre sont peut-être de ceux qu'on a trop estimés du vivant de leur auteur, et trop négligés depuis sa mort.

Ce n'est pas que, de son temps même, Gebelin n'ait rencontré des critiques sévères. Mais ils furent peu nombreux en comparaison des admirateurs et des disciples qu'il eut en foule dans la France et dans les pays étrangers.

Ses titres à l'attention publique et aux succès éclatans, furent d'abord un esprit extraordinaire et une très-vaste érudition, puis les grands rôles qu'on le vit jouer dans des associations éclairées, puissantes et très-répandues en Europe ; ajoutez sa gigantesque entreprise, de faire connaître le monde primitif dans sa langue primitive, dans tous ses dialectes, dans ses hiéroglyphes, son écriture, sa mythologie, son calendrier, son culte, son histoire, ses antiquités, le *bonheur* admirable dont

on jouissait dans ce vieux monde ; enfin, d'expliquer tout cela par les grands principes du *besoin* et de l'*ordre naturel*, et de reproduire ce même bonheur au milieu de nous par une morale, une religion, une politique *agricoles*.

Sa vie fut laborieuse et modeste, son caractère doux, expansif, sa conduite respectable, son esprit hardi et sa plume féconde. Souvent la modicité de sa fortune l'obligea de travailler avec trop de rapidité, le priva du loisir nécessaire pour mettre la dernière main à ses ouvrages.

Il était doué de la mémoire la plus heureuse, d'une imagination vive, qu'il ne savait pas toujours captiver, d'un style facile, brillant et animé, quoique diffus. La justesse de sa critique ne répondait pas à l'étendue de ses connaissances, et celles-ci avaient encore plus de superficie que de profondeur ; mais elles parurent d'autant plus merveilleuses, qu'il vivait à une époque où la solide érudition,

habituellement décriée, devenait de jour en jour plus rare.

Élevé dans les principes de la théologie des réformés et dans l'école de Genève, il ne craignait pas d'allégoriser les faits surnaturels de la Bible et de les ployer hardiment à ses systèmes.

Un éloge qui lui est dû, comme historien et comme philosophe, c'est qu'il ne perdit jamais de vue le bien-être des hommes, et qu'il présenta constamment la vraie gloire des nations et de leurs chefs comme inséparable de la modération, de la justice et de la paix. Son histoire de Nabuchodonosor (1) est un fragment précieux, une grande et vive leçon pour les rois et pour les peuples.

Comme grammairien et comme interprète de l'antiquité, il a eu des vues heureuses, il a recueilli à pleines mains des faits utiles. On regrette qu'il se montre si fréquemment ami du paradoxe, domi-

---

(1) Monde primitif, tom. VIII, pag. 1—123.

né par ses hypothèses favorites, entraîné par une confiance, un enthousiasme qui donnent à ses écrits de la vigueur et de l'éclat, mais qui pouvaient servir à l'erreur tout aussi-bien qu'à la vérité.

De là, ses assertions hasardées sur la mythologie, la langue primitive et la grammaire qu'il appelait universelle. De là, ses étymologies divinatoires ou fausses, dont le voisinage décrédite celles qu'il démontre ou qu'il aurait pu démontrer. De là, son dévouement aux utiles doctrines et aux exagérations, même des philosophes économistes, et, s'il est permis de le dire, à tant de charlataneries dont la théorie et la pratique du magnétisme animal étaient accompagnées de son temps. Il fut le *disciple chéri* du célèbre docteur Quesnay; il en reçut l'enseignement comme un nouvel évangile, et s'en montra l'un des plus chaleureux propagateurs. Dans le même temps, on le vit, sectateur zélé du Mesmérisme, en publier une docte et volumineuse apologie, et mourir bientôt après

( en 1784 ) martyr et victime, dit-on, des épreuves magnétiques, laissant imparfait, mais très-avancé, son *Monde Primitif*, qui est son plus beau titre de gloire.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il donna à son siècle une impulsion forte et durable vers l'étude des langues et de la grammaire. Malgré les imperfections qui déparent son *Histoire générale de la Parole*, ce livre, toujours demeuré en estime, passe pour le meilleur des ouvrages de Gebelin. Il manque dans le commerce; il est recherché dans les ventes, et il doit l'être, ne fût-ce que pour le rare avantage qu'il a d'être le fruit de longues études et de beaucoup de réflexions de son auteur; en un mot, d'être précisément l'analyse, rédigée par Gebelin même, du second et du troisième volume in-4°. de son *Monde primitif*.

On a cru que ce serait une chose agréable au public d'en donner une seconde édition, avec des notes historiques et cri-

tiques, et que rien ne serait plus convenable que de présenter, en tête de cet ouvrage, la revue des principaux livres concernant la *Grammaire générale* connus avant 1776 (époque où l'auteur a donné sa *Grammaire universelle*), et de ceux qui ont paru depuis sur le même sujet.

Pour la première partie de ce travail, j'ai trouvé de grands secours dans la Lettre de Thiébault à M. Pinglin sur l'Histoire grammaticale (1), dans l'Histoire de la Langue française, par M. Henry (2), et surtout dans le Discours préliminaire que M. Thurot a placé en tête de sa traduction de la Grammaire de Harris. Si dans son plan M. Thurot eût compris les auteurs étrangers, et s'il eût voulu parler de ceux qui ont écrit depuis Gebelin, je n'eusse pu mieux faire que de renvoyer à son discours,

---

(1) Tom. II de la Grammaire philosophique de Thiébault, pag. 161, 190.

(2) Paris, 1812, in-8°., 2 vol.

où brillent à un haut degré les rares et utiles connaissances, avec le talent de les mettre en œuvre. Il me dispense d'entrer, avant d'aller plus loin, dans de longs détails sur beaucoup d'articles.

Je crois utile de m'arrêter sur les dénominations qu'on a données à la grammaire générale, et sur le sens même de cette expression qui a été plus vivement que judicieusement censurée (1). Ce sera mieux désigner et circonscrire mon sujet.

La grammaire générale est la science générale de l'expression de nos idées par le discours.

C'est proprement une *science*, et non un art; car elle se compose principalement de faits coordonnés et d'explications de ces faits; elle dit en quelles manières diverses on peut, avec les facultés de notre esprit et notre instrument vocal, ou le secours de

(1) Grammaire philosophique de M. Thiébault, t. I, pag. 6—9.

l'écriture, clairement exprimer nos idées, au moins dans certaines langues.

Toute grammaire particulière, étant un recueil de règles à pratiquer, constitue un art. C'est un art-science, ou plutôt une science-art, quand elle est tout à la fois générale et particulière.

La grammaire générale est une science *générale*, parce qu'elle n'a pour objet aucun idiome déterminé, mais qu'elle traite ou des choses communes à toutes les langues, ou des choses communes à plusieurs langues (1).

S'il y avait une grammaire générale qui dît exactement tout ce qui est commun à toutes les langues, et qui, en outre, ne dît que cela; ou bien s'il s'en trouvait une où se trouvassent expliqués tous les principaux procédés grammaticaux de toutes les langues de notre monde sans exception, cette grammaire-là pourrait s'appeler *Uni-*

---

(1) Préface de la grammaire générale de P. R. pag. 1.

*verselle;* titre, au premier sens, d'une compréhension la plus étroite, quoique de la signification la plus étendue; mais, au second sens, titre chimérique, et qui le sera long-temps encore, vu que nous sommes loin de connaître toutes les langues de la terre.

Quant aux dénominations de *philosophique* et de *raisonnée*, elles n'ont rien d'assez distinctif.

La philosophie, c'est la raison appliquée bien ou mal à tous les objets qui intéressent l'homme. La raison embrasse la pratique et la théorie. Ainsi, tout ce qui est ou pensé ou opéré en employant la raison, sera philosophique, si l'on veut, d'une vraie ou d'une fausse philosophie; et de plus, il sera *raisonné*, pourvu que l'on s'appuie sur des raisonnemens bons ou mauvais. Or, aucun auteur ne s'imagine manquer ni de raison, ni de raisonnement. Dès là, toute grammaire, soit générale, soit particulière, peut s'appeler tout ensemble et

*philosophique* et *raisonnée*. Il n'y a donc rien de plus vague, de plus insignifiant, de plus inutile que ces qualifications, qui ont d'ailleurs l'inconvénient de paraître ambitieuses.

De toutes les grammaires générales, ou soi-disant universelles, ou philosophiques, ou raisonnées, je ne sais pas s'il en est une seule qui embrasse vraiment tout ce qui est commun à toutes les langues. D'un autre côté, je n'en connais pas une qui ne dise que ce qui est commun à toutes les langues; pas une aussi qui expose tous les procédés grammaticaux de toutes les langues, ni même tous ceux de certaines langues déterminées; et j'en connais fort peu qui ne traitent pas de beaucoup de particularités comme de choses vraiment communes à tous les idiomes.

Voilà, je crois, assez de motifs pour justifier l'expression de *Grammaire générale*, choisie par MM. de P. R., et préférée depuis par la presque universalité des grammairiens; et assez d'exemples pour qu'on

m'excuse de considérer ici comme appartenant à la grammaire générale, certains écrits qui contiennent des doctrines communes à plus d'une langue, des objets de grammaire *comparée*.

J'observe, en passant, que nous n'avons encore en Europe que des essais sur la grammaire *comparée*. Et, quant à la science générale des langues, celle qui embrasserait leurs filiations, leurs histoires, leurs débornemens, leurs alphabets, leurs lexiques, les méthodes de les enseigner et leurs littératures grammaticales, elle est à peine connue en France; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la Russie ont seules, à ma connaissance, produit quelques ouvrages de ce genre.

Quoi qu'il en soit, je ne découvre dans l'antiquité presque rien qu'on puisse rapporter à la grammaire générale. Les Indiens citent des grammairiens, et possèdent des grammaires du sanscrit, qu'ils croient assez probablement antérieures à l'ère chrétienne. Il ne paraît pas qu'ils aient jamais

eu l'idée de grammaire générale; mais leurs grammaires, à quelque âge qu'on doive les rapporter, contiennent une partie (1) qui manque à toutes les autres grammaires connues; c'est le traité de la formation des mots, qui enseigne non-seulement l'analyse ou l'étymologie des mots usuels dérivés et des mots composés; mais qui enseigne à faire régulièrement tous les mots nouveaux dont on peut avoir besoin. L'idée seule d'un pareil traité est un bel article de grammaire générale.

Il semblerait qu'Aristote le premier, chez les Grecs, s'est montré grammairien. On sait que son génie embrassait également les sciences et les beaux-arts; il a

(1) *Voyez* Grammar of the sungskrit language, composed of the most esteemed grammarians, by Will. Carey, teacher of the sungskrit, bengali, and mahratta language in the college of fort William. Serampour, gr. in-4°., 1806, de plus de 1000 pages. Le livre IV enseigne la formation des mots dérivés, et celle des mots composés. Ce livre contient 300 pages. M. Langlès a eu la bonté de me le communiquer. La grammaire sanscrite de Wilinks suffirait pour établir ce que j'avance dans mon texte.

répandu ses idées grammaticales dans sa rhétorique, sa poétique et son traité de l'interprétation, qui est, comme dit le P. Rapin, une espèce de grammaire *raisonnée*. On lui reproche d'y avoir trop multiplié les divisions.

Nous avons les commentaires d'Ammonius et de Boëce sur ce dernier traité d'Aristote. Dans ces commentaires on aime à retrouver quelques notions intéressantes de grammaire générale.

Fabricius a inséré dans sa Bibliothéque grecque la grammaire de Denys de Thrace, qui florissait à Rome sous le premier consulat de Pompée, et la seule ancienne grammaire grecque qui nous soit parvenue; on y trouve, ainsi que dans les quatre livres d'Apollonius d'Alexandrie, sur la syntaxe grecque, des notions qui peuvent se rapporter à la théorie générale de plusieurs langues, ou du moins à la nomenclature générale de la grammaire.

C'est sous ce dernier point de vue seulement que j'indique ici Varron, Nonius

Marcellus, Festus, et autres, faisant partie des *Auctores linguæ latinæ*, de l'édition de Denys Godefroy, *Genevæ*, 1622 ; et la collection des grammairiens latins, au nombre de trente-trois, qu'un jeune Allemand donna en 1605, à Hanovre, en deux vol. in-4°. ; c'est un recueil précieux, qui est devenu d'un prix exorbitant par sa rareté, et dont une édition nouvelle, revue sur les manuscrits, serait reçue partout avec empressement, quelque faible que soit en théorie le mérite de ces ouvrages, parce qu'ils forment sur les usages de la langue latine une collection énorme de faits authentiques, de citations plus ou moins utiles. Après ces grammairiens, un vide immense apparaît jusqu'à la renaissance des lettres, et jusqu'à l'invention de l'imprimerie, au quinzième siècle.

Alors se présente la Grammaire grecque de Théodore de Gaza, « estimable, dit » M. Thurot, pag. 43, par sa préci- » sion, par les principes de saine logique

» et d'analyse grammaticale qu'il y a
» répandus, principalement dans le qua-
» trième livre. »

Au seizième siècle, et jusqu'au milieu du dix-septième, avant que les ouvrages de Bacon eussent pu obtenir généralement une haute estime et une grande influence, et avant la publication de la Grammaire générale de Port-Royal, avaient paru les deux Buxtorf, Turnèbe, les Étienne, Erasme, Budé, Sanchez, plus connu sous le nom de Sanctius, Jules César Scaliger, Isaac Casaubon, Gérard Jean Vossius (1), tous profonds grammairiens et habiles critiques, tous auteurs de traités sur les grammaires ou sur les langues hébraïque,

(1) Mort en 1649. Nous lui devons, outre plusieurs grammaires en latin, et son Traité in-fol. des Étymologies latines, aussi en latin, 2 vol. in-4., intitulés *Aristarchus, sive de arte grammaticâ*, Amstelod, 1635 et 1662, et dans la collection de ses œuvres, en 6 vol. in-fol. Ce fut l'ouvrage de plus de trente ans de travaux; on y trouve au milieu des recherches les plus profondes, relatives au latin principalement, des idées de grammaire générale dignes de l'attention des savans.

grecque, latine, française, etc. Ils ont bien expliqué divers auteurs anciens ; ils ont rappelé, ils ont mis en circulation ce qu'on avait su avant eux sur la grammaire. Rarement leurs soins ont paru s'élever plus haut, si on excepte Sanchez, qui, sur la grammaire latine, fut un penseur profond, un novateur hardi et parfois heureux. On a dit de lui, qu'il a été pour la grammaire ce que fut Descartes pour la physique. C'est un éloge qui indique assez bien la profondeur d'esprit de Sanchez et la fréquence de ses méprises.

Parmi ces hommes célèbres, il convient de distinguer Henri Étienne, et de leur adjoindre Vaugelas. Le premier donna, en 1566, son Traité sur la *Conformité de la langue française avec la langue grecque*, et, en 1579, son livre de la *Précellence de la langue française* (1),

(1) Je m'aperçois, en relisant ceci, que j'ai fait dans cette page et l'une des suivantes, quelques omissions qui peuvent se réparer en cet endroit, préférant à l'ordre exact des temps, celui de la matière. J'avais donc oublié (je

deux ouvrages de grammaire comparée, qu'on peut lire encore avec fruit, et qui ont au moins le mérite d'avoir favorisé l'étude et les progrès de la langue et de la grammaire française. Le second, bien connu par son recueil de *Remarques sur la langue française*, appartient à mon sujet par sa préface plus élégante que profonde, où il a si bien discuté une des grandes questions de grammaire générale,

---

demande excuse pour bien d'autres oublis) : 1°. *Défense et illustration de la langue française*, par Joachim du Bellay (dans ses œuvres), 1597, in-12;

2°. *Des avantages de la langue française*, par le Laboureur, Paris, 1650;

3°. *Défense de la langue française, pour l'Arc de triomphe*, par Charpentier, 1676, Paris, in-12;

4°. *De l'Excellence de la langue française*, par le même, Paris, 1683, in-12, 2 vol.;

5°. *Règles pour discerner les bonnes et les mauvaises critiques en ce qui concerne la langue*, par Arnaud, Paris, 1707, 1 vol. in-12;

6°. *Essai sur les langues en général, sur la langue française en particulier*, par Sablier, Paris, 1777; in-8;

7°. *Méthode comparative pour le français et le latin*, par Fontaine, Paris, 1806, in-12.

celle de l'autorité de l'usage en fait de langue. Il faut y joindre le mémoire de Thiébault sur le même sujet, tom. II de la Grammaire philosophique de ce dernier.

L'illustre Bacon, mort en 1626, avait annoncé l'étude de l'entendement humain, et la refonte de nos idées, et les collections de phénomènes en tout genre, comme les moyens de renouveler, de perfectionner toutes les sciences. Il avait indiqué sur la grammaire quelques vues profondes; et ces vues ont produit bientôt une nouvelle branche d'instruction, la grammaire générale, science qui n'a pas cessé d'être cultivée, de faire des progrès sensibles, et qui en doit faire long-temps encore, malgré l'état brillant où nous la voyons parvenue.

Bacon avait dit: « Un ouvrage vraiment » précieux, serait celui où un homme qui » posséderait parfaitement le plus grand » nombre possible de langues savantes et » vulgaires, traiterait des propriétés de » chacune d'elles, montrant en quoi elle

» est défectueuse. Ainsi les langues pour-
» raient s'enrichir par des échanges mu-
» tuels ; et l'on pourrait se faire le modèle
» d'un langage parfait..... On pourrait faire
» un volume d'observations importantes
» sur cette matière ; qu'il me suffise de
» distinguer la grammaire simple et élé-
» mentaire de la grammaire philosophi-
» que, et de remarquer que cette dernière,
» qui est encore à naître, mérite de nous
» occuper essentiellement (1). »

Cet appel fut entendu, ou bien il faut dire que de grands hommes se rencontrèrent sur la même route, sans le savoir. Dès 1660, les solitaires de Port-Royal publièrent la première édition de leur *Grammaire générale*, et en 1670 leur *Lo-*

---

(1) Traduction de M. Thurot, pag. 113 et 58 de sa traduction de Harris. Dès 1628, *Gaspar* Scioppus, grammairien aussi habile que présomptueux, mit au jour sa prétendue *Grammaire philosophique*, in-12, en latin. Mais le titre est trompeur; l'ouvrage, souvent réimprimé, n'est qu'une bonne grammaire latine, par demandes et par réponses, d'après la *Minerva* de Sanchez.

*gique*, ou *Art de penser*, livres où se trouvent naturellement bien des choses qui regardent aussi la science grammaticale. Ces deux ouvrages ont fait époque, ont été, sont encore très-utiles, ont toujours eu un grand succès. Les traductions, les éditions, les commentaires s'en sont multipliés jusqu'à ces derniers temps.

Vers le même temps, l'évêque Wilkins faisait paraître en anglais, son Essai de grammaire *philosophique*. Il entendit par-là l'invention d'une langue universelle, langue générale et neuve, pour les savans, c'est-à-dire, d'une langue parfaite, ou du moins très-perfectionnée, coulée, pour ainsi dire, en moule d'un seul jet, devant à l'analogie la mieux observée toutes ses expressions, où les mots seraient toujours en rapport avec les idées, et où les règles de syntaxe faciliteraient la justesse et la clarté du raisonnement. Pour que rien n'y manquât, Wilkins proposait aussi une écriture universelle, autrement une pasigraphie. Ce brillant projet plaisait à Comenius,

à Becher, à Leibnitz (1); de notre temps même, il a séduit plusieurs savans.

On a des mémoires sur ce sujet dans les recueils de différentes sociétés littéraires, et même dans les Transactions de la Société Américaine (2). Tout le monde a entendu parler de l'ingénieuse et savante Pasigraphie de M. de Maimieux, un volume in-4°., et puis en un grand tableau synoptique des leçons publiques de son art, que cet auteur donnait à Paris, il y a quelques années, à la Bibliothéque de cette ville, rue Saint-Antoine. Toutes ces

(1) *Voyez* Joannis Becher, *Caracter pro notitiâ linguarum universali.* Voy. *Langue universelle philosophique*, par Leibnitz, Amsterdam, 1720, in-12, 2 vol.

(2) *Voyez* Repertorium commentationum à societatibus litterariis editarum digessit J.-D. Reuss, in-4, tom. 9. Philologia, pag. 2 et 3, Gottingæ, 1810. Joignez aux mémoires qu'il indique, l'ouvrage italien de Kalmary, intitulé: Precetti di grammatica per la lingua philosophica, ossia universale; in Roma, 1773, in-4.; et le *Projet d'une langue universelle présenté à la convention nationale, par le citoyen de Lorme*, Paris, an III (1795).

tentatives ont montré la grandeur et la petitesse de l'esprit humain. Le succès, si difficile à cause de la force des habitudes, était impossible, et le sera toujours. C'est ce qu'a démontré M. de Tracy, dans les *Mémoires de l'Institut National de Paris*, sciences morale et pol. tom. III., pag. 535 et suivantes, et dans le chapitre VI de sa Grammaire. La raison principale de cette impossibilité, est que l'incertitude de la valeur des signes de nos idées ne tient pas seulement à la nature vicieuse des signes qui peut se corriger à un certain point ; elle tient encore davantage au vice radical de l'esprit de l'homme, à la faiblesse incurable de ses facultés intellectuelles et de sa volonté.

On doit porter à peu près le même jugement de la *Polygraphie* de Hourwitz ou de *l'Art de correspondre, à l'aide d'un dictionnaire dans toutes les langues, même dans celles dont on ne possède pas seulement les lettres alphabétiques* (1). Cette

(1) Paris, an 9. in-8. 114 pages.

polygraphie a été approuvée, dit-il (1), par l'institut de Bologne et par plusieurs autres sociétés savantes. Il paraît qu'en France on se montra plus difficile, puisque l'auteur s'est plaint si amèrement (2) du silence qu'a voulu observer sur cet ouvrage la troisième classe de l'institut, refusant de céder à des provocations vives et réitérées.

Toutes ces recherches appartiennent sans doute à la grammaire générale. Pour terminer de suite ce qu'on a rangé sous le nom de langue universelle, j'ajoute que Condorcet, dans son livre posthume (3), admirable sous tant de points de vue, et sous d'autres bien digne de pitié, appelle, non sans raison, langue universelle, toute nomenclature technique et même toute collection de signes inventée ou perfectionnée, pour exposer d'une manière plus aisée,

(1) Origine des langues, par Hourwitz, pag. 17.

(2) *Ibid.* pag. 45.

(3) Esquisse des progrès de l'esprit humain, pag. 377 — 379.

ou plus utile, la théorie d'une science ou d'un art, ou quelque vérité ou quelque méthode.

Une pareille nomenclature n'a pas l'inconvénient d'un idiome scientifique différent du langage commun; et l'expérience montre que, bornée à exposer le système d'une science ou la pratique d'un art, elle n'a rien de chimérique. L'exécution, bien dirigée, en serait déjà facile et avantageuse pour d'autres objets que la chimie; il m'échappe de penser qu'elle le serait particulièrement pour la grammaire générale, peut-être encore trop enveloppée des langes de l'enfance. Des écrivains ont fait naufrage sur cette mer périlleuse, ou n'ont pas encore obtenu tout le succès dont ils sont plus ou moins dignes; mais, sans avoir pour la perfectibilité indéfinie de l'homme, une foi trop étendue, on peut espérer qu'il se trouvera des navigateurs plus heureux.

Cette réflexion me ramène à ce qui fait plus particulièrement l'objet de cette pré-

face, à l'histoire abrégée des ouvrages qui traitent directement de grammaire générale.

Ici devrait finir mon travail, si l'on pouvait croire avec le dernier éditeur de la Grammaire générale de Port-Royal, que les *développemens*, survenus depuis cet ouvrage, *embarrassent le lecteur sans augmenter les lumières*; que les méthodes et les grammaires générales qui ont paru pendant le dix-huitième siècle, *n'ont servi qu'à jeter de la confusion dans les esprits, et à brouiller les choses les plus claires* (1). *Il ne laisserait là-dessus*, dit-il, *aucun doute, s'il voulait offrir aux lecteurs l'analyse de toutes ces productions.*

Cependant, il se plaint du *ton tranchant* de Duclos, et de la *manière impolie des philosophes qui ne persuadaient pas, mais qui commandaient.* Et il ajoute aussitôt : *Ce charlatanisme*

(1) Paris, chez Bossange, 1810, pag. 172 et 425.

*est passé de mode ; on a reconnu que la défiance de soi-même est le principal caractère de la justesse et de l'étendue d'un bon esprit.*

Je puis donc sans obstacle continuer la tâche que je me suis imposée ; j'ai d'ailleurs trop de respect envers tant de noms illustres, qui vont se rencontrer dans ma revue, pour m'imaginer que l'opinion de cet éditeur soit jamais partagée par le public impartial.

Le professeur de géométrie Jean Wallis donna en 1674, en tête de sa Grammaire Anglaise, un traité physique de la formation de la parole, traité que je cite moins pour son utilité actuelle, que parce qu'il est en un bel ordre et dans un vaste plan, je crois le premier qui ait paru sur cette matière où Gebelin s'est distingué si honorablement.

On a un essai de comparaison entre quelques idiomes des plus connus, dans *le Traité des langues, où l'on remarque*

*leurs perfections et leurs défauts*, par Dutremblay, 1683, un vol. in-8°.

Le livre célèbre *de l'Entendement humain*, par Locke, appartient plus à l'idéologie qu'à la grammaire proprement dite; je dois rappeler néanmoins que le troisième livre de cette production si remarquable, est une belle esquisse d'un traité des mots considérés comme signes de nos idées.

Après les savans de Port-Royal, le premier en France qui ait cultivé tout à la fois la grammaire générale et notre grammaire propre, avec un esprit vraiment philosophique, et autant de succès que de zèle et de talent, c'est l'abbé de Dangeau, très-versé dans plusieurs langues anciennes et modernes, ayant fait de la sienne une étude continuelle; il mit au jour, de 1684 à 1722, ses *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire*, un volume in-12; et de 1690 à 1722, sous les titres modestes d'*Observations*, d'*Essais*, d'*Idées*, de petits ouvrages in-8°., sur diverses parties

de la science grammaticale qu'il se contentait de distribuer à quelques amis, et qui sont devenus d'une extrême rareté (1). Il serait bien temps de rassembler et de publier tous ces écrits estimés des connaisseurs; et il conviendrait que ce fût sans altérer l'orthographe de l'auteur, curieuse peinture de la prononciation de son temps. Celui qui se chargerait de cette tâche pourrait tout renfermer dans un seul volume in-8°., et il rendrait service à notre littérature.

La Grammaire Française de l'académicien Régnier eut long-temps la vogue. Je ne m'y arrête pas, attendu qu'elle est peu remarquable sous le point de vue de la grammaire générale.

Le P. Lami, dans sa rhétorique; le P. Buffier, l'abbé Girard, dans leurs ouvrages sur la langue française; ensuite M. Daçarcq,

(1) M. Barbier, bibliothécaire du conseil d'état, en possède une collection qu'il a bien voulu me communiquer.

dans sa Grammaire française philosophique (Paris, 1761, trois volumes in-12), se montrèrent habiles dans les principes généraux de la grammaire, et ingénieux, précis, assez exacts dans la manière de les présenter. Les deux derniers ont le mérite d'avoir offert à leurs contemporains quelques vues nouvelles.

L'abbé Fromant et Duclos ont chacun, par ses corrections, remarques et additions, beaucoup amélioré la Grammaire générale de Port-Royal, et se sont placés eux-mêmes au rang des meilleurs grammairiens.

En 1751, l'Anglais Jacques Harris publia son Hermès (1), plusieurs fois réimprimé depuis. C'est une pure grammaire générale, et je crois la première qui ait paru depuis celle de Port-Royal. Malgré l'obscurité où quelquefois l'auteur s'en-

---

(1) Hermes, or a philosophical inquiry concerning language and universal grammar (by James Harris). London, 1751, in-8. 1 vol.

veloppe, malgré sa prédilection pour les anciennes doctrines grecques, qui sont peu exactes, malgré des erreurs évidentes, l'Hermès, fort vanté autrefois, est estimé encore. J'ai déjà dit que M. Thurot l'a traduit en français (1), et qu'il y a joint une savante préface. Les remarques et les additions du traducteur sont estimées.

Vers le même temps vivait notre célèbre Dumarsais, qui a recherché avec beaucoup de jugement et d'érudition les principes du langage, et les a expliqués avec autant de simplicité que de clarté.

Dès 1722, il avait proposé, pour étudier les langues, la méthode ingénieuse et facile des versions interlinéaires, accompagnées d'explications grammaticales, méthode reproduite en 1751, par un maître habile, Pluche, dans sa *Mécanique des langues*.

Une espèce de grammaire générale, peu connue, peu savante, mais remarquable par la brièveté, par l'élégance et la clarté

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. ix.

du style, et par quelques idées nouvelles, au temps où elle parut, est la *Théorie nouvelle de la Parole et des Langues, contenant une critique abrégée de tous les grammairiens anciens et modernes*, par Le Blanc. Paris, 1750, in-12, de 190 p.

En 1735, Dumarsais donna son utile Traité des Tropes ; en 1751, l'intéressante préface du Traité général de Grammaire qu'il méditait. Enfin, on lui doit les articles de grammaire générale insérés dans les premiers volumes de l'Encyclopédie. Si l'auteur, décédé en 1756, avait pu continuer ce travail, qu'il avait poussé presque à la moitié; s'il avait pu ensuite revoir ses articles et les coordonner, nous aurions de lui une grammaire générale assez complète, où il eut surpassé tous ses devanciers. Ces mêmes articles ont été publiés à part, en 1793 et en 1798, et dans le recueil des œuvres de l'auteur, recueil pseudonyme quant aux écrits concernant la religion.

Beauzée, successeur de Dumarsais

pour la partie grammaticale de l'Encyclopédie, tiendra toujours une place très-distinguée parmi les meilleurs grammairiens, ne fût-ce que pour avoir rassemblé et mis en ordre dans sa *Grammaire générale* (1), plus de phénomènes grammaticaux, plus de notions exactes et importantes que personne n'avait fait avant lui, et pour avoir inventé son système et sa nomenclature des temps des verbes.

A côté de Dumarsais et de Beauzée pour la connaissance des faits grammaticaux, mais au-dessus d'eux pour son esprit inventeur et son étonnaute sagacité, vient s'offrir à nous le président des Brosses. Il expliqua d'une manière neuve les propriétés de l'instrument vocal; il développa l'hypothèse de l'invention naturelle des langues, et posa fort habilement les bases de la science étymologique. Ce qu'il a écrit sur tous ces

(1) Grammaire générale, ou exposition raisonnée des élémens nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues. Paris, 1767, in-8°. 2 vol.

objets (1), sera toujours lu avec fruit. On lui doit ce grand et juste éloge, qu'il est resté, en ce genre, ou évidemment supérieur, ou digne rival de tous ceux qui de son temps et depuis ont écrit sur ces matières ; tels que Maupertuis, Adam Smith (2), l'abbé Bergier (3), Parsons (4), Herder (5), l'abbé Copineau (6),

(1) Traité de la formation mécanique des langues, Paris, 1765, et an 9.—1801, in-12, 2 vol.

(2) Dissertation sur la première formation des langues. Cet ouvrage, d'A. Smith, parut en anglais à la suite de la théorie des Sentimens moraux de l'auteur. Nous en avons trois versions françaises ; l'une a paru en 1784, dans l'Encyclopédie méthodique, au mot *Langue* du Dictionnaire de grammaire ; la seconde est due à M. Boulard ; elle est de 1796, Paris, in-8. ; la troisième, par M. Manget, fut imprimée à Genève, 1809, in-12, sous le titre d'*Essai, sur la première formation des langues*, etc.

(3) Les Élémens primitifs des langues, etc., par Bergier. Paris, 1764, in-12.

(4) Jam. Parsons, Remarcks of Japhet being historical enquiries in to the affinity and origin of the European languages. Lond. 1767, in-4.

(5) Herder. Voy. ici, note, p. 19.

(6) Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues. Paris, 1774, in-8°.

Agata (1), lord Monboddo, Turgot (2), le comte de Fraula (3), l'abbé Hervas (4), le docteur Béattie (5), l'abbé Dénina (6),

---

(1) Ricerche philosophiche sulle lingue, di Diego Colao Agata, Napoli, 1774, in-8.

(2) V. ses articles de grammaire, et dans l'Encyclopédie, et dans le recueil de ses œuvres publié par M. Dupont de Nemours.

(3) *Recherches entreprises pour découvrir la théorie du langage*, dans les Mémoires de l'académie de Bruxelles, tom. 3 et t. 4. Ce sont principalement des tables synoptiques très-riches de certains mots semblables ou analogues dans les langues mortes et vivantes de l'Asie et de l'Europe.

(4) Origine, formazione, mechanismo ed armonia degl' idiomi, opera di D. L. Hervas, Cesena, 1784, in-4. *Voy*. dans le Mithridate d'Adelung, t. I, pag. 671, la liste des nombreux ouvrages de Hervas, sur les langues.

(5) Voy. note, p. xlij.

(6) Voy. Clef des langues, ou observations sur la formation des langues qu'on parle ou qu'on écrit en Europe. Berlin, 1805, 3 vol. in-8°. C'est principalement un recueil d'étymologies, mais d'étymologies prochaines; il s'y trouve beaucoup plus de vérités que d'erreurs.

Walter Whiter (1), Schlegel (2), Pougens (3), etc.

Nous devons à M. Changeux, au judicieux auteur du *Traité des Extrêmes*, des vues philosophiques très-intéressantes sur la grammaire générale (4).

L'auteur grammatical qui eut ensuite le plus grand éclat, fut Court de Gebelin, qu'on peut regarder comme un disciple assez fidèle du Président des Brosses et de Beauzée, quoiqu'il ait combattu plusieurs opinions de ce dernier; mais il a recueilli,

---

(1) Voy. ci-dessous, notes, p. 65.

(2) Ueber die sprache, und weissheit der jndier.... von Friedrich Schlegel, Heidelberg, 1808, in-12, 324 p. On a la version française d'une partie de cet ouvrage, celle qui indique les rapports du sanscrit avec les principales langues connues, dans le recueil de M. Manget, indiqué ci-dessus, pag. xxxvj, note 2.

(3) M. Pougens, membre de l'Institut, auteur de l'Essai sur les langues septentrionales, Paris, an 5, in-8°., est aussi l'auteur du plus savant Dictionnaire étymologique que je connaisse; ouvrage encore en manuscrit, mais assez complet, et très-étendu sur chaque mot.

(4) Paris, 1773, in-12, 1 vol.

expliqué, discuté tout ce qu'on avait écrit de meilleur avant lui sur les langues, et il y a joint ses propres pensées.

Nous avons de son *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, et qui parut de 1774 à 1782, neuf vol. in-4°., sans compter le vol. de recherches sur le Magnétisme animal. Le second tome de cette collection est sa *grammaire universelle et raisonnée*; le troisième traite de *l'origine du langage et de l'écriture*; le cinquième, est un dictionnaire étymologique de la langue française; le sixième et le septième, un dictionnaire étymologique de la langue latine; et le neuvième, un dictionnaire étymologique de la langue grecque. Chacun de ces dictionnaires est précédé d'un discours qui offre de savantes recherches sur l'histoire de ces langues, c'est-à-dire, sur leur formation et leurs progrès les plus remarquables. Malgré les méprises que l'on rencontre dans ces ouvrages, ils sont précieux, au moins par leur ensemble et par leurs détails.

Notre auteur a fait époque chez les grammairiens ; il eut l'idée heureuse de présenter en un court volume, sous le titre d'*Histoire naturelle de la parole*, un précis de sa Grammaire universelle, et de ses Origines du langage et de l'écriture. C'est le livre dont nous donnons ici la seconde édition; il parut en 1776 pour la première fois.

L'année précédente, Condillac avait donné sa Grammaire et obtenu un grand succès, à cause de sa première partie, intitulée *Analyse du Discours*, et qui est un bel essai de grammaire générale. La seconde partie est une grammaire française en abrégé, fondée sur des principes déjà connus, mais où l'on rencontre des articles faibles, et des erreurs surprenantes dans un tel maître.

A Condillac appartient la gloire d'avoir dit, le premier, que l'art de penser, l'art d'écrire, et l'art de raisonner, ne sont qu'un seul et même art. Il a beaucoup exalté les avantages d'une langue bien faite ; c'est une idée que l'auteur n'a pas expliquée

suffisamment, et qu'il peut avoir exagérée; mais elle cache un sens juste, une grande vérité. Je crois qu'on ne s'est plu à la critiquer très-vivement, que faute de vouloir l'entendre.

Vous trouverez moins de déductions analytiques, mais une clarté, une brièveté, et le plus fréquemment une exactitude satisfaisantes dans la *Grammaire générale* du P. Xavier de Saint-Lô, capucin; c'est un in-12, de moins de trois cents pages, publié en 1779, qui contient une grammaire générale, une grammaire latine et une grammaire française.

Meiner, habile instituteur allemand et auteur d'une grammaire hébraïque, publia, en 1781, une grammaire générale qui mérite d'être distinguée (1).

Je n'oublierai pas ici le vertueux abbé de l'Épée, qui donna, en 1784, son livre sur la manière d'instruire les sourds et

---

(1) Versuch einer..... Vernunftlehre, oder philosophische, and allgemeine sprac'hlehre, von J. W. Meiner. Leipzig, 1781, in-8°.

muets, où il éclaircit plusieurs questions concernant la grammaire générale.

Ce sont ensuite deux étrangers, l'un Allemand, l'autre Anglais, qui se sont distingués dans cette science. Le premier est le professeur Bernhardi (1); le second est Beattie (2), qui mourut en 1808 professeur de philosophie à Aberdeen. Leurs ouvrages sont au niveau des connaissances de leur temps.

Nous arrivons à l'époque de 1795, où furent instituées en France les écoles centrales, remplacées bientôt par les écoles de l'université impériale, devenue royale, comme tout le reste, en 1814.

Dans les écoles centrales, une chaire de

(1) A. F. Bernhardi's Sprachlehre, 8°. Berlin, 1785, deuxième édition; Berlin, 1803, in-8°. 2 vol. L'auteur en a donné lui-même un abrégé. A. F. Bernhardi's anfangs grunds der sprach wissenchaff. Berlin, 1805, in-8°. 1 vol.

(2) James Beattie, Theory of language, in-8°, 1 vol. en deux parties, Londres, 1788. Il a paru à Gottingue en 1790, en 3 vol. in-8°, une version allemande des œuvres de Beattie, par Grosse.

grammaire générale fut substituée par la loi aux anciennes chaires de logique et de métaphysique ; et cette innovation, heureuse à divers égards, nous a procuré de bons ouvrages de grammaire générale. Ils se trouvent indiqués parmi les suivans, dont il me reste à rendre compte, et dont je parlerai avec d'autant plus de réserve, que beaucoup de leurs auteurs sont vivans.

La *Grammaire générale analytique, distribuée en différens mémoires*, par Urbain Domergue, Paris, 1793, in-8°. un volume, est un ouvrage estimé et réimprimé plusieurs fois.

Cette même année 1798 parut à Londres, en deux volumes in-4°., la deuxième édition des *Paroles volantes*, ou du traité de l'emploi des mots par extension d'un sens à l'autre (Ἔπεα πτερόεντα, or the Division of purley) par le célèbre John Horntooke. C'est un livre très-digne d'être étudié et médité. Il convient d'y joindre *Philosophical essays, by Dugald Stewart*, Edimbourg, 1810, in-4°, 1 vol., où l'on

trouvera solidement réfutées certaines exagérations contraires à la vraie philosophie, à la morale, à la religion, et que Horn-tooke semble avoir voulu fonder sur quelques-unes de ses recherches lexicologiques.

On connaît les *Élémens de grammaire générale appliqués à la langue française*; par R.-A. Sicard. Paris, an 7, in-8°., 2 vol. L'auteur en a publié en l'an 10, ou en 1801, une seconde édition très-augmentée. Cet ouvrage est approprié à l'instruction chrétienne et à celle des sourds et muets.

J'ai souvent cité dans mes notes, avec les justes éloges qu'il mérite, le livre des *Principes de grammaire générale*, par le célèbre Sylvestre de Sacy. Paris, 1799, in-12. Ce volume, aussitôt qu'il parut, fut traduit en langue danoise, par M. Lang Nissen, professeur de langue grecque à Copenhague. L'auteur en a donné lui-même une seconde édition corrigée et augmen-

tée. Paris, an 12 ou 1803 (1). M. le professeur Vater en a publié une version allemande avec des notes. Halle, 1804, in-8°.

Ceux qui se plaisent aux recherches de philosophie concernant le langage, ont lu ou liront avec intérêt et avec fruit celles de M. de Gerando, intitulées : *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*. Paris, 1800, in-8°. 4 volumes.

*Grammaire générale* adoptée par l'Institut ; par A. Cros. Paris, 1800, in-12, 1 vol. Je n'ai pu m'en procurer la lecture.

L'ouvrage suivant, très en vogue pour l'étude de la langue française, est encore estimé pour la partie qui se rapporte à la grammaire générale : *Art de parler et d'écrire correctement la langue française*, ou *Grammaire raisonnée à l'usage*

(1) La troisième édition vient de paraître à Paris, 1815, chez Belin et Nicolle, in-12, 304 pages. Il n'y a été fait qu'un très-petit nombre de changemens, qui n'ont pour objet qu'une plus grande clarté, une plus grande correction de style.

*des étudians ;* par de Levizac. Londres et Paris, 1801, in-8°., 2 vol.

Dans cette année 1801, M. Vater, que je viens de citer, le digne continuateur du *Mithridates* d'Adelung ; enfin le même qui a donné, en allemand, de savantes grammaires hébraïque, chaldaïque, arabe, syriaque, russe, fit paraître un essai de grammaire générale : *Versuch einer allgemeinen sprachlehre, mit einer einleitung uber den begriff und ursprung der sprache, und einen anhange uber die antwendung der allgemeinen sprachlehre, auf die grammatik einzelner sprachen, und auf pasigraphie,* in-8°., 1 vol. Il a refondu et abrégé cet ouvrage, et l'a redonné sous ce titre : *Lehrbuch der allgemeinen grammatik.... mit vergleichung alterer und neverer sprachen, entworfen von Johann Severin Vater.* Halle, 1805, in-12, 1 vol. C'est un petit manuel qui renferme en peu de mots la substance de bien des volumes. Le même auteur nous a donné en 1815, un catalogue des langues

de l'univers, qui fait suite aux trois tomes du *Mithridates* (1).

*Les Elémens de la langue russe*, par M. Maudru, Paris, an 10—1802, in-8°., contiennent dans l'introduction un abrégé de grammaire générale.

*Grammaire philosophique*, ou la Logique, la Métaphysique et la Grammaire réunies, par Dieudonné Thiébaut. Paris, 1802, in-8°., 2 vol. Ouvrage quelquefois inexact, souvent diffus, mais que je trouve d'une grande utilité.

On s'accorde à reconnaître un mérite distingué dans la Grammaire de M. le comte de Tracy, publiée à Paris en 1803, et faisant le second tome de l'Idéologie, par le même auteur. C'est moins, a-t-on dit, un traité de grammaire générale, qu'un cours d'idéologie appliquée à la théorie des langues. Est-ce là un blâme? non, sans doute; ce

(1) *Linguarum totius orbis index alphabeticus, quarum grammaticæ, lexica, collectiones vocabulorum recensentur, patria significatur, historia adumbratur.* 1 v. in-8°., Berolini, 1815, en latin et en allemand.

doit être une louange ; elle est méritée. Il est vrai que M. de Tracy ne prétend pas se montrer toujours un philologue profondément érudit. Mais il faut reconnaître qu'il est un raisonneur d'une grande habileté. Il donne, même sur la grammaire, des aperçus fort exacts et qui ne sont qu'à lui. Au surplus, elle est un bel ouvrage philosophique, cette idéologie ou traité de l'entendement humain, qui nous prouve, *tome premier,* que le travail de notre intelligence se réduit à former des jugemens, consistant à voir qu'une idée en comprend ou renferme une autre ; *tome deuxiène*, que tous les actes de la parole, tous nos discours se réduisent à des propositions qui expriment seulement qu'une idée en comprend une autre ; et *tome troisième*, que tous nos raisonnemens consistent à voir qu'un premier attribut en renferme un second, le second un troisième, le troisième un quatrième, et ainsi de suite; en sorte que le premier sujet renferme le dernier attribut qui appartient à la dernière conclusion.

Nous regrettons d'apprendre dans le t. 4, qu'il renonce à publier ses idées sur l'*Organisation de la société, et sur l'instruction de la Jeunesse.*

*Tableau analytique de la grammaire générale appliquée aux langues savantes*, par J. Verdier. Paris, 1803, in-12, 1 vol. *Art d'étudier et d'enseigner les langues française et latine*, contenant 1°. l'histoire de ces deux langues; 2°. les premiers principes de la grammaire générale, du mot, de la phrase et du discours grammatical; 3°. les systèmes analytiques de *leurs* mots; 4°. les cours et les méthodes de *leurs* études, par le même. Paris, an 12—1804, in-12, 1 vol. Il y a dans ces deux ouvrages des erreurs de doctrine; il y a aussi bien des fautes de style, comme on peut le présumer d'après le seul titre du second. Mais on y trouve en ordre beaucoup d'idées justes, dont quelques-unes sont particulières à l'auteur. Nous croyons devoir citer ce fragment de la préface de l'*Art d'étudier et d'enseigner les lan-*

*gues*, etc. : « La grammaire a pour objet » de former les mots ; de les classer selon » leurs espèces et leurs variétés ; d'expri- » mer les idées par des phrases ; de mani- » fester les notions par des discours ; de » graver les matériaux d'une langue ou » son dictionnaire dans l'entendement ; » enfin, de montrer la théorie et la pra- » tique grammaticales par des méthodes » analytiques et symétriques. »

Voici un livre de grammaire générale moins connu qu'il ne mérite de l'être ; il est intéressant et original jusque dans ses défauts : *Lettre sur la possibilité de faire de la grammaire un art-science, aussi certain dans ses principes, aussi rigoureux dans ses démonstrations, que les arts-sciences physico-mathématiques*, écrite à J. B. Lemercier, instituteur. Paris, 1806, in-8°., 1 vol. 418 pages. Cette production singulière vient évidemment d'un homme très-versé dans les mathématiques, et en même temps d'un philologue de beaucoup d'esprit et de jugement. La hardiesse de sa

critique, son penchant à la satire, son style tranchant, un peu sauvage et quelquefois trivial, la nouveauté, la singularité de sa nomenclature, ont dû déplaire à bien des lecteurs. Ses vues profondes sur le perfectionnement du langage, ses pensées vraies et lumineuses, ses expressions vives et pittoresques, son érudition exacte et peu commune et sobrement employée, pourraient balancer de grands défauts. Ses réflexions sur la *haute* et la *basse* latinité des écoles, etc.; sa colère si plaisante et sa prophétie, malheureusement trop vérifiée, concernant ce qu'il appelle les éteignoirs de Lhomond, méritent encore d'autant plus d'intérêt, que les autorités compétentes y ont eu moins d'égard. L'éditeur ou peut-être l'auteur, M. Mercier, s'avoue possesseur de la première partie de cette lettre, qui est un traité des élémens de la parole et de l'écriture. Il est à souhaiter qu'il veuille bien le rendre public.

*Cours théorique et pratique de langue française*, par Pierre-Antoine Le Mare.

Paris, 1807, format in-4°. oblong, vol. 1^er^. de 340 pages; et vol. 2^e^. de 82 pages. Ce livre est en tableaux synoptiques et raisonnés. On y trouve, sur des points de grammaire générale, des opinions particulières de l'auteur, dignes, au moins, d'être examinées.

*Hensel's allgemeine sprachlehre, mit tabeller.* Leipzig, 1807, in-8°., 1 vol. Je n'ai pas lu cet ouvrage; j'en ai ouï parler avec éloge.

*Grammaire générale synthétique*, ou Développement des principes généraux des langues, dans leur origine, leurs progrès et leur perfection, méthode nouvelle, etc. par C. Leber. Paris, 1808, in-8°., 1 vol.

*Réflexions sur les élémens du discours*, par Virard. In-8°. 75 pag. A Grenoble, sans date, mais je crois de 1810. C'est une vive critique de la nomenclature ordinaire des grammairiens.

*Grammaire Générale*, par Augustin Fr. d'Estarac, président des écoles centrales,

des Hautes et Basses-Pyrenées; Paris, 1811, deux volumes in-8°. C'est un cours de grammaire pour les écoles françaises, en quatre parties ; on y trouve 1°. un traité d'idéologie ou de la formation des idées ; 2°. une grammaire générale ; 3°. une grammaire française ; 4°. l'art de raisonner. Le plan de l'auteur est bien conçu, et généralement bien exécuté.

*Cours de langue française et de langue latine comparées*, par M. Maugard ; Paris, 1812, neuf volumes in-8°. Cet ouvrage est plein d'érudition et d'une saine philosophie grammaticale. Le tome premier, sous le titre de *Principes généraux*, appartient à la grammaire générale.

Parmi les ouvrages que j'ai cités, il en est un très-petit nombre où leurs auteurs ont affecté d'énoncer ou d'insinuer des doctrines irréligieuses, fort étrangères au sujet. Je ne peuxles approuver; mais j'aime et je loue ce qui me paraît contenir des vérités, quelles que soient les erreurs que j'y voie semées. De tout ce que je crois bon dans ces

mélanges trop communs, je dis, avec St.-Augustin, *tuum est* (illuden car aurum), *domine, ubicumquè est ;* et, avec l'apôtre des nations, *omnia probate, quod bonum est retinete.*

La conclusion qui sort de toutes mes recherches sur la grammaire générale, est celle-ci : les modernes ont infiniment surpassé les Grecs et les Romains dans la science des faits grammaticaux et dans celle de la théorie du langage.

En voici, je crois, la raison : l'étude de l'entendement humain, autrement de la nature de nos idées et de leur formation, et l'étude des langues comparées, sont les deux ailes de la grammaire. Ces deux études manquaient également aux anciens. Quand même ils eussent davantage cultivé la première, leur mépris soi-disant patriotique, mais injuste et insensé pour les nations qu'ils appelaient *barbares* (1), les au-

---

(1) Il est bon de rappeler que *barbare* signifie proprement étranger ; c'est encore le sens de ce mot en sanscrit.

rait seul empêchés de s'élever jusqu'à la grammaire générale. Au contraire, les modernes, éclairés par une métaphysique plus exacte, animés par la morale divine et toute fraternelle de l'Évangile, ont été plus sages et plus heureux dans la science des langues. Bacon leur indiqua les routes de la vraie philosophie; MM. de Port-Royal, maîtres habiles dans beaucoup de langues mortes et vivantes, avaient recueilli des faits, des matériaux pour la science, et ils montrèrent à les mettre en œuvre. Ils étaient portés sur les deux ailes que nous avons indiquées. Leurs successeurs les ont surpassés dans le dernier siècle et dans celui-ci, tant par la multitude des faits rassemblés, que par le perfectionnement de la théorie. Il reste encore beaucoup à faire pour achever l'édifice de la science grammaticale.

Je dois maintenant dire un mot de mon travail, comme éditeur.

J'ai respecté le texte avec scrupule, excepté à la pag. 173, édition de 1776, où il

est, je crois, évident que la note est vraiment une portion du texte principal, et que j'ai dû l'y replacer; j'ai averti de ce changement. Partout, j'aurais voulu conserver la pagination de l'édition originale; mais j'ai cédé, sur ce point, à l'opinion du libraire.

Dans la table et dans quelques titres des principales divisions de l'ouvrage, il s'était glissé des erreurs graves et multipliées. J'ai tâché de les rectifier convenablement; il serait trop minutieux de donner là-dessus des détails; que l'on compare cette table, si l'on veut en prendre la peine, dans la première édition et dans celle-ci.

Les notes font la critique de l'ouvrage, et marquent les progrès de la science depuis les quarante ans derniers. Puissent-elles mériter l'honneur d'être critiquées à leur tour! J'aurais pu en ajouter d'autres; mais j'ai craint que l'on ne trouvât celles-ci encore trop nombreuses; et je sens combien j'ai besoin d'indulgence pour ce que j'ai dit et pour ce que j'ai omis.

M. Abel de Remusat, médecin à Paris, ce jeune professeur déjà si connu par ses étonnans progrès dans l'écriture, dans la langue et dans les sciences chinoises, et par d'utiles ouvrages, a bien voulu me fournir cinq notes curieuses, avec des corrections et augmentations pour la planche de Gébelin, relative aux caractères chinois.

# ERRATA.

Discours préliminaire, pag. vij, ligne 13, ôtez la virgule.

Page xlviij : *deuxiène*, lisez, *deuxième*.

Page lij, *après la ligne 9 manque cet alinéa :*

M. Kinker, membre de l'institut de Hollande, seconde classe, a entièrement achevé, dès 1812, une Introduction à la science du Langage, ou une Grammaire générale, qui semble d'un grand intérêt; j'ignore si elle est publiée. *Voyez* le Mercure étranger, Paris, 1814, tom. III, pag. 180. M. Ayel Silverstope, membre de l'académie des sciences de Stockholm, a publié depuis peu un ouvrage du même genre, en langue suédoise, intitulé : *Développement nouveau des Principes fondamentaux de la Grammaire générale*, Voy. *ibidem*, pag. 432.

Page liv, ligne 2 : illuden car aurum, *lisez* illud aurum.

Page 19 : Desbrosses, *lisez* de Brosses.

Page 54, *ajoutez à la fin de la note* (1) : M. Bilderdyk, membre de l'Institut de Hollande, seconde classe, a fait voir aussi, contre l'opinion d'Adelung, que la langue chinoise n'est point absolument monosyllabique. Mercure étranger, tom. III, p. 176.

Page 154, note : *en phénomènes*, lisez *ou phénomènes*.

Page 165, note, ligne dernière : *édition*, lisez *traduction*.

Page 295, note, ligne dernière : *Henri*, lisez *Robert*.

Page 318, n°. 17 : *radiarum*, lisez *radiatum*.

Page 318, n°. 23 : *suçochitum*, lisez *su'echitum*.

Page 327, note, ligne deuxième, où il y a point et virgule, effacez le point.

Depuis l'impression de ce volume, M. Boulard a eu la bonté de me communiquer un bon essai anonyme de Grammaire générale, qui vient de paraître en anglais, et qu'il se propose de traduire. Ce sera un nouveau service rendu à notre littérature par cet écrivain si estimable. L'ouvrage a pour titre : *Enclytica, being the outlines of a course of instruction on the principles of universal grammar, as deduced in an analyse of the vernacular tongue*. London, 1814, in-8°., 133 pages très-pleines. Je regrette de ne l'avoir pas connu plus tôt. L'auteur a, comme nous, le mérite d'avoir fait beaucoup de rapprochemens du sanscrit, et de séparer, comme je le propose, la théorie du discours d'avec la comparaison des langues principales.

# NOTICE HISTORIQUE

## SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

## DE COURT DE GÉBELIN.

COURT DE GÉBELIN (Antoine) naquit à Nîmes, en 1725. Son père, né à la Tour-d'Aigues, en Vivarais, exerçait le ministère du culte protestant dans le Bas-Languedoc.

Il apprit aux réformés des Cévennes à concilier leurs consciences avec la fidélité due au gouvernement, et il contribua beaucoup à maintenir la tranquillité dans cette province, lorsque le cardinal Albéroni cherchait à les exciter à la révolte.

Le régent fut si content de sa conduite, qu'il lui offrit une pension considérable, et la permission de vendre tous ses biens, pour aller s'établir hors du royaume; mais *Court*, ne voulant pas abandonner son troupeau, refusa ses offres.

Peu de temps après, à la majorité de Louis XV, les lois contre les protestans ayant été de nouveau exécutées avec rigueur, Court fut obligé de s'expatrier, et il perdit une grande partie de son patrimoine. Il alla se fixer à Lausanne avec sa femme et son fils qui venait de naître, et dont il soigna beaucoup l'éducation, malgré le peu de fortune qui lui restait. Il lui donna les meilleurs maîtres, et le mit de bonne heure en relation avec des gens instruits. Doué d'un caractère sensible et généreux, le jeune Court

de Gébelin sacrifiait tout au désir d'obliger. Dépouillé des biens de sa mère, fugitive pour cause de religion, il se refusa aux démarches qui pouvaient les lui faire rendre, de peur d'affliger ses autres parens, qui en avaient alors la possession. Comme son père, il avait embrassé l'état ecclésiastique; mais il cessa de bonne heure d'en exercer les fonctions, pour se livrer sans distraction aux sciences et à la littérature. Il lui sembla que, jusqu'alors, on n'avait pas étudié les anciens sous le vrai point de vue qui convenait, et surtout, que les efforts que l'on avait faits pour les entendre, et juger de l'état de leurs connaissances, avaient été exécutés trop isolément; au lieu que, si l'on était parti de plus haut, ces efforts réunis auraient donné de meilleurs et de plus grands résultats. Il se livra donc avec beaucoup d'ardeur à l'étude de l'antiquité sur un nouveau plan. Cependant il l'interrompit pour s'acquitter d'une dette qu'il regardait comme sacrée; c'était la publication de deux ouvrages, dont son père, qui venait de mourir, avait préparé les matériaux, et qu'il rédigea suivant ses intentions.

L'un est *le Français patriote et impartial*, Ville-Franche, 1753, 2 vol. in-12, ouvrage sur la tolérance religieuse; l'autre est l'*Histoire des Cévennes, ou la Guerre des Camisards, sous le règne de Louis-le-Grand*, 1760, 3 vol. in-12. Le père de Court de Gébelin avait rassemblé dans le pays même les matériaux de cet ouvrage, et il avait interrogé des témoins de tous les partis. Court de Gébelin vint, en 1760, se fixer à Paris, où il se lia avec plusieurs savans. Il passait les journées entières dans les bibliothéques, à lire et à faire des extraits pour le grand ouvrage qu'il projetait. M. de la Sauvagère, antiquaire, habitant de la Touraine, lui ayant envoyé le dessin d'un sarcophage égyptien, qui se trouvait au château d'*Ussé*, et lui ayant demandé son opinion

sur ce monument, Gébelin lui répondit par une lettre, qui a été imprimée avec la gravure du dessin, en lui disant que, quoiqu'il ne fût pas en état d'expliquer les caractères hiéroglyphiques qui l'ornaient, il ne croyait pas qu'il fût impossible de les déchiffrer, et il lui indiqua la marche à suivre pour y parvenir. Cette lettre, qui n'intéressa qu'un petit nombre de savans, tomba peu après dans l'oubli. Ce fut à l'âge de quarante-huit ans, après avoir long-temps analysé les connaissances humaines, et discuté tous les objets qui devaient entrer dans la composition de son grand ouvrage, intitulé le *Monde primitif*, que Court de Gébelin se détermina à en publier le plan détaillé. Ce prospectus a pour titre : *Plan général et raisonné des divers objets des découvertes qui composent le Monde primitif, etc.*, Paris, 1772, in-4°. Jamais projet aussi vaste n'avait été tenté par un seul homme. Aussi d'Alembert demanda s'il y avait quarante hommes pour exécuter un tel plan ; et les rédacteurs du *Journal des Savans* doutèrent qu'une société des plus savans hommes de toutes les nations, qui sauraient toutes les langues, qui auraient sous les yeux tous les monumens, pût y réussir. Cet ouvrage parut successivement, de 1773 à 1784, à Paris, en 9 vol. in-4°., avec des planches, sous ce titre : *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*. Le mécanisme de la parole, l'existence d'une langue primitive, l'origine, la filiation des langues, la recherche des étymologies, d'après l'idée fondamentale que la langue primitive ne fut pas arbitraire, qu'elle se composa d'un certain nombre de sons et d'intonations naturels qui se trouvent dans les idiomes de tous les peuples, et qui ont chez tous le même sens, dans les divers mots qu'ils ont créés suivant leurs besoins; les principes de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture alphabétique ; l'explication, par le moyen de cette clef, de tous les

mystères allégoriques de l'antiquité, et la chronologie qui lie les temps historiques aux temps fabuleux : tels sont les nombreux objets dont l'exposition et la discussion devaient composer cet immense ouvrage. On verra, par l'analyse qui termine cet article, comment l'auteur a réalisé ces espérances. Gébelin, à peu près dans le même temps, rédigea, en société avec Franklin, M. Robinet et autres, en faveur de l'indépendance des Américains, une sorte d'écrit périodique, intitulé : *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Paris, 1776 et années suivantes, 15 v. in-8°. Le bruit que fit l'annonce du *Monde primitif* tira Gébelin de sa solitude. L'académie française lui décerna deux fois le prix annuel, fondé par M. de Valbelle, pour récompenser l'auteur de l'ouvrage le plus utile. Il fut nommé à la place de censeur royal, dont sa qualité de protestant semblait alors devoir l'exclure. Il était lié avec les économistes, et particulièrement avec Quesnay, qui l'appelait son *disciple bien-aimé*. A cette époque, des gens de lettres fondèrent un établissement auquel ils donnèrent le titre de Musée. Court de Gébelin en fut nommé président. Trop occupé de ses études favorites, pour prévenir, pour concilier les dissensions, que fait souvent naître dans de pareilles sociétés l'amour-propre des gens de lettres, Gébelin éprouva des désagrémens dans sa présidence. Des chagrins domestiques vinrent augmenter ses peines, et toutes ces causes altérèrent sa santé.

Il crut trouver dans le magnétisme un remède à ses maux. Un soulagement passager fortifia cette idée. Dans l'espace d'un mois, il fut ou crut être parfaitement rétabli. Alors il reprit ses travaux interrompus depuis un an ; mais, au lieu de donner à ses souscripteurs le dixième volume du *Monde primitif*, il crut devoir leur adresser d'abord un écrit apologétique intitulé : *Lettre sur le Magnétisme animal*,

Paris, 1784, in-4°. Cependant ce retour à la santé, qui avait si bien séduit Gébelin, ne dura pas longtemps, et il termina sa laborieuse carrière le 10 mai 1784. Il fut inhumé dans le jardin de Franconville. Le comte d'Albon et Rabaud-Saint-Étienne (1), qui avait été son élève, payèrent à sa mémoire un tribut d'éloges. M. Quesnay de Saint-Germain, petit-fils du patriarche des économistes, prononça son éloge historique dans le sein du musée; il le fit imprimer ensuite, et l'orna du portrait de Court de Gébelin, Paris, 1784, in-4°. C'est en analysant successivement les neuf premiers volumes du *Monde primitif*, que l'on peut se faire une idée de la diversité des connaissances et de l'immensité des recherches de l'auteur.

I^er^. volume: connu sous le nom d'*Allégories orientales*. Gébelin y donne une idée de la manière dont il veut traiter la mythologie, qu'il regarde comme une allégorie suivie. Prenant pour texte un fragment de Sanchoniaton, conservé par Eusèbe, il cherche à prouver que Saturne, qui dévore ses enfans, représente l'inventeur de l'agriculture; Mercure avec son caducée, celui de l'astronomie et du calendrier; Hercule, les travaux des champs, répartis suivant les douzes signes du zodiaque, emblèmes des douze travaux de ce héros. Pour ramener l'antiquité à son système, Gébelin n'a pas toujours interprété fidèlement Sanchoniaton, dont il altère même quelquefois le texte. Ce système, au surplus, se rapproche de celui de Blackwell; mais il est moins ingénieux.

II^e^. volume: *Grammaire universelle*. Suivant Gé-

(1) Lettre sur la vie et les écrits de Court de Gébelin, adressée au Musée de Paris, par M. Rabaud-de-Saint-Étienne, associé du Musée. Paris, chez Valleyre, in-4°., vingt-huit pages; à Nismes, de l'imprimerie de C. Belle.

belin, la parole est née avec l'homme; elle lui a été donnée par la nature. Ainsi les règles qui en dirigent l'usage, ne sont point arbitraires; ce ne sont que des modifications de principes immuables. De cette grammaire générale ou universelle devaient découler les grammaires comparatives des différentes langues, et il prend pour exemple les grammaires chinoise et latine.

IIIe. volume : *Histoire naturelle de la Parole, ou Origine du Langage et de l'Écriture.* Tout mot a eu sa raison prise dans sa nature. C'est sur cette base que Gébelin fonde l'art étymologique. Suivant lui, les voyelles représentent les sensations, et les consonnes les idées. Passant de là à l'écriture, il pense qu'elle a d'abord été hiéroglyphique, mais qu'ensuite les peuples commerçans en ont tiré l'alphabet, en sorte que chacune des lettres qui le composent représente un objet pris dans la nature.

IVe. volume : *Histoire du Calendrier.* Il la partage en trois parties, civile, religieuse et allégorique, suivant la méthode employée dans le premier volume.

Ve. volume : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, précédé d'un Discours préliminaire contenant un précis historique de cette langue.

VIe. et VIIe. volumes : *Dictionnaire étymologique de la langue latine.* Cette partie de l'ouvrage de Gébelin est une de celles où les écarts de son imagination se montrent le plus à découvert. Sentant lui-même combien des discussions, souvent prolixes, devaient fatiguer ses lecteurs, Gébelin fit un abrégé des second et troisième volumes, sous le titre suivant : *Histoire naturelle de la parole, ou Précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle.* Paris, 1776, in-8°., et ensuite un autre abrégé des volumes VI et VII, intitulé : *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines*, à l'usage des jeunes gens. Paris, in-8°.

VIII^e. volume : *Le monde primitif, considéré dans divers objets concernant l'histoire, le blason, les monnaies, les jeux, les voyages des Phéniciens autour du monde, les langues américaines, ou dissertations mêlées.* C'est une espèce de Miscellanéa, composé de huit morceaux, dont le plus saillant est l'histoire de NABUCHODONOSOR. Dans le cinquième, il veut prouver que le jeu de tarots nous est venu des Égyptiens, dont il représente le calendrier. Dans le septième, il réunit plusieurs critiques que l'on avait faites de son ouvrage, entre autres, la *Lettre de frère Paul, ermite* (par Gudin de la Brunellerie), qui parut dans le *Mercure* de janvier 1780. Il y insère aussi les réponses que ses amis firent paraître, soit dans le *Mercure*, soit dans le *Journal des Savans.* Ce volume est terminé par l'analyse d'un ouvrage publié en Italie, intitulé : *Les Devoirs.* C'est un résumé de la doctrine des économistes. Toutes ces différentes parties sont rattachées à son plan général par un discours préliminaire, dans lequel, après avoir fait une récapitulation rapide de tout ce qu'il a déjà exécuté, il indique ce qui lui reste à faire ; et l'on voit qu'il n'était encore parvenu qu'au tiers de son entreprise, et que trente volumes ne suffiraient pas pour l'achever dans les proportions du plan.

IX^e. volume : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque.* Les mots y sont expliqués en français, au lieu que jusque-là, dans tous les autres Dictionnaires, ils l'étaient toujours en latin. L'ouvrage de Gébelin, très-peu lu aujourd'hui, ne conserve plus guère de partisans que parmi les amateurs de systèmes et de rêveries : preuve qu'une longue étude et un travail opiniâtre ne suffisent pas toujours pour réussir dans la carrière de l'érudition, et qu'une fois embarqué dans le vague des conjectures, on parvient rarement à la connaissance de la vérité.

On a publié une Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, par un solitaire; Genève, 1785, in-8°.; et un Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de M. Court de Gébelin, *ibidem*, 1786, in-8°. L'abbé Legros, auteur de ces deux ouvrages, cherche à y prouver, par une logique serrée et pressante, que ces systèmes mènent à l'incrédulité et à l'athéisme. *Extrait* d'un article de M. du Petit-Thouars, dans la Biographie nouvelle, publié en 1814.

# HISTOIRE NATURELLE

## DE

# LA PAROLE.

## DIVISION GÉNÉRALE

### DE CET OUVRAGE.

*Excellence de la parole, et avantages de son histoire.*

Nous peignons nos idées par la parole, nous rendons cette peinture stable par l'écriture ; nous en unissons les diverses parties par les lois de la grammaire. Du développement de ces arts merveilleux naît l'Histoire naturelle de la Parole ; et c'est cette histoire que nous allons tracer, en la débarrassant de toutes les discussions qu'elle entraîne à sa suite. Cet essai sera donc composé de trois parties, *Étymologie, Écriture, et Grammaire.*

La première nous apprend la raison des

mots ; la seconde, à les peindre aux yeux ; la troisième, à les unir (1).

Mais, avant d'entrer dans le détail de ces divers objets, disons un mot de la parole et de son excellence.

La parole est la peinture de nos idées par les sons de l'instrument vocal. Partie fondamentale de l'essence et de la gloire de l'homme, elle le distingue des êtres avec lesquels il partage

(1) Tout ce préambule ne serait-il point plus brillant que clair et solide ?—I. Il y a dans les grammaires générales surtout beaucoup plus de définitions, de divisions, d'observations, enfin d'analyses des idées et de leurs signes, qu'il n'y a de règles, ou de lois, si l'on veut. Ces grammaires sont la *science*, ou des recueils de vérités préparatoires ; ce sont les grammaires particulières qui doivent être l'*art*, ou des recueils de règles (*).—II. Quoique l'auteur le dise et le répète, l'objet de la grammaire n'est pas seulement d'*unir les parties de la peinture des idées par la parole*. Toute entière, elle consiste à enseigner comment se fait cette peinture, et dans ses plus petits détails, et dans ses assemblages par la syntaxe. V. p. 144. — III. L'auteur ne *développe* point ici l'écriture, autrement l'*art de peindre la parole aux yeux*. Il se borne à quelques recherches sur l'origine de ce même art.—IV. On conçoit trois manières assez oppo-

(*) V. la Grammaire générale de M. de Tracy, dans son Idéologie, tom. 2, pag. 13 et 14.

les fruits de la terre et avec qui lui sont communs tous les phénomènes de la vie animale. Tous naissent, mangent, boivent, dorment comme lui; tous sont également sensibles au plaisir, à la douleur, aux révolutions du temps: tous veulent, comme lui, s'entretenir avec leurs semblables; mais ils n'exhalent qu'un cri inarticulé, cri aussi borné dans ses effets que dans sa nature, et qui ne sert que pour l'ins-

---

sées de *débarrasser* ( une science ) *de toutes les discussions qu'elle entraîne.* La première est de si bien *discuter* toutes les questions qui la concernent, qu'elles ne puissent plus embarrasser personne; la seconde est d'omettre toutes les discussions dont l'éclaircissement fait l'objet de la science, autrement, de se borner à des résultats; la troisième est de se livrer aux *discussions* qui appartiennent essentiellement au sujet, mais de retrancher toutes celles qui ne seraient qu'accessoires. Laquelle de ces trois est ici la manière de l'auteur? Peut-être aucune.—V. Voici, je crois, ce qu'il aurait pu déclarer, pour faire une annonce exacte et précise : « Sous le titre piquant d'*Histoire naturelle de la parole*, je veux présenter, en substance, tout ce qu'il y a de plus remarquable dans mes deux volumes in-4°. du *Monde primitif*, intitulés, l'un, *Grammaire universelle et comparée*; l'autre, *Origine du langage et de l'écriture*. Or, sous le nom d'*Origine*, etc., j'ai traité de l'invention du langage parmi les hommes; de la science étymologique; de la formation des mots considérés par rapport à la nature et aux

tant; ils ne peuvent accroître la masse de leurs connaissances.

Les effets de la parole sont inappréciables; elle est la base de la société et la source des douceurs qu'on y éprouve : par elle, nous manifestons nos besoins, nos craintes, nos plaisirs, nos lumières, et nous recevons de la part des autres les secours, les conseils, les avis, les connaissances qui nous sont nécessaires : par elle, une âme se développe à une autre : c'est par ce moyen de communication que l'espèce humaine parvient au degré de perfectionnement dont elle est susceptible : sentimens du cœur, feu du génie, richesses de l'imagination,

---

propriétés de l'organe vocal; enfin, de l'origine de l'écriture. Je renferme ici ces quatre objets sous deux titres premiers, *étymologie*, *écriture*; et je les appelle première et seconde parties; j'y joins, comme troisième, un abrégé très-succinct de mon traité sur la *Grammaire universelle.* »

Au lieu de ces trois parties qui sont ici un peu décousues, nonobstant ce préambule que j'examine, on peut regretter que l'auteur n'ait pas fondu plus heureusement en un seul tout, et dans l'abrégé même de sa grammaire, le résumé de sa doctrine sur l'origine du langage et de l'écriture. Cela était possible et convenable; on peut se convaincre de la possibilité, en comparant ce que d'autres écrivains ont su placer avec ordre, sur ces mêmes objets, dans leurs *Grammaires générales*.

profondeur d'esprit, tout devient par la parole un bien commun aux hommes; les connaissances de l'un sont les connaissances de tous: ainsi, en ajoutant sans cesse découverte à découverte, lumière à lumière, notre esprit s'agrandit; rien ne lui paraît au-dessus de ses forces; il ose tout, et tout paraît s'aplanir devant son audace; tandis que, sans cette émulation, l'homme isolé, plongé dans une langueur stupide, n'aurait presque aucune supériorité sur les animaux qui vivent en famille, et que de simples cris avertissent de leurs besoins mutuels.

Mais l'homme ne peint pas seulement ses idées à ceux qui l'environnent et au milieu desquels il vit; comme s'il remplissait la terre, comme s'il vivait dans l'étendue des siècles, il a trouvé le moyen de peindre ses idées d'une manière qui les rend sensibles à ceux dont il est le plus éloigné. Elles prennent la consistance du marbre; elles se transportent d'un bout du monde à l'autre; elles pénètrent à travers l'immensité des âges: ainsi nous pouvons profiter des connaissances, des charmes de la conversation, du génie de tous les sages, dans quelque temps et en quelque lieu qu'ils aient existé.

En vain ces sages ont vécu épars à de grandes distances et dans des époques éloignées;

leur esprit se concentre en un point, et toujours leur génie anime leurs semblables et les éclaire; d'autant plus grand, qu'il s'étend sur la nature entière, qu'il en emprunte les couleurs et les grâces; qu'avec elle, il tonne, il fulmine, il éclate; et qu'après nous avoir agités et émus par les tableaux les plus terribles, s'adoucissant avec elle, il nous charme par les accens les plus doux, par le coloris le plus attrayant, par la peinture des objets les plus agréables.

L'Histoire naturelle de la Parole est donc la base des connaissances humaines. Elle commence avec le genre humain; elle le prend au berceau et dans la première famille; elle le suit dans ses dispersions et dans l'accroissement de ses connaissances; elle n'aura d'autres bornes que les siennes.

Par elle, on voit d'une manière aussi simple qu'énergique comment l'homme, mettant à profit les élémens du langage, forma ces langues harmonieuses qui nous charment en nous instruisant; comment il les assujettit à cette marche cadencée qui force nos paroles de suivre nos mouvemens; comment il peignit avec les expressions les plus séduisantes ou les plus sublimes, des objets qui ne tombèrent même jamais sous les sens.

Donnant ainsi la raison des mots, elle satisfait l'esprit qu'elle éclaire ; il n'erre plus dans le dédale obscur des langues où il n'apercevait aucun de ces caractères augustes qui sont l'empreinte de la sagesse et de l'intelligence. Et ces mots ne coûtent plus à retenir, parce qu'on en voit l'origine, et qu'ils se lient à des familles prises dans la nature et auxquelles ils tiennent essentiellement. Avec beaucoup moins d'efforts et beaucoup moins de temps, on saura infiniment plus ; on pourra se livrer davantage à la connaissance des choses, moins interrompue par l'étude des mots : on jouira mieux du fruit de ses travaux ; on pourra les tourner sur des objets infiniment plus utiles.

# PREMIÈRE PARTIE.

## DE L'ORIGINE DU LANGAGE.

# SECTION PREMIÈRE.

## DE L'ÉTYMOLOGIE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Tout mot a sa raison.*

Nous l'avons dit, l'étymologie nous enseigne la raison de chaque mot; elle nous apprend pourquoi tel son réveille en nous telle idée; elle nous montre les rapports nécessaires qui se trouvent entre eux; elle les suit dans cette multitude de variétés qu'ils ont éprouvées et qu'ils éprouvent dans toutes les langues, et elle donne la raison même de ces variétés qui semblent être le seul effet du hasard et de l'inconstance.

C'est ce juste rapport entre les noms et les objets qu'ils désignent, qui fait la force et l'énergie des mots; qui les maintint au moment où ils s'établirent, qui obligea tous les hommes

à les adopter, et les empêcha de les abandonner pour leur en substituer d'autres à volonté. Il en est ici comme d'un portrait, qui ne peut être arbitraire, mais qui doit être conforme à son modèle; puisque, si on le faisait de fantaisie, on n'en reconnaîtrait pas l'objet, on n'aurait pas fait un portrait, le but serait manqué.

Qu'on ne soit pas surpris si jusque ici on a donné peu d'attention à ces vérités; les objets les plus merveilleux ne sont pas toujours ceux qui nous frappent le plus; et il n'est que trop ordinaire de profiter d'un bien sans en rechercher la nature et les causes: d'ailleurs, cherche-t-on à connaître l'origine et la raison d'une chose, lorsqu'on commence par supposer qu'elle est l'effet du hasard? Rien n'est plus funeste à l'avancement d'une science, que la sécurité dans laquelle on tombe, en s'imaginant qu'on n'a rien à apprendre à cet égard, ou en adoptant comme vrais des systèmes sans fondement.

Quel plus beau champ peut-on offrir à la noble et ardente curiosité des jeunes gens, que l'origine de la parole, et les causes de l'art de parler? Tout être qui pense et qui parle, n'est-il pas intéressé à savoir comment les hommes imaginèrent qu'ils étaient faits pour parler, qu'ils le pouvaient? comment ils purent être

entendus de ceux auxquels ils parlèrent pour la première fois; comment ces premiers mots se perpétuèrent; comment ils formèrent une langue qui se transmit à plusieurs générations: si ces premiers mots subsistent encore, ou comment ils firent place à d'autres; et s'il y a quelque rapport entre les langues qui existent sur la terre, et entre ces langues qu'on est obligé d'étudier dès sa jeunesse, et qui occasionent tant de peines et tant de dégoûts? Les jeunes gens ne seront-ils pas dédommagés de ces recherches, si, par le moyen des rapports qu'elles mettent entre les langues, ils voient dissiper ces dégoûts; et cette étude devenir pour eux aussi aisée et aussi amusante qu'elle étoit pénible et fastidieuse?

## CHAPITRE II.

*La raison de chaque mot est son rapport avec l'objet qu'il désigne.*

Si les mots ne sont pas arbitraires, si l'on eut quelque motif pour imposer à un objet un nom plutôt qu'un autre, ce motif fut nécessairement le rapport que l'on voyait entre ce nom

et l'objet qu'on voulait nommer : en effet, lorsqu'on impose un nom, c'est pour rappeler à notre esprit l'objet qu'il désigne ; c'est pour le peindre à notre imagination : mais ne serons-nous pas plus sûrs de produire cet effet, lorsque le nom de cet objet en sera réellement la peinture, que lorsqu'il n'aura aucun rapport avec lui?

C'est précisément ce que firent les premiers qui donnèrent des noms aux choses ; ils n'inventèrent pas ces noms ; on n'invente rien (1),

---

(1) *L'homme n'invente rien ; il imite, il perfectionne....* Faudra-t-il effacer de nos vocabulaires le mot *inventer*, comme n'appartenant qu'aux langues mal faites? Je crois qu'on n'y parviendrait pas mieux qu'on n'a réussi en France à supprimer le mot *impossible*. Oui, l'homme invente ; il est aussi, comme a dit un de nos poëtes, M. Ginguené :

Il est au Tout-Puissant des choses impossibles.

N'outrons rien, soyons circonspects et réservés dans nos assertions, si nous aimons la vérité. Observer les faits et les généraliser, c'est souvent inventer. Imiter par des applications nouvelles, c'est inventer les applications ; perfectionner, c'est inventer les perfectionnemens. Ainsi furent manifestées à notre espèce des vérités qui lui étaient auparavant inconnues ; c'est ainsi qu'elle s'est enrichie de sciences, d'arts, de méthodes qui furent de véritables inventions. Je conviens qu'à l'exception de quelques génies très-rares, les individus inventent réellement peu, ajoutent fort peu au dépôt des

et de quel poids eût été un langage de fantaisie? Quel homme aurait pu dire le premier: *Tel mot signifiera telle chose?* et comment se serait-il fait entendre? L'arbitraire n'a nulle autorité et ne peut jamais faire loi, dans les mots, comme dans la conduite des peuples et des familles: les jeunes gens eux-mêmes ne se révoltent-ils pas contre l'arbitraire? ne faut-il pas leur faire sentir la raison de tout ce qu'on leur prescrit, afin qu'ils s'y soumettent avec plaisir,

---

connaissances que possédaient leurs devanciers. Mais le genre humain jouit d'inventions sans nombre, anciennes et nouvelles; et, si d'anciennes se sont perdues, il parvient à les reproduire ou à les remplacer par d'autres. Voyez où conduit l'esprit de système et l'enthousiasme pour une simple hypothèse! Gebelin voulut faire de la *parole un instinct;* de chaque langue un dialecte de sa prétendue langue naturelle, nécessaire, universelle et impérissable; et voilà qu'il en vient à nier toute invention quelconque, même celle de l'écriture, sous prétexte que celle-ci n'est qu'un perfectionnement des hiéroglyphes; mais que l'écriture soit née des hiéroglyphes, ce n'est pas, à beaucoup près, un fait démontré, une vérité reconnue; c'est seulement un système que Warburton mit en avant, que beaucoup d'autres écrivains ont adopté d'après lui, qui a été fortement combattu par Astle, dans son Traité en anglais sur l'origine de l'écriture, Londres, 1784; et en dernier lieu par M. de Tracy, dans son Idéologie, tom. 2.

en voyant que c'est à l'ordre, et non à une volonté despotique, qu'ils obéissent?

Les premiers qui parlèrent, désignèrent donc les êtres par des sons qui peignaient leurs qualités; ceci étoit d'autant plus facile, que dans les commencemens on avait peu d'objets à peindre, que ces objets étaient frappans, et qu'on pouvait choisir entre une multitude de sons; on préféra donc nécessairement les sons qui étaient frappans comme ces objets.

## CHAPITRE III.

*Les mots ont des qualités différentes.*

Ceci suppose que les mots, ou les sons qui les composent, ont des qualités différentes, et qu'ainsi on ne peut les appliquer indifféremment aux mêmes objets; qu'un même son ne saurait peindre qu'une certaine classe d'êtres, qu'il ne peut convenir à deux êtres qui n'ont aucun rapport entre eux. Il en est des sons de la parole, comme des sons des instrumens: ici les sons d'alarme sont-ils les mêmes que ceux de réjouissance?

Il est d'une vérité physique et incontestable,

que chacun des sons produits par l'instrument vocal a des qualités qui lui sont propres, et qui diffèrent essentiellement des qualités qu'on remarque dans les autres. Ils ne sont pas tous également agréables, également doux, également vites : les uns sont lents, d'autres rapides; les uns aigres, d'autres flatteurs ; les uns sombres, d'autres sonores. On devra donc choisir entre eux, ou se résoudre à être mauvais peintre, à n'être jamais entendu, à former une langue sans harmonie, sans grâce, sans énergie, toujours contraire à la nature; une langue, en un mot, telle qu'il n'en peut exister.

Est-il nécessaire d'observer que, pour nommer un objet ou pour le peindre par les sons vocaux, il suffit de le peindre par les rapports qu'il a avec les sons, et que c'est la seule manière dont on puisse le faire; qu'il serait absurde d'en chercher d'autre ?

Il n'est aucun objet qui n'ait un rapport plus ou moins étroit avec les sons vocaux, et qui ne puisse être peint par ces sons.

Les animaux, par exemple, se distinguent par des cris qui leur sont propres; et on les reconnaît à ces cris : on n'aura donc qu'à imiter ces cris, et ils seront la peinture de ces animaux; on les reconnaîtra à ces sons, et ces sons

deviendront leur nom propre ; ils en seront la peinture sonore la plus parfaite, la plus énergique ; elle sera parlante. Les objets inanimés se peindront par des sons qui imitent les bruits que rendent leurs mouvemens (1).

C'est ainsi que la cigale et le bœuf tirent leur nom de leur cri; que les objets bruyans, le tambour, la timbale, les bombes, le tonnerre, doivent leurs noms à la nature du bruit qu'ils font entendre.

D'autres objets se peindront par des sons qui expriment le rapport de ces objets avec des objets animés ; ainsi, dans presque toutes les langues, le nom du bœuf est devenu le nom de la grosseur, et de tout ce qui est gros.

Tous les objets se trouvèrent ainsi nommés par imitation ou par comparaison.

Cependant presque tous les noms paraissent arbitraires par le fait, et ils varient sans cesse d'une langue à l'autre; mais ceci n'anéantit point les vérités que nous venons de dévelop-

(1) J'ai fait rentrer cette phrase dans le précédent alinéa auquel elle appartient par le sens. C'est probablement par erreur de copiste, que, dans la première édition, cette phrase commence l'alinéa qui la suit dans celle-ci. Avec ce changement très-léger, on voit disparaître une sorte d'incohérence qui se trouvait ici trop sensible.

per. La plupart des noms, imitatifs dans l'origine, se sont altérés insensiblement, en sorte qu'on ne peut apercevoir sans une extrême attention leurs rapports avec les objets qu'ils désignent; et comme les noms donnés par comparaison ont nécessairement dû suivre le point de vue d'après lequel on faisait ces comparaisons, et que ce point de vue a dû varier suivant les contrées et suivant les siècles, les noms eux-mêmes ont éprouvé divers changemens d'un peuple à l'autre, quoiqu'ils aient toujours eu une cause essentielle, qu'ils n'aient jamais pu être arbitraires (1).

## CHAPITRE IV.

### *La parole est d'une origine divine* (2).

Quoique le langage soit l'application des sons aux objets qui ont quelque rapport avec eux, il n'en est pas moins d'une origine divine.

---

(1) Voyez pag. 12.

(2) *Première formation des Langues articulées.*

Je crois qu'il faut distinguer, ici, deux questions différentes.

Première, « L'homme a-t-il inventé sa première langue

Ce ne sont pas les hommes qui ont formé ces sons et ces rapports; c'est Dieu qui fit de l'homme un être parlant.

---

» articulée, ou le premier couple humain la reçut-il du
» Créateur par un don spécial? »

Seconde. « Les hommes, abandonnés à leurs seuls moyens
» naturels, ont-ils pu, ou peuvent-ils inventer et trans-
» mettre une langue articulée? »

Ces deux questions sont fort différentes; l'une est purement de fait; l'autre est de possibilité. L'une doit se décider par la preuve historique, ou demeurer irrésolue; l'autre est une question de philosophie expérimentale et rationnelle. L'une intéresse tous les amis de la révélation, tandis qu'elle serait écartée, pour ainsi dire, comme un *non-sens*, comme un problème de supposition fausse, par des athées et par de simples incrédules; l'autre concerne tous les amateurs de l'histoire naturelle de l'homme.

Je m'arrête d'abord à la première. J'interroge l'histoire, et j'examine si le témoignage ou l'expérience m'offrent quelque argument contraire à la déposition du plus antique historien du monde.

Moïse nous présente le premier homme et la première femme comme ayant parlé presque en arrivant à la vie, et parlé une langue articulée. Il n'existe aucun historien contraire à ce récit, et rien ne se passe autour de nous qui puisse en infirmer la crédibilité.

Si l'on a connu, hors l'ordre social, des couples d'enfans sauvages ayant l'intelligence et l'instrument vocal, on les a trouvés dans l'état de mutisme ou de vagissement: si nos

Sans doute, la parole vint de Dieu même : lui seul a pu mettre la dernière main aux qualités admirables de l'homme, en le douant de

---

enfans parviennent à parler, ce n'est pas en inventant une langue; c'est en apprenant par une imitation longue, pénible, indécise, le langage quelconque de ceux qui les entourent. Enfin, si l'on suppose que des couples isolés, abandonnés dès l'enfance, ont pu inventer, fixer pour eux et transmettre à leur postérité quelques essais très-grossiers d'une langue commençante, qui se serait formée dans la suite par des efforts soutenus pendant bien des générations; il ne s'en suivra pas que l'homme, en venant au monde, ait parlé une langue articulée, seulement parce qu'il avait de l'intelligence et l'instrument vocal. Si donc le premier homme et sa compagne ont parlé en venant à la vie, ce devait être un don spécial de leur auteur; ce don n'a pas été transmis à leurs descendans, puisque ceux-ci ne deviennent vrais animaux parlans, s'ils peuvent le devenir d'eux-mêmes et sans modèles, qu'après un long apprentissage, et probablement une suite de générations.

Sur la seconde question, qui est toute conjecturale, les opinions se partagent.

Lucrèce n'y voyait point d'embarras. Il ne fallut à l'homme qu'imiter les bruits de la nature, les cris des animaux. Il y a loin sans doute de ces bruits, et de ces bruits et de ces cris imités, à l'invention d'une langue un peu formée, quelque pauvre qu'on la suppose.

J.-J. Rousseau croyait cette invention impossible. « *Je » suis convaincu*, écrivait-il en 1754 (dans son Discours

l'art de parler, de cet art, lien de la société, qui conduit l'homme de connaissance en connaissance, et qui lui fait découvrir de nouvelles perspectives, lorsqu'il se croit parvenu

---

sur l'origine de l'inégalité), » *de l'impossibilité presque » démontrée, que les langues aient pu naître et s'établir » par des moyens purement humains....* »

Süssmilch, académicien de Berlin, publia dans cette ville, en 1766, un livre, exprès pour inculquer cette idée de J.-J. Rousseau; « Versuch eine beweises, dass die erste sprache » ihren ursprung nich von menschen, sondern allein vom » schoepfer erhalten. » Berlin, 1766.

Le docte Beauzée tenait beaucoup à cette opinion, et l'a défendue dans sa Grammaire, et dans l'Encyclopédie méthodique, au mot *langue*. Elle a encore des partisans parmi les hommes les plus éclairés.

Dès 1765, le président Desbrosses posa et développa les bases d'un système tout contraire, dans un ouvrage plein d'érudition et de sagacité, son *Traité de la formation mécanique des langues*, vrai prototype de la doctrine que Gebelin répandit sur ce sujet en 1774 et 1776; c'est où il prit sa *langue primitive*, naturelle, nécessaire et impérissable. Ce que Desbrosses avait dit par hypothèse, et souvent avec des restrictions, Gebelin l'affirma, le tourna en axiômes, l'exagéra de plus d'une manière.

La question de la première origine des langues, proposée par l'académie de Berlin en 1771, avait donné lieu à de nouvelles méditations. Herder avait obtenu le prix, en rétablissant la pensée de Lucrèce, en soutenant, avec le président

aux bornes les plus reculées des sciences; ainsi s'offre toujours à ses recherches un nouvel horizon fort éloigné de celui qu'il apercevait.

---

Desbrosses, que le langage parlé est originairement de la pure et naturelle invention des hommes.

De 1773 à 1792, cette même assertion reçut en Angleterre les plus grands développemens, dans l'ouvrage de lord Monboddo, intitulé, *of the Origin and progress of Language*, Edimbourg et Londres, in-8°., 6 vol.; et fut reprise encore dans la première partie de la Théorie du langage du docteur Beattie, Londres, 1788, in-8°.

Il serait trop long de nommer les auteurs allemands qui ont donné des ouvrages écrits dans le même système, et les livres français où il est adopté. Mais je citerai le traité singulier de l'*Origine des langues*, par un Juif de naissance, Zalkind Hourwitz, Paris, in-8°. 1808. *Voyez* l'analyse que j'en ai donnée, n°. 201 du Moniteur universel de cette même année.

Tous ces auteurs ont confondu la question historique avec celle de la possibilité, quoiqu'on les eût distinguées dans le discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, pour servir de réponse à celui de J.-J. Rousseau, sur le même sujet, par M. (Jean) de Castillon, professeur de philosophie et de mathématiques. Utrecht, 1756, in-8°.

L'abbé Copineau les distingua soigneusement aussi, dans son *Essai sur l'origine et la formation des langues*, Paris, 1774, in-8°. Sur la première, il s'en tient à la Genèse; et sur la seconde, s'il convient que l'invention purement humaine des langues est *possible*, il soutient qu'elle n'aurait pu se

Dieu seul put donner à l'homme les organes qui lui étaient nécessaires pour parler; il put seul lui faire un besoin de mettre en œuvre ces organes, et établir entre la parole et les objets qu'elle devait peindre, cet accord admirable qui anime le discours, et lui donne cette énergie qui est surtout si remarquable dans la poésie et dans l'éloquence. Il ne restait à l'homme qu'à mettre en œuvre ces organes et à les développer de la manière la plus convenable à leur destination. Les premiers élémens une fois donnés, l'homme n'eut plus qu'à les combiner entre eux de manière qu'ils s'étendissent à tous les objets et qu'ils répondissent à tout ce qu'il avait lieu d'en attendre.

Tels furent les effets du mobile imprimé

---

faire que par des efforts laborieux et continués pendant une longue période.

Condillac, en sa Grammaire, distingue aussi les deux questions, et se borne à décider la seconde pour l'affirmative.

Gebelin fut combattu particulièrement sur son système de langue primitive, avec précision et clarté, par l'abbé Legros, dans le livre anonyme qui a pour titre : *Analyse et examen du système des philosophes économistes*. Paris, 1787, in-8°., pag. 179—187, et pag. 196 et 197. V. ci-après la note, pag. 28.

par la Divinité, ou de l'instrument vocal dont il doua l'homme, et du rapport qui règne entre les sons qu'on en tire et les objets dont l'homme est environné.

Spectacle ravissant par lequel l'homme est le centre de l'univers; les sons qu'il tire de l'instrument vocal, supérieurs à ceux de la lyre et de tous les instrumens inventés par l'homme, lui servant, par leurs variétés, par leur énergie, par leurs rapports avec la nature entière, à peindre par la parole ce qui existe; les objets les plus sublimes et les plus élevés, comme ceux qui rampent à ses pieds, les objets les plus cachés à ses sens, comme ceux qui affectent le plus ses organes.

## CHAPITRE V.

### *La parole naquit avec l'homme.*

Dès qu'il y eut deux personnes sur la terre, elles parlèrent. L'homme, entraîné par l'impétuosité du sentiment, put à l'instant dévoiler son âme à sa compagne, lui manifester les sentimens qui l'agitaient, qui le transportaient, son admiration, sa tendresse. Quel obstacle l'aurait arrêté? le désir de parler ne fait-il pas

partie de son essence? n'est-il pas pour lui un besoin, tel que ceux auxquels il est assujetti? est-il privé des organes nécessaires pour cet effet? a-t-il besoin de leçons pour les mettre en œuvre?

Demander quelle fut l'origine de la parole, c'est demander quand l'homme commença de voir, d'entendre, de marcher. La parole est une faculté aussi simple que les autres; son exercice, aussi naturel; le besoin en est aussi grand; le muet lui-même en éprouve la force.

S'il avait fallu, pour parler, que l'homme eût inventé la métaphysique du langage, qu'il eût deviné cet art, nous serions encore muets; notre cœur serait encore à éprouver la vive émotion d'un discours délicieux; jamais nous n'aurions prêté l'oreille aux accens enchanteurs de personnes chéries; jamais les poëtes n'auraient chanté sur leur lyre les beautés ravissantes de la nature; jamais la raison et l'esprit ne nous auraient parlé dans les ouvrages immortels de ces écrivains illustres, qui font la gloire de leur siècle et les délices du genre humain; nous-mêmes nous ne serions pas dans le cas de rechercher quelle a été l'origine de la parole.

Les hommes s'entendent par le même prin-

cipe que ceux d'entre les animaux qui s'avertissent, par des cris, de leurs besoins, de leurs sensations, de leurs désirs.

Ce qui a fait illusion, ce qui brouilla toutes les idées à ce sujet, on le voit bien ; c'est que l'on a confondu le moment où, pour la première fois, on fit usage des mots, avec les temps postérieurs où l'on employa ces mots déjà connus ; l'homme commençant une société, et l'homme survenant dans une société déjà formée, déjà en possession d'une langue à laquelle il est obligé de se conformer. Il est certain que, dans ces derniers cas, on ne remonte jamais à un modèle pris dans la nature ; qu'on ne le voit nulle part; qu'on n'aperçoit qu'un usage ; et que cet usage, éprouvant des variations continuelles, paraît n'avoir absolument rien que d'arbitraire. Mais on se trompera toutes les fois qu'on en conclura que ce modèle n'existe pas, et que les mots sont arbitraires ; comme on se trompe nécessairement toutes les fois que l'on conclut de ce qu'on ne voit pas à ce qui peut être.

Ce qui a fait encore illusion, c'est qu'en avouant que l'homme trouvait en lui-même, ou dans la nature, les sons nécessaires pour exprimer ses sensations, on n'a pas cru qu'il

en fût de même pour l'expression des idées: c'est qu'on n'a pas considéré que l'homme n'avait pas seulement été doué, comme les animaux, des organes nécessaires pour exprimer ses sensations, mais qu'il avait de plus en partage les organes nécessaires pour peindre ses idées d'une manière aussi naturelle et aussi énergique que ses sensations; que ses idées, étant données par la nature, doivent être énoncées par des moyens pris également dans la nature, et qu'il n'existe d'autre différence à cet égard entre ses sensations et ses idées, si ce n'est que les moyens d'exprimer les premières lui sont communs avec diverses espèces d'animaux qui ont ces mêmes sensations, et que les moyens d'exprimer ses idées lui sont particulières, parce qu'il est le seul qui ait des idées. Mais de ce qu'il est seul doué de cette faculté, peut-on en conclure que le moyen de les peindre ne dépend que de lui, tandis que celui de peindre ses sensations ne dépend point de sa volonté?

# CHAPITRE VI.

## *Élémens de la Parole.*

Puisque la parole ne fut point l'effet du hasard et de la simple recherche des hommes, puisqu'elle n'est point non plus l'effet arbitraire de la puissance divine, mais qu'elle est fondée sur des élémens pris dans la nature, assortis à celle de l'homme et à celle des objets qu'il est obligé de peindre, on peut espérer de découvrir la manière dont elle se forme et les causes de cette énergie avec laquelle elle fait naître dans l'esprit de tous les idées qu'y veut exciter celui qui parle.

Ainsi l'homme trouve dans la nature les élémens de tout ce dont il s'occupe : la musique est fondée sur une octave qui ne dépendit jamais du musicien; la peinture, sur des couleurs primitives que l'art ne peut créer; la géométrie, sur les rapports et les proportions immuables des corps; la médecine, sur leurs propriétés physiques. La marche cadencée de la poésie tient elle-même à l'étendue de notre voix et aux mouvemens dont notre corps est

capable : il n'est pas jusqu'à l'étendue des phrases qui ne tienne à la nature, par le plus ou le moins de force de la poitrine et de la respiration.

C'est dans l'instrument vocal qu'il faut chercher les élémens de la parole, instrument merveilleux que l'homme porte avec lui, qui ne lui donne aucune peine à entretenir ou à réparer, dans lequel il trouve toutes les ressources qui lui sont nécessaires, et où il les trouve avec cette fécondité admirable que la nature déploie dans tous ses ouvrages.

Et c'est en analysant ces élémens, en examinant leurs qualités et leurs rapports avec les objets sensibles, qu'on verra naître le langage, qu'on découvrira les raisons des mots, que l'art étymologique existera. Nous connaîtrons ainsi un mécanisme digne de toute notre admiration ; un instrument formé des mains même de la nature, tel que l'industrie humaine n'a rien fait qui puisse lui être comparé, qui réunit les avantages de tous les autres, qui rend des sons comme les instrumens de musique, qui exprime les sensations comme chez les animaux, et qui peint de plus les idées de l'homme, ces idées qui ne peuvent tomber sous les sens.

Appelés d'ailleurs à faire un usage continuel de la parole, et à jouir de ses précieux effets, qui pourrait se refuser à connaître les moyens par lesquels la voix se forme en nous? comment elle se diversifie en une foule de sons, comment ces sons peuvent peindre des objets dans lesquels il semble qu'il n'y a rien de physique? Plus ces merveilles se réitèrent à chaque instant au milieu de nous, plus elles ont droit de nous intéresser.

## CHAPITRE VII.

### *De l'Art Étymologique* (1).

Mais qu'est-ce que cet art étymologique qui conduit à la source de la parole, qui rend rai-

---

(1) Il y a des notions très-justes et fort bien expliquées dans ce que notre auteur a dit de l'art étymologique.

Seulement il donne à cet art une plus grande extension qu'il ne convient, en ce que, pour lui, l'étymologie d'un mot est en définitif la réduction de ce mot à une prétendue langue primitive, naturelle, positive, nécessaire, unique et impérissable. ( Voyez note et page 21 ).

En courant après cette chimère, Gebelin a donné quelques

son de chaque mot, qui montre les rapports des langues ?

Son nom, qui nous vient des Grecs, ne s'est point formé par hasard ou arbitrairement : c'est un mot qui peint avec exactitude l'objet qu'il désigne ; mais il faut pour cet effet connaître la valeur des élémens dont il est formé.

*Etymologie* est composé des mots grecs *logos*, parole, et *étymos*, vrai ; ce dernier mot s'est formé de l'oriental, *tym* ou *tum*, qui signifie, *perfection*, *justice*, *vérité* ; sans laquelle il n'y a rien de parfait. *Étymologie* si-

---

étymologies aussi fausses que dénuées de preuves ; mais il a fait sur la nature et la filiation de certains mots de véritables découvertes ; surtout il a concouru à donner une grande impulsion à l'étude et à l'analyse des langues.

Dans leurs travaux sur l'étymologie, beaucoup d'auteurs ont cherché principalement à connaître les radicaux de chaque mot et leurs familles dans une langue donnée. Ils ont tâché ensuite de découvrir de quel idiome chaque mot a été emprunté, à quelles langues il était commun. Enthousiasmé de sa langue primitive, l'auteur trouve que c'était là un champ beaucoup trop resserré, par-là même plus dangereux qu'utile..... Il veut, pag. 9, qu'on remonte à la *première cause des mots*. C'est-là ce qui est le plus souvent impossible, ce qui fait dégénérer les recherches de ce genre en conjectures gratuites, et souvent en erreurs qu'on peut vérifier.

gnifie donc *parole vraie, mot juste et exact*: elle consiste dans la *connaissance parfaite* de la valeur des mots, de leurs rapports avec leurs objets, de leur origine, de leurs révolutions. Connaître un mot, c'est en effet connaître les causes qui lui firent assigner le sens dont il est revêtu, la langue dont il est originaire, la famille à laquelle il tient, les altérations qu'il a éprouvées.

L'art étymologique consiste dans les principes et les règles au moyen desquelles on découvre toutes ces choses.

---

Par la méthode que l'auteur réprouve, on a analysé avec fruit l'hébreu, le grec, le latin, le teuton, etc.

M. Buttet, en se tenant aux étymologies prochaines, a donné du français des origines le plus souvent exactes; il a deviné quelquefois, par son bon esprit, des vérités certaines dont il ignorait qu'on pût donner des preuves convaincantes. De même, avec beaucoup de succès et d'utilité, les grammairiens de l'Inde ont décomposé tous les mots variables du sanscrit, et les ont réduits à un assez petit nombre de radicaux, la plupart monosyllabiques, ou censés tels.

Ne méprisons point ces travaux, qui ont tant facilité l'étude et l'intelligence de ces langues, et leur comparaison avec les autres idiomes. En essayant quelque chose de mieux, on quitte la bonne route, celle des faits certains : on peut donc aisément s'égarer.

On voit par-là que nous prenons ce mot dans un sens beaucoup plus étendu que tous ceux qui ont fait des recherches sur les étymologies. Jusqu'ici, en s'occupant de l'étymologie d'un mot, on cherchait uniquement à connaître de quelle langue il avait été emprunté et à quelles langues il était commun.

Mais c'était un champ beaucoup trop resserré, et par-là même plus dangereux qu'utile. En ne comparant que quelques langues, on n'a que des rapports incomplets; on ne peut apercevoir ni les mots primitifs, ni ceux qui appartiennent à une même famille; et lorsqu'on a découvert l'origine d'un mot dans une autre langue, il reste toujours à demander: mais d'où vient cette langue? mais d'où viennent toutes les langues? mais quelle fut la première cause des mots?

Tels sont cependant les avantages de l'art étymologique.

1°. L'étymologie donne à chaque mot une énergie étonnante, puisqu'il devient par elle une vive peinture de la chose qu'il désigne. Ce n'est que l'ignorance où nous sommes de l'origine d'un mot, qui fait que nous n'aperce-

vons nul rapport entre lui et son objet; qu'il nous paraît par conséquent froid, indifférent; tel qu'il pourrait disparaître sans que nous y perdissions rien; qu'il n'exerce que notre mémoire. L'étymologie, nous ramenant au contraire à l'origine des mots, nous remettant dans l'état primitif, dans l'état où se trouvaient leurs inventeurs, elle devient une description vive et exacte des choses désignées par ces mots; on voit qu'ils furent faits pour elles, qu'on ne pouvait mieux choisir : notre esprit saisit ces rapports, notre raison les approuve, et on retient sans peine ces mots qui étaient un poids accablant lorsqu'on s'en occupait machinalement.

2°. Ce ne sont pas seulement des mots qu'on apprend par-là, mais en même temps des choses: un recueil d'étymologies serait déjà un abrégé de toutes les sciences, et une grande avance pour en commencer l'étude: il offrirait toutes ces définitions que les savans mettent à la tête de leurs ouvrages; on y verrait de plus les raisons qui firent choisir les mots pour exprimer les idées qu'ils présentent.

3°. L'étymologie fournit une facilité singulière pour apprendre les langues, en ce qu'elle réduit les mots au plus petit nombre possible,

en les classant par familles et les rapportant au mot principal dont ils sortent. Par ce moyen, un très-petit nombre de mots suffit pour savoir tous ceux dont sont composées les langues, qui ne sont que des dérivés des premiers, des combinaisons connues d'élémens simples et connus.

Cet avantage est inestimable, à cause de la multitude de mots qu'il faut apprendre, lorsqu'on est appelé à étudier les langues; aussi la mémoire la plus ferme et la plus heureuse succombe-t-elle à la fin sous ce poids énorme, si l'on ne sait la soulager par les moyens les plus efficaces; mais il n'y en a aucun qu'on puisse comparer à cette marche étymologique; car celle-ci, présentant d'un coup d'œil tous les dérivés et tous les composés d'un même mot dans toutes les langues, elle fait que nous les saisissons tous à la fois; que l'attention nécessaire pour en retenir un, nous en fait retenir mille; que ce ménagement de nos forces les multiplie en quelque sorte à l'infini; que nous faisons ainsi en peu de temps et sans peine, ce qui exigeait auparavant des efforts prodigieux.

4°. Un autre avantage très-précieux qu'on retire de l'art étymologique, c'est de suivre la progression des idées qu'ont acquises les hommes. Les mots ne furent faits que pour les idées; on

a donc suivi, pour les former, la marche des idées : on retrouvera donc dans l'arrangement des mots par familles, et dans le rapprochement des mots primitifs, la manière dont les hommes ont procédé dans leurs idées, celles qu'ils eurent les premiers, celles qui naquirent de celles-ci, celles qu'ils dûrent à la nature, ou qui furent l'effet de leur habileté et de leurs réflexions.

De là, deux avantages inestimables pour retenir les mots ; liaison des idées qui les firent naître ; dérivation de ces mots : par l'un, on voit les mots qui doivent exister ; par l'autre, on voit qu'ils existent et comment ils furent formés.

En comparant ensuite les langues à cet égard, on voit celles qui ont tiré le plus de parti de ces premiers élémens, celles où l'on a combiné le plus d'idées, où l'on a porté le plus loin l'art de réfléchir, d'inventer ou de perfectionner.

Négliger l'art étymologique, c'est donc renoncer à la portion la plus satisfaisante des langues ; c'est préférer une route longue, tortueuse, insipide, pénible, à un chemin uni, lumineux, agréable, assuré.

5°. On voit encore par-là (1) ce que chaque peuple a ajouté ou changé à la langue primi-

(1) Moïse, le seul historien qui raconte l'origine de la diversité des langues, nous montre le genre humain, avant sa dispersion, parlant une seule langue dans la plaine de Sennaar. C'était, sans doute, la langue primitive, celle qu'avait reçue du créateur le premier couple de la famille humaine, et qui s'était transmise aux huit personnes sauvées du déluge; mais c'était cette langue, altérée dans le cours du temps, et enrichie par les progrès des idées et de l'ordre social. Contre les desseins de la Providence qui voulait peupler toute la terre, les nombreux descendans de cette famille se pressaient dans cette plaine, et s'y bâtissaient une tour qu'ils voulaient élever jusqu'au ciel, pour s'en faire un point de ralliement. Dieu confond leur langage, unique jusqu'alors; ils ne s'entendent plus à Babel, et voilà qu'ils se dispersent tout-à-fait sur le globe, chaque famille principale emportant son idiome particulier provenu par altération de ce langage unique; et de ces idiomes sont nées ensuite au moins la plupart des langues connues, et toutes, peut-être, sans aucune exception.

Ceux qui, dans la Bible, cherchent partout de la mythologie, ou des *philosophêmes* (*), en un mot, les partisans de la nouvelle exégèse (**), et les francs incrédules, rejettent

(*) *Dires philosophiques*, hypothèses vraies ou fausses, inventées par des raisonneurs pour expliquer des phénomènes.

(**) *Exégèse*, explication, interprétation. Les protestans particulièrement appliquent ce mot aux doctrines vraies ou fausses par lesquelles leurs docteurs prétendent expliquer la Bible. Leur ancienne

tive, et ce qu'ils ont emprunté les uns des autres en fait de mots; et connaissant ainsi les

---

cette histoire. Elle n'a rien pourtant qui ne s'accorde avec tout ce que l'on sait des langues parlées jadis ou maintenant sur le globe terrestre.

On remarque, en comparant ces langues, particulièrement celles de l'Europe, de la moitié occidentale de l'Asie, du nord et de l'orient de l'Afrique, et même certaines langues de l'Amérique, qu'elles ont entre elles, dans une portion plus ou moins considérable de leurs mots, des analogies si multipliées, si frappantes, qu'un grand nombre de philologues ont cru trouver dans quelques-unes la langue primitive, et dans les autres des dialectes de cette même langue; et qu'enfin le président de Brosses osait affirmer que toute langue connue est dérivée d'une autre (*Formation mécanique des langues*, t. 2, ch. 10, §. 1); autrement, que toutes les langues se tiennent les unes aux autres *par une filiation infinie.* (Ibid., ch. 9, *in fine.*)

On a vu, dans les trois derniers siècles, la plupart des savans assigner l'hébreu pour langue primitive, pendant que d'autres donnaient pour telle, ou la langue de leur pays, ou quelque autre langue qu'ils affectionnaient.

Beccan, hollandais, était pour la langue des Bataves; Webb, pour le chinois; Reading, pour l'abyssinien;

exégèse était très-réservée en comparaison de la nouvelle, de celle de notre temps. Celle-ci rentre dans le socinianisme; elle s'efforce de changer tous les faits surnaturels de la Bible en mythologie, ou en philosophèmes, en sorte que les professeurs, établis pour enseigner la révélation, s'en rendent précisément les subvertisseurs les plus téméraires.

liaisons que les peuples ont eues entre eux, on remonte plus aisément à leur origine, on peut

Stirnhielm et Ruddbek, pour le suédois; Saumaise, Boxhorn, Cluvier, pour la langue scythique; Erici, pour le grec; Hugo, pour le latin; les Maronites, pour le syriaque; Le Brigant, et beaucoup d'autres avant et après lui, pour le celtique; un Flamand de notre temps, pour la langue flamande; d'autres aujourd'hui seraient pour le sanscrit.

Quant aux langues qui ont moins d'analogie avec les langues les plus célèbres, à ces langues qui paraissent, ou qui paraîtraient absolument étrangères aux premières, il est probable que leur affinité originelle s'est effacée avec le temps, par toutes les causes qui influencent les prononciations, comme le climat, les alimens, les montagnes, les plaines, les villes, les modes, les additions, les retranchemens, les métathèses, les permutations de voyelles et de consonnes. Quand on a médité sur les chances de toutes ces causes, multipliées par le cours des âges, on est bien moins étonné de trouver des langues qui ne se ressemblent pas, ou qui paraissent tout-à-fait étrangères les unes aux autres, que d'en rencontrer tant et tant d'anciennes et de modernes qui se rapprochent par beaucoup de ressemblance dans leur matériel et dans leur structure.

D'ailleurs, il n'y a rien dans le récit de Moïse qui oblige à soutenir la fraternité d'aucunes langues. Il serait permis de croire, contre l'apparence, avec le docte Hervas (*), que l'événement de Babel abolit en entier la langue primitive, établit pour tous les hommes des langues nouvelles,

(*) *Voyez* la note, p. 16.

mieux les suivre dans leurs diverses émigrations et dans leurs subdivisions en plusieurs

---

totalement différentes entre elles, et qu'elles furent autant de langues primitives ; dans ce système, la ressemblance des langues, ou leur dissemblance, n'a rien qui intéresse la véracité du récit mosaïque.

Enfin, quelque sens qu'on donne à ce même récit, il n'oblige point à nier que, depuis la dispersion, des langues tout-à-fait nouvelles aient pris naissance chez quelques descendans de l'une des grandes familles dispersées.

Cette dernière hypothèse n'est pas improbable, en admettant que les hommes peuvent à la longue inventer d'eux-mêmes et se transmettre un langage articulé.

Elle ne répugnerait pas à l'unité de la race humaine (*), cette base fondamentale de l'humanité et de la charité, qui sont nos plus précieuses vertus.

En effet, des peuplades nombreuses, et puis de grandes nations, peuvent être sorties originairement d'un couple, de plusieurs couples isolés par accident, dès leur plus tendre enfance, de quelques familles provenues elles-mêmes des dispersés.

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que, lorsqu'on parle de langue primitive, il est nécessaire de bien faire

(*) Le célèbre naturaliste Blummenbach, dans son livre de *Varietate generis humani*, Goettingue in-8°., 1779, 2e. édition, a prouvé, contre de prétendus savans modernes, l'unité de la race humaine. Il y avait quatre mille ans qu'elle était certifiée par Moïse. *Voyez* la traduction française de cet ouvrage de Blummenbach, par M. *Frédéric* Chardel, docteur-médecin.

corps de nations; on pénètre mieux dans leurs traditions, dans leurs opinions, dans leurs dogmes.

---

connaître d'abord ce qu'on prétend désigner par cette langue. Voilà ce que n'a pas fait Gebelin, quoique dans ses ouvrages il se soit occupé souvent de langue primitive. Cherchons ce qu'il a entendu.

Il écrivit après que le président de Brosses eut cherché à expliquer les mots ressemblans dans les langues diverses, par la ressemblance d'organe vocal entre les hommes, et par certains rapports entre les noms et les objets. Depuis que divers auteurs avaient soutenu contre J.-J. Rousseau l'invention purement humaine des langues, Gebelin enseigna que toutes les langues ne sont que les dialectes d'une langue primitive quelconque; il se flattait ouvertement de posséder cette langue primitive, et prétendait en conséquence pouvoir expliquer tous les idiomes parlés sur la terre. Il tenait beaucoup à cette idée qu'on trouve dans quelques anciens; savoir, que les noms sont les vraies images des choses. Il avance, que la parole est un *instinct*. Il dit qu'il y a *entre les noms et les objets un juste rapport plus ou moins étroit qui obligea tous les hommes à recevoir ces noms, et qui les empêcha de les abandonner*; enfin il affirme, que *les rapports sont nécessaires entre les noms et les idées*. Il ajoute que la *langue primitive, puisée dans la nature, n'a pu s'anéantir en aucun lieu; que toutes les langues en sont les dialectes; que toutes les différences entre les langues se réduisent à des différences de prononciation, de valeur, de composition, d'arrangement*; enfin,

6°. Enfin on s'assure par ce moyen si une langue est perfectionnée, ou non; et comment on pourrait la conduire à un plus haut

---

qu'on peut ramener chaque langue à la primitive, en *rétablissant chaque mot* d'après ces différences.

Avec ces données on peut comprendre ce qu'est pour Gebelin la *langue primitive*.

C'est une langue *naturelle* que les hommes n'ont point *inventée*, que Dieu aussi ne leur a point *donnée* par une intervention spéciale, mais qu'ils avaient *prise dans la nature*, et qui reste aujourd'hui cachée dans toutes les langues connues, anciennes ou modernes, à laquelle on peut les ramener toutes; enfin, que, par son art à lui on peut y retrouver complète. C'est donc une langue naturelle, nécessaire, universelle, impérissable.

En marquer les traces, est une tâche bien difficile; car elle n'exige pas moins, dit-il, que *la comparaison du plus grand nombre possible de langues*. ( *Voy*. p. 53.)

Or, quelles sont les langues que Gebelin a pu comparer, en supposant qu'il les ait toutes assez connues pour bien faire cette comparaison indispensable?

Hervas, tom. 1, in-4°., pag. 69 de son *Catalogo de las lenguas*, prétendit que Gebelin ne connaissait pas encore la cinquième partie des langues du monde; et cette assertion ne paraîtrait pas trop hardie à ceux qui prendraient la peine de comparer les écrits de notre auteur avec ce qu'ont publié, depuis sa mort, sur la science générale des langues, Hervas

degré de perfection. Une langue ne peut être parfaite qu'autant qu'elle sert à exprimer toutes les idées possibles, et tous les objets des con-

---

lui-même, Adelung, MM. Vater, Eicchorn, ou seulement avec la seconde édition du Grand vocabulaire Polyglotte, donné à Saint-Pétersbourg en 1790 et 1791, in-4°., 4. vol.

A bon droit l'on récuserait de même et Le Brigant et les autres qui se sont égarés, chacun en sa manière, à la recherche de la langue primitive.

Quand on dit que les mots sont les images des choses, et qu'il y a un rapport *naturel*, *juste* et *nécessaire* entre *chaque mot et l'idée qu'il représente*, il faut d'abord s'entendre. Parle-t-on des mots radicaux, ou seulement des mots *dérivés* et des mots *composés?*

Si l'on borne cette théorie aux mots *dérivés* et aux *composés*, nous comprendrons qu'il est utile de connaître la dérivation et la composition des mots; qu'ainsi l'on peut découvrir des vues de l'esprit humain plus ou moins anciennes, toujours curieuses, toujours utiles pour comprendre, pour expliquer les paroles, pour conserver la propriété du langage, et souvent d'ailleurs on ne peut pas plus exactes, plus philosophiques, plus morales.

Tous ces précieux avantages subsisteraient, dans la supposition même que les mots primitifs ou radicaux ne fussent dus qu'au choix le plus arbitraire.

Voyons donc seulement, si les plus simples radicaux sont, de nécessité, les justes images des choses, s'ils peuvent avoir en toute langue, et aujourd'hui surtout, un vrai rapport naturel avec l'idée qu'ils représentent.

naissances humaines ; à cet égard, aucune langue ne peut se dire parfaite : car il s'en faut

---

Il n'y a rien sans cause ; donc il y a eu généralement quelque motif, quelque rapport plus ou moins éloigné, plus ou moins proche entre le signe radical ou primitif et la chose signifiée. Voilà ce que nous accordons sans difficulté.

Mais, premièrement, ce rapport a pu être si éloigné, ou si singulier, ou si fugitif, que nous soyons forcés de le regarder comme arbitraire, ou nul, ou tout-à-fait imperceptible.

En second lieu, supposons tous les radicaux fondés originairement sur des rapports naturels, prochains, exacts et permanens; n'y avait-il pas des rapports certains pour déterminer le choix spécial de chaque radical? Oui, sans doute : la richesse de la nature est immense dans sa variété. La volonté est capricieuse dans ses déterminations; les circonstances qui fixent le choix sont presque infinies ; donc, en puisant également dans la nature leurs idiomes particuliers, les hommes auraient très-naturellement à des syllabes et à des mots identiques attaché des idées fort différentes, et à des idées identiques les mots les plus disparates, les plus éloignés l'un de l'autre. Admettons néanmoins qu'ils se fussent rencontrés tout à la fois, et pour le choix des rapports, et pour celui des signes; les traces d'un accord aussi invraisemblable n'auraient pu généralement se conserver dans le cours des siècles, au milieu des altérations, disons mieux, des transformations de toute espèce que nous voyons s'être faites dans les mots, soit en la même langue, soit dans le passage d'une langue à une autre.

Ainsi, à la seule ouverture d'un grand dictionnaire poly-

bien que les hommes aient parcouru le cercle des connaissances dont ils sont capables : il

---

glotte, s'évanouit tout le système de Gebelin sur sa langue unique, naturelle, nécessaire et impérissable. Il n'y a pas jusqu'aux tables des radicaux laborieusement composées par lui-même tout exprès pour établir son système, qui ne tendent perpétuellement à le renverser. Dans ces tables, à la fin de chaque volume du Monde primitif, comme dans les vocabulaires polyglottes, et dans ceux de chaque idiome, vous trouverez sans cesse des syllabes et des radicaux exactement identiques, servant de signes à des idées qui n'ont rien de commun entre elles; et toutes les idées les plus étrangères les unes aux autres exprimées par toute espèce d'assemblages de syllabes et de lettres.

Cependant on est forcé de convenir, et c'est une vérité que nous avons déjà signalée dans cette note, qu'une comparaison attentive et savante du matériel et de la structure des idiomes les plus célèbres de la moitié occidentale de l'Asie, d'une partie de l'Afrique, et de presque toute l'Europe, manifeste entre ces idiomes des analogies si claires et si nombreuses, qu'il en résulte une évidence morale d'identité d'origine, ou, pour le moins, d'anciennes communications très-étroites entre beaucoup de peuples de ces trois parties de notre globe. Il est donc probable que ces langues ne sont que des dialectes descendus plus ou moins directement d'une langue primitive. On aperçoit que l'Europe tient de l'Asie ses langues diverses et sa population, comme elle en a reçu de précieux végétaux, et en général ses opinions et ses sciences, tant vraies que fausses, et ses arts et ses usages.

leur reste une immensité d'objets à connaître, à approfondir, à rectifier. Toutes les langues d'ailleurs ne se prêtent pas avec la même facilité à la multiplication des mots. La langue

---

Veut-on supposer, d'après l'existence et l'ancienneté des langues qui paraissent le plus étrangères à ces idiomes et entre elles, que plusieurs langues primitives, toutes différentes les unes des autres, ont commencé à la dispersion de Babel, et ont donné l'origine à beaucoup de langues actuelles? Je crois que, dans l'état présent de nos connaissances, on ne peut solidement ni prouver, ni réfuter une pareille opinion; il me semble qu'elle sera toujours, ou long-temps du moins, un problème irrésolu.

Enfin, veut-on reconnaître, je ne dis pas dans chaque individu, mais dans chaque famille humaine, d'après ses besoins et ses moyens, le don de se créer, avec des efforts long-temps suivis, une langue articulée (*)? Je n'ai point de raisons pour le contester; j'avoue même qu'il y en a d'assez fortes pour que cette opinion ne soit pas tout-à-fait improbable.

Mais chaque langue de ce genre, s'il en existe, est une langue isolée, dont les affinités avec une autre ne peuvent être fondées sur une identité, ni même sur une assez grande ressemblance de matériel, de variations et de valeurs significatives, et ne serviraient, ni à l'intelligence d'autres langues, ni à constater la filiation des peuples.

(*) Voy. note pag. 16.

française, par exemple, est d'une austérité sans égale : elle ne s'est enrichie que de dépouilles étrangères : elle n'a presque rien de son propre fonds.

Il n'est pas étonnant que nos aïeux, les peuples du nord qui ne vivaient que de pillage, aient fait la même chose à l'égard de leur langue ; qu'ils aient mis à contribution toutes celles de leurs voisins : l'un était encore plus aisé que l'autre : mais comme nous souffrons de leurs fausses opinions sur les moyens par lesquels on peut acquérir de la gloire (1) et être utile à la patrie, nous souffrons également des moyens resserrés par lesquels ils cherchèrent à donner de l'étendue à leur langue. Notre idiome a perdu cette fécondité admirable qui

---

Dire, avec Gebelin, que chaque langue de ce même genre fut un pur dialecte d'une prétendue langue primitive, naturelle, nécessaire, universelle, impérissable, c'est, j'oserai le dire, le rêve d'un homme éveillé, un système en contradiction avec ce qu'on a pu apprendre jusqu'ici des langues humaines.

(1) Ce que l'auteur ne fait ici qu'indiquer obscurément, il l'a développé d'une manière vive et saillante dans son *Histoire de Nabuchodonosor*, *Monde primitif*, t. 8, p. 65—70. Voy. aussi note 7, p. 462, t. 1 des Mémoires in-4°. concernant la Chine.

fut l'apanage de la première langue; l'art étymologique, en nous ramenant aux principes du langage, peut seul rétablir notre langue dans ses premiers droits, et nous fournir les moyens propres à compléter nos familles de mots, et à suppléer tous ceux qui pourraient nous manquer.

## CHAPITRE VIII.

### *Principes de l'art étymologique, relativement aux langues en général.*

Plus la connaissance des étymologies est utile, plus il importe de l'élever sur une base solide; ceci est d'autant plus nécessaire que rien n'est plus aisé que de s'égarer dans la recherche des étymologies, et d'apercevoir des rapports entre des mots qui n'en ont aucun et qui appartiennent à des familles très-éloignées l'une de l'autre. Parcourons les principes les plus essentiels dont on peut convenir à cet égard, et les règles qui en résultent.

## PREMIER PRINCIPE.

*Les langues ne sont que des dialectes d'une seule.*

Rien de plus commun que le mot *langues*; rien peut-être de plus difficile à déterminer que les caractères d'une langue, surtout pour la distinguer d'une autre. On parle de langues-mères, de langues-filles, d'idiômes, de patois, de jargons, de dialectes; sans qu'on ait peut-être jamais eu de notions bien distinctes de ce qu'on doit entendre par ces diverses expressions. Ces idées sont relatives à l'étendue du pays dans lequel se parle une langue, aux variétés qu'elle éprouve dans cette étendue, au rang qu'elle tient dans les sciences.

Une langue ne peut se parler dans une grande étendue de pays et par un grand nombre de nations, sans éprouver de très-grandes altérations, soit dans les mots, soit dans leur prononciation, soit dans leur accent : c'est toujours la même langue, mais une langue qui se subdivise en un grand nombre de branches; et ces branches portent le nom de dialectes. Les dialectes sont donc les nuances intérieures ou nationales d'une langue.

Lorsqu'une langue est parlée par un grand nombre de nations différentes, chez qui elle a éprouvé de grandes altérations, en sorte qu'elle y ressemble beaucoup moins à elle-même, cette langue se subdivise en un grand nombre d'autres qui sont ses filles, et elle en est la mère. Les *langues-filles* sont donc les nuances extérieures ou étrangères d'une langue. Ainsi l'ancienne langue teutonique ou germanique, s'étant étendue dans l'Angleterre, dans la Flandre, dans le Danemarck, dans la Suède, est devenue une langue-mère dont chacune de celles-là sont les filles.

Mais cette même langue germanique se parlant dans l'Allemagne entière qui est une contrée très-vaste, elle y a éprouvé divers changemens, qui font que la langue germanique du nord de l'Allemagne n'est pas la même que la langue du midi de l'Allemagne : et chacune de ces langues germaniques du nord et du midi varie encore suivant les provinces ou les pays dans lesquels elle règne. Mais comme ces dernières différences sont légères, on les appelle *dialectes :* ainsi les langues germaniques du nord et du midi de l'Allemagne ne sont que des dialectes de la langue germanique ou teutone ; tandis que l'anglais, le

suédois, etc. qui en diffèrent beaucoup plus, forment autant de langues, filles de l'ancienne langue teutone.

Il y aura donc beaucoup plus de dialectes que de langues-filles, et beaucoup plus de langues-filles que de langues-mères.

Les *langues-mères* elles-mêmes ne sont que des dialectes ou des filles de la première de toutes les langues, de la langue primitive qui s'altéra à mesure qu'elle s'étendit sur la terre, et qui, ayant formé nombre de dialectes, disparut en quelque sorte lorsque ces dialectes se subdivisèrent en un grand nombre de langues, et devinrent ce qu'on appelle *langues-mères*.

Lorsqu'une province ou un canton parle une langue absolument différente de celle qu'on parle dans tout le pays, cette langue s'appelle *idiome* ou *jargon* (1): et lorsque le peuple, corrompant la langue du pays, se fait un langage à part, qui n'est point parlé par les chefs de la nation et par ses écrivains, on appelle ce langage populaire *patois*

(1) Pour une plus juste application de ce mot, voyez les Synonymes de Beauzée, au mot *Langage*.—Vous y trouverez aussi que *patois* n'est point en lui-même un langage *corrompu;* que c'est généralement un reste de l'ancien langage national.

Ainsi le peuple des halles parle patois ; tandis que les Bas-Bretons et les Basques parlent chacun une langue ou un idiome qui leur est particulier, et différent de la langue nationale, fille elle-même de langues plus anciennes.

On réserve enfin le nom de *langues savantes* pour celles qu'ont rendues célèbres les ouvrages de leurs savans et de leurs beaux-esprits.

Que toutes les langues ne soient que des dialectes d'une seule, c'est ce qui se démontre par les rapports primitifs de toutes les langues, preuve de fait au-dessus de tout doute ; et parce que la langue primitive, puisée dans la nature, ne put jamais s'anéantir en aucun lieu ; qu'elle dut se transmettre nécessairement à toutes les générations et devenir le fonds commun sur lequel s'élevaient toutes les langues particulières, dialectes, patois, idiomes, langues-mères, langues-filles nées de celles-là.

### SECOND PRINCIPE.

*Les différences qui règnent entre les langues, ne peuvent empêcher de reconnaître qu'elles ont la même origine.*

Si les différences qui règnent entre les langues étaient telles qu'elles ne permissent au-

cune comparaison entre ces langues, tout ce que nous disons tomberait en ruine ; mais on ne peut en alléguer aucune de cette nature. Aucune de ces différences n'anéantit le rapport des langues : elles se réduisent toutes à des différences : 1°. de prononciation ; 2°. de valeur ; 3°. de composition ; 4°. d'arrangement. Il n'est aucune langue qu'on ne puisse ramener à la primitive en rendant raison de ses mots par l'une ou l'autre de ces causes : et l'on sent très-bien qu'aucune d'elles n'est suffisante pour dénaturer un mot au point de n'en pouvoir retrouver l'origine, lors même qu'elles se trouveraient réunies toutes à la fois sur le même mot.

### TROISIÈME PRINCIPE.

*La première langue n'est composée que de monosyllabes pris dans la nature, peignant des objets physiques et source de tous les mots.*

Ce qui prouve encore mieux l'origine commune des langues, c'est qu'elles se fondent toutes en un petit nombre de mots radicaux, sources de tous les autres; et que ces mots ont tous les mêmes caractères : ils sont tous d'une

seule syllabe (1); ils désignent tous un objet physique, et d'eux seuls dérivent tous les autres mots, surtout les mots qui expriment des idées morales ou intellectuelles, et qui ne sont que ces premiers mots physiques pris dans un sens figuré. C'est ainsi que dans toutes les langues (2) les mots qui désignent l'*esprit* ou l'*âme*, désignent tous au sens propre le *vent* ou le *souffle*.

Mais d'où viennent ces rapports entre toutes

---

(1) L'imitation de la nature, et le seul besoin de l'euphonie, ont dû produire partout des radicaux polysyllabiques dès leur origine. Beaucoup de mots faits par onomatopée, sont polysyllabiques. Le seul besoin d'exprimer le roucoulement de la colombe, le fracas varié du tonnerre, le ramage des oiseaux, le bruit des cataractes, le long murmure des courans d'eau, le son de la trompette, etc., etc., dut produire des radicaux polysyllabiques, ne peignant qu'un seul objet. Il y a des langues presque sans inflexions; mais, quelles que soient les autorités contraires, on ne connaît pas une seule langue qui soit, à dire vrai, monosyllabique, non pas même la langue chinoise. Voyez tom. 3 des *Mines de l'Orient*, la Dissertation de M. le professeur de Remusat, *utrùm lingua sinica sit verè monosyllabica.*

(2) Il faut être circonspect à parler d'un *tout*, lorsque l'on n'en connaît qu'une *faible* partie. *V.* note, p. 40. Je trouve dans la langue sanscrite bien des mots qui, ne désignant ni

les langues, si ce n'est de la nécessité à laquelle tout obéit; si ce n'est de ce qu'il est impossible aux hommes d'inventer une langue; qu'ils sont obligés de la prendre dans la nature; que cette nature leur fournit des sons simples à énoncer, et des objets physiques à désigner?

## QUATRIÈME PRINCIPE.

*La comparaison du plus grand nombre possible de langues peut seule conduire à la langue primitive et à la vraie étymologie de chaque mot.*

Puisque les mots primitifs sont altérés dans toutes les langues et de diverses manières, on ne saurait en retrouver la trace par la comparaison de quelques langues seulement : il faut pour cet effet en réunir le plus grand nombre possible : l'on voit alors toutes les formes qu'a revêtues un même mot, et toutes les révolutions qu'il a éprouvées : en sorte que la plus

---

*vent*, ni souffle, signifient âme et esprit, par exemple : *naràjiva* (vie de l'homme); *bodhàjiva* (vie du corps); *àrubi* (sans forme, sans figure); *àshariri* (sans corps); et, en allemand, *geist*, esprit, signifie, au sens primitif, mouvement vif, feu, lumière.

récente, et par-là même la moins ressemblante à l'état primitif de ce mot, s'en rapproche de la manière la plus sensible au moyen de tous les intermédiaires : ils forment ainsi une chaîne que rien ne peut rompre, et qui, se répétant sans cesse pour chaque mot, forme de l'ensemble étymologique un tout qui offre la plus grande lumière possible.

### CINQUIÈME PRINCIPE.

*Plus les mots sont d'un usage familier, et plus ils éprouvent d'altérations.*

Ce n'est que l'usage qui altère les mots ; il est pour eux ce que le frottement est aux étoffes, à la pierre même : ainsi, plus un mot est commun, et plus il se dénature à la longue : il n'est donc pas étonnant que les langues vivantes aient si peu de rapport aux anciennes, puisque tous les mots en doivent être prodigieusement altérés. C'est ainsi que le mot *octo* s'est altéré en *huict*, et ensuite *huit* (1), tandis

(1) *Huit* ou *huict*, vient de *houict*, *ouict*, *oict*, *oct* ; et toujours en remontant, de *octo*, mot latin pris du grec, et qui tient à *aschta* du sanscrit, lequel se retrouve également sous des formes rudes et primitives dans *aschte* en zend, *ascht*, en pehlvi et en kourde, *hasht* en parsi, *hesht* en persan,

que nous avons conservé *octo* dans *octogénaire*.

Le mot *miscere* s'est altéré en *mescler*; *mesler* et enfin *mêler*.

Le mot *otium*, en *l'oisi* et enfin en *loisir*, où on ne reconnaît plus la racine d'*oisif*.

Le mot *sigillum*, en *segel*, *scéel*, *scel* et enfin *sceau*, tandis que la lettre *l* s'est conservée dans *sceller*. Mais la principale masse des langues consiste dans les mots les plus familiers : les langues sont donc altérées dans tous les mots les plus essentiels : il n'est donc pas étonnant qu'on n'ait pu reconnaître leurs

---

*ahtan* en mœsogotique, et sous d'autres formes très-analogues, en danois, suédois, irlandais, anglais, allemand, hollandais, etc. Le même accord de ces langues peut se remarquer sur les autres noms de nombre, et sur bien d'autres noms encore. — *Miscere* a fait *misculare*, puis *mescolare*, puis *mesclare*, d'où vint aux Castillans *mesclar*, aux Français *mescler*, et puis *mêler*. *Miscere* est un produit du grec *misgein*, et ce dernier mot tient aux radicaux du sanscrit *misr'* et *mil'* qui produisirent les infinitifs *misritum* et *militum*. *Misr'* tient encore à la racine *maskhou*, *masach* qu'on peut retrouver en chaldaïque, en hébreu, en syriaque, en arabe, etc.—Quant à *loisir*, il tient à nos vieux mots *loisible*, *loisirieux*, il *loist*, il *loisoit*, etc., qui dérivent certainement de *licere*, *licet*.

rapports au milieu d'un si grand nombre de travestissemens : il n'est pas étonnant non plus que nous puissions retrouver ces rapports, au travers de tant d'altérations entassées les unes sur les autres, en rassemblant tous ces travestissemens, en les éclaircissant les uns par les autres, en ne nous en laissant point imposer par eux, en n'y voyant que des effets nécessaires de l'usage, et en voyant de quelle manière chaque mot a dû nécessairement s'altérer.

## CHAPITRE IX.

*Principes de l'art étymologique, relativement à la forme des mots.*

La forme des mots consiste dans les lettres dont ils sont composés et dans l'arrangement de ces lettres : mais, à cet égard, le même mot change sans cesse en passant d'une langue dans une autre : *fervor* devient *ferveur; octo* devient *huict*, puis *huit; cœlum*, ciel ; et (1) ce que

(1) *Piper* est venu de l'Inde, comme le poivre même. *Pipali* est, en sanscrit, un des noms les plus usités de cette épi-

nous prononçons *poivre*, se prononce en latin *piper*; tout comme nous disons *golfe*, lorsque les Grecs disent *golpos*.

Ainsi, de même que les langues changent sans cesse, chacun des mots dont elles sont composées, prennent successivement les formes les plus variées.

Ces altérations cependant doivent suivre des règles constantes, au moyen desquelles on pourra toujours remonter à la première origine de ces mots, et les suivre à travers toutes leurs métamorphoses. En effet, comme les mots n'ont jamais été arbitraires, leurs altérations n'ont jamais pu l'être : elles ont toujours eu des causes physiques dont il est aisé de rendre raison.

Les changemens de formes qu'éprouvent les mots, peuvent se réduire à trois classes : changemens de *voyelles*, changemens de *consonnes*, et changemens de *place* entre les lettres qui

---

cerie. Il signifie en sanscrit, ce qui *fait boire*. De la langue indienne ce terme a passé, avec quelque altération, dans le chaldaïque, l'arabe, etc. Il a fait en grec *peperi*, en latin *piper*, d'où nous sont venus *pèvre* et *poivre*; comme de *bibere* nous avons fait *bevere*, *beure*, *bere*, enfin *boire*; comme de *piscis*, *poisson*.

composent un mot : de là trois principes d'étymologie.

PREMIER PRINCIPE.

*Le changement ou les altérations dans les voyelles n'empêchent pas de reconnaître l'origine des mots.*

Le changement le plus simple et le plus commun qu'éprouve le mot, c'est celui qui a rapport à la voyelle qui le compose. L'on peut dire qu'à cet égard l'usage n'en a jamais respecté aucune, et que chaque mot s'est successivement associé à toutes les voyelles, ou à la plus grande partie. Nous avons, par exemple, changé presque toutes les voyelles des mots latins : de leurs *a* nous avons fait *ai* et *e* : *pane*, pain ; *fame*, faim : *mare*, mer.

De leurs *e* nous avons fait *oi* et *i*; *serus*, soir : *cera*, cire.

De leurs *i* nous avons fait des *a* et des *e* : *lingua*, langue : *firmus*, ferme.

Nous avons changé leurs o en plusieurs autres voyelles : en *eu*, *hora*, heure : *honor*, honneur. En u, *octo*, huict, huit. En ou, *totus*, tout. En ui, *corium*, cuir, etc.

Les u des Latins sont souvent des o en fran-

çais ; *urtica*, ortie : *numerus*, nombre : des oi ; *nux*, noix.

Ces mêmes mots, en passant chez d'autres peuples, furent associés également à des voyelles qui n'étaient ni la voyelle qu'offre ce mot en latin, ni celle qu'il offre en français : ainsi *nox* ou *nuit*, sont *night* en anglais, *nacht* en allemand, *notte* en italien, etc.

La raison de ces changemens de voyelles est très-simple : elle est tirée de la nature même des voyelles. Leur prononciation est si légère, si déliée, celle de l'une a tant de rapport à la prononciation des voyelles du même ordre, qu'on les confond sans cesse les unes avec les autres. Si vingt personnes répètent ou écrivent un mot étranger qu'elles entendent pour la première fois, elles différeront toutes relativement à ses voyelles.

Il résulte de là qu'une personne qui ne voudrait point reconnaître les rapports de deux mots, uniquement parce que ces mots n'auraient pas la même voyelle, agirait contre toute raison, et ne pourrait jamais comparer deux langues entre elles.

En effet, malgré ce changement de voyelles, le mot ne laisse pas d'être le même ou d'appartenir à la même famille, puisqu'ils ont une

signification commune, et que les consonnes et le son générique qui en résulte sont semblables.

### SECOND PRINCIPE.

*Le changement ou les altérations d'une partie des consonnes d'un mot, n'empêchent pas de reconnaître l'origine des mots.*

Quoique les Latins disent *pellis* et *sapor*, tandis que nous prononçons *saveur* et *peau*, autrefois *pel*, d'où viennent *peler* et *pelisse*, on n'en reconnaît pas moins que ces mots français sont les mêmes que les mots latins auxquels ils répondent, puisque la signification et une partie des consonnes sont les mêmes, et que le son générique qu'offrent ces mots rentre dans la même classe, qu'on s'aperçoit sensiblement qu'ils ne sont que des nuances d'un même son.

Ceci est encore fondé sur la nature des consonnes. Il n'existe, comme nous verrons dans la suite, que sept ordres de consonnes, et chacun d'eux est composé de consonnes foibles et fortes, dont le son ne diffère que par le plus ou moins de force : ainsi, pour peu qu'on ne saisisse pas ce degré de force dans toute son étendue, on substituera une consonne à une autre, une forte à une faible, ou une faible à une forte. Dans *saveur*, par exemple, nous

avons substitué la consonne foible V, à la consonne forte P. Nous avons fait *médaille* du mot *metallum*, en changeant la forte T en la faible D : et nous disons *dent* lorsque le flamand prononce *tant*, et le danois *dand*.

C'est cette substitution continuelle d'une consonne forte à une faible, qui avait empêché de reconnaître les rapports entre les mots dont plusieurs langues se servent, pour exprimer ce que nous entendons par le mot PAR-*ole*, et qui tiennent tous à la même racine que *parole* et *parler*, la racine PAR qui signifie *action d'exprimer ses idées par le langage* ou la *parole*.

Tels sont (1): En Celte et en Teuton, *bar*, parole chantante, chant ;
En Hébreu, *bar*, énoncer, déclarer ;
En Celte, *far*, parole ;
En Breton, *a-var*, parole ;
En Allemand, *mahre*, discours ;
En Irlandais, *bearla*, parole ;
En Hébreu, *de-ber* ou *de-ver*, parole ;
En Latin, *verbum*, mot, parole (2).

On voit aisément le rapport de tous ces mots,

---

(1) La première édition porte : « Tels sont quelques-uns de ces mots. »

(2) Ajoutez le mot sanscrit *bhardaha*, parleurs, poëtes, panégyristes, historiens.

quoique la première consonne change presque toujours, qu'elle soit tantôt P, tantôt B, V, M, F.

1°. Le sens de tous ces mots est constamment le même ; c'est toujours *la parole* qu'ils désignent, ou des idées relatives à la parole.

2°. De trois caractères essentiels dont ce mot est composé, les deux derniers sont les mêmes dans toutes ces langues, du moins la consonne finale R : c'est toujours *ar*, ou *er*.

3°. Les consonnes qui occupent ici la première place, ces P, B, V, F, M, sont des consonnes du même ordre, qui se prononcent toutes des lèvres, et appelées à cause de cela *labiales* : elles sont donc en quelque façon un son unique, qui ne différe que par le plus ou moins de force ; des nuances d'un même son qui n'empêchent pas de reconnaître dans ce mot un son constant ; tout comme les nuances du rouge ou du vert sont toujours du rouge ou du vert. Ainsi P, B, V, F, M, sont également la *labiale*, consacrée avec une voyelle et la consonne R, à exprimer ce que nous entendons par le mot *parole*.

TROISIÈME PRINCIPE.

*Le changement de place de quelques lettres d'un mot, n'empêche pas de reconnaître son origine.*

Souvent les lettres fondamentales d'un mot changent de place, en se transmettant d'une langue à une autre.

*Alexander*, Alexandre;
*October*, octobre;
*Dor* en Celte, et *thro* en Chaldaïque, une *porte*;
*Glava* en Esclavon, et *calva* en Latin, *tête*.

Cependant on reconnaît également le rapport de ces mots, parce que la différence qui résulte de cette transposition n'est pas assez considérable pour prévaloir sur l'ensemble des autres rapports.

2°. Souvent encore on ajoute une voyelle à la tête des racines primitives, en sorte que la lettre qui devait être la première n'est que la seconde. Ainsi notre ancien mot *estat*, que nous écrivons *état*, vint de *status*, par l'addition de la voyelle E.

3°. Souvent aussi on ajoute des consonnes à la fin ou au commencement des mots: d'*aure*,

oreille : de *sole*, soleil. Nous disons *doré* au lieu de dire *oré*, en latin *aurato*.

4°. Rien de plus commun que la suppression de quelque lettre. De *temps*, on a fait *tems* : de *vostre*, vôtre.

5°. Enfin, on unit continuellement deux ou plusieurs mots radicaux pour n'en former qu'un seul. Quelquefois on reconnaît sans peine les mots qu'on a réunis. *Chiendent*, *justaucorps*, *portemanteau*, *passepartout*.

Souvent on ne reconnaît plus les mots qui ont servi à cette composition. Soupçonnerait-on ces mots *au*, *alors*, *encore*, *ruban*, d'être des mots composés par la réunion de deux ou trois mots? Rien de plus vrai cependant : *au* est pour *al* qui est formé de *à le*. *Alors*, vient de *à l'ore* ou *à l'heure*. *Encore*, est pour *en ce hore*, en cette heure.

*Ruban*, mot altéré de *reu-band*, est composé du mot *bande* et de *reu* qui signifie *rouge*, *éclatant*.

## CHAPITRE X.

### *Règles à suivre dans la recherche des Étymologies.*

PUISQUE la science des étymologies repose sur un petit nombre de principes clairs et incontestables, on peut en ramener la pratique à quelques règles simples, déterminées par ces principes, et qui assureront la recherche des étymologies et leur donneront la plus grande certitude. Telles sont les principales de ces règles :

1°. Ne pas s'arrêter (1) aux voyelles des mots pour en reconnaître les rapports.

(1) M. de Gebelin a donné particulièrement sur cette première règle des détails curieux et convaincans. Cette même règle est aussi très-développée dans l'*Etymologicum magnum* ( de M. Walter Whiter ) publié à Cambridge, in-4°., 1800, et encore dans la même ville en 1811, in-4°. 2 vol. Ce dernier auteur établit pour bases de la science étymologique, outre cette première règle, une doctrine tout-à-fait neuve, mais qui n'est pas aussi universelle, aussi infaillible qu'il le croit. Elle consiste à dire que tous les mots sont tirés primitivement de ce qui a rapport à la terre et à l'agricul-

2°. Ne pas confondre les lettres accessoires d'un mot avec les lettres primitives et fondamentales ;

3°. Ramener les mots à des radicaux composés ordinairement de deux consonnes séparées par une voyelle forte ;

4°. Classer tous les mots par familles;

5°. Subordonner au sens physique d'un mot

---

ture. Au reste, l'ouvrage de M. Whiter est plein des étymologies les plus savantes, et souvent le mieux prouvées, concernant les principales langues de l'Europe, de l'Asie occidentale, du nord et de l'orient de l'Afrique. On y trouvera aussi des opinions, quelquefois trop systématiques, mais les plus curieuses et les plus multipliées, sur la permutation des consonnes.

Dans les recherches étymologiques, les voyelles sont à peu près indifférentes ; certaines classes de consonnes se permutent sans cesse entre elles. Il y a même des permutations prouvées d'une classe de consonnes à l'autre *. Qu'est-ce donc que la science étymologique appuyée sur de simples similitudes de formes actuelles, et sur des possibilités de retranchement, d'addition, de translation et de transformation ? C'est l'instrument des plus folles erreurs; c'est la source étonnamment féconde des illusions les plus trompeuses; voilà ce que l'expérience a prouvé, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc.

* Il suit, de ces faits et de quelques autres, que des idiomes très-dissemblables dans leur matériel, peuvent être sortis originairement d'une même langue.

tous les sens moraux, spirituels ou figurés qu'il offre;

6°. Ne supposer aucune altération dans un mot qu'on ne puisse justifier par l'usage et par l'analogie;

7°. Éviter toute étymologie forcée, ou qui ne porte pas la conviction avec elle (1).

---

Mais si les conjectures étymologiques sont appuyées par des exemples multipliés et chronologiquement suivis de proche en proche, dans l'idiome où l'expression problématique a sa famille, et de même dans les langues surtout les plus analogues à cet idiome, plus anciennes que lui, ou qui soient du moins ses contemporaines; enfin, si les faits de l'histoire, si les usages et les opinions sont trouvés en harmonie avec ces déductions philologiques; alors, ces conjectures développées, fortifiées par des critiques judicieux, et d'une érudition vaste et profonde, peuvent devenir des probabilités très-pressantes, ou même prendre leur rang parmi les vérités démontrées.

(1) Voudrait-on nous permettre de hasarder, pour supplément, les deux règles suivantes? 8°. Multiplier les rapprochemens des formes diverses du mot, dans l'ordre chronologique, autant qu'on le peut. 9°. Puiser ces formes, premièrement, dans l'idiome où est pris immédiatement le mot qu'il s'agit d'expliquer; puis consulter les langues reconnues pour être mères, ou sœurs, ou filles de ce même idiome; et enfin, mais avec grande défiance, les langues mêmes qui paraîtraient lui être étrangères.

# SECTION SECONDE.

LA FORMATION DU LANGAGE, CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT A LA NATURE DE L'INSTRUMENT VOCAL.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Instrument vocal.*

La connaissance d'un art dépend toujours des élémens qui le composent : on ne saurait donc se former une juste idée de l'origine du langage et du rapport des langues, sans connaître leurs premières causes, surtout la nature et les effets de l'instrument vocal, duquel se tirent tous les élémens de la parole, ces sons sans lesquels il n'existerait point de parole, point de peinture des idées.

L'instrument vocal est l'assemblage des organes au moyen desquels l'homme manifeste ses idées par la parole, et ses sensations par la voix et par le chant.

Ces organes sont en très-grand nombre (1); ils composent un instrument très-compliqué, qui réunit tous les avantages des instrumens à vent, tels que la flûte; des instrumens à cordes, tels que le violon; des instrumens à touches, tels que l'orgue, avec lequel il a le plus de rapport, et qui est, de tous les instrumens de musique inventés par l'homme, le plus sonore, le plus varié, le plus approchant de la voix humaine.

Comme l'orgue, l'instrument vocal a des soufflets, une caisse, des tuyaux, des touches. Les soufflets sont les poumons; les tuyaux, le gosier et les narines; la bouche est la caisse; et ses parois, les touches.

Cet instrument fournit à l'homme des sons simples, tels que la voix et le chant; et des

---

(1) Les recherches sur la nature et les effets de l'instrument vocal sont plus détaillées par l'auteur, dans le t. III de son Monde primitif. Elles n'appartiennent pas sans doute à la première instruction, ni à l'instruction commune et usuelle; mais elles sont utiles en particulier, pour l'avancement de la science étymologique, et pour mieux observer et apprécier les phénomènes de la parole dans les langues anciennes et modernes.

sons représentatifs, modifications de la voix, telles que les voyelles et les consonnes.

*Organes qui forment la voix, et 1°. des Poumons.*

Le premier degré de la parole est la *voix*, le son qui s'échappe de la gorge et de la bouche, et que peuvent modifier les diverses parties dont l'instrument vocal est composé; ce son, d'où naissent les cris, le chant, les voyelles et les consonnes, tandis qu'il est produit lui-même par l'air que chassent les poumons.

Les *poumons*, qu'on peut comparer à des soufflets, remplissent toute la capacité de la poitrine; on y remarque des *artères* qui y portent le sang, des *veines* qui l'en rapportent, et des *nerfs*, principe du sentiment et du mouvement; ils sont attachés à des *muscles*, qui, comme autant de cordes, meuvent les poumons, les mettent en jeu, et sont mis eux-mêmes en mouvement par les *nerfs*.

Les *muscles* sont des organes destinés au mouvement. Ils consistent dans un mélange de fibres molles et rougeâtres, de vaisseaux, de nerfs et de membranes, entrelacés et formant un tissu : ils se terminent aux deux bouts par des fibres plus blanches, plus solides et plus

serrées qui constituent les attaches par lesquelles les muscles tiennent aux parties voisines qu'ils doivent mettre en jeu.

Les *nerfs* sont des cordons blanchâtres de différentes grosseurs, qui partent du cerveau et de la moelle allongée, se répandent dans toutes les parties du corps, sont le siége du sentiment et la cause de tous les mouvemens des muscles.

Toutes les fibres qui composent ces nerfs et ces muscles sont creuses et remplies de cellules, où nage un fluide qui a la propriété de s'agiter et de se gonfler par un effet de la volonté : alors les vaisseaux qui le contiennent s'élargissent nécessairement : dès-lors ils se raccourcissent, et, en se raccourcissant, ils tendent et déplacent toutes les parties auxquelles ils tiennent, d'où résulte le mouvement des parties du corps.

Les poumons tiennent par leur extrémité inférieure à divers muscles, dont le principal est le *diaphragme;* et, par leur extrémité supérieure, à un canal, qu'on appelle la *trachée-artère*, et par laquelle ils communiquent à l'air extérieur.

Le *diaphragme* est un muscle très-large et très-mince, qui sépare la poitrine du bas-

ventre : il est attaché à la dernière des vraies côtes et à toutes les fausses.

Ce muscle, et tous ceux qui l'accompagnent, s'élèvent et s'abaissent continuellement par l'effet du battement du cœur, qui se dilate et se contracte alternativement, et qui produit les mêmes effets sur toutes les parties molles qui l'environnent et dont les forces sont en équilibre avec les siennes.

Lorsque le diaphragme s'élève ou se contracte, il soulève les côtes qui pèsent sur la poitrine : par ce moyen le bas des poumons se rapproche du haut et s'élargit en s'étendant dans le vide que laissent les côtes; alors l'air entre avec facilité par la trachée-artère dans les poumons, et en remplit les vides.

Mais bientôt les *côtes*, qui ne se sont soulevées qu'avec effort, retombent par leur propre poids; elles abaissent le diaphragme, et pèsent sur les poumons, qui s'affaissent et chassent l'air dont ils s'étaient remplis.

Ce double mouvement produit *inspiration* et *expiration*. L'inspiration a lieu lorsque les poumons en s'élevant reçoivent l'air extérieur. L'expiration se fait lorsque les poumons s'abaissent et chassent l'air.

La volonté produit le même effet sur les

poumons que le cœur ; en agitant le liquide dont les nerfs sont remplis, les nerfs se gonflent, ils pèsent sur le diaphragme , et celui-ci sur les poumons : c'est ce liquide qu'on appelle *esprits animaux* , et qui réunissent la chaleur et la rapidité du feu et de la matière électrique.

### 2°. *Trachée-Artère*.

A leur portion supérieure, chaque poumon communique à de petits tuyaux appelés *bronches*, qui se réunissent en un seul canal, un pour chaque poumon : ceux-ci s'unissent bientôt eux-mêmes en un seul canal, qu'on appelle *trachée-artère*, et où l'air qui sort des poumons est réuni en une seule masse.

Du côté antérieur, ce canal est composé d'une vingtaine de cercles cartilagineux, tandis que, par derrière , il est composé d'une seule membrane. Au moyen de ces cercles, qui ont plus d'une ligne de largeur et qui tiennent les uns aux autres par des ligamens très-flexibles, la trachée-artère suit tous les mouvemens des poumons ; elle se raccourcit ou s'allonge, s'élève ou s'abaisse avec eux.

A la suite de la trachée-artère , à son extrémité supérieure, est un autre canal beaucoup

plus court, appelé *larynx;* placé sur le devant du cou, il forme le nœud de la gorge, la pomme d'Adam. Son ouverture supérieure est placée derrière la base de la langue, en sorte qu'il reçoit l'air qui vient des narines, de même que celui qui entre par la bouche. Il est composé de cinq cartilages unis par des muscles et par des membranes.

De ces cartilages, l'un est placé en avant : c'est le plus grand de tous ; et ayant la forme d'un bouclier, il en porte le nom. Celui qui sert de base aux autres, est en forme d'anneau ; deux en forme d'entonnoir composent la portion postérieure du larynx : le tour est surmonté du cinquième cartilage fait en forme de languette, et qui sert à empêcher les alimens d'entrer dans le larynx : c'est ce qu'on appelle l'*épiglotte*, parce qu'il est situé sur la glotte, dont nous allons parler. Tous ces cartilages se meuvent au moyen de douze muscles, qui en allongent ou élargissent l'ouverture, qui la raccourcissent ou la rétrécissent.

L'extrémité supérieure du larynx est appuyée sur l'os *hyoïde* placé à la base de la langue : il doit son nom à sa ressemblance avec la lettre υ, qui se prononçait *hy* en grec. Trois pièces le composent : celle du milieu porte le nom de

*base ;* les deux autres, celui de *cornes*. Des ligamens très-forts, attachés à la langue, au larynx, à la mâchoire, etc., le tiennent en place.

Au haut du larynx, entre son cartilage antérieur et les cartilages postérieurs, dans l'ouverture qu'ils laissent entre eux, sont des ligamens demi-circulaires qui rétrécissent cette ouverture, et ne laissent à l'air qu'un très-petit espace; cet espace s'appelle la *glotte*, et ces ligamens en sont les *lèvres*.

Chacun de ces ligamens, ou muscles, est lié en double sur lui-même et renferme un paquet de fibres; ils deviennent plus longs et moins courbes à mesure qu'ils se tendent; en sorte qu'ils peuvent s'unir au point de ne laisser aucun passage à l'air. Suivant que l'ouverture qu'ils laissent est plus ou moins grande, il en résulte des tons différens. Plus ces lèvres sont écartées, plus le ton est grave : il devient aigu à mesure qu'elles se rapprochent.

On peut même regarder les fibres qui composent ces lèvres, comme autant de rubans ou de cordes, que l'air met alternativement en jeu, suivant qu'il sort avec plus ou moins de force, d'où résultent divers sons dans l'instrument vocal.

Ainsi se produit la *voix*, qui n'est autre chose que l'air qui s'échappe des poumons, et devenu sonore par les froissemens qu'il éprouve en sortant avec effort de la glotte : mais ce ne sont pas là les seuls effets qu'elle éprouve ; car il faut qu'elle devienne *parole*.

## CHAPITRE II.

### *Organes qui forment la parole.*

Quelque admirable que soit la portion de l'instrument vocal que nous venons de décrire, elle ne compose pas en entier cet instrument ; et celle qu'il nous reste à développer n'est ni moins admirable, ni moins intéressante : c'est celle qui est formée par la cavité entière de la bouche, caisse de l'instrument vocal ; cette caisse qui, par sa fabrique et par les divers organes dont elle est composée, donne lieu à toutes ces modifications de la voix, qui la rendent propre à former les divers langages répandus sur la terre, et à peindre nos idées de la manière la plus exacte et avec les couleurs les plus agréables.

Le premier objet que rencontre l'air en

sortant de la glotte, est la cloison ou le *voile* du palais. C'est une toile musculeuse qui s'ouvre et se ferme pour le passage de l'air, de même que pour celui des alimens.

Cette cloison forme sur la racine de la langue une arcade du milieu de laquelle descend un cylindre qui ressemble, par sa forme et par sa grosseur, au petit bout du doigt d'un enfant : on l'appelle la *luette*. Cette partie tient au bord libre du voile, et suit tous ses mouvemens. Le voile lui-même se termine par quatre arcs qu'on appelle les *piliers* du voile : en sorte que la luette peut être comparée à une cloche entre quatre colonnes. Elle sert à briser l'air, à le partager, afin qu'il se distribue plus également dans la capacité de la bouche et qu'il puisse mieux en être modifié.

Lorsque la voix a passé par-dessous les arcades du voile et qu'elle a laissé la luette derrière elle, elle frappe contre la voûte de la bouche, voûte qu'on appelle le *palais*, et qui est terminée par les dents supérieures. Sa forme concave le rend propre à rassembler l'air qui sort de la glotte et à le réfléchir, tandis que les dents, par leur dureté et par leur élasticité naturelle, en augmentent les vibrations et la force.

La voix rencontre enfin les *lèvres* qu'on peut appeler la *porte extérieure de l'instrument vocal.* Leur dextérité et leurs mouvemens divers contribuent beaucoup à varier les sons de la voix ; tandis que, par leur forme agréable et leur beau coloris, elles ornent l'instrument vocal, embellissent le visage, et sont le siége du sourire et de la persuasion.

Dans cette enceinte formée par les lèvres, par le palais, par son voile et par le dessous du visage, se promène en liberté un organe essentiel à la parole, et qui a donné son nom à tout ce qui est du ressort de celle-ci, la *langue*, agent général du discours, qui par sa souplesse se prête à toute la rapidité de la pensée ; qui par sa flexibilité est susceptible d'une infinité de formes différentes d'où naissent autant de modifications de la voix, et qui tempère par son humidité la trop grande vitesse de l'air : d'ailleurs, par la propriété qu'elle a de s'éloigner ou de se rapprocher du palais, elle augmente ou diminue à volonté le vide que laissent entre elles les parois de l'instrument vocal : par ce moyen, la voix se répand quelquefois majestueusement dans un vaste palais, quelquefois elle est resserrée entre deux fonds qui lui laissent à peine un passage : ainsi,

tour à tour libre et gênée, elle est tantôt douce et lente, tantôt impétueuse et sifflante.

Arrivée enfin sur les bords des lèvres, elle s'échappe et s'enfuit, sans que celui qui l'a produite, puisse avoir aucun empire sur elle.

Tous ces mouvemens se produisent par une multitude de muscles, d'autant plus dignes d'admiration, qu'ils contribuent en grande partie à la beauté et aux avantages qui sont propres à la face humaine.

## CHAPITRE III.

*Comment l'homme fut conduit à la parole.*

Tel est l'instrument merveilleux dont la Divinité fit présent à l'homme quand elle le forma, et qui devait lui servir à manifester ses sensations par des cris, ses plaisirs par le chant, ses idées par la parole. Mais comment l'homme sut-il qu'il était doué de l'art de la parole? C'est qu'il en portait le sentiment au-dedans de lui.

S'il végète comme la plante, s'il se meut comme l'animal, et s'il en a les sensations, il a en lui une troisième vie, qui n'est ni la vie végétale, ni la vie animale; la vie d'*intelli-*

*gence*, qui l'élève si fort au-dessus de tous les animaux qu'il est impossible de les mettre en comparaison avec lui.

Mais point d'existence sans les organes qui lui sont nécessaires. Il a donc fallu qu'il se trouvât dans l'homme des organes relatifs à ces trois sortes d'existence. Si le cœur avec les artères et les veines sert à la vie végétale, et si les nerfs, les muscles et cette portion du cerveau, qu'on appelle *corps calleux*, servent, au moyen des esprits animaux, à la vie animale, aux sensations et aux mouvemens de toute espèce, d'autres organes servent à la vie intellectuelle, et président à l'application de ces sensations et de ces mouvemens.

Il a donc fallu que l'instrument vocal servît également à manifester les effets de la vie animale ou nos *sensations*, et ceux de la vie intellectuelle ou nos *idées ;* qu'il servît non-seulement au cri et au chant, mais surtout à la parole. Ne soyons donc étonnés, ni de ce que l'homme parle, ni de ce que les animaux ne parlent pas : c'est l'effet nécessaire de leur nature diverse.

La Providence aurait manqué son but, si elle n'eût pas mis dans l'homme un instinct aussi essentiel à notre être que la parole ; si

cet instinct n'en eût fait une partie essentielle, s'il n'eût pas constitué sa vie intellectuelle.

La manifestation de nos idées par la parole est si nécessaire, que nous recherchons avec soin tous les moyens propres à suppléer aux obstacles qui s'y opposent, et que nous perfectionnons le langage et par le geste et par l'écriture : effets de cette vie d'intelligence, qui nous rend industrieux à saisir toutes les ressources par lesquelles elle peut se manifester.

## CHAPITRE IV (1).

### *Des* SONS, *effets de l'instrument vocal considéré comme instrument à vent.*

L'AIR sorti de la poitrine, et qui a reçu une modification sonore en passant à travers la

(1) L'auteur, p. 2, a compris sous le mot *sons*, non-seulement ce qu'on appelle *voyelles*, mais même ce qu'on appelle *consonnes ;* de même la Grammaire générale de Port-Royal, dans le chap. 1er. ; de même, Beauzée, Dictionnaire de grammaire, etc., au mot *son de voix.* Au contraire ici, et pages suivantes, l'auteur n'applique le mot *son* qu'à la valeur

glotte, va recevoir de nouvelles modifications en s'échappant à travers les lèvres : il s'était étendu dans la cavité de la bouche, il se resserre de nouveau au passage des lèvres; et comme celles-ci, par leur plus ou moins d'ouverture, ne le laissent sortir ni avec la même abondance, ni avec la même force, sa qualité sonore se charge de diverses modifications, comme s'il passait par des tuyaux organiques plus ou moins ouverts.

Ces modifications s'appellent *sons;* c'est en effet la manière dont l'air vocal *sonne* à nos oreilles : on les appelle aussi *voyelles*, comme étant l'effet de la voix; mais nous réservons ce dernier mot pour les *sons écrits*.

Comme l'ouverture de la bouche est susceptible d'un très-grand nombre de gradations, il existera nécessairement un très-grand nombre de sons. On peut cependant les réduire à un

des *voyelles*, et il assigne exclusivement aux valeurs des *consonnes* le mot *intonation*. Il fallait observer partout le même langage, ou avertir du changement. Au reste, il n'est pas sans vraisemblance que *son* et *ton* soient le même mot prononcé ou écrit avec deux consonnes permutables. S'il est ainsi, l'un et l'autre peuvent bien avoir le même sens. Sur la vraie notion des voyelles et des consonnes, voyez la note, p. 87.

petit nombre de sons fondamentaux qui formeront entre eux une octave prise dans la nature, puisque l'instrument vocal est une vraie flûte, et que toute espèce d'harmonie est renfermée dans l'octave.

Le plus haut des sept sons qui composent cette octave, se prononce par la plus grande ouverture possible de la bouche; et le plus bas, par la plus petite ouverture possible : le premier est *a*, l'autre est *ou* : tous les autres sons se trouvent entre ces deux; tels que *æ* des Latins, ou notre *e* extrêmement ouvert; notre *e* ordinaire, prononcé du milieu de la bouche; *i*, *o* et *a*, qui ne peuvent se prononcer que par l'allongement de la bouche, qui se ferme de plus en plus.

Ces sept sons ou voyelles furent appelés chez les anciens, *esprits*, parce qu'ils sont l'effet du souffle, qu'on appelait *esprit*.

Telle est la propriété des sons, qu'ils peuvent durer aussi long-temps que dure l'expiration de la poitrine qui les forme; puisqu'ils ne sont autre chose que l'air fourni par cette expiration et modifié par les lèvres.

Ils ont encore la propriété de se prononcer de diverses manières.

1°. Avec beaucoup de douceur, du milieu de la bouche.

2°. Du fond du gosier, en aspirant avec force.

3°. En les terminant par un léger son nasal.

4°. Ils sont susceptibles d'une prononciation lente et d'une prononciation briève (1), qui en fait deux séries différentes.

Ainsi chaque son peut former cinq mots différens.

Ces sons s'associent deux à deux pour former un son composé des deux; ce qui constitue une nouvelle suite de sons appelés *diphthongues*.

Tel est notre son *oi*, qu'il ne faut pas confondre avec les sons simples écrits par deux voyelles, tels que *au* et *ou*, mis très-mal à propos au rang des diphthongues.

---

(1) On fit autrefois de *brevis*, *brief*, *briève*, *brièveté*, *brièvement*, comme on fit de *rem*, *ren*, et puis *rien*; comme on fit *bien* de *bene*, etc. C'était une affectation d'euphonie assez déplacée, puisqu'allongeant le signe on peint l'idée moins heureusement. Mais *briève* et *brief* sont devenus surannés; il faut dire, il faut écrire *brève*, *bref*, quoique, par une inconséquence fort ordinaire, nous ayons gardé *brièvement* et *brièveté*.

## CHAPITRE V.

*Des intonations, effets de l'instrument vocal considéré comme instrument à touches.*

Comme l'instrument vocal est en même temps un instrument à touches, il en résulte des modifications fort différentes de celles que nous venons d'examiner. Celles-ci naissent de la pression de deux parties de l'instrument vocal l'une contre l'autre, et de l'explosion de l'air qu'on entend au moment où ces deux parties se séparent.

Nous appellerons *touches*, les parties de l'instrument vocal qu'on presse pour en tirer de pareilles modifications de la voix : *intonations*, les modifications qui en résultent : et *consonnes*, les lettres qui les représentent.

Il y aura au moins deux fois autant d'intonations que de touches, parce qu'on peut appuyer fortement ou légèrement, d'où résultent des modifications différentes ; et comme l'instrument vocal est composé de sept touches, il y aura quatorze intonations, qui, jointes aux

sept voyelles, forment une étendue de vingt et une modifications dans l'instrument vocal.

Ces quatorze intonations sont :

P et B, produites par les lèvres; ou, touche *labiale.*

T et D, produites par les dents supérieures; ou, touche *dentale.*

N et M, produites par le nez; ou, touche *nasale.*

R et L, produites par la langue; ou, touche *linguale.*

K et G, produites par la gorge; ou, touche *gutturale.*

S et Z, produites par la langue qui se rapproche du palais; ou, touche *sifflante.*

CH (1) et J, produites par la langue qui s'éloigne du palais; ou, touche *chuintante* (2).

De ces touches résultent par leur mélange

---

(1) On voit ici deux caractères pour un seul son. C'est un défaut dans toute langue, et il n'est que trop commun dans la nôtre. On pourrait éviter celui-ci, en employant pour le peindre un C couché ⌓, comme nous l'avons déjà proposé dans notre volume sur l'Origine du Langage et de l'Écriture. (*Note de l'auteur.*)

(2) Ce mot, inconnu jusqu'à nous, peint si parfaitement la prononciation de *ch*, que nous n'avons pu nous refuser à en enrichir notre langue, et à en faire le nom de cette touche qui nous manquait. Nous prendrons la même liberté toutes les fois que notre langue ne nous fournira pas les mots indispensables pour exprimer des idées fondamentales. Ainsi nous allons employer au chapitre suivant les verbes *chuinter* et *labialiser.* (*Note de l'auteur.*)

avec des voyelles ou avec l'aspiration, des intonations composées. Telles dans la langue française,

F et V, produites par le mélange de l'intonation labiale avec l'aspiration.

L mouillée ou *ill* } produites par le mélange des in-
N mouillée ou *gn* } tonations L et N avec le son de l'*i*.

Quelquefois deux intonations s'unissent entre elles pour en former une troisième; tel est notre X composé de C et S.

De là, des variétés très-nombreuses entre tous les peuples à l'égard de leurs intonations; chacun se livrant pour ces compositions à son génie, à ses besoins, au goût qu'il a pour certains sons, de préférence à d'autres (1).

---

(1) M. de Tracy, dans sa Grammaire générale, établit l'inséparabilité des voyelles et des consonnes. Il soutient, avec Beauzée, que toute aspiration est articulation, autrement qu'elle est consonne *; que ce que nous appellons *voyelle* est toujours accompagné d'une consonne, ou tout au moins d'une légère aspiration; en un mot, qu'on ne peut prononcer ni voyelle sans consonne, ni consonne

* L'ingénieux auteur de l'*Essai sur la formation des langues* (Copineau), p. 366 et suivantes, s'efforce de prouver que l'articulation n'est point une consonne. S'il avait raison, il faudrait abandonner l'idée de M. de Tracy, et en revenir aux notions vulgaires.

## CHAPITRE VI.

### *Des modes de l'instrument vocal.*

Nous venons de le dire ; tous les peuples n'ont pas un même penchant à faire un usage pareil des sons et des intonations que fournit l'instrument vocal ; les uns ont un goût de préférence pour les uns, et d'autres pour d'autres. Dès-lors on peut diviser les peuples à cet égard en plusieurs classes ; les uns qui aspirent,

---

sans voyelle, autrement, ni articulation sans voix, ni voix sans articulation. Cette idée, qui me semble tout-à-fait neuve, pourrait bien être tout-à-fait juste. Alors il faudrait réformer nos définitions des voyelles et des consonnes. Toute lettre devenant une syllabe, on ne serait plus étonné des *syllabes* d'une *seule* lettre, et les distinctions de la syllabe *simple* et de la syllabe *composée*, de la syllabe *naturelle* et de la syllabe *artificielle* deviendraient peu nécessaires. Voy. Grammaire arabe, par M. de Sacy, tom. 1, pag. 37 et 38. La conjecture d'Adelung sur les langages primitifs, tous composés, selon lui, d'une ou de plusieurs voyelles *pures*, ne serait pas admissible sans restriction ; beaucoup de prétendus monosyllabes, ceux-là surtout qui ont plusieurs consonnes, seraient de véritables mots polysyllabiques.

d'autres qui sifflent, des troisièmes qui *chuintent*, des quatrièmes qui *labialisent*, etc., suivant qu'ils font dominer dans leur langue le son qu'ils adoptent de préférence.

Il résulte de là, que les mots usités également par ces peuples, prendront chez chacun la nuance particulière à ces peuples, et qu'ainsi un même mot revêtira plusieurs modifications différentes. C'est ce que nous appelons les MODES de l'instrument vocal (1). *Hal*, par exemple, qui signifie *santé* et *salut*, se prononce, suivant les peuples qui se servent de ce mot : *hal*, *sal*, *mal*, *wal*, *fal*, *fel*, *wel*, etc. Les Latins en firent trois familles différentes : FEL-*ix*, heureux; SAL-*us*, salut; VAL-*ere*, être en bon état, en bonne santé.

(1) Par la même raison que nous avons recours à des mots nouveaux pour exprimer nos idées, quand la langue ne nous en fournit pas, nous prenons dans un sens nouveau ceux qu'elle nous fournit lorsque ce sens est analogue à celui qu'offrent déjà ces mots. Ainsi, en employant le terme de *modes* pour les diverses manières de prononcer en usage chez chaque peuple, nous en faisons une application particulière, mais parfaitement analogue au sens que ce terme offre dans le langage de la musique, qui emploie ce mot pour désigner les diverses manières de chanter ou de composer des pièces de musique; tels étaient le mode *Dorien*, le *Lydien*, le *Phrygien*, etc. (*Note de l'auteur.*)

Ces modes proviennent de la facilité extrême qu'on a de prononcer également de l'extrémité extérieure de l'instrument vocal, de son extrémité intérieure, du milieu de la bouche, etc.; en sorte que, suivant que la voix fait effort sur l'un ou sur l'autre de ces points, la prononciation est différente.

Ils proviennent encore de la diversité que le climat apporte à la prononciation. Dans les contrées où l'air est brûlant et où le sang coule avec impétuosité, les fibres de l'instrument vocal se dilatent davantage et ont plus de jeu : la bouche s'ouvre donc plus facilement, elle fait plus d'effort sur l'extrémité intérieure ; on *aspire* donc.

Dans les contrées où le froid est rigoureux, où tout mouvement est ralenti, où toutes les fibres sont resserrées, la bouche s'ouvre beaucoup moins, on prononce du devant de la bouche, on *siffle* plutôt qu'on ne parle.

Dans les montagnes où les poumons sont plus exercés que dans les plaines, la prononciation est beaucoup plus rapide.

Ceux qui vivent dans l'abondance et dont les mœurs sont douces et aisées, ont une prononciation douce et amollie ; ils fuient les sons

âpres et fortement prononcés des peuples plus grossiers.

Chez un même peuple, la prononciation change avec les mœurs : nous ne pourrions soutenir celle de nos pères du quinzième siècle; elle nous paraîtrait infiniment trop rude.

Le célèbre *Henri* ÉTIENNE sera notre caution. « Et du language de nos prédécesseurs, » dit-il dans son Apologie pour Hérodote » (T. II. p. 28 et suiv.), qu'en dirons-nous? » Quelles pensons-nous qu'estoyent les oreilles » d'alors qui portoyent patiemment Mon frere » Piarre? Mon frere Robart? La place Mau- » bart? Et toutesfois notre Villon, un des plus » éloquens de ce temps-là, parle ainsi. Voilà » exemples du language auquel on prenoit » plaisir de faire la grand'bouche, à la façon » de ceux d'entre les Grecs qui estoyent nommez » Doriens et de ceux d'entre les François qui » sont nommez Sauoyars. Or au contraire on a » veu une secte de certains contrefaiseurs de » petite bouche, qui faisans conscience de dire » François, Anglois, disoyent Francès, Anglès. » Et encore pour le iourd'hui se trouvent des » courtisans qui affectent ceste prononciation, » s'accommodans en cela à quelques mignardes » et non à la raison. Car il est certain que ceci

» est venu premièrement des femmes qui » avoyent peur d'ouurir trop la bouche en » disant François et Anglois. Comment qu'il » en soit, ie ne pense point que ni elles ni les » hommes qui les ensuivent, puissent rendre » aucune raison de cette prononciation, non » plus que la damoiselle Sauoysienne eust peu » rendre raison de son Chanter Magnifiquet, » qu'elle disoit pour Chanter Magnificat, pen- » sant éuiter le vice de son language naturel, » qui est de mettre A au lieu de E. Et ne peu- » vent ces mignards et mignardes alléguer pour » défense la langue Italienne, en tant qu'elle » dit Francese et Francesi, sinon qu'ils vueil- » lent faire ce tort à leur nation, de dire » qu'elle ait appris son nom des Italiens. »

Il avait déjà dit dans son discours prélimi-naire (p. XXXIX.) « Je ne sais où désormais on » se pourra fournir de language françois qui » soit mettable partout, veu que de iour en » iour les bons mots sont descriez entre ceux » qui s'escoutans pindarizer à la nouuelle mode, » barbarizent aux oreilles de ceux qui suiuent » l'ancienne. »

On voit par-là que, vers la fin du seizième siècle, il se fit une grande révolution dans la langue française, et que sa prononciation s'a-

doucit singulièrement : que les mots en *a* se changèrent en *e*, et que la plupart de ceux où *oi* se prononçait aussi fortement que dans *suédois*, se prononcèrent en *è*, en sorte que le nom des *Français* n'eut plus le même son que le nom du roi *François*.

Cette prononciation adoucie fut due aux Italiens qui suivirent en France la reine Catherine de Médicis, et qui y apportèrent en même temps leurs mœurs. C'est alors, comme nous l'apprend le même auteur dans son discours préliminaire (p. xxx, et suiv.) que les dames commencèrent à mettre du fard, à porter des robes à falbalas, et à avoir la gorge découverte.

C'est ainsi qu'une partie des Grecs changèrent de prononciation à mesure qu'ils se civilisèrent ; et que les Ioniens et les Athéniens prononcèrent en *e*, les mots que les Doriens, montagnards et agrestes, continuèrent de prononcer en *a*.

Les langues, qui paraissent si diverses, ne doivent la plus grande partie de leurs différences qu'à cette diversité de prononciation ; en sorte qu'on est déjà fort avancé dans l'étude des langues, lorsqu'on sait reconnaître leurs rapports à travers cette différence de prononciation.

Tels sont les principes ou lois générales d'après lesquelles on peut comparer ces diverses prononciations.

I. La voyelle d'un mot primitif change sans cesse, en s'affoiblissant et descendant des sons les plus forts aux sons les plus doux. A se changeant en E; E, en I; I, en U, etc. *Manus*, main. *Ebur*, ivoire.

*Skim* en anglais, *écume* en français. Le mot *nom* se prononce *name* en allemand, *noun* en anglais, *nimi* en finlandais (1).

II. La voyelle se place avant ou après la consonne qui forme avec elle le même mot; ainsi, lorsque les uns disent *ab*, *am*, pour père et mère, d'autres prononcent *pa* et *ma*.

III. L'aspiration se change en simple voyelle, ou s'adoucit par une consonne. HAB-*ere*, AV-*oir*. HORD-*eum*, ORG-*e*.

> *Hardes*, en langue d'Oc, *fardes*;
> *Hodiernus*, moderne;
> *Huper*, des Grecs, en latin, *super*, sur.

IV. Quelques voyelles se changent également en consonnes: *u* et *ou* en *v*; *i* en *j* et *g*; *u* en *l*.

(1) Il s'écrit *nama* et se prononce *nama*, ou *nam'*, par élision, en sanscrit.

On a dit *Ouarus* et *Varus* ; *Ouirgile* et *Virgile* ; *Ioupiter* et *Joupiter* ou *Jupiter*.

Ce que les Anglais appellent *war, wage, ward*, nous le prononçons *guerre, gage, garde*.

De *vulpes*, renard, les Italiens ont fait *golpe*, et les Français du quinzième siècle l'appelaient *goupil*.

Nous disons *haut* et *altesse*, *sou et solder*; une *faux* et *defalquer* : *sel* et *saumache* ; mots où *l* et *u* sont mis sans cesse l'un pour l'autre.

V. Les intonations d'une même touche se substituent les unes aux autres.

Les labiales B, P, V, F, M, se mettent sans cesse les unes pour les autres : de même les dentales, D, T, DZ, S, etc. Nous en avons déja vu quelques exemples ci-dessus.

Il en est de même des linguales.

> *Lusciniola*, rossignol;
> *Peregrinus*, pèlerin (1);
> *Ulmus*, Orme;
> Turban, du Turc *dulbent*.

Il en est de même pour toutes les autres touches.

---

(1) Après *pèlerin*, ajoutez : *pilgrim* en anglais, *pilger* et *pilgrimm* en allemand.

VI. Les intonations d'une touche se substituent souvent aux intonations d'une autre touche, lorsque ces touches ont quelque rapport entre elles, ou qu'elles sont voisines l'une de l'autre.

*Gaudere*, jouir;
*Gamba*, jambe; et ingambe;
*Platea*, place;
*Camera*, chambre;
*Caballus*, cheval;
*Draco*, dragon.

Ces principes ou lois ont lieu dans toutes les langues, quelles qu'elles soient, et en tout temps et en tout lieu : ils sont la base de toute recherche étymologique et de toute comparaison de langues.

Ceux qui désireront les voir appliqués à un plus grand nombre d'exemples, et à des exemples pris dans une multitude de langues, trouveront de quoi se satisfaire dans le volume du Monde Primitif, où nous traitons de l'origine du langage et de l'écriture, depuis la page 152 jusqu'à la page 260.

## CHAPITRE VII (1).

### *Valeurs assignées aux sons simples ou primitifs.*

L'ORIGINE des mots n'est pas difficile à trouver; ils naissent des sons et des intonations de l'ins-

(1) « Les *sons* peignent les *sensations*, et les *intonations* » peignent les *idées*. » Voy. la note pages 81, 82. Il nous semble que l'auteur détruit lui-même cette distinction, pag. 99 et suiv., en expliquant les significations des *sons* dans la langue française, où ils peignent évidemment, comme dans les autres langues, toutes sortes de sensations, toutes sortes d'idées.

Tout ce qu'il dit sur les usages propres à chaque voyelle, est démenti, 1°. par l'usage différent ou contraire que chaque voyelle a dans d'autres langues que le français, et dans le français même; 2°. par l'aveu que fait l'auteur, que toutes les voyelles varient sans cesse, jusque dans les mots du même radical. Il est probable, par exemple, que son prétendu verbe *e* n'est point le père de notre mot *est*. On a dit en zend, *aste*, il est; en pehlvi, *vast*, *il est;* puis on a dit en même sens en sanscrit, *asmi*, *je suis*, *asi*, *tu es*, *asti*, *il est; em*, *is*, *est* en langue persane; on disait *aimi*, *essi* en éolien; *emmi* en dorien; on dit *eimi*, *eis*, *esti* en grec commun; en celtique *me-a-so*, *te-a-so*, *en-*

trument vocal ; ce furent là les élémens du langage ; on ne peut les chercher nulle autre part. Les sons furent destinés par leur nature à peindre ou à désigner les sensations; et les intonations devinrent également, par leur nature, absolument différente de celle des sons,

---

*a-so ;* en latin *sum* (anciennement *esum*), *es*, *est ;* en russe *iesm'*, *ies'*, *iest'* ; en mesogothique, *im*, *is*, *ist ;* en teuton *bin*, *bist*, *ist ;* en anglais *am*, *art*, *is*. Au milieu de tous ces mots, qui sont pourtant de même famille, que devient le prétendu verbe *e* donné par la nature ? et que serait-ce si j'allais chercher les corrélatifs de ces mots hors des langues qui ont entre elles le plus d'analogie ? On y verrait l'idée d'existence liée presque à toutes les voyelles et à toutes les consonnes. Il serait aisé, par des rapprochemens lexiques, de montrer que toutes les vertus particulières attirées par l'auteur à chaque *son* et à chaque *intonation*, sont presque nulles, ou tout-à-fait nulles, dans presque toutes les langues. Le son *u*, par exemple, quoiqu'il entre dans quelques mots qui signifient *eau*, et quoique ce soit avec beaucoup de convenance, manque néanmoins dans la plus grande partie des mots qui désignent cet élément dans plusieurs langues. Le sanscrit a quinze mots pour signifier *eau*, et dans ces mots l'on trouve *uda*, primitif d'*udas* grec, d'*udor* grec et latin qui a produit *hydre* et *hydropisie*; mais dans ces quinze mots, la voyelle *u* ne se trouve qu'en *uda*. Au reste, il est clair que *u* devenu *hy* ne s'est point changé en *o*, mais en *hydro*. C'est par inattention que l'auteur dit le contraire, pag. 100; et ce n'est point *u* qui a fait *hydro*, c'est *udor*.

la peinture des idées. En sorte que tous les mots se subdivisent en deux grandes classes; mots qui peignent les sensations, mots qui peignent les idées; et ces classes se subdivisent en d'autres relatives aux sensations et aux idées. Ainsi, on voit les mots sortir de la nature et s'étendre avec les connaissances, tandis qu'ils se ramènent tous à ces premiers élémens sans lesquels il n'existerait point de langage.

Le son A, le plus haut de tous, désigne l'état dont on est affecté, ce qui nous est propre, par conséquent ce qu'on possède, ce dont on jouit, de même que la domination et la priorité.

De là ces expressions françaises :

*Il* A *une grosse fièvre*, où A désigne l'état dont on est affecté.

*Il* A *de grands biens*, où A désigne ce qu'on possède.

*Cet équipage est* A *la reine*, où A désigne la propriété.

*Il* A *écrit*, où A désigne qu'on est parvenu à l'état auquel on aspirait, relativement à l'écriture.

Il en est de même de la plupart des autres langues.

Le son HÉ extrêmement ouvert, qui s'écrit aussi H, AI, Æ, et dont l'aspiration s'adoucit en *khé*, *ghé*, *qué*, etc., signifie la *vie*, et tout ce qui sert à l'entretien de la vie, comme les champs, la terre, les plantes, etc.

Le son E désigne tout ce qui est relatif à l'existence, à la qualité d'être. De là, le verbe E, d'où le François, *il est*, *être*, etc.

Le son I, prononcé souvent EI, AI, signifie la main, le toucher, et toutes les idées qu'emporte celle de main, *puissance*, *protection*, *aide*, *poignée*, *aile*, etc.

Le son O, cri de l'admiration, devint le nom de la lumière, une des sensations les plus flatteuses : il devint également le nom de tout ce qui cause cette sensation, du *feu*, du *soleil*, des *yeux*, et du sens de la *vue*.

Le son U, qui peint l'action d'attirer les liquides, de humer, servit à désigner l'eau; l'humidité, les humeurs; l'action même de humer. Ce son s'est changé tantôt en *hy*, tantôt en *o* (1); de là *hydre* et *hydropisie*, dont l'un désigne un serpent des eaux, et l'autre une maladie causée par les eaux.

Le son *ou*, qui peint le bruit des vents,

(1) Voyez pag. 98, à la fin de la note.

tout ce qui agite l'oreille, désigne l'oreille, le sens de l'ouïe, les vents, les vagues, etc. (1)

Ainsi les sons deviennent la base d'un vocabulaire très-étendu qui renferme les premières connaissances de l'homme, ces connaissances physiques et naturelles qui tiennent à son bien-être et à sa conservation, et sans lesquelles il ne serait rien, il ne pourrait acquérir aucune perfection.

On y voit en même temps de quelle manière l'homme embrasse, sous une même dénomination, des objets très-différens en eux-mêmes, mais rapprochés par leur usage ; en sorte que l'homme dut mettre entre eux dans la parole, cette union étroite par laquelle ils se présentent tout à la fois à lui, et par laquelle il les saisit du même coup d'œil. Qu'on ne soit donc pas étonné de trouver dans le tableau des sons, les *élémens*, le feu, l'air, la terre et l'eau ; les *sens*, le toucher, la vue, le goût, l'odorat et l'ouïe ; les *parties* du corps qui sont le siége des sensations, l'œil, la main, l'oreille, le nez ou la bouche ; l'*homme* lui-même base

---

(1) Obligés de nous resserrer ici sur tous ces objets, on trouvera les plus grands détails à ce sujet dans notre volume sur l'Origine du Langage et de l'Écriture. *(Note de l'auteur.)*

de toute connaissance. Ces objets ne formant qu'un tout, liés entre eux par les rapports les plus étroits et les plus sensibles, se présentant toujours ensemble, devaient nécessairement se peindre tous par des traits communs, qui missent dans la parole les mêmes rapports qu'ils offraient dans la nature.

Il est vrai que plusieurs des mots qui forment ce tableau intéressant, ont éprouvé diverses altérations : que ces voyelles, d'abord aspirées, ont souvent perdu leur aspiration, se sont souvent terminées par le son nasal, ou par le son guttural, ou même par la linguale *r* : que plus souvent encore leur aspiration s'est adoucie en *k*, ou *g*, etc. Mais ces altérations, dont aucune n'est arbitraire, toutes l'effet de l'instrument vocal, toutes assujetties au calcul, ne changent rien aux rapports de ce tableau et aux conséquences qui en résultent.

## CHAPITRE VIII.

### *Valeurs assignées aux intonations simples ou primitives.*

Les idées, étant d'une nature absolument différente des sensations, ne purent être peintes par les mêmes signes; et comme les sons peignaient les sensations, les intonations peignirent les idées : il ne serait pas même difficile de faire voir qu'il règne entre les sons et les intonations les mêmes différences qu'entre les sensations et les idées : aussi la nature, qui doua les animaux de sensations et non d'idées, leur donna les sons et leur refusa les intonations.

Mais toute espèce d'idées ne pourra pas être peinte par quelque intonation que ce soit : cela supposerait que les idées n'ont rien qui les distingue, et que les intonations réunissent toutes les mêmes propriétés et dans le même degré : deux suppositions également absurdes.

Que firent donc les hommes à l'égard du langage ? Ils l'assortirent à leurs idées.

Les idées agréables furent peintes par des

intonations agréables ; les idées rapides, par des intonations rapides ; les lentes, par des lentes ; celles dont les qualités étaient contraires à celles-là, furent peintes par des intonations qui contrastaient avec celles-là. Tel fut le premier mobile qui forma les langues, d'où naquirent les premiers mots, qui se diversifièrent ensuite à l'infini, en se combinant les uns avec les autres.

La touche *labiale*, la plus aisée à mettre en jeu, la plus douce, la plus gracieuse, servit à désigner les premiers êtres que l'homme connaît, ceux qui l'environnent et auxquels il doit tout, ceux qu'il aime de préférence ; de là tous ces mots enfantins, *papa*, *maman*, *fanfan*, *bonbon*, *baiser*, *poupée*, *beau*, *bon*, *bien*.

On s'en est servi également pour désigner la *bouche* et tous les effets de la bouche, tels que le *boire*, le *manger*, le *parler*, le *respirer*, et cela dans toutes les langues, parce que toutes ont été puisées dans la nature.

Ainsi cette seule touche devint la source d'une prodigieuse quantité de mots, et en est la cause étymologique.

La touche *dentale* diffère entièrement de celle-là. Comme les dents sont aussi fermes que les lèvres sont mobiles et flexibles, les intona-

tions qui en proviennent sont aussi fortes, aussi sonores, aussi bruyantes que les intonations labiales sont douces et légères. La langue, qui d'abord appuie sur les dents et s'en éloigne ensuite brusquement et avec force, oblige la bouche à s'ouvrir le plus qu'il est possible, et à laisser un champ libre à l'explosion de l'air qui se fait ainsi avec la plus grande force.

Les intonations qui en résultent deviennent ainsi naturellement la peinture de tout ce qui est sonore et bruyant; de là, une multitude de mots primitifs et puisés dans la nature. C'est par cette touche qu'on *tonne*, qu'on *retentit*, qu'on *étonne*, qu'on *donne* le *ton*; par elle on désigne les instrumens bruyans, les *tambours*, les *tymbales*, les *timpanons*, les *trompettes*; de là, les mots *tympan*, *tintin*, *tact*, *touche*, *intonation*, etc. Par elle, on anime les chiens à la chasse, la voix retentit au loin, elle perce l'immensité des forêts.

C'est ainsi que la nature a pourvu à tous les besoins de l'homme, et que celui-ci éprouve son secours sans étude et sans soins; l'homme suit ses impressions, sans s'en douter; mais si, lorsqu'il vient à réfléchir sur les avantages qu'il en retire, il ne reconnaît pas que c'est à

elle qu'il en est redevable, ou s'il s'imagine que ces observations sont de pures chimères, c'est un ingrat qui ne mérite pas le nom d'être sensible et observateur.

Il n'est pas étonnant que de cette propriété distinctive de la touche dentale, soient nés les noms des objets vastes et dominans, des masses amoncelées par *tas*, de *tout*, *tant*, *dominer*, *dôme*, *dune*, *toit*, etc.; de tout ce qui *protége*;

Et qu'on en ait fait le nom même des *dents*.

L'intonation linguale L désigne les mouvemens doux, les objets dont la marche est continue et tranquille, tout ce qui est limpide et clair; tandis que sa forte, l'intonation linguale R, désigne les mouvemens rudes et forts, les objets bruyans, ou dont la marche va par sauts, par secousses, ceux qui sont escarpés; tels sont les mots *roue*, *roc*, *rocher*, *ravine*, *rapide*, *rude*.

La touche *gutturale* consiste dans la gorge, canal long et étroit; et afin de faire entendre les intonations dont elle est susceptible, il faut que la voix creuse profondément, puisqu'elle doit sortir du fond du gosier, portion la plus reculée de l'instrument vocal.

On peint donc par ces intonations tous les

objets en forme de canaux, tous les objets creux et excavés, tous les objets de long cours comme les canaux; de là ces mots, *canal*, *canne*, *col*, *cours*, *cap*, *cave*, *cavité*, etc. Les noms même de *gorge*, *gosier*, etc.

Ceux qui aimeront de plus grands détails sur ces objets, trouveront de quoi se satisfaire dans l'ouvrage déjà cité, pag. 328-349.

## CHAPITRE IX.

### *De quelques autres manières de former des mots.*

Le rapport des sons et des intonations avec la nature, ne fut pas suffisant pour peindre l'ensemble des idées; il fallut donc recourir à d'autres sources de mots, aussi simples, aussi naturelles, et dans lesquelles l'homme fût toujours imitateur.

Le premier de ces moyens fut d'imposer des noms aux objets animés ou inanimés, en imitant les cris des uns et les bruits de tous. C'est ce qu'on appelle *onomatopée* ou *formation de mots*. Tels furent les noms du *bœuf*, du *cor-*

*beau*, du *coq*, de la *cigale*, etc. Tels les mots *tric-trac*, *taffetas*, *bouffée*.

Le second moyen fut d'associer deux ou plusieurs intonations ensemble, afin d'exprimer par cette union des idées qu'elles ne suffisaient pas à exprimer seules. Ainsi *l* et *r* se font précéder de presque toutes les autres intonations; nous avons des mots en *bl*, *cl*, *gl*, *fl*, *pl*, en *br*, *cr*, *gr*, *fr*, *pr*, et qui tiennent plus ou moins de la nature de L et de R, tels que *glisser*, *fluide*, *fleur*, *pleur*, *effroi*, *grincement*, *cri*, etc.

La réunion de S et T ou ST, dont la première est une sifflante, et la seconde une dentale; en sorte qu'une intonation extrêmement mobile et rapide se trouve unie à la plus fixe des intonations; cette réunion, dis-je, forme une multitude de mots qui désignent tous un être permanent ou *stable*.

Le troisième moyen fut de réunir deux ou plusieurs mots en un seul, afin d'exprimer des idées composées : tels sont nos mots *aujourd'hui*, qui est un composé de cinq autres, *maintenant*, *passe-droit*, *outremer*, *rejeter*, *défaire*, *parfait*. On peut poser en principe que tout mot de deux syllabes, est un mot

composé, et qui réunit deux idées différentes pour n'en former qu'une seule.

Le quatrième et dernier moyen fut de désigner les êtres non-matériels, par les mêmes mots qui indiquaient déjà les êtres matériels. Ainsi, le mot esprit, qui signifiait la respiration, objet matériel ou sensible, désigna ensuite la faculté de penser, qui n'est pas un être ou une faculté matérielle ou sensible.

Et l'on attribua aux êtres non-matériels les mêmes qualités qu'aux êtres physiques. On dit un ESPRIT *vif*, *ardent*, *impétueux*, *bouché*, comme s'il était un feu, du vent, ou un canal. Le cœur fut *tendre*, *dur*, *volage*, comme s'il était une plante ou un papillon.

Il ne suffisait pas d'avoir trouvé le moyen de peindre les idées des objets physiques et moraux ou intellectuels; il fallait encore trouver celui d'exprimer les idées négatives, de peindre des objets qui ne sont pas. Ici, l'homme ne se manqua point à lui-même. Il eut même deux méthodes au lieu d'une.

Tantôt, il peignit à contre-sens le même objet; tantôt, il se contenta de substituer une intonation faible à une intonation forte.

A, mis à la fin d'un nom, marquait l'existence ou la possession d'un objet. A, mis à la

tête de ce même nom, en marqua la non-existence, la privation. Ce fut surtout la méthode des Grecs (1).

In, à la fin d'un nom, marquait l'existence, l'étendue, la réalité; à la tête, il désigna la non-existence, la privation; comme dans *in-utile*, *in-juste*, *im-matériel*, *in-forme*.

L'intonation et la voyelle fortes étant consacrées à l'objet positif, l'intonation et la voyelle faibles le furent à l'objet négatif, à la privation. Ainsi le latin *gel-idus*, qui désigne la qualité d'être froid, gelé, n'est que le faible de *cal-idus* ou *cal-dus*, qui signifie l'opposé. Nos mots français, *gelée* et *chaleur*, viennent également de la même racine, et par opposition. Il fallait qu'il y en eût entre les mots, puisqu'il y en avait entre les idées. Cette méthode par conséquent était très-conforme à la nature, et faisait servir les radicaux à toutes les idées sans les multiplier.

---

(1) L'usage de l'*a* privatif dans les mots composés est fréquent en hébreu, en arabe, en sanscrit, en persan, en grec, en latin, et dans les langues de l'Europe.

# SECONDE PARTIE.

## ORIGINE DU LANGAGE PEINT AUX YEUX, OU DE L'ÉCRITURE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Avantages de l'Écriture.*

Rien de moins durable que la parole; elle frappe l'air et n'y laisse aucune trace; et si elle fait quelque impression sur ceux qni l'entendent, cette impression est nulle pour ceux qui ne sont pas renfermés dans le petit cercle qu'elle parcourt. Les fruits qu'on en retire ne sont donc que les fruits du moment : cependant plus elle était essentielle au bonheur des hommes, et plus il importait qu'on trouvât les moyens nécessaires pour en étendre les heureux effets. Comment se souvenir d'une multitude d'inventions utiles et nécessaires, si l'on ne pouvait fixer ses idées hors de soi, et les tracer d'une manière qui les rappelât toujours? A quoi bon inventer les sciences et les arts; com-

poser les leçons les plus instructives ; décrire en vers harmonieux les vérités les plus consolantes ; dresser des lois sages , gage et lien de la félicité publique ; si , pour conserver ces fruits du génie de l'homme , on est réduit au seul secours de la mémoire et de la tradition ; si ces travaux merveilleux de l'esprit humain ne peuvent servir qu'à la génération présente , et même à celle-là seule qui est rassemblée en un lieu ?

Mais telle est l'industrie et l'habileté de l'homme , que ce moyen il le trouva , quelque difficile qu'il nous paraisse , et quoique nous n'apercevions pas comment il put en venir à bout ; que nous sachions encore moins dans quel temps et en quels lieux il l'inventa.

Ce moyen admirable d'éterniser ses pensées et de les faire passer à tous les temps et à tous les lieux , c'est l'*écriture ;* cet art qui parle aux yeux , qui peint à la vue ce que les sons peignent à l'esprit par l'entremise de l'ouïe , qui est aussi fixe que la voix est fugitive , qui subsiste tandis que ceux dont elle est l'ouvrage sont descendus depuis plusieurs siècles dans la nuit du tombeau ; cet art qui perpétue les sciences , qui en facilite l'acquisition , qui fait que les connaissances des temps passés servent

à perfectionner celles du temps présent, et qu'elles serviront toutes ensemble de base à l'édifice immense qu'en formeront les temps futurs.

## CHAPITRE II.

*Ténèbres répandues sur son origine.*

Cependant, tout ce qui regarde l'origine de cet art, est une suite de problèmes plus obscurs, ou plus difficiles à résoudre les uns que les autres. On ignore jusqu'aux temps et aux lieux qui le virent naître : tout semblait même empêcher qu'on pût jamais éclaircir ces objets.

L'écriture (1) n'est connue que de quelques nations; elle varie prodigieusement chez ceux même qui possèdent cet art; elle se subdivise en deux espèces : l'alphabétique et l'hiéroglyphi-

(1) Au contraire elle est connue et pratiquée sur tout le globe, mais plus particulièrement chez tous les peuples civilisés. Pag. 114 et suivantes, l'auteur n'admet l'usage ancien de l'écriture que chez quelques *nations agricoles*, et il donne de ces *nations* une liste fort inexacte, puisqu'il oublie les Indiens, les Persans, les Ibériens, les Carthaginois et leurs colonies. Un fait surtout contrarie son système, c'est que les Arabes, les Persans, les Mongols, les Mantchou, etc., sont

que, qui semblent anéantir toute espèce d'unité, et détruire tout ce qu'on pourrait dire sur l'origine de l'écriture. Il paraîtrait naturel, si elle est prise dans la nature, qu'il n'y en eût qu'une seule espèce et qu'elle fût connue de tous les peuples.

Mais l'idée qu'il n'y avait nul rapport entre ces deux sortes d'écritures, n'était qu'une erreur de plus (1), et cette erreur était un obstacle invincible pour découvrir l'origine de l'écriture.

## CHAPITRE III.

*L'écriture n'a pu être inventée et se maintenir que dans les états agricoles.*

Mais pourquoi conclure de ce que l'écriture n'est pas en usage chez tous les peuples,

---

restés en grande partie nomades depuis qu'ils ont pratiqué l'écriture. L'affectation de borner l'usage de cet art aux peuples *agricoles* et aux hommes libres, est une exagération qui vient du très-vif attachement de l'auteur aux systèmes, au langage des économistes, et de sa juste aversion pour l'esclavage. Il y a dans toutes ces tirades quelques vérités, beaucoup d'intentions louables, et peu d'exactitude.

(1) Voyez page 125.

qu'elle n'est pas ancienne et qu'elle n'est pas prise dans la nature? Cela suppose que tous les peuples auraient reçu et conservé l'écriture, dès qu'elle leur aurait été connue; mais l'on n'adopte et l'on ne conserve que ce qui est utile. Que feraient-ils de l'écriture, ces peuples qui sont privés de tous les arts; qui habitent des contrées où ils ne peuvent les exercer; où tout se refuse au génie et à l'industrie humaine; où, obligé de courir après sa proie, l'homme chasseur et vagabond ne peut ni s'occuper du lendemain, ni se fixer dans une place, pour se livrer à une industrie funeste qui le ferait mourir de faim?

Ce n'est point eux qui peuvent nous répondre sur des objets qui ne sauraient nous intéresser; les nations agricoles sont les seules qui puissent nous instruire sur ces questions importantes; ce n'est que chez elles que le génie peut se déployer, et qu'il peut répandre sur les hommes ses heureuses influences. Ce n'est que là où l'homme, assuré de sa subsistance, peut rester en place et penser à perfectionner ses connaissances; ce n'est que là où le possesseur d'un immense terrain couvert de ses troupeaux, de ses récoltes, de sa famille, de tous ceux qui travaillent sous lui et pour lui,

et soudoyant une multitude de personnes, obligé d'être en règle avec tous, et en société avec ses voisins, et d'avoir avec eux une correspondance étroite par des échanges continuels, est forcé de mettre à contribution tous les arts, afin de tirer le plus grand parti de sa situation et des avantages dont il jouit. Obligé surtout de suivre de près toutes ses opérations, de se souvenir de leurs commencemens, de les lier avec tous leurs effets, afin d'être toujours d'accord avec lui-même; sa situation exige des moyens plus sûrs et plus durables que sa seule mémoire; qu'il fixe ses idées d'une manière inébranlable, et que la mauvaise foi ou l'infidélité de cette faculté de l'âme ne puissent jamais les ébranler ou les rendre douteuses.

Lui seul, en effet, a besoin d'une écriture, pour subvenir à tout ce qu'exige son état, pour tenir registre de ses gens, de ses troupeaux, de ses champs, de sa recette, de sa dépense, de ceux auxquels il doit et de ceux qui lui doivent; pour apprendre à tous ceux qui dépendent de lui ce qu'ils doivent faire; pour prescrire un ordre, des lois, un culte, des cérémonies, à tout ce qui forme son empire, et dont les membres augmentent chaque jour; pour conserver ses observations sur les astres, sur les

saisons, sur les meilleures méthodes de faire valoir son terrain; pour tenir note de ses traités avec tous ses voisins. Telle est la première origine de l'écriture, telle fut sa première et sainte destination.

Ne soyons donc étonnés ni de ce que nous trouvons l'écriture chez les Chinois, chez les Phéniciens, chez les Égyptiens, les Grecs, les Chaldéens, les Étrusques, les Hébreux de la plus haute antiquité, ni de ce que nous ne la trouvons que là. Ces peuples étaient agriculteurs; ils eurent donc une écriture; ils étaient seuls agriculteurs, ils eurent donc seuls l'écriture en partage; et elle ne passa chez d'autres peuples qu'à mesure que ceux-ci devinrent agriculteurs. A quoi servirait-elle en effet chez les peuples sauvages et coureurs, qui n'ont nul compte à tenir de quoi que ce soit, qui ne labourent ni ne sèment, qui n'ont rien à maintenir, qui disputent aux animaux des forêts les fruits de la nature?

Long-temps encore, l'écriture fut concentrée dans les chefs de famille et de l'empire. Quel usage en eussent fait tous les autres, voués aux travaux des champs et dénués de toute administration? L'écriture ne devint donc commune parmi ceux qui n'avaient point de

terres, parmi ceux qu'on appelait *peuple* et non *maîtres*, que lorsque ce peuple eut acquis de la consistance, qu'il eut fait par sa multitude, par ses richesses, par sa force, un état dans l'état, et qu'il sentit tout l'odieux d'un avantage qu'on voulait continuer de posséder exclusivement, quoique les circonstances changées et de nouveaux droits exigeassent des usages nouveaux.

C'est par cette raison que les serfs n'écrivent nulle part, ni en Amérique, ni en Pologne, ni dans les montagnes de la Franche-Comté; qu'ils n'écrivaient ni à Rome, ni dans les anciennes républiques : de quelle utilité serait l'écriture à ceux qui n'ont aucune propriété? Jamais, dans aucun cas, ne s'est si bien vérifiée la question : *à quoi cela sert-il?*

Ajoutons que puisque les propriétés, territoriale et personnelle, amènent à leur suite l'écriture, l'écriture à son tour prouve qu'il exista partout où on en rencontre des traces, une agriculture, des états, une propriété : elle devient ainsi d'une utilité première pour se former de justes idées des peuples anciens.

A peine l'homme sauvage peut-il être regardé comme l'enfant de la nature; elle n'est pour lui qu'une marâtre : l'enfant de la nature,

celui pour lequel elle déploie tous ses charmes, toute sa bienfaisance, c'est l'homme agricole; il est le premier à qui elle ait confié le germe des arts; ils se développèrent dès qu'il commença à défricher un coin de terre, à en faire écouler les eaux, à en extirper les ronces.

C'est donc avec raison que les Égyptiens firent marcher d'un pas égal l'invention de l'agriculture, de l'astronomie et de l'écriture. ils regardèrent ces trois arts comme également divins, comme les dons de Mercure.

## CHAPITRE IV.

### *L'écriture n'est qu'une imitation.*

L'HOMME n'invente rien; mais il imite et il perfectionne : c'est de ses facultés que naquit l'écriture. On voulait transmettre une idée, mais cette idée peignait un objet; on n'eut donc qu'à peindre cet objet, qu'à en tracer la figure, et l'idée fut transmise; ainsi on écrivait par le même moyen qu'on parlait. L'écriture, comme le langage, fut fondée sur l'imitation: la nature en fit tous les frais. Tel un

voyageur parvenu dans des contrées dont il ignore le langage, est réduit à peindre aux yeux ce qu'il voudrait vainement faire connaître par des sons.

Ainsi un *cercle rayonnant* peignait le soleil; un *croissant*, la lune; un *carré à compartimens*, un enclos ou un jardin; des *traits ondoyans*, les eaux; une *aile*, la vitesse et les vents; un *œil*, la vue; une *main*, la force et la puissance.

L'écriture formait ainsi une tapisserie à laquelle on ne pouvait se méprendre, et tels furent les premiers monumens qu'éleva dans ce genre l'industrie humaine. Mais ces tapisseries, ces monumens, n'étaient élevés que pour l'instruction et pour la félicité publiques; ils présentaient les leçons les plus respectables, les ouvrages des législateurs et des sages, dépôts précieux de tout ce qui était relatif à la religion, à la morale, à l'agriculture, au gouvernement.

De là le nom d'*hiéroglyphes*, ou *mystères sacrés*, donné à ces caractères; et le nom d'*écriture hiéroglyphique* que porte cette écriture, à cause de l'excellence des choses qu'elle peignait.

On voit encore de pareils caractères sur ces

obélisques fameux de l'Égypte, qui ornaient les places publiques et l'entrée des temples; sur les statues égyptiennes, sur leurs canopes ou vases sacrés, symboles d'Isis et de la nature; sur les enveloppes des momies, ces corps embaumés qui subsistent depuis plus de quatre mille ans; sur les murs des temples même.

Cette écriture, parfaitement semblable au langage, réunissait un sens intellectuel au sens physique. Ainsi la figure d'un *lion*, qui peignait 1°. au sens propre et physique ce roi des animaux, désignait 2°. au sens métaphorique ou figuré le *courage*, la *grandeur d'âme*; la *fierté*, apanage du lion; 3°. au sens de métonymie ou de rapport, il désignait le *soleil* comme l'âme de l'agriculture; enfin il désignait la *terre* qui résiste aux travaux de l'agriculture ou d'Hercule; de là, le lion qui accompagne *horus*; et cette dépouille du lion vaincu, qu'Hercule porte toujours.

De même, la figure d'un cœur ne peignait pas seulement cette opinion du corps, mais elle peignait encore au sens *figuré* l'union, l'amour, les affections du cœur : au sens de *synecdoque* ou d'une partie pour le tout, une personne chérie, l'objet de notre affection : au sens de *métonymie* ou de rapport, de compa-

raison, la portion qui est au centre, dans le milieu, comme nous disons le *cœur* d'un fruit, d'un arbre, d'un pays, etc. ; et dans un autre sens de *métonymie,* la demeure fixe et stable d'une nation agricole (1); parce que ces états forment un corps réuni par une correspondance intime, de la même manière que les parties du corps sont rassemblées autour du cœur, ne forment avec lui qu'un tout, et ne subsistent que par leur correspondance mutuelle.

De là, l'usage des anciens peuples agricoles d'appeler leur pays le *nombril* de la terre, le *milieu* de l'univers, l'*empire du milieu,* usage que conservent encore les Chinois.

---

(1) L'économie agricole mérite vraiment toute notre estime, *toute la protection du corps social;* mais elle n'est pas, comme l'avait cru Gebelin, la clef des antiquités du monde. Elle n'explique point, le *nombril de la terre.*

Ces qualifications de *nombril* ou de *milieu*, que s'attribuèrent bien des peuples, souvent même, j'oserai le dire, ces qualifications lorsqu'ils étaient moins agricoles que nomades, n'étaient pas des allégories; elles signifiaient que ces peuples croyaient bonnement occuper un pays plus privilégié que les autres par sa situation ; en un mot le vrai pays central de la superficie de la terre habitable. L'ignorance de la cosmographie, et la vanité nationale, ont seules fait adopter ces épithètes ambitieuses. Il serait très-facile de démontrer qu'on les employait au sens le plus simple et le plus littéral.

Ces divers sens d'une même figure se comprenaient par l'ensemble, aussi parfaitement que nous comprenons par cet ensemble le sens que nous devons assigner aux mots qui composent une phrase; et que nous ne nous y méprenons jamais, quelque nombreux que soient les sens de chacun de ces mots.

C'est que dans le choix de ces figures, on se dirigeait nécessairement et constamment d'après le langage, puisque c'était lui qu'on voulait peindre; tout comme notre écriture est toujours calquée sur le langage, et que nous donnons à nos mots écrits la même valeur qu'à ces mots parlés.

Il en fut de même dans l'écriture hiéroglyphique. Si la figure du lion désigna le *courage*, c'est parce que le nom du lion (*leb*), en oriental, signifie également un *lion* et le *cœur*, le *courage*, l'*ardeur*. C'est par la même raison que les déserts et les terres, qui résistent aux vues du laboureur, furent appelés du même nom *lab*, dans les langues orientales et hiéroglyphiques.

Ces hiéroglyphes, d'abord conformes aux objets dont ils étaient la représentation, n'en présentèrent ensuite que le simple contour, et se réduisirent insensiblement à quelques traits, en sorte qu'on finit par n'en pouvoir recon-

naître presque aucune figure. C'est ainsi que dans les calendriers, on a réduit les caractères qui peignaient les sept planètes et les douze signes du zodiaque, à des figures qui ne représentent presque plus l'objet qu'elles peignaient dans l'origine. Si deux lignes perpendiculaires, par exemple, unies par deux lignes transversales, représentent le signe des gémeaux, c'est par une réduction singulière du caractère primitif qui représentait deux jeunes gens debout se donnant les bras : ici, chaque ligne perpendiculaire tient lieu d'un personnage ; et chaque ligne transversale, de deux bras qui se tiennent.

Telle (1) a été également l'origine de l'écriture chinoise, qui paraît si singulière et ne ressembler à aucune autre : d'abord hiéroglyphique, ou simple imitation des objets, ses traits se sont peu à peu si fort resserrés et dénaturés, qu'ils ne paraissent plus que l'effet du

---

(1) Les traits de l'écriture chinoise représentaient originairement des objets par leur figure extérieure ; il est vrai que les nouvelles formes, adoptées pour l'écriture moderne, ont fait perdre à beaucoup de caractères leur rapport avec les objets qu'ils représentent ; mais les Chinois ont des dictionnaires des anciens caractères, où il est aisé de retrouver l'étymographie des nouveaux. *De Remusat.*

caprice, et qu'on a peine à se persuader qu'ils fussent imitatifs dans leur origine.

## CHAPITRE V.

### *De l'écriture alphabétique.*

On a toujours regardé l'écriture alphabétique comme ayant pris naissance en Égypte, et comme ayant été inventée pour être mise à la place de l'écriture hiéroglyphique : mais ces deux suppositions n'empêchaient pas que l'invention de l'écriture alphabétique ne fût toujours un problème inexplicable.

Puisque toute écriture est peinture, ou hiéroglyphique, il en résulte nécessairement que l'écriture alphabétique est elle-même un assemblage de caractères hiéroglyphiques (1). On n'aura pas de peine à s'en convaincre, lorsqu'on examinera les figures qu'offrait l'alphabet à sa naissance, et les rapports de leurs objets avec l'organe qui produit le son noté par chacune de ces figures, et avec la valeur des mots qu'elles forment. La parfaite correspondance qui règne entre toutes ces choses est une nouvelle preuve, que tout ce qui est relatif à la parole

(1) Voyez la note, pag. 12.

fut donné par la nature; que l'homme n'a fait que s'y conformer; et que plus il s'en est rapproché, plus il a opéré de grandes choses et avec moins de peine.

C'est pour démontrer cette correspondance que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la planche II. Elle est divisée en cinq colonnes. On voit à la première le nom des lettres A, E, I, etc. A la seconde, la valeur de ces lettres ou les objets qu'elles peignaient à l'oreille, parfaitement semblables à ce que nous en avons dit ci-dessus (part. I, sect. II, ch. VII et VIII); qu'*a*, par exemple, signifie la *puissance* du maître. La troisième colonne fait voir cet objet peint aux yeux; dans la quatrième, cet objet est réduit au simple trait, à la forme d'une lettre : et dans la cinquième (1), sont les hiéro-

---

(1) Les caractères chinois rapportés dans la planche de l'ancienne édition avaient été défigurés par le dessinateur et le graveur; je les ai rectifiés à l'exception des deux qui correspondent au G et au Q, et qui ne sont pas chinois. J'ai pensé de plus, que, s'il n'était pas impossible qu'il y eût de l'analogie entre les *caractères symboliques* des Chinois, et les *lettres* d'un alphabet européen quelconque, il était du moins absurde de chercher cette analogie entre les signes de l'alphabet primitif et les caractères chinois modernes. J'ai donc ajouté à ces derniers quelques-unes de leurs plus an-

glyphes chinois qui désignent les mêmes objets et qui ont la même valeur que nous attribuons ici aux lettres ; l'hiéroglyphe, par exemple, qui désigne l'homme, le maître, et dont la figure correspond à celle de l'A.

## CHAPITRE VI.

### *Des objets peints par l'alphabet primitif.*

Les figures de cette planche II qui correspondent aux voyelles, sont un homme et une tête de bœuf, les compartimens d'un terrain cultivé, une face humaine, une main, un œil et une oreille. Ce sont autant d'objets pris dans

---

ciennes formes que j'ai extraites du *tchbouan*, *tseueveï* ; et j'ai choisi de préférence celles qui pouvaient le mieux se prêter au système de l'auteur, quoique, à dire vrai, je ne croie pas qu'il tire aucune solidité de ce genre de comparaison.

Les caractères chinois rapportés dans la planche ont une prononciation syllabique que j'ai pris soin d'indiquer ; on verra qu'elle n'a aucun rapport avec le son des lettres auxquelles ces mêmes caractères peuvent ressembler pour la forme. *De Remusat.*

la nature et employés par l'écriture alphabétique.

Ces hiéroglyphes eurent donc une valeur nécessaire, et qui ne dépendit jamais du hasard ou du caprice.

Le premier désigne l'*homme*, le maître, le propriétaire de la terre.

Le second, le *bœuf*, ce compagnon de l'homme dans les travaux par lesquels il rend la terre féconde.

Le troisième, cette *terre* même fécondée par les soins de son propriétaire, les champs sources de la vie.

Le quatrième, la *tête* de l'homme, siége de l'intelligence avec laquelle il dirige son empire, symbole de la *vie* et de l'*existence*.

Le cinquième, la *main* de l'homme, instrument dont il se sert pour toutes ses opérations, siége de sa *puissance* et de sa *force*.

Le sixième, l'*œil*, par lequel l'homme voit tout ce qui existe, et contemple en particulier ses travaux, afin de pourvoir à tout et que rien n'échappe à sa vigilance.

Le septième enfin, l'*oreille* de l'homme, cet organe par lequel il connaît les besoins de tout ce qui l'environne, pour y apporter du secours, et par lequel il profite du secours de ses sem-

blables, pour sa propre perfection et pour celle de ses travaux.

En comparant ces caractères hiéroglyphiques avec les valeurs qu'offrent les voyelles et que nous avons spécifiées ci-dessus, on voit que l'écriture procéda exactement de la même manière que la parole ; que chaque caractère n'était pas moins propre à peindre le sens figuré que le sens physique ; qu'on pouvait tracer une suite de caractères, qui sous une valeur propre, très-bien liée et très-claire, renfermassent un sens allégorique, non moins satisfaisant.

On voit encore par-là que, comme un mot primitif devenait toujours le chef d'une famille immense, chacun des caractères que nous venons de parcourir pouvait également devenir la source d'une multitude de caractères plus composés, qui participassent tous à sa valeur primitive, et fussent suffisans pour peindre aux yeux toutes les idées relatives aux mêmes objets; en sorte qu'on aurait deux suites parfaitement correspondantes, l'une de mots prononcés, l'autre de caractères écrits.

Observons encore que cet assemblage de caractères qui peignent les mêmes choses que les voyelles, est presque en entier tiré de l'homme lui-même, puisqu'il est peint par le premier,

sa tête par le quatrième, ses mains, ses yeux et ses oreilles, par les trois suivans : et que le second et le troisième sont tirés de choses qui appartiennent essentiellement à cet homme que nous avons vu avoir le plus grand besoin de l'écriture, l'homme pourvu de bœufs et de champs, ou l'homme agriculteur. Pouvait-il en être autrement ?

Ce qui achève de démontrer l'origine que nous assignons ici aux caractères dont nous parlons, c'est la parfaite conformité des noms que leur donnaient les Hébreux avec les figures chinoises qui y correspondent. Ainsi les Hébreux appellent l'A, ALPHA ou le *bœuf*, et en même temps le *savant*, l'*inventeur*. Ils appellent le troisième caractère *heth*, la vie; le cinquième, *iod*, la main; le sixième, *oen*, ou *ain*, l'œil; le septième, *ouau*, un crochet, une agrafe, et ils lui donnent la figure de l'oreille réduite au simple trait; dans l'antiquité on disait *oreille* pour *anse*, ces mots ayant toujours été synonymes.

## CHAPITRE VII.

### *Objets que représentaient les caractères correspondans aux consonnes.*

Si nous retrouvons dans l'écriture hiéroglyphique les caractères qui peignent les sons, on y trouve également les caractères correspondans aux intonations. L'écriture des temps les plus reculés offre nos consonnes avec la même valeur qu'elles ont dans nos langues parlées, et avec la même figure que dans nos alphabets. C'est ce dont il est aisé de s'assurer en considérant la suite de notre planche II.

On y voit que P représentait dans l'origine la figure de la bouche ouverte et vue de profil; on ne peut y méconnaître les deux lèvres et les dents supérieures : cette figure est à peine changée dans l'alphabet hébreu. On la reconnaît très-bien dans l'alphabet grec et dans l'étrusque, avec cette seule différence qu'elle y a pris la figure perpendiculaire ; et de là, notre P, en retournant avec les Grecs cette lettre de droite à gauche, et en arrondissant le trait qui correspond aux dents d'en-haut. Mais cette

lettre est un vrai hiéroglyphe, puisqu'elle peint la bouche et qu'elle signifie, 1°. la bouche même, dans toutes ces anciennes langues; 2°. *parler*, ce qui est le propre de cet organe, soit qu'on prononce cette lettre en P, soit qu'on l'aspire en *ph*, ou F. En effet, PHÉ ou PE signifie la bouche en hébreu; FA, parler, en grec et en latin, de même qu'E-PO dans la langue grecque.

B, étant également une intonation des lèvres, servit à désigner la bouche sous un autre point de vue, comme ayant la propriété de contenir, de renfermer; de là sa figure, celle d'une boîte; et sa valeur, *b* ou *beth* signifiant une *boîte*, une *maison*, un *enclos*, tout ce qui renferme.

Viennent ensuite les deux labio-nasales M et N. Intonations d'un même organe, on les employa nécessairement à désigner deux idées correspondantes soit par leur signification, soit par leur figure.

M désigne, dans toutes les langues, l'idée de *mère*, de *maternité*, d'être productif et fructifiant. N désigne l'idée de *fils*, d'être produit ou *né*, l'idée de fruit, de tout ce qui est tendre et nouveau.

On a donc représenté M en caractère hiéro-

glyphique sous la figure d'un arbre, d'une plante, d'une personne qui élève les bras pour porter son nourrisson, ou pour cueillir du fruit : et par le même motif, on a représenté N sous la figure d'un fruit encore attaché à l'être auquel il doit la naissance.

De même que le père, chef de famille, maître, était peint à la tête des figures hiéroglyphiques ; ainsi sa compagne, et leur fils, leur héritier, le gage de leur amour, le fruit de leurs soins, de leurs travaux, le continuateur de leurs projets, faisaient également portion de ces figures. Et n'entraient-ils pas nécessairement dans l'écriture, comme dans le langage ? Quels objets plus intéressans pouvait-on y présenter, sous quelque point de vue qu'on les envisageât, comme membres d'une même famille, comme cultivateurs d'une terre qui leur devait tout, comme favoris de la nature ? Dans un sens figuré et allégorique, ils désignaient Osiris, Isis et Orus, la nature fécondante, la nature fécondée et les êtres nés de cette fécondité ; en d'autres termes, l'intelligence ; la matière, et l'univers effet du pouvoir de l'intelligence sur la matière.

Les dames de l'Orient se servent du *chameau* pour monture, et cet animal se dis-

tingue par son long cou et par l'avantage de faire de longues courses en peu de temps. Sa tête et son long cou devinrent donc l'emblème de tout canal, de toute gorge, de tout ce qui a la forme du cou, de tout ce qui court et qui passe. Et de là, la figure du G.

Le C, qui a la même figure et la même valeur que le K primitif, mais tourné de droite à gauche, peint le *creux* de la main; il est ainsi le hiéroglyphe parlant de tout ce qui est creux.

La gutturale Q conserve encore sa forme ancienne, surtout dans l'écriture minuscule, q. C'est un *couperet*, une petite hache, tout ce qui sert à couper. Et les langues sont remplies de mots écrits par q, ou dans lesquels C a pris sa place, qui désignent un partage quelconque.

L'intonation sifflante S se peint par une *scie*, dont le nom est une vraie onomatopée, un nom emprunté du son même de la scie. Cette intonation se peint aussi par la mâchoire d'en-bas, parce qu'elle désigne tout ce qui sert à broyer, à mâcher, tout ce qui fait l'office des dents, du moins chez les peuples qui substituent le S à D.

Un toit fut la peinture du T, qui désigne

*abri*, *couvert*, un *toit*; d'où vinrent le latin *tego*, couvrir, défendre; et les mots français *pro-téger*, *pro-tection*, *archi-tecte*.

La *croix*, autre espèce de T primitif, fut la peinture de la *perfection*, de *dix*, nombre parfait, de tout ce qui est grand et élevé, comme peinture des deux mains en croix qui valent dix, ou comme peinture de l'homme à bras étendus pour embrasser tout.

Le D a la figure d'un triangle avec une porte dans le milieu. C'est l'entrée d'une tente; le dehors de la maison. C'est ce que signifie cette lettre dans l'alphabet hébreu et dans l'écriture chinoise (1).

Pour peindre les angles, les objets aigus, pointus, escarpés, saillans, le nez, les roches, etc., on n'eut qu'à peindre le nez; et ce fut la lettre R, figure de tous les objets physiques désignés par les mots en R.

Enfin la lettre L eut dans l'origine la figure d'une *aile*, ou d'un *bras* reployé et servant

---

(1) Il y a de l'inexactitude dans cet énoncé : les Chinois n'ont pas de lettres dans leur écriture; le son *D* est étranger à leur langue orale, et les caractères qui signifient *porte*, se prononcent d'une manière qui n'a aucun rapport avec le *d* des occidentaux. *De Remusat.*

d'ailes pour mieux courir : c'est ce que désigne cette intonation elle-même, comme nous l'avons déjà vu. De là les noms d'*aile*, de *flanc*, de *fluide*, etc. en latin *ala*, *latus*, *fluo*, etc.

Ainsi naissait l'écriture, ainsi se peignaient toutes les idées : ainsi l'œil apercevait tout ce que l'oreille pouvait entendre ; et l'on transmettait aux lieux les plus éloignés et aux générations les plus reculées, ce que la parole ne pouvait leur faire connaître.

## CHAPITRE VIII.

### *Nombre des caractères simples qui entrent dans l'écriture alphabétique.*

Dans l'écriture, le nombre des caractères simples est toujours très-borné, parce que le nombre des idées simples est lui-même très-borné. Les Chinois, qui ont porté le plus loin le nombre des caractères simples, n'en comptent que deux cent quatorze (1) ; et l'on peut même

(1) Les caractères simples des Chinois ne vont pas à deux cent quatorze : leur nombre ne s'élève pas si haut ; mais il est difficile de le déterminer précisément ; les deux cent quatorze clefs ne sont pas les élémens de l'écriture chinoise, mais le résultat d'une analyse arbitraire, qui n'a pour objet

les réduire presque au tiers, parce que dans ce nombre il y en a plusieurs qui sont composés, et plusieurs qui ne sont que des subdivisions. Nous n'avons que vingt-trois caractères dans notre alphabet : les Grecs n'en avaient pas davantage ; car leur alphabet en réunit plusieurs qui ne sont que des composés ; quelques-uns même sont particuliers à leur prononciation.

L'analyse de la parole réduit donc les caractères primitifs alphabétiques fort au-dessous de vingt-trois; et l'histoire ainsi que les monumens anciens s'accordent avec cette analyse, en nous apprenant que l'alphabet primitif n'était composé que de seize caractères.

Il est certain que l'alphabet grec primitif n'avait que seize lettres ; les Latins et les Étrusques n'en avaient pas davantage originairement. L'alphabet bastule en Espagne, celui des peuples du nord ou runique, l'irlandais, etc., n'en offrent pas un plus grand nombre.

Les Hébreux le portèrent à vingt-deux, et les Arabes à vingt-huit, afin de pouvoir compter

---

que de ranger les caractères secondaires dans un ordre où il soit facile de les retrouver. D'autres systèmes de clefs ( car les Chinois en ont plusieurs ) en contiennent davantage, ou bien un plus petit nombre. *De Remusat.*

jusqu'à mille : car les lettres et les chiffres se marquaient avec les mêmes caractères chez la plupart des peuples anciens.

Il paraît que le nombre de vingt-deux chez les Hébreux désignait les vingt-deux patriarches dont ils descendaient, et qui se terminent à Jacob, père de leurs douze chefs de tribus.

Le nombre de seize représenterait donc les seize générations patriarcales, qui venaient de s'accomplir au moment de la dispersion des peuples.

Le chef-d'œuvre de l'écriture alphabétique fut de donner à chacun de ses élémens le nom du son ou de l'intonation qu'il représentait ; d'appeler A, la figure qui peignait un A ; B, la figure qui peignait un B, etc. Dès-lors l'écriture marcha de front avec la parole, et lui fut parfaitement correspondante. On put prononcer l'écriture et peindre toutes les portions de chaque mot ; calquer l'écriture sur la parole avec la plus grande précision.

Cet avantage manque aux Chinois; (1) il

(1) Pour mettre une correspondance parfaite entre la parole et l'écriture, les Chinois auraient deux choses à faire : l'une d'inventer un alphabet, l'autre de multiplier le nombre des

leur serait cependant aisé de l'acquérir : aussi nos langues parlées et écrites l'emportent de beaucoup sur les leurs pour la brièveté et pour la simplicité ; et elles sont, par-là même, infiniment plus aisées à apprendre.

---

## CHAPITRE IX.

### *Des lieux où naquit l'écriture alphabétique.*

On a cru que l'écriture alphabétique avait été inventée par les Égyptiens dégoûtés de leurs hiéroglyphes : mais ce qu'on a dit là-dessus n'est qu'un roman, contraire à toute tradition historique et à toute expérience; aucun peuple n'ayant renoncé à ce point à ses usages, et abandonné un alphabet pour un autre. Les Chinois n'ont pu se résoudre à sacrifier leur écriture à l'alphabétique en usage chez leurs conquérans : nous-mêmes pouvons-

---

mots qui composent leur langue parlée. Je ne sais si ces innovations seraient faciles; mais je ne crois pas qu'elles puissent leur être avantageuses. La discussion de ces questions pourra m'occuper quelque jour ; mais j'ose inviter les philosophes à ne pas les regarder comme décidées. *De Remusat.*

nous nous résoudre à sacrifier une seule de nos lettres, bien loin de changer ou de réformer notre alphabet ?

L'écriture hiéroglyphique était en usage dans l'Orient, à la Chine et en Égypte, lorsque les Chaldéens, associant la parole à l'écriture, eurent un alphabet qu'on pouvait prononcer : telle fut l'origine de l'écriture alphabétiqne, née de l'hiéroglyphique, dès qu'on voulut prononcer celle-ci. Elle se communiqua bientôt aux Phéniciens qui la portèrent dans toute l'Europe avec leurs arts, en sorte qu'ils en furent regardés comme les inventeurs. C'est ainsi que Lucain leur en fait tout l'honneur dans sa Pharsale.

« Les Phéniciens, dit-il, si l'on en croit la » renommée, osèrent les premiers fixer la pa- » role par des figures matérielles. Memphis ne » savait pas encore composer des livres avec » les plantes qui croissent sur les bords de son » fleuve ; ses langues magiques n'étaient con- » servées sur le marbre que par des figures d'oi- » seaux ou d'animaux. »

Pline avait mieux vu, lorsqu'il nous assura que l'écriture avait été de tout temps en usage chez les Assyriens.

Les Égyptiens firent usage aussi de l'écriture

alphabétique ; mais ce fut comme imitateurs, et non comme inventeurs.

Observons que, lorsque les Orientaux portèrent l'alphabet, de seize lettres, à vingt-deux, ils eurent également recours à des caractères hiéroglyphiques.

Ainsi leur *teth* ou *thêta* des Grecs représenta le sein salutaire qui fournit à l'enfance sa première nourriture, et qui en porte encore le nom dans diverses langues. Leur *tsade* ou *ts* signifie une *plante*, et en a la forme. Le *samech*, qu'on prend pour un s, et qui répond à notre x, désigne un *serpent*, une *ceinture* ; et il en eut la figure.

## CHAPITRE X.

### *Sort de l'Alphabet primitif en Europe.*

L'ALPHABET de seize lettres passa de bonne heure en Europe ; il fut connu dans la Grèce sous le nom de lettres *pélasgiques*, du nom des premiers habitans de la Grèce ; il fit place ensuite à l'alphabet de vingt-deux lettres, qui fut porté en Europe, dit-on, par Cadmus, qui cherchait sa sœur Europe ; ce qui n'est qu'un

trait allégorique sur lequel on ne peut élever aucune certitude historique. L'écriture fut connue aussi de très-bonne heure des Étrusques, et long-temps avant que les Romains cultivassent les lettres.

Des Grecs et des Romains, ces lettres passèrent aux autres peuples de l'Europe, qui la plupart augmentèrent le nombre des lettres de l'alphabet. Les peuples du Nord s'en tinrent cependant à l'alphabet de seize lettres, et les Irlandais n'en ont encore que dix-sept.

Les lettres de l'alphabet allaient d'abord de droite à gauche, parce qu'on commença à écrire dans ce sens. Les Grecs trouvèrent bientôt qu'il était plus agréable, au lieu d'écrire toujours de droite à gauche, d'écrire alternativement de droite à gauche et de gauche à droite; précisément comme les bœufs labourent; cette manière d'écrire en fut appelée *boustrophédon*; il existe encore des inscriptions grecques gravées dans ce genre; on croit même qu'il n'a pas été inconnu aux Hébreux; il se trouve du moins sur une de leurs médailles, qui avait été inexplicable jusqu'à ce qu'on l'ait lue de cette manière, comme on peut le voir dans notre volume sur l'Origine du Langage et de l'Écriture, où l'on trouvera aussi

plusieurs de ces inscriptions en boustrophédon.

La plupart des nations trouvèrent ensuite qu'il était plus aisé et plus avantageux d'écrire de gauche à droite, que de droite à gauche, surtout lorsqu'on fut accoutumé à l'écriture courante. Tels furent les peuples d'Europe, et plusieurs peuples d'Asie et d'Afrique; les Hébreux et les Arabes sont presque les seuls qui aient conservé l'ancienne manière.

Mais dans ce changement, plusieurs anciens caractères changèrent de figure; presque tous furent retournés de droite à gauche: leurs traits devaient nécessairement suivre la main; c'est ce qui distingue surtout les alphabets latin, français et grec ordinaire, de l'alphabet grec primitif et de l'alphabet hébreu, semblables d'ailleurs presque en tout, comme nous allons le voir.

A est la première lettre de l'alphabet en latin, en grec, en hébreu, etc., et la forme en est peu changée.

B est la seconde dans tous; il a pris peu à peu la figure qu'il a, beaucoup plus simple dans l'origine, et carrée.

C tient la place du G des Grecs et des Hébreux; il ne diffère même du G que par une prononciation plus forte; et les premiers Latins le prononçaient comme nous dans le mot *ca*.

Le D et l'E sont les mêmes dans tous ces alphabets.

F des Latins est le F de l'ancienne Grèce et des anciens Hébreux. Il est vrai que ces derniers le prononçaient V : de là, notre V que nous avons rejeté à la fin de l'alphabet.

G, qui était la troisième lettre des Grecs et des Hébreux, fut la septième chez les Latins, lorsqu'ils eurent mis le C à la troisième place. Cette lettre G, chassée de sa place, alla déplacer à son tour le Z qui est encore à la septième place en hébreu et en grec ; et Z fut rejeté à la fin de l'alphabet.

H est dans tous ces alphabets à la huitième place.

Vient ensuite dans l'alphabet grec et dans l'alphabet hébreu une lettre que les premiers rendent par *Th*, et les seconds par T, et qui se prononce comme une espèce de Z aspirée : nous la remplaçons par J.

I, K, L, M, N, sont les mêmes dans les trois alphabets.

Paraît ensuite dans l'alphabet grec notre lettre X, qui tient lieu de la lettre hébraïque samech ; mais, dans l'alphabet latin, elle est la dernière de toutes, parce qu'elle a la figure d'une lettre qui est à la fin de l'alphabet grec.

*O* et *P* sont les mêmes dans tous, hormis que les Hébreux prononcent ce dernier *F* ou P*h*, lorsqu'il n'est pas accompagné d'un point.

L'hébreu et le grec numéral ont ici une lettre qui manque au grec ordinaire et au latin, et qu'on prononce Ts.

Q est le même dans le latin, l'hébreu et le grec ancien.

R, S, T sont les mêmes partout, hormis que les Hébreux prononcent cette dernière T*h*, comme les Grecs prononcent leur neuvième lettre.

Telles sont les vingt-deux lettres hébraïques finissant à T.

Viennent ensuite dans l'alphabet latin et français :

U, qui est un dédoublement du *Vau* et du *Ain* hébreu;

X, dont nous avons déjà parlé;

Y, qui est un dédoublement de l'*u* grec et du F ou *Vau* hébreu.

Z, dont nous avons déjà parlé, et qui fut dépossédé, par la lettre G, de son ancienne place.

Il ne nous reste qu'à indiquer les raisons qui peuvent avoir déterminé à assigner à ces

lettres l'ordre dans lequel elles sont arrangées.

A fut placé à la tête, et comme le plus haut des sons, et comme désignant l'homme chef de tout.

T désignant la perfection, la fin, dut fermer la marche.

Cette dernière lettre, étant une intonation forte, attira sans peine de son côté les autres intonations fortes : aussi *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, intonations fortes, sont placées vers la fin de l'alphabet ; tandis que les intonations faibles *b*, *c*, *d*, *g*, etc., sont à la tête et à la suite de l'*a*.

Ajoutons que les intonations faibles désignaient de grands objets : *b*, la maison ; *g* ou *c*, le chameau ; *d*, la porte de la maison, etc. ; en sorte qu'on dut les placer ensemble.

On dut également placer ensemble les intonations fortes, parce qu'elles désignaient des parties de l'homme : *o*, l'œil ; *p*, la bouche ; *r*, le nez ; *s*, les dents, etc.

Il n'est point étonnant non plus que quelques lettres aient souvent changé entre elles de prononciation et de valeur ; que T et T*h* aient changé mutuellement de place ; que *D* et *S* aient changé de valeur entre elles ; qu'il en soit de même de F et de P ; que X français ait pris

la place du X grec, quoiqu'il se prononce autrement, cette lettre grecque étant un K aspiré ; parce que ces lettres n'ont jamais différé entre elles que par de légères nuances dans la prononciation.

Bien loin d'être étonné de ces légers changemens, on doit l'être plutôt de ce qu'après tant de siècles et tant de révolutions, l'alphabet ancien ait si peu changé qu'il subsiste parmi nous avec si peu de différence. C'est que l'homme est imitatif, et qu'il se rapproche toujours le plus qu'il peut de son modèle (1).

---

(1) L'auteur a omis de parler des alphabets indoux et des alphabets analogues qui forment une famille à part et très-étendue. Il y a encore la famille des alphabets tatars. J'ai traité des premiers dans mon *Mémoire sur les Alphabets de l'Inde*, lu à la troisième classe de l'Institut, et destiné à être inséré dans ses Mémoires. On a l'*alphabet mantchou*, par M. Langlès ; M. Klaproth a fait connaître l'alphabet oïgour, dans *Abhandlung uber die sprache des Oïguren.* M. de Remusat a traité des alphabets tatars, dans un volume encore manuscrit sur *les langues tatares*, qu'il a bien voulu me communiquer. Plus on étudiera ces différens alphabets, et moins on voudra croire au peuple primitif du grand plateau de l'Asie.

# TROISIÈME PARTIE.

## GRAMMAIRE UNIVERSELLE ET COMPARATIVE.

## NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

### CHAPITRE PREMIER.

*Définition et Étymologie de la Grammaire; et sa division en universelle et en particulière.*

§ I.

Pour énoncer nos idées, il ne suffit pas de connaître les mots qui peignent les objets de ces idées, et d'être en état de peindre ces mots aux yeux par l'écriture; il faut de plus que les mots dont nous nous servons pour peindre les objets de nos idées, soient liés entre eux et présentent un seul tout, de même que l'idée que nous en avons ne fait elle-même qu'un tout.

Il faut donc, outre l'étymologie et l'écriture, un troisième art qui nous apprenne à arranger

nos mots (1), de manière qu'ils peignent, par leur ensemble, nos idées à ceux dont nous voulons qu'elles soient connues.

Cet art existe : c'est la *Grammaire*.

## § II.

Ce mot nous paraît barbare (2) ; c'est qu'il est étranger à notre langue. Il nous vient des Grecs qui le formèrent sur le mot *gramma*,

(1) Voyez pag. 2, ci-dessus, la note première, n°. II ; et p. 162, n°. 3.

(2) Il y a ici plus de prétention que de justesse. A vrai dire, le mot grammaire n'est point *barbare*, autrement *étranger*, à notre langue. Il est connu et employé généralement par les Français de tous les âges, comme il le fut avant eux par les Grecs et par les Latins. Nous n'avons aucun mot à lui substituer pour rendre l'idée si commune que nous y attachons. Sans doute il nous vient du grec par l'intermédiaire du latin ; mais le grec et le latin, surtout le latin de haute ou de basse latinité, sont le fond presque unique de la langue française. Otez-lui ce fond, elle est réduite à presque rien. Elle est donc elle-même tout étrangère à elle-même, ou bien ses mots, venus du latin, et plus anciennement de quelque autre langue, ne lui sont pas étrangers.

Ensuite *gramma* signifie primitivement, en grec même, *trait*, *lettre*, *caractère*, et par extension tirée d'un usage qui n'était pas commun, *dessin*, *peinture*. *Grammaire*,

dont ils se servaient pour désigner la peinture, l'art de tracer des traits. *Grammaire* n'est donc autre chose que l'art de peindre.

De ce mot, les Grecs firent *graphô*, qui signifie *peindre* et *écrire*. C'est de ces mots que nous avons fait tous ceux-ci, *graver*, *orthographe*, *mono-gramme*, *pro-gramme*, *paragraphe*, *olographe*, *greffe*, *greffier*, etc.

Les Latins firent précéder le mot *graphô* de la sifflante S; ils adoucirent *aph* en *eip* et *eib* : de là se forma le mot *screibo* et *screipsi*, qu'ils écrivirent ensuite *scribo* et *scripsi*, et qui signifia écrire. Ils en firent aussi *scriba*, un scribe, un écrivain : *scriptura*, écriture.

Du mot latin nous fîmes à notre tour *escripre* et *escripture*, que nous avons changés

---

serait donc principalement l'art d'écrire, ou, si l'on veut, l'art de peindre par des traits, par des caractères, les mots des langues.

De ce même terme, les Grecs firent *graphô*, qui signifie écrire et peindre. *Gramma* et *graphô* sont si peu étrangers à notre langue, qu'ils y ont une famille nombreuse. De ces mots, nous avons fait tous ceux ci : *graver*, *gravure*, *orthographe* et ses dérivés : *paragraphe*, *paraphe*, *olographe*, *greffe*, *greffier*, etc., etc. *Gramme*, *myriagramme*, etc. ; *monogramme*, *programme*, etc. etc.

en *écrire* et en *écriture ;* tandis que les Allemands disent encore *schreiben*, comme les anciens Latins.

Tous ces mots viennent eux-mêmes du primitif CRA qui signifie *incision*, et qui est l'imitation du bruit qu'on fait en gravant des caractères ou en écrivant sur des matières qui font de la résistance.

La grammaire est donc le développement des règles que l'on est obligé de suivre pour peindre ses idées par le langage, soit en parlant, soit en écrivant.

Ces règles seront les mêmes pour tous les peuples, pour toutes les langues, puisqu'en tout lieu la copie doit être conforme à l'original.

Mais l'application de ces règles pourra se diversifier suivant le génie particulier de chaque peuple ou de chaque langue.

Il existera (1) donc deux sortes de grammai-

---

(1) Je ne sais que Harris et Gebelin qui aient intitulé *Grammaire universelle* leur théorie philosophique des langues. Les solitaires de Port Royal, et les autres qui ont ensuite rédigé de semblables théories, eurent de bonnes raisons pour ne les nommer que *grammaires générales*.

Je crois qu'il n'y a pas encore assez de faits grammaticaux recueillis, analysés, bien connus, pour qu'on puisse

res : l'une *universelle*, commune à tous les peuples ; l'autre, *particulière*, bornée à chaque peuple.

Celle-là, qui fait connaître tout ce qui doit entrer dans la peinture que nous faisons de nos

---

écrire une vraie grammaire *universelle*, soit théorique, soit positive, soit théorique et positive tout ensemble.

S'il ne fallait expliquer dans la théorie que ce qui est commun à toutes les langues, en écartant ce qui est particulier à une ou à plusieurs, l'ouvrage pourrait être fort court, et serait d'une utilité assez bornée.

Le fond *commun* et *immuable* par lequel tous les idiomes se ressemblent, est fort circonscrit, puisqu'il doit se trouver dans les procédés grammaticaux de la langue la plus pauvre.

Ce qui est le plus étendu, et le plus intéressant, et le plus difficile, c'est la théorie des procédés grammaticaux variables, de ceux qui ne sont communs qu'à de certaines langues les plus cultivées, et de ce qui est spécial à quelques-unes des plus singulières.

Aussi nos grammaires qui seraient le moins improprement nommées *universelles*, se renferment dans un cadre exigu, se bornent à un petit nombre de notions et de principes exposés dans quelques pages. Je citerai pour exemples la Grammaire générale du P. Xavier, de Saint-Lô, en trente-neuf pages, et les chapitres 1 et 2 de la Grammaire de M. de Tracy.

Il n'est pas une de nos grammaires qualifiées, soit générales, soit universelles, non pas même ces trente-neuf pages, ni ces deux chapitres de M. de Tracy, qui ne s'é-

idées, afin qu'elle soit conforme à son original ; celle-ci, qui nous indique la manière dont il faut s'exprimer, afin de se mettre à la portée de ceux dont nous voulons être entendus ; l'une, qui s'occupe du *fond* du tableau

---

tendent sur des choses étrangères à beaucoup de langues ; et je ne pourrais citer que celle de Beauzée, celle de M. de Sacy, et celle de M. Vater, où l'on ait pris à tâche d'indiquer ou d'expliquer des notions très-remarquables qui ne sont pas communes à tous les idiomes, qui sont les premières bases d'une grammaire générale comparée. J'aurai occasion de prouver, dans les notes suivantes, qu'une grande partie de ce qu'enseigne notre auteur n'est pas commun à tous les idiomes ; c'est qu'il a fait son travail d'après le grec et le latin, et d'après quelques langues modernes de l'Europe, ainsi que ses devanciers, et la plupart de ceux qui sont venus après lui.

Leurs ouvrages néanmoins sont très-utiles pour former l'esprit, pour faciliter, pour abréger l'étude des langues. Mais on travaillera long-temps encore à perfectionner ces sortes de livres.

Si j'entreprenais une grammaire générale, je voudrais la diviser en deux parties ; l'une purement théorique, l'autre principalement positive et pratique.

La première exposerait quels procédés grammaticaux sont nécessaires, et quels autres peuvent être utilement employés pour exprimer nos idées dans un langage articulé. Ce serait un livre de pure métaphysique, de pure philosophie rationnelle.

ou des objets qui doivent y entrer; l'autre, qui traite des *formes* qu'on doit donner à ces objets; l'une immuable comme la nature dont elle est la copie; l'autre, variable à l'infini, et se prêtant au génie inconstant de chaque peuple, de chaque siècle, parce que la nature, qui oblige les peuples à se conformer à elle lorsqu'ils veulent l'imiter, les abandonne à leur propre génie dans la manière de rendre cette imitation.

---

La seconde serait une grammaire comparée de toutes les langues connues. Elle doit être précédée par certaines grammaires particulières qui nous manquent encore.

Dans l'état présent de la science, cette seconde partie est celle dont on sent mieux le besoin, et celle qu'il faudrait composer la première, d'après la totalité des grammaires particulières que nous possédons. Elle deviendrait, avec le temps, un recueil précis et bien ordonné de tous les principaux faits en phénomènes grammaticaux.

Cette base, qui nous manque en très-grande partie, est indispensable pour compléter le bel édifice d'une théorie vraiment universelle des langues, édifice qui ne pouvait pas être élevé, lorsqu'on n'avait étudié que les langues nommées jadis *orientales*, par emphase, et le grec, et le latin, et quelques langues modernes européennes.

## CHAPITRE II.

### *Sources de la Grammaire universelle.*

Les grammaires de chaque langue ont un fond commun par lequel elles se ressemblent ; en sorte que, lorsqu'on en sait une, on a beaucoup moins de peine à apprendre les autres.

C'est de ce fond commun qu'est formée la Grammaire universelle : antérieure à toute grammaire particulière, elle est le fondement de toutes, elle les anime toutes.

Elle exista dès que l'homme se fut rendu attentif à ce qui était nécessaire pour qu'il peignît ses idées, et elle exista invariablement pour tous les peuples. Quoiqu'elle ne fût point écrite, on observait ses règles sans les oublier, sans les violer, parce que la nature, toujours la même, les faisait toujours connaître avec promptitude et avec cette sûreté qu'elle met dans toutes ses opérations ; et parce qu'on ne pouvait s'écarter de ces règles sans être en contradiction avec soi-même et avec la société entière.

Mais comment peut on imiter par la grammaire, les idées qui n'ont point de corps, qui

ne tombent point sous les sens, qui n'ont point de traits visibles? comment peut on les faire passer dans l'esprit des autres? par quel enchantement, de simples mots peuvent-ils produire ce merveilleux effet?

C'est en parlant aux autres comme on s'est parlé à soi-même; c'est en leur présentant les mêmes objets qui nous occupent, et en exprimant la manière dont ces objets nous affectent, l'impression qu'ils excitent dans notre âme, les qualités que nous y apercevons et qui nous les font paraître utiles ou dangereux, bons ou mauvais, agréables ou désagréables.

Car tout ce que notre esprit considère, tout ce qui lui est présent, s'y présente et l'affecte toujours d'une certaine manière; c'est par-là qu'il y trouve de l'attrait, qu'il distingue cet être de tous les autres. Les qualités qu'il y aperçoit, décident de l'idée qu'il s'en forme, et du rapport qu'il découvre entre cet objet et les autres êtres.

Le *soleil*, par exemple, nous affecte par son éclat, par sa chaleur, par sa forme, par sa place, etc. Nous en aurons donc l'idée, lorsque nous nous le représenterons comme un globe élevé et brillant, qui éclaire et échauffe l'univers : et nous peindrons cette idée aux autres

hommes, en leur nommant le soleil et en leur désignant les qualités que nous y apercevons.

Nous aurons l'idée de l'*eau*, lorsque nous nous la représenterons comme un être limpide, fluide, qui a la propriété de désaltérer, de rafraîchir, de nettoyer, etc., et nous peindrons cette idée en nommant l'eau, en spécifiant les qualités que nous y apercevons et par lesquelles elle nous affecte.

Nous avons l'idée de la *grammaire*, dès que nous savons qu'elle est l'assemblage des règles par lesquelles nous rendons nos idées sensibles à nos semblables.

Il en est de même soit que nos idées tiennent à des objets extérieurs, soit que nous en soyons nous-mêmes l'objet, ou qu'elles se portent sur nos besoins, nos désirs, nos affections, notre volonté, etc.; enfin lorsqu'elles s'étendent à des êtres qui ne tombèrent jamais sous les sens. Ainsi deux mondes s'ouvrent à notre imitation : le monde extérieur ou *physique* qui nous donne l'idée de tout ce qui tombe sous les sens extérieurs; le monde intérieur ou *intellectuel* qui développe l'esprit et ses facultés, et tous les effets de ses combinaisons. Et telles sont les sources fécondes des modèles divers que la grammaire nous apprend à imiter.

## CHAPITRE III.

*Des qualités que doit avoir la peinture des idées, et qui deviennent la base de la grammaire.*

Afin que la peinture de nos idées produise les effets auxquels elle est destinée, il faut qu'elle se rapproche le plus qu'il est possible de l'idée elle-même, qu'elle revête ses qualités essentielles.

L'idée en elle-même est toujours claire, vive; c'est l'éclat et la rapidité de l'éclair. La peinture qu'on en fait doit donc avoir les mêmes qualités; elle doit être lumineuse, énergique, prompte. La grammaire aura donc les mêmes qualités, puisque cet art doit peindre les idées de la manière la plus exacte.

Ainsi nos phrases, peinture de nos idées, doivent offrir la plus grande clarté, n'avoir rien d'équivoque; chaque portion doit en être bien dessinée, tranchante et distincte.

Ce n'est pas tout. L'idée d'un objet se peint dans notre esprit tout à la fois, et d'un clin d'œil : il serait donc à désirer qu'elle pût être rendue avec la même rapidité : cela serait

d'autant plus nécessaire, que les hommes réunis en société et liés les uns avec les autres, ont une multitude d'idées à se communiquer ; et qu'on a autant d'impatience à savoir promptement ce qu'on nous veut dire, qu'à s'énoncer soi-même.

L'on fera donc succéder les paroles avec rapidité ; mais, comme cela n'est pas encore suffisant, on économisera sur le nombre des paroles ; on supprimera toutes celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour la clarté du discours, toutes celles qui pourront se suppléer par l'ensemble; souvent même on mettra deux ou trois mots en un seul, pour aller plus vite.

De là naîtront des manières de parler singulières, et dont il semblera qu'on ne peut pas rendre raison, qu'elles ne sont que l'effet de l'usage ; tandis qu'elles seront autant d'*ellipses* ou de phrases abrégées, et dont une partie n'a disparu que parce qu'en allongeant la phrase, elle n'aurait rien ajouté à sa clarté; ce qui donne lieu aux phrases et aux formules elliptiques qui reviennent continuellement dans le discours.

On peut donc dire que la grammaire contient les règles nécessaires pour peindre les

idées *de la manière la plus claire, la plus énergique et la plus rapide.*

## CHAPITRE IV.

### *Utilités de son étude.*

L'ÉTUDE de la grammaire nous procure la satisfaction, si sensible pour un être pensant, de pouvoir nous rendre raison de la manière dont s'opère cette peinture merveilleuse des idées, à laquelle nous devons tant d'avantages, tant de plaisir, soit par l'agrément d'exprimer nos propres idées de la manière la plus énergique et la plus capable de plaire, soit par le spectacle brillant et les ressources infinies que nous trouvons dans les idées des autres, si variées, si instructives, si consolantes.

Ce n'est qu'en connaissant de quelle manière se peignent les idées, qu'on sera en état d'en perfectionner les procédés, d'en rendre l'exercice plus aisé, de profiter des observations des autres sur cet objet.

Cette étude est très-propre à donner une grande étendue à notre entendement, en le formant à analyser les tableaux de la parole, et à les comparer; en nous donnant l'habitude

d'observer ; en nous préparant aux recherches les plus profondes et aux raisonnemens les plus abstraits ; en nous servant de base pour toutes les connaissances dans lesquelles il faut procéder par l'analyse et par la considération des principes sur lesquels elles s'élèvent.

C'est surtout dans l'étude des langues étrangères que la grammaire nous procure de très-grands avantages. Ici tout étonne, tout embarrasse, tout arrête ; on voit tout à la fois une multitude d'objets nouveaux ; ils s'offrent à nous de la manière la plus triste, la plus fastidieuse, la plus pénible ; il faut alors réunir toutes ses forces ; suppléer par l'imagination aux charmes que le discours ne peut offrir à nos yeux obscurcis ; secourir la mémoire par le jugement ; compenser le temps par la vivacité de l'observation, et par la vaste étendue de ses effets ; réunir, en un mot, tous les secours de la grammaire. C'est la seule marche digne d'un être raisonnable, qui doit toujours être en état de se rendre raison de tout.

## CHAPITRE V.

### *Division de la grammaire universelle.*

Elle embrasse les objets suivans :

1°. Les *élémens* qui entrent dans la peinture des idées, ou les diverses espèces de mots qui constituent le discours ;

2°. Les diverses *formes* que ces mots devront revêtir, afin de pouvoir s'unir les uns aux autres.

3°. L'*arrangement* qu'on doit donner à ces mots ou aux divers traits qui entrent dans un tableau, afin qu'on en aperçoive à l'instant le but, l'objet principal, les accessoires, l'ordonnance entière ;

Ce qui formera autant de *livres*, qui offriront :

1°. Les *parties* du discours, ou les diverses espèces de mots ;

2°. La *déclinaison* et la *conjugaison*, ou les diverses formes dont se revêtent quelques-unes de ces parties.

3°. La *syntaxe*, ou les règles relatives à leur arrangement, à leur assemblage.

# LIVRE PREMIER.

## DES PARTIES DU DISCOURS.

# SECTION PREMIÈRE.

## DES PARTIES DU DISCOURS EN GÉNÉRAL.

### CHAPITRE PREMIER.

*Que les tableaux des idées par la parole sont composés de diverses parties.*

L'IDÉE est une; son genre d'unité est celui d'un tableau composé d'une multitude de traits qui ne présentent qu'un tout. Ces traits, liés entre eux par les rapports les plus étroits, sont tous nécessaires les uns aux autres : ainsi le tableau n'est complet, son but n'est rempli que lorsque tous les objets en rapport sont réunis, que l'ensemble ne laisse rien à désirer.

Il en est de même de nos idées : elles roulent sur des rapports : rapports d'objets entre eux, rapports des objets avec les qualités qu'ils réu-

nissent, rapports avec nous, etc. On peut même dire que toutes nos connaissances ne sont composées que de rapports; nous ne faisons en toutes choses que comparer les objets entre eux; nous apprenons par-là à les distinguer les uns des autres; et, nous élevant sans cesse de comparaisons en comparaisons, de rapports en rapports, rien ne se dérobe à nos recherches (1). De là cet esprit de curiosité, sans lequel nous ne saurions rien, qui n'est qu'un esprit de comparaison, mais funeste ou avantageux, suivant les objets auxquels nous l'appliquons.

Tout rapport suppose divers objets qui concourent à le former, en sorte que la peinture de ce rapport n'est complète que lorsque tous les traits qui le constituent sont énoncés. Ainsi, puisque nos idées n'expriment que des rapports, elles seront composées de diverses parties successives, amenées les unes par les autres, qui se suivront et s'uniront jusqu'à ce que le rapport

---

(1) « *Rien* ne se dérobe à nos recherches. » C'est une hyperbole hardie que l'on doit remarquer; il ne faut pas s'arrêter à la combattre. Elle tient au vain système de la perfectibilité humaine sans limites.

soit complet, que le tableau soit achevé, que l'idée soit peinte en son entier.

Il existera (1) ainsi dans la parole deux sortes de mots très-distincts : les uns qui désigneront les objets dont on fait la comparaison, les autres qui feront voir qu'on les compare entre eux; ceux-là qui forment les masses du tableau, ceux-ci qui servent à les lier.

L'on sent parfaitement que ces tableaux seront composés de plus ou de moins de parties, suivant le plus ou moins de complication des rapports qui entrent dans l'idée qu'ils sont destinés à représenter : ces diverses parties seront

---

(1) J'aperçois ici le système de division des parties du discours tracé depuis par quelques grammairiens ; par exemple, celui de Madget, expliqué dans la Grammaire générale de Thiébault, tom. 1, p. 215, 226, qu'il trouve sublime *par sa justesse et sa simplicité ;* celui de Domergue et d'Estarac, qui partagent aussi tous les mots en *substantifs* et *modificatifs*, ou attributifs, parce qu'*il n'y a dans la nature que des substances et des manières d'être*. Déjà MM. de Port-Royal, dans leur Grammaire générale, part. 2, ch. 1, avaient posé la distinction entre les mots qui signifient les *objets des pensées*, et ceux qui marquent la *manière de nos pensées*. Mais leur subdivision des mots qui expriment les objets des pensées est vicieuse, comme l'ont remarqué Duclos, et surtout M. Thurot, pag. 36 et 37 de son excellente édition de la Grammaire de Harris.

cependant en petit nombre, puisque les idées se réduisent à des rapports qui sont à peu près toujours de la même nature.

## CHAPITRE II.

*Caractères distinctifs des parties du discours.*

Il n'est pas plus difficile de distinguer les diverses parties d'une idée que de distinguer celles d'un corps. On sait qu'une partie d'un corps n'est pas la même que telle autre, parce qu'on ne peut pas affirmer de l'une ce qu'on affirme de l'autre, parce qu'elles ont des fonctions et des places différentes, parce qu'elles produisent des effets divers, parce que sans elles ce corps n'existerait pas, ou qu'il serait défectueux. Il en est de même des diverses espèces de mots qui entrent dans la peinture des idées.

1°. Relatifs à des parties différentes de l'idée, destinés à remplir chacun une fonction qui lui est propre, on ne pourra pas dire de l'un ce qu'on dit de l'autre.

2°. Ils auront des fonctions différentes.

3°. Ils produiront des effets divers.

4°. Ils seront indispensables.

Dans cette phrase, *Cicéron fut éloquent*, on voit trois mots, dont chacun appartient à une partie différente du discours, parce qu'ils réunissent, chacun de son côté, les caractères distinctifs des parties du discours.

1°. On ne peut pas dire de l'un ce qu'on affirme de l'autre : l'un est un nom ; les deux autres constituent des parties toutes différentes.

2°. Ils remplissent des fonctions différentes : car l'un désigne le sujet du tableau; l'autre, une qualité de ce sujet; le troisième les lie.

3°. Ils produisent des effets différens, puisque l'un réveille l'idée d'un tel homme, l'autre celle d'un homme peint sous tel caractère.

4°. Ils sont indispensables (1); car, si l'on en supprime un, il n'y aura plus de tableau.

On n'aura plus qu'à donner un nom à chacune des parties du discours. Ce nom sera même

(1) Oui, pour exprimer explicitement une proposition, pour en faire l'analyse logique. Mais plusieurs langues suppriment le verbe, du moins le verbe substantif ou abstrait, sans nuire le moindrement à la clarté du discours. Tels sont l'hébreu et ses langues sœurs : tel est le polonais. Nos petits enfans, tous les jours, dans notre langue française, font la même suppression, et ne se font pas moins comprendre. Toutes les langues perfectionnées fourmillent de phrases où

toujours dérivé de ce qui les constitue essentiellement, des fonctions qu'ils remplissent.

Tout mot qui réunira ces quatre propriétés, et qui n'entrera dans aucune des parties du discours déjà reconnues et déterminées, formera une nouvelle partie du discours; ou, en d'autres termes, il en faudra admettre autant de différentes qu'il y aura d'espèces de mots qui seront distingués par ces quatre caractères.

## CHAPITRE III.

### *Énumération des parties du discours.*

Afin de reconnaître les diverses espèces de mots dont est composé le discours, nous commencerons par ceux qui sont si nécessaires pour compléter le rapport renfermé dans une idée que leur forme change nécessairement

---

l'on fait ellipse du verbe et d'autres parties principales du discours. *Oui* ou *non*, chacun de ces mots pris à part peint seul une proposition entière, en est le tableau; et ces mots charmans : *Quoi! moi! quoi! ces gens-là!* dans une fable de La Fontaine, ne sont-ils pas quatre phrases elliptiques? quatre tableaux? *V.* la Grammaire de M. de Tracy, p. 40, 74—77.

avec ce rapport. Nous verrons ensuite ceux qui ne faisant point partie de ce rapport principal et constitutif d'une idée, servent à le lier avec d'autres subordonnés à celui-là, ou à lier une idée avec une autre, et ajoutent ainsi de nouveaux rapports à d'autres, sans appartenir exclusivement à aucun d'eux.

## PREMIÈRE CLASSE.

*Parties du discours qui changent de formes, afin de concourir à présenter le même rapport; et* 1°. *des trois premières.*

Afin que le tableau d'une idée soit complet, il faut nécessairement trois mots : il peut y en avoir beaucoup plus, il ne saurait y en avoir moins.

Ces trois mots serviront à désigner :

L'un, l'objet ou le *sujet* de l'idée ;

L'autre, la *qualité* qu'on y remarque, et par laquelle ce sujet devient intéressant ;

Le troisième, la *liaison* qu'on aperçoit entre ces deux mots.

Ces trois espèces de mots se trouvent dans le tableau que nous avons présenté à la fin du chapitre précédent : *Cicéron fut éloquent.*

1°. *Cicéron* indique le sujet du tableau.

2°. *Éloquent* présente une qualité, une manière d'être d'un homme quelconque qui excelle dans l'art de la parole.

3°. *Fut* montre le rapport que nous apercevons entre Cicéron et cette qualité; il complète le tableau, en liant les diverses parties qui le composent.

De ces trois parties, la première s'appelle un *nom*, parce qu'elle sert à nommer, à désigner les objets, les divers êtres qui existent dans la nature.

Celle qui est placée la troisième s'appelle *adjectif*, mot formé du latin *adjectus*, qui signifie *ajouté*, parce que les mots de cette espèce s'ajoutent à la suite du nom, pour énoncer la qualité qu'on aperçoit dans l'objet que ce nom désigne, ou, pour mieux dire, parce qu'il ajoute au nom de l'objet la connaissance de ses qualités.

Celle qui est placée entre ces deux, et qui est ici le mot *fut*, s'appelle VERBE, du mot latin VERB-*um*, qui signifie *parole par excellence*, *mot* sur lequel roule toute la force et l'énergie du tableau, son harmonie entière, sa vie, en quelque sorte, puisque c'est lui seul qui en fait l'âme, qui en unit toutes les parties, qui fait qu'elles forment un tout.

C'est à ces trois parties véritablement constitutives du langage que doivent être ramenés tous les discours et toutes les connaissances. Les ouvrages les plus vastes et les plus compliqués peuvent toujours être réduits à un tableau aussi simple ; et ce n'est même qu'autant qu'on sera en état de les réduire à une peinture aussi serrée et aussi nette, qu'on pourra être assuré d'en avoir une connaissance exacte.

*Quatrième partie du discours.*

Il existe des noms qui conviennent à tous les objets de la même espèce : tels sont les mots *homme*, *femme*, *roi*, *reine*, *assemblée*, *ville*, *etc.* Ces mots conviennent à tous les êtres qui sont *hommes*, *femmes*, *rois*, *etc.*

Toutes les fois donc qu'on voudra les appliquer à un seul objet, à un seul homme, à une seule femme, à un roi, etc., et les prendre ainsi dans un sens individuel, il faudra (1) *néces-*

(1) Il s'ensuivrait que les articles seraient *nécessaires*, et conséquemment existans dans toutes les langues. Mais, si l'on admet avec Duclos, Condillac, Estarac, etc. que *le*, *la*, *les*, est le seul article en français, et qu'il n'y a, conséquemment, d'autres articles dans certaines langues, que les mots qui correspondent exactement à cet article français ; alors il

*sairement* les accompagner d'un mot qui les tire de cette généralité, qui fasse connaître, entre tous les objets que ce nom désigne, celui-là précisément qu'on a en vue. Ces mots existent : tels sont *le*, *ce*.

Par eux, les noms des objets changent de nature ; ils deviennent aussi déterminés qu'ils étaient auparavant vagues et indécis. De là ces tableaux, composés de quatre parties distinctes :

---

se trouvera bien des langues, et même des langues très-cultivées, comme l'hébreu, le sanscrit, le persan, le latin, le polonais, le russe, etc., qui n'auront point d'articles. Des lettres ajoutées au nom, des terminaisons qui tiennent lieu d'articles, en quelques langues, ne sont que des accidens des noms, et non des mots à part ; ce ne sont donc pas des articles. Il faut donc compter encore le basque, le danois, etc., parmi les langues qui n'ont point d'articles.

Que si l'on range *ce*, *cette*, *ces*, et les autres adjectifs démonstratifs parmi les articles, il restera toujours que l'article *le*, *la*, *les*, et ses corrélatifs en grec, en français, en allemand, en anglais, etc., manquent aux langues nommées dans l'alinéa précédent, et qu'il n'est point du tout *nécessaire*, quoiqu'il ait de l'utilité.

Avec Beauzée et d'autres grammairiens, Gebelin fait ici un article du numératif *un*. Duclos, Condillac, M. de Sacy, M. Vater, Estarac, ont critiqué cette doctrine, et, ce me semble, avec raison.

L'assemblée était brillante ;

Le roi est généreux ;

CETTE femme est belle.

qui sont aussi précis que ces mêmes tableaux seraient indéterminés sans eux : ces mots, en effet, *assemblée était brillante*, *roi est généreux*, *femme est belle*, ne présentent aucun objet déterminé, n'offrent aucun sens fixe.

Ces mots *le*, *ce*, et tout mot semblable, sont donc une nouvelle partie du discours; car ils n'ont rien de commun avec celles dont nous venons de parler.

On les appelle *articles*, du latin *articulus*, mot qui désigne ces *articulations*, ces *jointures*, au moyen desquelles on meut les divers membres du corps. Ces mots sont en effet comme autant de jointures, au moyen desquelles les noms se lient aux autres de la manière la plus déterminée.

### *Cinquième partie du discours.*

Les hommes sont souvent acteurs dans la parole ; il faut donc des mots qui les désignent dans ces occasions sans le secours de leur nom : ce sont ces mots qu'on appelle *pronoms*, parce qu'ils tiennent lieu des noms.

De ces pronoms, l'un désigne la personne

qui parle ; un autre, la personne à qui on parle ; le troisième, la personne de qui on parle ; comme dans cette phrase : JE *sais que* VOUS *êtes sage et qu'*IL *est généreux*.

*Sixième partie du discours* (1).

Les qualités d'un objet peuvent être inhérentes dans cet objet, et s'y trouver par un effet de sa nature même ; c'est ainsi que le soleil

(1) Il est au moins douteux que le participe constitue lui seul une des parties du discours, une principale classe, un vrai genre de mots ; il est plutôt une espèce subordonnée qui a ses variétés. Nos meilleurs grammairiens le regardent comme appartenant au verbe, comme un mode impersonnel du verbe. *V.* Beauzée, Thiébault, M. de Sacy, M. de Tracy, Estarac, etc. D'autre part, le participe, en quelque classe de mots qu'on doive le ranger, est-il nécessaire? se trouve-t-il dans toutes les langues? Il doit manquer dans beaucoup de celles qui sont pauvres et peu cultivées. On cite l'éthiopien comme n'ayant aucun participe, du moins aucun participe présent.

Peut-on bien dire que les participes se distinguent des adjectifs, en ce que les premiers expriment des qualités inhérentes à l'objet par sa nature, et que les seconds désignent des qualités qui ne sont en lui que passagères, que de purs effets d'une volonté (subordonnée)? Si vous dites : j'*admire chaque soleil éclairant, vivifiant ses planètes et leurs satellites ; on voit la terre s'élevant sur les mers ; j'ai vu l'anneau de Saturne s'arrondissant autour de cet astre ;*

est *brillant*; une montagne, *élevée*; un cercle, *rond*.

Il en est d'autres qui sont passagères, parce qu'elles sont l'effet de la volonté, et qu'elles s'anéantissent avec cette volonté. Ces dernières qualités étant d'une nature différente des adjectifs, on en forme une classe séparée; et on les appelle *participes*, parce que l'être qui les éprouve est peint eomme prenant part lui-même à cet état, comme y contribuant, ou comme en étant affecté. Tels sont *aimant* et *aimé*.

---

*éclairant*, *vivifiant*, *s'élevant*, *s'arrondissant*, sont ici des participes sans doute, et néanmoins désignent des qualités qui sont inhérentes au soleil, à la terre, à l'anneau de Saturne, par la nature même de ces globes. Il serait aisé de montrer, par d'autres phrases, que souvent les adjectifs énoncent des qualités étrangères à la nature des objets; en un mot, des qualités passagères, purs effets de la volonté passagère d'êtres subordonnés; effets qui s'anéantissent avec cette volonté. Cherchez donc ailleurs que dans cette distinction de qualités, la vraie nature du participe. Je crois qu'elle est indiquée par son nom même; et quant à la raison véritable du nom des participes, il semble qu'il en faut revenir à la doctrine des anciens, qui est celle de nos modernes les plus habiles. Ces mots tirent leur nom de ce qu'ils participent en effet de la nature du verbe et de la nature de l'adjectif, comme l'infinitif participe de la nature du nom abstrait et de celle du verbe.

Ce sont des participes, parce que l'un peint une qualité qui est l'effet de celui à qui on l'attribue, et que l'autre peint cette même qualité comme affectant celui qui en est l'objet.

### SECONDE CLASSE.

### *Parties du discours dont les mots ne changent jamais de formes* (1).

Jusqu'à présent le sujet du tableau n'a été considéré que relativement à lui-même, et dans ses divers états. Cependant les êtres ne sont pas isolés : ils tiennent tous les uns aux autres; et telle est la manière dont l'univers est formé, que chacun des êtres qui le composent a une infinité de rapports avec les autres, et que nous ne saurions nous former de justes idées de ces êtres sans y joindre celle de leurs rapports. Quelle n'est pas, par exemple, la multitude de ceux qu'offre l'idée d'une jeune personne? Elle tient à celle d'un père, d'une mère, de jeunesse, de grâce, d'étourderie,

(1) Si la grammaire universelle ne devait contenir que ce qui est *immuable* et *commun à tous les idiomes*, on n'y parlerait point de *mots qui ne changent pas de forme;* car il y a une langue au moins, le basque, où toutes les parties du discours changent de forme, ont des cas.

d'éducation, etc. L'idée d'un être en général tient à celles du temps, de situation, de mouvement ou de repos, de forme, de matière, etc. L'idée d'action se lie avec celle des objets sur lesquels on agit, avec lesquels on agit, en faveur desquels on agit, etc.

Ainsi le sujet du tableau est sans cesse lié avec les sujets d'autres tableaux : il faut donc des mots qui servent à lier ces divers tableaux et tous ces rapports, d'une manière qui n'en fasse qu'un seul tout. Ce sont ces mots qui constituent cette seconde classe des parties du discours, dont le caractère distinctif est de ne jamais changer de forme, parce qu'étant destinés à lier plusieurs objets, ils ne peuvent appartenir à aucun en particulier.

### *Première partie du discours, de la seconde classe.*

La même action, le même état, la même qualité, sont susceptibles d'une infinité de nuances : car deux personnes ne posséderont pas la même qualité dans le même degré : elles ne s'acquitteront pas de la même action également ; les unes feront paraître plus d'adresse, d'autres plus de vivacité, ou plus d'intelligence ; etc.

Les mots nécessaires pour exprimer ces diverses nuances existent ; tels sont, *bien*, *supérieurement*, *beaucoup*, *peu*, *mal*, etc.

On les appelle *adverbes*, parce qu'ils sont faits pour modifier les qualités exprimées par les verbes qu'ils accompagnent.

*Seconde partie*. Les objets sont liés entre eux par divers rapports : de là, la nécessité d'avoir des mots qui lient ces objets avec leurs rapports : comme dans cette phrase, *César perdit la vie, de la main même de ses amis ;* où *de* montre le rapport qu'il y eut entre la mort de César et la main de ses amis. Ce sont ces mots qu'on appelle PRÉPOSITIONS.

*Troisième partie*. Une idée en amène souvent d'autres à sa suite pour l'appuyer, pour l'embellir, pour la développer : il faut donc encore de nouveaux mots qui servent à lier ces diverses idées ; mais par la simple idée de liaison, sans y ajouter aucune idée particulière. On les appelle CONJONCTIONS ; tels sont ces mots, *et*, *que*, *mais*, etc.

*Quatrième partie*. Notre âme, vivement émue par l'impression des objets extérieurs, ou par le sentiment de ses plaisirs, de ses besoins, de ses maux, les manifeste par des

cris et des exclamations qui en portent l'empreinte. Tels sont ceux-ci, *ah! hélas! oh!*

On les appelle INTERJECTIONS, du latin *inter*, entre, et *jactus*, jeté, parce que ces mots sont jetés ou prononcés par intervalle suivant l'effet des sensations; et semés çà et là entre les diverses parties du discours qu'ils semblent interrompre et suspendre.

## CHAPITRE IV.

*Tableaux qui résultent des diverses parties du discours.*

De ces différentes parties du discours résultent différens tableaux, relativement à leur composition, à la nature des qualités qu'ils exposent, et à l'ensemble des mots.

### I. *Tableaux des idées, considérés relativement à leur composition.*

A cet égard, les tableaux de nos idées sont simples, composés et complexes.

1°. Ils sont *simples* (1), lorsqu'ils ne renfer-

(1) *Simples*, lorsqu'ils ne renferment qu'un seul objet..... *Composés*, lorsqu'ils offrent plusieurs objets.... Ces notions

ment qu'un seul objet et qu'une simple qualité : *le soleil est brûlant ; le temps est orageux.*

2°. Ils sont *composés*, lorsqu'ils offrent plusieurs objets ou plusieurs qualités : *Alexandre, César, Attila, Gengiskan, furent les fléaux du genre humain.*

3°. Ils sont *complexes*, lorsque quelques-uns de leurs membres sont exprimés par plusieurs mots : *l'univers est l'ouvrage d'un être tout-puissant qui réunit toutes les perfections.*

II. *Tableau des idées relativement à la nature des qualités qu'ils exposent.*

Les qualités d'un être, surtout de celui qui fait le sujet principal du tableau, peuvent désigner ou sa manière d'exister, ou ses actions, ou ce qu'il éprouve de la part des autres êtres. De là trois sortes de tableaux : les *énonciatifs*, les *actifs*, les *passifs*.

Les premiers énoncent la simple existence

---

appliquées à la phrase considérée grammaticalement, sont justes. Elles seraient inexactes appliquées à la phrase considérée logiquement. *Voy.* le chap. III de la Grammaire générale de M. de Sacy, où il traite de la proposition, c'est-à-dire, de la phrase considérée relativement à la logique.

réunie à quelque qualité : *la terre est ronde*; *l'homme est raisonnable.*

Les seconds présentent les êtres comme agissans : *Colomb découvrit le nouveau monde.*

Les troisièmes présentent les êtres comme étant l'objet d'une action, comme éprouvant son effet : *le nouveau monde fut découvert par Colomb.*

Les premiers de ces tableaux sont formés par des adjectifs; les seconds par les participes actifs (1); et les troisièmes par les participes passifs.

### III. *Tableaux des idées relativement à l'ensemble des mots.*

Dans la vue de se rapprocher le plus qu'il se peut de la rapidité des idées, on ne se contente pas d'employer des mots très-courts ou d'une seule syllabe, comme *je*, *il*, *œil*, *nez*, etc. Mais on réunit plusieurs mots en une syllabe; nous disons, par exemple, *c'est mon livre*, au lieu de dire, *ce livre est le livre de moi.*

On supprime 2°. tout mot qui n'est pas nécessaire pour l'intelligence du tableau, et qui

(1) Ou par des mots qui tiennent lieu de participe actif, comme *découvrit* pour *fut découvrant.*

peut se suppléer par l'ensemble : ainsi l'on dit *les riches*, au lieu de dire *les gens riches*, etc.

De là résultent des mots et des phrases qu'on appelle *elliptiques*, c'est-à-dire, qui contiennent des *ellipses* ou des omissions. *Mon* est un mot elliptique, tenant lieu des trois mots *le.... de moi*. *Les riches*, etc. forment une phrase elliptique, puisqu'elle désigne *les* gens *riches*.

# SECTION SECONDE.

## DES PARTIES DU DISCOURS QUI CHANGENT DE FORME.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Du nom.*

Tous nos discours roulent sur quelque objet, sur quelqu'un de ces objets que renferme l'univers dans sa vaste enceinte. Le *nom*, cette partie du discours qui désigne les êtres existans, ou qu'on suppose exister, marchera donc à la tête des parties du discours : car ce n'est point le caprice qui décide de leur rang et de leur prééminence ; elles tiennent ces avantages de la nature elle-même, quand elle en fixa le nombre.

### § I. — *Utilité des noms.*

C'est par les noms que l'on désigne tous les êtres qui existent : on les fait connaître à l'instant par ce moyen ; comme si on les mettait sous les yeux. Ainsi dans la retraite la plus

isolée, dans la nuit la plus profonde, nous pouvons passer en revue l'universalité des êtres ; nous représenter nos parens, nos amis, tout ce que nous avons de plus cher, tout ce qui nous a frappés, tout ce qui peut nous instruire ou nous récréer ; et, en prononçant leur nom, nous pouvons en raisonner avec nos pareils.

Nous tenons ainsi registre, par les noms, de tout ce qui est, et de tout ce que nous connaissons ; même de ce que nous n'avons jamais vu, mais qu'on nous a *nommé*, et qu'on nous a fait connaître par leurs rapports avec les objets qui nous sont déjà connus.

Ne soyons donc pas étonnés que l'homme, qui parle de tout, qui étudie tout, qui tient note de tout, ait donné des noms à tout ce qui existe, à son corps et à ses diverses parties, à son âme, à ses facultés, à cette multitude prodigieuse d'êtres qui couvrent la terre, ou qui sont cachés dans son sein ; qui remplissent les eaux ou qui se promènent dans les airs : qu'il donne des noms aux montagnes, aux fleuves, aux rochers, aux forêts, aux astres, à ses habitations, à ses champs, aux fruits dont il se nourrit, à ces instrumens de toute espèce avec lesquels il exécute les plus grandes choses ;

à tous les êtres qui composent sa société; et que le souvenir de ces personnages illustres, qui méritèrent du genre humain par leurs bienfaits ou par leurs lumières, se perpétue par leur nom d'âge en âge.

L'homme fait plus; il donne des noms à des objets qui ne sont pas existans : tantôt il en donne à une multitude d'êtres, comme s'ils n'étaient qu'un; souvent même il donne des noms aux qualités des objets, afin d'en pouvoir parler de la même manière qu'il parle des objets.

Ainsi les êtres se multiplient, en quelque sorte, pour lui, à l'infini; puisqu'il élève à ce rang ce qui n'est pas, et les simples manières d'être des objets existans : de là, différentes espèces de noms.

## § II. — *Des différentes espèces de noms.*

Comme nous disons, *soleil*, *lune*, *ciel*, *terre*, mots par lesquels nous désignons des objets existans; nous disons également *homme*, *plante*, *fleuve*, mots qui ne sont le nom d'aucun être en particulier, mais qui nous présentent tous ceux qui sont de la même nature. Nous disons de même *blancheur*, *hauteur*, *rondeur*, *bonté*, *amitié*, désignant par-là, non des êtres,

mais les qualités du corps ou de l'âme, considérées comme objet de nos idées, comme l'être ou la chose dont nous nous occupons. Nous considérons également les *actions* comme des objets de nos idées : de là ces mots *action*, *offre*, *marche* : invention admirable qui donne une facilité extrême pour rendre le discours plus rapide, plus énergique, plus utile.

Dans cette phrase, *la France est un royaume d'une vaste étendue*, nous voyons les trois premières sortes de noms.

*France* est le nom d'un objet individuel, d'un pays.

*Royaume* est le nom de tous les pays qui sont gouvernés, comme la France, par un seul chef.

*Étendue*, est le nom d'une qualité considérée comme si elle avait une existence à part, séparée de celle des êtres dans lesquels elle se trouve.

De ces trois espèces de noms, le premier s'appelle nom *propre* ou *individuel*, parce qu'il appartient en propre à celui qui le porte.

Le second, *appellatif*, parce qu'il sert à donner une *appellation* commune à tous les êtres de la même espèce.

Le troisième, *abstrait*, parce qu'on le donne à un des états sous lesquels un objet quelconque peut être envisagé, comme si cet état était un être réel, en mettant à l'écart l'objet lui-même et ses autres qualités, dont on fait *abstraction*, ou qu'on met de côté, pour ne s'occuper que de cette seule qualité.

On peut appeler ceux de la quatrième espèce, *actifs* (1), parce qu'ils se rapportent aux actions; ou *verbaux*, parce qu'ils désignent les actions comme les verbes.

Le premier de ces noms peint un individu, dans ce qui le constitue et qui ne se trouve qu'en lui.

---

(1) C'est par inattention et par précipitation, que ces trois lignes se trouvent en note dans la première édition. Elles appartiennent au texte, elles lui sont nécessaires. Il n'y a pas de raison pour les avoir mises en note.

Pour la correction du style, il faudrait. *Les noms qui se rapportent aux actions forment une quatrième espèce*, *et on peut les appeler actifs*, etc.

Mais, d'abord, tous les noms qui se rapportent aux actions seraient-ils bien nommés *actifs*, lorsque ce mot signifie précisément *ce qui agit*, *ou peut*, *ou doit agir ?* et puis, tous les noms qui se rapportent aux actions peignent-ils un *état actif*, comme on le suppose, pag. 187 ?

Enfin, il y a dans la plupart des langues bien d'autres espèces de noms que les quatre ici indiqués.

Le second de ces noms le peint, au contraire, sous les qualités qui lui sont communes avec tous les êtres de son espèce.

Le troisième le peint, comme s'il n'était composé que d'un seul trait, d'une seule qualité.

Le quatrième peint son état actif.

### § III. — *Étymologie du mot* NOM.

Ce mot est commun (1) à un grand nombre de langues : au latin, qui le prononce NOM-*en;* au grec, qui en fit le mot O-NOM-*a;* aux langues du Nord et au Persan, qui le prononcent *nam* et *name ;* aux Indiens qui en font *naom.* Il vient de la racine primitive *no*, qui signifie *connaissance*, *science*, et qui a donné des mots à toutes les langues.

### § IV. — *Noms considérés comme le* SUJET *des tableaux des idées.*

Les noms sont constamment le seul point de réunion de tous les traits qui composent les tableaux de la parole, l'objet pour lequel ceux-

(1) Oui, non-seulement au persan, au grec, au latin, aux langues modernes de l'Europe, mais à l'hébreu, au sanscrit et aux idiomes vivans de l'Inde, etc.

ci sont amenés, celui qui devient la base de tous les autres, et dont ceux-ci tirent leur beauté et leur énergie.

Le nom est donc au discours, ce que l'objet principal est à un tableau, ce que le héros est à une pièce de théâtre, ce qu'un être est à ses effets. Tout se rapporte à lui : l'habileté de de celui qui parle, est de ne laisser voir que lui, et de fondre le reste du tableau avec un si grand art, qu'on aperçoive sans peine que tout se rapporte à cet objet.

Dans ces vers :

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui donne vie:
Mais le lâcher en attendant,
Je tiens, pour moi, que c'est folie.

le nom *petit poisson* est le sujet du tableau qui en résulte.

La connaissance du sujet nous fait saisir à l'instant tout ce qu'on nous en dit : et la vue du développement du tableau suffirait pour nous en faire deviner le sujet.

C'est cet art qui donne une si grande facilité pour entendre les ouvrages écrits en langues étrangères : car la seule connaissance du sujet nous offre déjà l'idée de tout ce qu'on en va dire ; ce qui rend aisée l'intelligence du

tableau, surtout si l'auteur a rendu son sujet avec l'exactitude et la netteté dont il était susceptible.

Ce sont les auteurs de ce genre qui rendent une langue célèbre, comme les grands peintres illustrent les écoles dont ils sont sortis ; c'est par de pareils écrivains que la langue grecque est devenue celle de tous les gens de goût ; et que l'étude de quelques langues modernes devient indispensable pour ceux qui veulent connaître tout ce qu'on a écrit de plus parfait.

### § V. — *Noms distingués en sujet et en objets dans le même tableau.*

De même que dans un tableau le principal personnage est accompagné d'un grand nombre d'autres avec lesquels il est en rapport, de même dans le discours, l'être qui en fait le *sujet* se trouve presque toujours en rapport avec d'autres êtres : il se trouvera donc dans le discours, outre le nom qui désigne le *sujet*, d'autres noms avec lesquels il est en rapport, et qui constituent sa dignité, son énergie. Ce sont ceux-ci qu'on appelle *objets* ; car ils sont les objets auxquels se rapporte tout ce qu'on dit du sujet : mais les uns et les autres sont

placés et groupés de manière qu'on reconnaît à l'instant le rôle que joue chacun d'eux, en sorte que le tableau qui en résulte offre la plus grande unité, malgré la multitude d'objets dont il est composé.

### 1°. *Des genres.*

Les genres sont les terminaisons (1) différentes que prend un même mot, suivant qu'il se rapporte à l'homme ou à la femme. Celui qui se rapporte à l'homme s'appelle MASCULIN, et on appelle FÉMININ celui qui se rapporte aux personnes du sexe féminin. Ainsi le mot *le* est masculin, et le mot *la* est du genre féminin. Quelques langues ont même un troisième genre, qu'on appelle NEUTRE, pour désigner les objets qui ne sont ni masculins, ni féminins, comme un *palais*, un *temple*, etc.

Cette diversité de terminaisons répand dans les tableaux de la parole infiniment plus de

(1) Encore ici une théorie qui ne peut s'appliquer à toutes les langues. Il y a des idiomes, comme le persan, le chinois, le basque, l'anglais, le hongrois, le lapon, qui n'ont point d'inflexion pour les genres, qui n'expriment le sexe que par un mot séparé. Remarquez cependant que le basque est, en inflexions, une des langues les plus riches du monde, si ce n'est pas réellement la plus riche.

vérité, de grâces et d'harmonie : elle en bannit l'uniformité et la monotonie ; car ces terminaisons étant les unes fortes, les autres douces, il en résulte dans le langage un mélange de sons doux et de sons pleins de force qui lui donne beaucoup plus d'agrément.

2°. *Des nombres.*

Les noms reçoivent encore une autre sorte de terminaison, suivant qu'ils désignent un seul objet du même genre, et suivant qu'ils en désignent plusieurs. Ainsi on dit *maison* lorsqu'il ne s'agit que d'une seule, et *maisons* lorsqu'il s'agit de plusieurs. C'est cette propriété des noms qu'on appelle NOMBRES. On distingue deux sortes de nombres dans la plupart des langues.

Le *singulier*, qui ne désigne qu'un seul être ; et le *pluriel*, qui désigne plusieurs individus de la même espèce.

Quelques langues offrent un troisième nombre, appelé *duel*, qui désigne deux êtres, et qui est placé entre le singulier et le pluriel.

Une simple lettre fait souvent l'unique différence qui règne entre les nombres ; et à cet égard ainsi qu'à bien d'autres, on ne peut trop admirer l'art avec lequel se forment les langues, et avec lequel elles parviennent à cette

brièveté et à cette concision qu'exige la parole : une lettre ou un son de plus ou de moins, et le tableau change totalement; il n'offre qu'un individu, ou il les présente tous : c'est un miroir magique qui change en un clin d'œil pour faire voir tout ce qu'on désire, et qui se prête à toute l'impatience, à toute la vivacité de la pensée et de l'imagination.

### 3°. *Noms, source des mots.*

Une prérogative des noms qui les distingue de toutes les autres parties du discours, c'est qu'ils sont la source ou la racine de tous les mots dont elles sont composées (1); et, si l'on considère les mots dont toutes les langues sont formées, comme des familles ou comme des arbres généalogiques, elles auront constamment un nom à leur tête, en sorte qu'on ne peut indiquer aucun mot de quelque espèce

(1) C'est ici la doctrine du président De Brosses, adoptée par l'auteur et par d'autres grammairiens. Elle n'est pas aussi absolue que ces auteurs l'imaginaient. En arabe *, par exemple, le verbe est presque toujours la racine des noms et des adjectifs. On pourrait citer bien d'autres exceptions tirées d'autres idiomes.

* Voyez la grammaire arabe de M. de Sacy, tom. I, pag. 99.

que ce soit, adjectif, verbe, adverbe, etc., qui ne descende d'un nom et qui n'en tire toute son énergie.

Tout le prouve, et la nature du langage et le fait.

La nature du langage, qui, étant une peinture, n'a pu peindre que les objets existans, c'est-à-dire que des noms; en sorte qu'il a fallu nécessairement que tous les autres mots vinssent des noms.

Le fait; car il n'est aucun mot, de quelque espèce que ce soit, et dans quelque langue que ce soit, qui ne descende d'un nom. On en voit des exemples sans nombre dans notre propre langue, quoiqu'elle soit dépourvue d'une multitude de noms primitifs qu'elle a laissé perdre.

Ainsi, de *marche*, nous avons fait *marcheur*, *marcher*.

De *port*, signifiant démarche et action de porter, nous avons fait *porteur*, *portant*, *portatif*, *porter*, *comporter*, *déportemens*, etc.

De *vin*, nous avons fait *vigne*, *vignoble*, *vigneron*, *vendangeur*, *vendanges*, *vendanger*, *vinée*, *provigner*.

Lorsque nous avons des familles de mots qui

n'ont point de *nom* à leur tête, telles que *grand*, *couper*, *marchandise*, ou *commerce*, etc.; ce n'est pas qu'elles ne soient en effet provenues d'un nom; mais c'est que ce nom n'est pas passé avec ses dérivés dans les langues postérieures à celles où il se trouve. Ainsi *marchandise* et *commerce* viennent du celte *marc*, qui fit le latin *merx*, et qui désigne tout objet de trafic; de là non-seulement *marchand* et *commerce*, mais aussi *marché*, *marchander*, *mercier*, *merceries*, *marque*, *commercer*.

*Couper* et *coupe* viennent du primitif *cop*, une hache, tout instrument taillant propre à couper.

*Grand*, en latin *grandis*, est un adjectif formé du primitif *ram* (1), qui signifie hauteur, élévation, et qui se fit précéder de *g*, à la manière des mots qui commencent par *r* et par *l*. C'est de la même racine que vint *ramus*, une branche, un rameau, et par synecdoque une *rame* à ramer, parce qu'elle consiste dans une branche d'arbre: *gram* se prononça insensiblement *grand*, et en y ajoutant la terminaison adjective des Latins, on eut *grandis*:

(1) Étymologie hasardée. L'auteur en adopte une autre dans ses Dictionnaires Étymologiques latin et français.

de là encore *grandeur, grandir, grandement, agrandissement;* en sorte que de dérivés en dérivés, *ram* a formé des mots de quinze lettres.

Il n'est ainsi aucun mot quelconque qui ne tienne à un nom primitif, peignant toujours un objet physique.

Les noms deviennent par ce moyen la base et la clef des langues : ils sont comme autant de cases entre lesquelles on doit distribuer tous les mots. En effet, la parole peignant nos idées, et celles-ci les objets peints par les noms, ces noms seront les seuls mots existans nécessairement et puisés dans la nature (1); tous les autres n'en seront que des dérivés, tout comme les idées qu'ils peignent sont subordonnées aux objets (2).

---

(1) Voy. la note pag. 193.

(2) Ici et dans la grammaire in-4°. l'auteur s'est fort étendu sur les cas; il a dit sur ce sujet beaucoup de choses instructives et intéressantes.

Mais ses idées ne sont pas toujours assez exactes, et son style n'a pas toujours la clarté désirable. D'abord il définit les cas *des changemens dans la dernière syllabe d'un nom;* si donc il n'y a point de changement dans cette dernière syllabe, il n'y a point de cas. Cependant il parle au long du

Les mots dérivés réveilleront ainsi l'idée du nom dont ils dérivent, avec la même promp-

---

cas nominatif qui semblerait être précisément le nom prototype, ou sans changement dans sa dernière syllabe; et il traite de l'ablatif, comme d'un cas générateur et primitif, ce qui en ferait un cas sans changement de la dernière syllabe. Ce n'est pas tout; pag. 188, il distingue des cas qui ne sont pas caractérisés par un changement de forme, mais qui font nombre dans les cas, seulement par le sens.

Il semblerait que c'est là reconnaître des changemens sans changement; des formes sans forme; des cas où il n'y a point de cas. Trop de respect pour les rudimens latins de notre enfance a conduit là notre auteur.

Elle est énorme la multitude des écrivains qui, avant et après lui, se sont égarés sur la même route, développant, comme une doctrine commune à tous les idiomes, la théorie des six cas des noms, et dans les grammaires générales, et dans les grammaires de langues qui n'ont point de cas des noms.

Gebelin avait su dire: Il n'y a point de cas des noms dans la langue française. Mais trop attaché à sa règle du *nombre des cas déterminés par le sens*, il écrit pag. 293, que Cinna est au vocatif dans cette phrase française: *Prends un siége, Cinna.* Or, dans la version même latine de cette phrase *Cinna, sedeas velim* ou *volo;* Cinna ne serait point véritablement au cas vocatif, puisque la première déclinaison des Latins n'a point proprement de cas vocatif, ou de changement de terminaison qui signifie qu'on interpelle quelqu'un, qu'on veut lui parler. Dans ces deux phrases je ne

titude, la même justesse et la même netteté que l'idée d'une qualité réveille l'idée de l'objet

---

trouve donc point de cas vocatif, je n'y aperçois que le nom de *Cinna*, tout *cru*, s'il m'est permis de parler ainsi, ce nom, sans changement de forme, et néanmoins avertissant Cinna que c'est à lui qu'on parle, et qu'on va parler. Je vois dans ce mot un terme *compellatif*, qui est une phrase elliptique égale à celle-ci : *C'est à Cinna que je parle*, *et que je vais parler*.

Gebelin suivant toujours son idée, compte, pag. 295, jusqu'à *neuf cas* dans les trois mots *je*, *me* et *moi*. Il aurait pu, à ce compte, en trouver bien davantage. Comment s'est-il arrêté là ?

Enfin, il était si préoccupé des cas latins, qu'il finit par les appeler, au moins, dit-il, *quatre ou cinq d'entre eux*, des cas *naturels*, des *cas fondés sur la nécessité*, etc. ; comme s'il était *contre la nature* d'en avoir moins ; comme si les Arabes qui n'en ont que trois, et les Persans qui n'en ont pas du tout, manquaient ou du naturel, ou du nécessaire.

De tous les grammairiens que je connais, M. de Sacy est, j'oserais dire, le seul qui ait eu sur les cas des vues profondes ; il a trouvé les vraies bases d'une théorie des cas juste et complète. Il doit cet avantage, non-seulement à son excellent esprit, mais encore à ses études continuelles sur un très-grand nombre de langues. Le perfectionnement des grammaires comparées est un des moyens indispensables pour obtenir le perfectionnement des grammaires philosophiques.

auquel elle appartient. C'est cette harmonie simple et noble qui constitue la beauté du langage, et qui seule peut en faciliter l'étude.

4°. *Des mots dérivés et composés.*

Les noms primitifs ne servant qu'à désigner les objets, et ne pouvant suffire pour exprimer toutes nos idées, on y supplée par le moyen des mots dérivés et composés.

Au moyen de la dérivation, un nom change légèrement de forme et devient propre à peindre toutes les idées relatives à un même objet : ainsi du mot latin *sal*, dont nous avons fait le mot *sel*, dérivent tous ceux-ci, *salé*, *saler*, *salière*, *salure*, etc.

Un mot composé, est un mot formé par la réunion de deux autres, dans la vue de présenter une idée qu'aucun d'eux ne pouvait peindre séparément. Ainsi *transporter* est composé de deux mots, dont l'un signifie *porter*, et l'autre *au-delà*. *Mi-di* est composé de deux mots, dont l'un signifie *jour*, et l'autre *milieu*, ou *moitié*. *Dessaler* est un composé de *sal* et d'une préposition.

5°. *Des mots figurés.*

Enfin, sans multiplier le nombre des mots, on les double et on les triple, en leur donnant

successivement plusieurs sens figurés, outre le sens physique qu'ils offrent primitivement. Ces mots figurés se forment d'un grand nombre de manières qu'on peut réduire à ces quatre.

1°. L'*extension*, figure qu'on appelle d'un mot grec CATACHRÈSE. Ici les mots se détournent de leur première signification pour en prendre une autre qui a quelque rapport avec celle-là. C'est par catachrèse qu'on dit une RAME de papier, du mot *ramus* qui signifie branche, une *feuille* de papier, une *main* de papier.

2°. Le *changement de nom*, ou MÉTONYMIE. Cette figure a lieu dans diverses occasions, lorsqu'on substitue le nom de la cause à celui de l'effet, ou le nom de l'effet au nom de la cause. *Vivre de son travail*, pour dire *vivre de ce que l'on gagne par son travail. Une côte sans ombre*, pour dire *sans arbres*.

Le nom du contenant pour celui de la chose contenue. Un *nid* au lieu des oiseaux qui sont au nid.

Le nom du lieu où une chose se fait, substitué au nom de cette chose même. Une *perse*, au lieu d'une *toile* fabriquée en Perse. Un *damas*, pour un *sabre fait* à *Damas*.

Le signe pour la chose signifiée. La *robe* pour la *magistrature*.

3°. La *compréhension* ou SYNECDOQUE. Par cette figure, on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre. Ainsi on dit cent mille *âmes*, cent *feux*, pour cent mille personnes, cent familles.

La synecdoque a lieu surtout lorsqu'on prend la partie pour le tout. J'ai déjà vu vingt *hivers*, pour dire vingt *ans*.

Et lorsqu'on emploie le nom de la *matière* pour marquer la *chose* qui en est faite. Un *castor*, c'est-à-dire un *chapeau* fait de poil de *castor*. Les Grecs disaient *lin* au lieu de *ficelle*, parce qu'elle en était faite; des hommes armés de *frêne*, pour dire armés de *lances*, dont le bois était de frêne. Les Hébreux, pour dire des *lances* resplendissantes, disaient dans le même sens des *sapins* resplendissans.

4°. La *comparaison* ou MÉTAPHORE. Cette figure consiste à transporter la signification propre d'un mot, à une signification qui ne lui convient que par comparaison.

La grammaire est la *clef* des sciences; s'*enivrer* de plaisirs; mettre un *frein* à ses passions.

## CHAPITRE II.

### *Des articles.*

Les noms propres, nous l'avons vu, présentent toujours un sens déterminé, au lieu que les noms appellatifs, convenant à plusieurs objets de la même nature, n'en désignent aucun en particulier. Toutes les fois donc que nous aurons occasion de désigner quelqu'un de ceux-ci, nous serons obligés d'accompagner leurs noms de quelques mots qui les tirent de ce sens indéterminé qu'ils offrent, et qui en fassent le nom de l'objet même que nous voulons peindre, en sorte qu'on le reconnaisse à l'instant, aussi sûrement que si nous le montrions de la main. Tel est l'usage des articles. Ces mots déterminent, comme par le geste, entre plusieurs objets auxquels convient le même nom, celui que nous avons en vue.

Comme les adjectifs, ils accompagnent les noms et ils changent de forme avec eux; mais ils diffèrent essentiellement des adjectifs, en ce que ceux-ci font connaître les qualités des objets dont on parle, au lieu que l'article ne fait que montrer l'objet même : il n'y ajoute

qu'une idée de présence plus ou moins éloignée.

Il existe en français trois sortes d'articles, *ce*, *le* et *un* (1) : ils diffèrent tous les trois par la manière dont ils déterminent le nom qu'ils accompagnent.

En effet, un mot appellatif peut être appliqué à un seul des objets auxquels il convient, par l'une ou l'autre de ces trois manières :

Ou en montrant cet objet, parce qu'il est déjà sous les yeux ;

Ou en le déterminant d'une manière qui empêche de le confondre avec aucun autre objet désigné par le même nom ;

Ou en l'énonçant purement et simplement comme un objet existant.

Ainsi, en disant, CE PALAIS *est très-beau*, on montre un palais sur lequel on n'a qu'à jeter les yeux.

En disant, LE PALAIS *que nous avons vu est de la plus grande beauté*, on restreint l'idée de palais à celui qu'on a déjà vu ; et en disant, LE PALAIS *des anciens rois de France sert de siége au Parlement*, on restreint l'idée de palais à celui des anciens rois de France.

---

(1) Voy. pag. 208.

En disant, enfin *on parle d'*UN PALAIS *qui a été embelli*, on ne le désigne que par la simple existence individuelle, sans le déterminer par aucune propriété qui le fasse connaître d'une manière précise.

Le premier de ces palais est sous les yeux, on le *montre*.

Ceux de la seconde espèce ne sont pas sous les yeux, mais on les détermine d'une manière qui empêche de les confondre avec aucun autre.

Le dernier n'est ni sous les yeux, ni déterminé d'aucune manière particulière : il est simplement énoncé.

*Ce* est donc un article démonstratif.

*Le*, un article indicatif.

*Un*, un article énonciatif.

Les voici réunis dans la même phrase avec le même nom.

> « CE jour, où vous parûtes au milieu des applaudissemens du public, fut LE jour le plus brillant de votre vie : il sera pour vous UN jour à jamais mémorable. »

*Un* énonce ici l'idée de jour; *ce* place cet individu sous les yeux; *le* nous le fait distinguer de tout autre.

L'idée présentée par *un* est la plus simple

des trois; celles qu'offrent *le* et *ce* sont plus composées.

### *Caractères des articles.*

Les articles sont des mots extrêmement courts, de simples monosyllabes : ils ne consistent qu'en un seul son, en un seul éclat de voix, et il fallait qu'ils fussent ainsi : plus longs, ils n'auraient pas été plus utiles, ils auraient fatigué l'attention, ils se seraient trop éloignés du geste.

1°. Ils ne marchent jamais sans un nom, n'ayant aucune signification sans eux.

2°. Ils prennent le caractère et suivent la marche du nom qu'ils accompagnent, étant masculins et féminins comme lui, au singulier ou au pluriel avec lui. Ainsi on dit : UN *homme*, UNE *femme*, LA *religion*, LES *royaumes*, CETTE *vertu*.

De cette manière, les articles annoncent en quelque sorte les noms, ils préparent à ce qu'on va dire, et ne permettent pas de se tromper sur l'application de ce qui les suivra.

### *Observations particulières.*

L'un d'eux, l'article *le*, se réunit sans peine avec d'autres mots, au point de n'être plus re-

connaissable. Ainsi *du* est la réunion de ces deux mots, *de* LE; et *mon*, celle de ces deux mots, LE *mien*. Il perd aussi sa voyelle lorsqu'il précède un mot qui commence par une voyelle : ainsi on dit *l'oiseau*, *l'église*, *etc*., et non *le oiseau*, *la église*.

Observons encore qu'on ne le met pas à la tête des noms propres, ceux-ci n'en ayant pas besoin, puisqu'ils sont suffisamment déterminés par eux-mêmes.

De ces trois articles, celui que nous appelons *indicatif* peut se suppléer le plus facilement, parce que l'application du mot qu'il accompagne est toujours déterminée ou indiquée par la phrase même dans laquelle il se trouve : il se supplée surtout par la terminaison, dans les langues à terminaisons, comme la langue latine. C'est ce qui avait fait croire mal à propos que les Latins n'avaient aucun article, et qui avait fait conclure plus mal à propos encore que l'*article* n'était pas une partie du discours.

### *Utilité des articles.*

C'est par les articles que les tableaux de la parole parviennent à réunir la clarté, la concision et la beauté de l'expression, avec la force et la vivacité du sentiment, puisque ce sont

eux qui donnent aux noms ce sens déterminé et individuel, qui en met l'objet sous les yeux de manière à ne pouvoir le méconnaître.

1°. Ils répandent dans le discours la plus grande clarté, parce qu'ils annoncent les noms sous les caractères les plus propres à les reconnaître comme masculins ou féminins, comme singuliers ou pluriels, comme présens ou absens, etc.

2°. Ces noms eux-mêmes en deviennent plus variés, plus agréables ; ils en acquièrent plus d'élégance.

3°. Ils occasionent des tableaux aussi vifs que variés : ainsi du seul nom de cigale, on forme ceux-ci :

*La cigale*, celle qu'on connaît.

*Cette cigale*, celle qu'on a sous les yeux.

*Une cigale*, celle qu'on n'a pas sous les yeux, et qui n'a rien de déterminé : certaine cigale.

Tandis que, sans articles, ces tableaux seraient réduits à un seul, au seul mot *cigale*. La Fontaine n'aurait pu dire :

La cigale ayant chanté
Tout l'été.

Au moyen des articles, on peut faire au

moins douze tableaux de ces deux mots, *fils* et *roi*.

| | |
|---|---|
| Fils de roi. | Ce fils du roi. |
| Fils du roi. | Ce fils d'un roi. |
| Fils d'un roi. | Ce fils de ce roi. |
| Le fils de roi. | Un fils de roi. |
| Le fils du roi. | Un fils du roi. |
| Le fils d'un roi. | Un fils de ce roi. |

Ainsi les articles, détachant les objets de la grande masse universelle, et les mettant sous les yeux de la manière la plus sensible, deviennent d'une ressource inexprimable pour former des tableaux, au moyen desquels ces objets excitent sur nous les sentimens les plus touchans et les plus vifs, par leur présence nette, précise, circonstanciée. Aussi en fait-on un usage continuel, surtout dans la poésie.

*Articles pluriels.*

N'omettons pas que *le* et *la* font au pluriel LES ; *ce* et *cette*, CES. Les hommes, ces femmes. Quant au pluriel d'*un*, c'est le mot elliptique DES (1) : en effet, comme on dit au singulier :

(1) Ce mot n'est qu'un complément du pluriel *d'un*; ce pluriel est *quelques-uns*, dont le complément *des* est un mot elliptique renfermant la préposition *de* et l'article pluriel *les* fondus ensemble. Voy. M. de Sacy, pag. 40, *Degrés de*

*Un savant a écrit que, etc.*, on devrait dire au pluriel, *quelques-uns d'entre les savans*, ou *quelques-uns des savans ont écrit que*. Mais, comme *quelques-uns* peut se supprimer, on dit simplement *des savans ont écrit, etc.*, en sorte que *des* sert de pluriel à l'article *un*.

*Articles réunis à d'autres parties du discours.*

Nous avons vu que, pour rendre le discours plus vif et plus concis, on réunissait souvent deux ou plusieurs parties du discours en un seul mot, d'où se formaient des mots ellip-

---

*comparaison*. Ces degrés marquent des degrés de signification *relative* à plusieurs objets comparés.

Avant ces degrés, viennent les degrés ou distinctions de signification *absolue*, ou sans comparaison, du moins *expresse*. Tels sont le *positif*, l'*ampliatif* ou *augmentatif*, le *diminutif*, le *détérioratif* ou *péjoratif*, et dans quelques langues le *sur-augmentatif*, le *sur-détérioratif*, et le *sous-diminutif*.

Il y a d'autres nuances d'idées accessoires qui, exprimées par des variations dans les mots de même famille, constituent des classes particulières de mots dérivés. Ce sont, par exemple, les *privatifs*, dont l'auteur a parlé, les *inchoatifs*, les *fréquentatifs*, les *réduplicatifs*, etc.

Et toutes ces distinctions peuvent se trouver non-seulement dans les adjectifs, mais dans les noms, dans les verbes et les adverbes.

tiques qu'on ne peut rapporter à aucune partie du discours. Ceci a lieu surtout à l'égard des articles.

Ainsi, MON est au lieu de ces mots, *le mien*. TON, tient lieu de ceux-ci, *le tien;*

QUI, de ces deux mots, *et ce*, ou *cette personne*.

TOUT, remplace ces mots, *l'ensemble des êtres*.

Il n'est donc pas étonnant qu'on s'en serve à la tête des noms, comme des articles, quoiqu'ils n'en soient pas, puisque l'article y est caché.

Ajoutons que souvent les articles s'unissent à des noms, au point d'en faire une partie essentielle.

Ainsi nous disons un *almanach*, un *alembic*, au lieu qu'on devrait dire un *manac*, un *embic*; mais, comme ces mots sont arabes, et qu'on les a entendus prononcer avec la syllabe *al*, qui est chez les Arabes l'article *le*, on a cru que cette syllabe *al* faisait partie de ces mots. Ainsi, en disant un *almanach*, nous mettons deux articles de suite : comme un étranger qui dirait *un le livre, une la pomme*.

## CHAPITRE III.

### DES ADJECTIFS.

### § I. — *Nécessité d'avoir des mots qui désignent les qualités des objets* (1).

Ce qui existe, existe toujours d'une certaine manière, sous telle ou telle forme, avec telle ou telle qualité; et c'est par ces qualités que les objets nous affectent, qu'ils nous intéressent. Ainsi les vives couleurs de la lumière, la splendeur du soleil, la magnificence d'un beau couchant, charment la vue, etc.; tandis que les qualités d'un père, d'un ami, d'un parent, d'un protecteur, etc., ont des droits inaltérables sur notre cœur. Otez à un objet ces qualités, il ne sera plus rien pour nous. L'homme lui-même ne peut devenir parfait et aimable, qu'en augmentant sans cesse ses bonnes qualités.

Il a donc fallu des mots qui exprimassent non-seulement les qualités, ce qui est la des-

(1) Je trouve dans la Grammaire générale de M. Vater, p. 24, que les Algonquins se passent d'adjectifs, et qu'ils y suppléent toujours par une périphrase composée du pronom relatif et du verbe.

tination des noms abstraits ; mais des mots qui fissent connaître ces qualités, comme se trouvant dans les objets dont on parle ; et ce sont ces mots qu'on appelle *adjectifs*.

Ainsi, *éclat* est un nom abstrait, parce qu'il peint une qualité considérée en elle-même ; mais *éclatant* est un adjectif, parce qu'il peint cette qualité comme se trouvant dans un objet.

C'est par cette raison que les adjectifs sont constamment à côté du nom qui peint l'objet dans lequel se trouvent les qualités exprimées par ces mots : ainsi le langage se rapproche de la nature le plus qu'il est possible : car le nom est accompagné de mots qualificatifs, comme l'objet est accompagné de ses qualités.

Ces mots s'appellent *adjectifs*, c'est-à-dire, *ajoutés*, parce qu'ils s'ajoutent aux noms ; et qu'ils ajoutent à l'idée des noms, celles des qualités que possèdent les objets désignés par ces noms.

Dans cette phrase, *ce temple est vaste, superbe et magnifique*, les mots *vaste*, *superbe*, *magnifique*, sont des adjectifs, puisqu'ils expriment les qualités qu'on aperçoit dans l'objet dont il s'agit.

*Grand*, *agréable*, *sage*, *joli*, *honnête*, *vertueux*, etc., sont des adjectifs.

Rien de si aisé à distinguer que le nom et l'adjectif: l'un désigne toujours un objet, l'autre ne désigne jamais que des qualités; l'un marche seul, l'autre a toujours besoin d'un soutien, d'un nom auquel il se rapporte.

On voit encore entre eux cette différence; que le nom ne convient qu'aux objets de la même espèce, au lieu que l'adjectif peut s'associer avec une multitude de noms ou d'objets différens. Ainsi on dit:

Un homme *élevé*, un lieu *élevé*, un nuage *élevé*, une voix *élevée*, etc.

On pourrait regarder les adjectifs comme des ellipses, car ils peignent moins la qualité elle-même, que l'état d'un objet accompagné de telle ou telle qualité. Ainsi un homme *élevé*, un lieu *élevé*, signifient un *homme*, un *lieu qui a la qualité que nous appelons élévation*. On gagne donc par-là de la brièveté, ce qui est un grand point; et des tournures très-variées et sans monotonie, ce qui en est un autre fort important.

De là, résultent les tableaux que nous avons appelés *énonciatifs*.

Cette tour est prodigieuse.
Ce dôme est magnifique.
Le temps est dérangé.

Telle est encore la différence qui règne entre les articles et les adjectifs, que ceux-ci peuvent être exprimés comme nous venons de le voir par des formules différentes, quoique plus longues; tandis que rien ne peut tenir lieu de l'article.

Les adjectifs naquirent donc des noms; ils furent dans l'origine ces noms mêmes, mis à la suite d'autres noms pour les qualifier. Lorsque le langage était au berceau, un *homme-mont* signifiait un homme de grande stature, un homme grand comme un mont; un *homme-ours* était un homme grossier. Le nom du soleil, ou *bel,* fut emprunté pour désigner la beauté, et lui est resté, tandis qu'il a été perdu pour le soleil. Ainsi on réunissait la simplicité d'une langue naissante peu chargée de mots, la richesse du langage poétique rempli de figures et de comparaisons, l'exactitude du langage philosophique, qui doit toujours s'assortir à la nature des choses, et qui ne doit pas procéder par comparaison.

On s'aperçut bientôt cependant, qu'il était incommode de faire marcher deux noms à la suite l'un de l'autre, et qu'il était fâcheux que le même mot désignât tantôt un objet, tantôt une qualité. Pour remédier à ces inconvéniens, on eut recours

à un moyen de la plus grande simplicité ; ce fut d'ajouter à la fin des noms une lettre, une syllabe qui fît connaître que ces noms ne désignaient qu'une qualité : ainsi, de *glace*, on fit *glacé* ; de mont, *montueux* ; de roi, *royal* ; de fils, *filial*.

Il n'existe donc aucun adjectif qui ne se lie immédiatement à un nom, qui n'en dérive, qui n'en tire toute son énergie : ce qui facilite et simplifie singulièrement l'étude des langues, puisqu'avec la connaissance des noms, on a celle de tous les adjectifs qui en furent formés.

### § II. — *Noms provenus des adjectifs.*

Telle est la souplesse du langage, qu'après avoir formé des adjectifs par les noms, il forme encore des noms avec les adjectifs : 1°. en supprimant simplement le nom ; ainsi on dit les *grands*, les *riches*, les *savans*, les *biens*, comme si c'étaient des noms, tandis que ce sont réellement des adjectifs, mais dont on a supprimé les noms ; en disant les *grands*, au lieu de dire les *hommes grands*, etc. ; les *riches*, au lieu de dire les *hommes riches*, etc. ; parce que cette ellipse rend le discours plus serré et plus vif sans rien ôter à sa clarté. Tous nos noms qui se terminent en *ée*, se sont formés également par des

ellipses : ainsi une *armée* est pour *troupe armée* : une *pensée* est pour *chose pensée*, en latin *pensata*.

2°. On forme, par le même moyen, des noms qui désignent les qualités en elles-mêmes, comme si elles étaient des objets existans dans la nature, et indépendans des êtres dans lesquels elles se trouvent. Tels sont *blancheur*, ou cette propriété qu'a un objet d'être blanc : *rondeur*, ou cette propriété qu'a un objet d'être rond : *étendue*, *grosseur*, *largeur*, etc. D'où résulte la facilité d'énoncer les qualités des objets, d'en discourir, d'en examiner les rapports, comme on le fait relativement aux objets.

### § III. — *Les adjectifs revêtent les mêmes formes que les Noms.*

Puisque les adjectifs furent destinés à accompagner et à déterminer les noms, à faire un seul tableau avec eux, ils dûrent nécessairement revêtir les mêmes formes. Lorsque le nom fut au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, l'adjectif dut être au singulier ou au pluriel, masculin ou féminin. Ainsi on dit un lieu *éminent*, et une personne *éminente* ; des lieux *éminens*, et des personnes *éminentes*. Par ce moyen, on voit le rapport de l'adjectif avec

son nom ; et il règne dans le discours autant de clarté que d'harmonie : il est pour le langage ce que les accords sont à la musique.

De là naissent les diverses terminaisons des adjectifs, comme on le voit dans l'exemple précédent, où *éminent* se termine en *te* pour le féminin singulier, en *tes* pour le féminin pluriel, et en *s* pour le masculin pluriel.

### § IV. — *Degrés de comparaison.*

On s'aperçut bientôt que la même qualité n'avait pas le même degré de perfection dans tous les objets; que tous les fruits n'étaient pas également bons et agréables; que les jours chauds ou froids ne le sont pas dans la même proportion; que tous les hommes ne sont pas spirituels, aimables, généreux, etc., dans le même point. Il fallut donc un moyen d'exprimer les diverses nuances d'une même qualité, de peindre sa supériorité dans un objet sur les autres.

Le geste fut le premier expédient auquel on eut recours. Les sauvages, pour dire *peu*, prennent une touffe de leurs cheveux; pour exprimer *infiniment*, *tout*, ils prennent leur chevelure entière. Les enfans, pour marquer les mêmes idées, se servent de leurs mains : ils

les rapprochent pour *peu*, et ils les éloignent le plus qu'ils peuvent pour *beaucoup*.

En effet, on n'a pu que comparer aux diverses hauteurs, aux diverses distances, les divers degrés d'une qualité : les hauteurs intellectuelles n'ont pu se peindre que par les hauteurs physiques. De là ce qu'on appelle DEGRÉ de *comparaison* relativement aux adjectifs, et qui sont au nombre de trois au moins dans toutes les langues, et de quatre en français.

1°. Le *positif*. Il exprime la qualité en elle-même, purement et simplement : *grand*, *sage*, *doux*, *etc.*

2°. Le *comparatif*. Il énonce que, de deux objets, l'un possède une qualité dans un plus grand degré que l'autre : *plus grand*, *plus sage*, *plus doux*, *etc.*, sont des comparatifs.

3°. Le *superlatif relatif*. Il élève un objet au-dessus de tous, relativement aux qualités qui leur sont communes : *le plus grand*, *le plus sage*, *le plus doux*, *etc.*

4°. Le *superlatif absolu*. Il élève au plus haut degré où une qualité puisse atteindre, et il ne fait aucune comparaison entre deux objets, n'examinant l'objet dont il s'agit qu'en lui-même : *très-grand*, *très-sage*, *très-doux*, *etc.*, sont des superlatifs absolus.

Il est des langues dans lesquelles, au lieu d'énoncer les degrés de comparaison par des mots séparés, on les désigne par une simple différence dans la terminaison. De *sapiens*, sage, les Latins font *sapient-ior*, plus sage, *sapient-issimus*, très-sage. C'est d'eux que nous viennent :

| | | |
|---|---|---|
| Meilleur, | *pour* | plus bon. |
| Majeur, | *pour* | plus grand. |
| Mineur, | *pour* | plus petit. |

Dans quelques provinces, *minime* tient lieu de *très-petit*.

### § V. — *Liaisons comparatives.*

Lorsqu'on se sert de comparatifs, c'est pour exprimer le rapport qui règne entre deux objets ou deux noms, et une même qualité : il faut donc, afin qu'il en résulte un tableau clair et précis, que ces divers noms soient liés de façon qu'on aperçoive à l'instant qu'ils sont en contraste. C'est ce qu'on fait dans notre langue par la conjonction *que*, lorsqu'il s'agit d'un comparatif; et par la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un superlatif.

Cette récolte est *plus* abondante QUE les autres.
Virgile est *le plus* grand DES poëtes latins.

Autrefois, nous nous servions également

de ce *de* après les comparatifs, et les Italiens en ont conservé l'usage.

Les Latins, d'après le génie de leur langue, marquent un rapport par ce simple changement de terminaison pour le comparatif, et ils l'accompagnent d'une préposition pour le superlatif.

Ajoutons que les adjectifs répandent un plus grand intérêt dans le discours, qu'ils en font paraître les objets plus ou moins agréables, grands ou médiocres, dignes de gloire ou de blâme, suivant les qualités qu'ils expriment : ainsi, ils animent les tableaux de la parole, ils en font le coloris, ils n'y laissent rien de froid et de languissant. Aussi les orateurs et les poëtes en font-ils grand usage; les adjectifs deviennent entre leurs mains des *épithètes*, mot grec qui signifie *mis par-dessus*, parce qu'ils sont comme une parure mise par-dessus le nom pour l'orner, pour lui donner une nouvelle vie. On en peut juger par ces vers :

O rives du Jourdain ! ô champs *aimés* des cieux !
*Sacrés* monts, *fertiles* vallées
Par cent miracles *signalées*,
Du *doux* pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

Otez de ces vers, qui sont si harmonieux et

si touchans, tous ces adjectifs, *aimés*, *sacrés*, *fertiles*, *etc.*, et ils seront sans chaleur, sans coloris, sans âme. Ces épithètes sont toujours riches et heureuses, lorsqu'elles sont dirigées comme ici par une imagination brillante et fleurie.

---

## CHAPITRE IV.

### *Des pronoms.*

Les discours qui ne sont composés que de noms, d'articles et d'adjectifs, sont tous étrangers aux personnes qui tiennent ces discours et à ceux auxquels on les tient; mais, si la parole se bornait à cela, elle serait très-imparfaite. Lorsqu'on parle, ce n'est pas toujours d'objets étrangers qu'on s'entretient. On a sans cesse occasion de parler et de soi et de ceux auxquels on s'adresse. Ici un père et une mère s'adresseront à leurs enfans; là un ami parlera à un ami; partout des hommes s'entretiennent avec des hommes; il faut donc des mots, au moyen desquels celui qui parle se désigne lui-même et puisse désigner, et ceux auxquels il parle et ceux dont il parle, et qu'on voie à l'instant à quelles de toutes ces personnes se rapporte le reste du tableau.

Ces mots indispensables existent dans toutes les langues. Ainsi on dit en français.

Je, pour la personne qui parle.
Tu et vous, pour la personne à qui on parle.
Il ou elle, pour la personne de qui l'on parle.
Je suis sage, tu es sage, il est sage.

C'est ce que l'on appelle *pronoms*, c'est-à-dire, *mots qui désignent les personnes sans le secours des noms*, et dans des occasions où il serait impossible d'employer ceux-ci.

Les pronoms ont un pluriel : *nous, vous, eux* ou *elles*.

On se sert des pronoms que nous venons d'énoncer toutes les fois que les personnes qu'ils désignent sont représentées comme actives, dans un état d'action. Ainsi on dit : je *fais*, tu *fais*, il *fait*.

*Pronoms passifs.*

Mais si l'on veut représenter ces mêmes personnes dans un état passif, comme objets de l'action d'autrui, alors on substitue à ces pronoms ceux-ci : *me, te, le* ou *la* ;

Il *me* conduit, il *te* conduit, il *le* conduit ;

tableaux où *il* est actif, peignant le sujet, et où *me, te, le* sont passifs, peignant l'objet, où

*il* peint la personne qui conduit, et où *me*, *te*, *le*, peignent les personnes qui sont conduites.

### *Pronoms réciproques.*

Souvent la même personne est sujet et objet, active et passive tout à la fois, parce qu'elle est elle-même l'objet de son action. Il a donc fallu des pronoms pour peindre cet état : c'est encore *me* et *te* pour la première et la seconde personnes, et *se* pour la troisième. Je *me* conduis bien, il *se* conduit bien.

Ce dernier est le même au pluriel comme au singulier. On dit, *ils* SE *conduisent bien*, au lieu qu'on dit, *nous nous conduisons* et *vous vous conduisez*.

### *Pronoms terminatifs.*

Très-souvent encore nos actions se rapportent à une autre personne, qui est ainsi le *terme* de notre action : cette nouvelle espèce de *personnalité* se désigne par *moi*, *toi* et *lui*.

> Envoyez-MOI ce livre, je LUI ai fait présent de ce livre.
>
> C'est à toi que ce discours s'adresse.

Au pluriel, on dit NOUS, VOUS, LEUR.

> Nous LEUR avons envoyé des rafraîchissemens.

C'est ce qu'on appelle *pronoms* TERMINATIFS.

*Emploi des pronoms dans les tableaux énonciatifs et passifs.*

Nous venons de dire qu'il y avait des pronoms actifs, *je*, *tu*, *il*, et des pronoms passifs, *me*, *te*, *le*. Et ceci est constamment vrai dans les tableaux actifs; mais il existe encore des tableaux énonciatifs et des tableaux passifs dans lesquels on retrouve *je* : *je suis habile*, tableau énonciatif; *je suis estimé*, tableau passif; mais, dans ces occasions, *je* est considéré comme le sujet de la phrase, tandis que *me* en est considéré comme l'objet. Ceci ne contredit point ce que nous avons avancé sur *je* considéré comme pronom actif: les circonstances seules sont changées.

Dans quelques langues, TU était le seul pronom dont on se servît au singulier, lorsqu'on parlait à une seule personne; insensiblement VOUS, qu'on employait par respect envers les princes, a dépossédé TU, qui n'a pu se conserver qu'aux extrémités opposées; dans l'usage familier, et dans le sublime de la poésie.

Quant à l'origine de ces mots (1), JE vient du verbe E, et désigne avec énergie la personne

(1) Sur le prétendu verbe *e*, voyez pag. 100, et la note pag. 97 et 98. Et que de langues, où les trois pronoms personnels sont exprimés, sans E, sans T, sans L!

qui s'annonce. Tu vient du primitif T, qui signifie *grandeur,* et désigne fort bien les égards qu'on a pour la personne à qui l'on s'adresse. Le et il viennent du primitif L, qui signifie *aile, côté,* et désignent très-bien par-là même qu'il s'agit d'une troisième personne, qui n'est pas devant nous, mais plus loin, à côté, dans le voisinage.

Nous avons vu plus haut que l'article *le* se confondait avec le pronom : de là ces mots *mon*, *ton* et *son*, dont les pluriels sont *notre*, *votre* et *leur*, qu'on a long-temps regardés comme des pronoms, et qui ne sont autre chose que des mots elliptiques.

*Mon*, au lieu de *le...... de moi.* Mon livre *pour* le livre de moi.

*Ton*, au lieu de *le.... de toi.* Ton livre *pour* le livre de toi, etc.

Comme les mots elliptiques ne sont pas dans la nature, mais qu'ils ne sont que l'effet de l'imagination de chaque peuple, il n'est pas étonnant que ceux dont il s'agit ici soient inconnus à plusieurs peuples anciens et modernes, et qu'ils disent *le.... de moi* ou *le mien*, tandis que nous disons *mon*.

## CHAPITRE V.

### *Du verbe.*

Les noms et les adjectifs étant destinés à se lier entre eux, comme les qualités sont liées dans les objets, il a fallu un mot propre à former cette réunion, et ce mot mettra la chaleur et la vie entre ceux-là : c'est lui qui les présentera par groupes, par tableaux, par grandes masses. Ce mot par excellence, c'est celui qui désigne l'existence, le mot EST ; c'est lui qui, sans être nom, article, adjectif, pronom, unit tous ces mots, et leur donne une existence, une force qu'ils ne peuvent avoir sans lui. Aussi est-il de l'usage le plus fréquent. On le voit par ces exemples tirés de la belle scène de Joas et d'Athalie.

ATHALIE.

Épouse de Joas, EST-ce là votre fils ?

JOSABET.

Qui ? lui, madame?

ATHALIE.

Lui.

JOSABET.

Je ne suis point sa mère.

Voilà mon fils.

ATHALIE.

Et vous, quel EST donc votre père ?...

Cet âge EST innocent...

Ne sait-on pas au moins quel pays EST le vôtre?

JOAS.

Ce temple EST mon pays : je n'en connais point d'autre.

ATHALIE.

Quel EST tous les jours votre emploi ?

JOAS.

J'adore le Seigneur...

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple ?

JOAS.

Tout profane exercice EST banni de son temple.
Lui seul EST Dieu, madame, et le vôtre n'EST rien.

Supprimez les EST dont ces vers sont remplis, le sens est suspendu, la pensée incorrecte, le tableau informe.

Partout EST y lie un adjectif avec le nom auquel il se rapporte, une qualité et un objet. Ces phrases sont autant de tableaux composés, 1°. d'un nom; 2°. d'un adjectif; 3°. du mot unitif EST.

| 1°. *Un* NOM. | 2°. *Le mot.* | 3°. *Une* QUALITÉ. |
|---|---|---|
| Age | EST | innocent. |
| Temple | — | mon pays. |
| Profane exercice | — | banni. |

On aurait également l'idée de tous ces noms, de toutes ces qualités; mais, sans *est*, ils n'auraient aucun rapport, ils ne formeraient point de tableau.

*Origine du nom qu'il porte.*

Ce mot servant à former tous les tableaux de la parole, à mettre entre eux une vie dont

ils seraient privés sans lui, faisant que la parole remplit enfin par-là son but, qui est de peindre les idées, mérita un nom distingué de tous les autres, et qui en donnât une idée intéressante : c'est le mot VERBE, emprunté des Latins : il signifie PAROLE en général, et ici PAROLE par excellence. Il ne pouvait être mieux nommé, puisqu'il donne à la parole toute la force dont elle est capable.

Ce mot vient lui-même de la racine primitive *var*, *bar* ou *par*, qui signifie *parole*, *émanation*, *passage*. Et telle est la parole, une émanation, un véhicule qui fait voyager les idées, qui les fait passer d'un esprit dans un autre.

Le verbe est donc le mot qui unit les qualités à leurs objets, qui fait voir que les objets dont on parle existent avec telle ou telle qualité qu'on leur attribue.

C'est ce qui fait qu'en terme de logique la qualité est appelée *attribut*, et l'objet *sujet*; car il est le sujet auquel on rapporte l'attribut, l'être auquel on attribue la qualité : lorsqu'on dit le *soleil* est *brillant*, *brillant* est l'attribut, *soleil* le sujet, *est* le verbe ou le *lien* qui unit l'un et l'autre.

Le tout ensemble forme un tableau qu'on

appelle PHRASE, en terme de grammaire, et PROPOSITION, en terme de logique, ou JUGEMENT ÉNONCÉ : *énoncé*, pour le distinguer d'un jugement intérieur, dont il est la peinture; et *jugement*, parce qu'on a jugé, décidé que telle qualité est en effet dans tel sujet. Sans cela, on parlerait *sans jugement*; car on attribuerait à des sujets des qualités qu'ils n'ont pas, tout serait en confusion, et l'on ne peindrait qu'un chaos d'idées, tandis que le *jugement sain et exquis* consiste à voir dans les êtres les qualités qu'ils possèdent, et à ne leur en attribuer pas d'autres, ce qui n'est pas un mérite aisé à acquérir.

Ce mot *est* ne pouvait être mieux choisi pour l'usage auquel il fut destiné : il fut pris dans la nature même : c'est l'imitation de la respiration elle-même, de cette respiration, effet et signe de la vie. L'employer pour unir les qualités et les objets, c'était les animer, les peindre de la manière la plus énergique et la plus efficace (1).

Aussi ce mot est connu dans presque toutes les langues, et est le chef d'une multitude prodigieuse de mots relatifs à l'existence.

N'omettons pas que, par sa simplicité et par

---

(1) Voyez la note pag. 97, 98.

son énergique concision, il remplissait le vœu de la parole, qui est de se rapprocher du geste, et de se hâter avec la rapidité du temps; qu'il n'embarassait nullement la marche du discours et les tableaux de nos idées, ce qu'il eût fait pour peu qu'il eût été plus long, puisqu'il revient sans cesse dans le discours.

*Le verbe s'associe aux pronoms.*

E, désignant l'existence et devenu verbe en unissant les noms avec leurs adjectifs, se trouva sans cesse à la suite des pronoms; en effet, la personne qui parle a sans cesse occasion de se représenter, elle, celle à laquelle elle parle, et celle dont elle parle, avec telle ou telle qualité; de se représenter dans tel ou tel état. S'agit-il du caractère *bon*, on sera sans cesse dans le cas de dire :

Je EST bon, tu EST bon, il EST bon.

C'est ainsi qu'on s'exprimait dans les premières langues, et que s'expriment encore les Indiens.

Dans d'autres langues, telles que la grecque et la latine, on plaça le pronom à la suite du verbe, et on n'en fit qu'un mot : ainsi les Grecs dirent *ei-mi*, au lieu de *moi est*. Les Latins qui prononçaient d'abord *heimi*, puis *heim*, adoucirent l'aspiration de ce verbe en *s* pour la

première personne du singulier et du pluriel ; et ils firent de *heim* deux temps différens, disant au subjonctif *seim*, et puis *sim*, que je sois, et à l'indicatif *sum*, je suis ; *sumus*, nous sommes ; tandis qu'ils continuèrent de dire à la seconde personne, *es* tu es, et à la troisième *est*, il est.

Nous avons conservé les mêmes formes, à l'exception du changement de *sum* en *suis*, qui se fit très-naturellement, parce qu'insensiblement on ne prononça plus la finale *m*, et qu'on la supprima dans l'écriture.

Le verbe s'associa également avec les personnes du pluriel : ainsi nous disons, nous *sommes*, vous *êtes*, ils *sont* : mots purement latins, *sumus*, *estis*, *sunt* ; et bien plus rapprochés du primitif chez les Grecs, qui dirent ES-*men*, ES-*te*, *enti*.

Accompagner le verbe de chaque personne successivement, c'est ce que, par une figure très-ingénieuse, on appelle *fléchir*.

EST peignait l'existence actuelle, l'union actuelle d'une qualité avec un objet : mais voulut-on peindre une union qui n'était plus ? on eut recours à un son fugitif, au mot FUT ; et pour peindre une union ou une existence qui n'était pas encore, mais qui allait être, on choisit chez

les Grecs le son sifflant S, et chez les Latins le son roulant R; *eso* chez ceux-là, *ero* chez ceux-ci : dont nous avons fait je *serai*, tu *seras*, etc.

## CHAPITRE VI.

### *Des participes.*

Les participes expriment les divers états dans lesquels les êtres se rencontrent par un effet de leurs actions sur eux-mêmes ou sur les autres (1).

Lorsqu'ils peignent un être agissant, on les appelle participes *actifs*. Et lorsqu'ils peignent un être qui éprouve les effets de l'action d'un autre, on les appelle participes *passifs*.

*Aimant*, *faisant*, *louant*, sont des participes actifs.

*Aimé*, *fait*, *loué*, sont des participes passifs.

Les participes jouent un très-grand rôle dans le discours, parce qu'ils peignent les actions des hommes, ces actions qui remplissent elles-

(1) Il faudrait au moins ajouter, *ou de l'action qu'ils reçoivent des autres*, afin de ne pas exclure les participes passifs.

Au sens de cet alinéa de notre auteur, tous les modes des verbes, autres que les participes, expriment aussi les divers états, etc. Voilà donc le participe défini par ce qu'il

mêmes un si grand rôle sur la scène du monde. C'est par ses qualités actives que l'homme se distingue entre tous les êtres : c'est par elles qu'il manifeste ses facultés les plus excellentes, qu'il pourvoit à tout, qu'il se perfectionne sans cesse, qu'il est vertueux ou vicieux, digne de louange ou de blâme : c'est par leurs actions que les familles et les peuples eux-mêmes s'élèvent au-dessus de leur état actuel, améliorent leur sort, et mettent la terre en état de recevoir et de rendre heureux un plus grand nombre d'habitans.

Ces mots sont formés par la réunion de deux autres, d'un nom et d'une terminaison : de la terminaison *en* ou *an* pour les participes actifs, et qui désigne un être, l'*ens* des latins ; et de la terminaison *é* pour les participes passifs, et qui désigne l'existence.

*Aimant* est donc pour *aim-ant*, mot à mot l'*être qui est dans l'état actif* qu'on appelle *amour*.

---

a de commun avec tous les modes du verbe, et conséquemment confondu avec eux tous.

Ce n'est pas tout. La définition de l'auteur ne peut guère s'accommoder au verbe substantif ou abstrait, par exemple, à notre participe *étant*, à cette phrase surtout : *Dieu étant, il faut obéir à ses lois*. Voy. la note, pag. 174 et 175.

*Aim-é* est mot à mot l'*être qui éprouve* de la part d'un autre les effets de l'action appelée *amour*.

Ces terminaisons étaient déjà employées par les anciens Grecs et par les anciens Latins. On dut sentir en effet de très-bonne heure combien elles abrégeaient le discours, et combien elles lui donnaient en même temps de force et de clarté.

Puisque les participes désignent des qualités, ils subiront donc les mêmes lois que les adjectifs : ils revêtiront des formes analogues à celles des objets auxquels ils se rapportent; ils auront des genres et des nombres. Ainsi on dit au singulier *loué* et *louée ;* au pluriel *loués* et *louées*.

Il en est de même du participe actif en latin, en grec, et dans le vieux français de nos pères ; ils disaient *louant*, *louante*, *louans*, *louantes*.

La raison de la différence qu'on observe à cet égard entre eux et nous, chez qui le participe actif ne change jamais de forme ou est indéclinable, vient de ce que nous n'employons plus les participes actifs comme participes, mais uniquement comme désignant une circonstance; et dès-lors ils ne peuvent plus s'accorder avec un objet, ils ne peuvent plus avoir

de genre et de nombre, comme on le voit par ces vers de la tragédie d'Esther :

Mais lui, VOYANT en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.....
Qui pourrait cependant exprimer les cabales
Que formait en ce lieu ce peuple de rivales,
Qui toutes, DISCUTANT un si grand intérêt,
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt?

Ce *voyant* et ce *discutant* sont autant de circonstances; c'est comme si l'on avait dit, parce *qu'il voyait*, et *en se disputant*.

### *Participe passif employé dans les Verbes actifs.*

En disant qu'*aimé, loué*, etc., sont des participes passifs, nous avons une difficulté à résoudre; c'est que ces participes s'associent avec le verbe *être* ou avec le verbe *avoir*, pour former des verbes actifs, lorsqu'on dit, par exemple, *j'ai écrit, j'ai loué ;* ce qui semble contradictoire.

Mais c'est une des ellipses ordinaires dans le discours. Ainsi, *j'ai écrit* signifie, je viens de faire que telle chose existe *écrite* par moi. *J'ai aimé,* signifiera, j'ai été dans l'état qu'on appelle *aimer*.

Si l'on ajoute l'objet de ces actions, que ce soit une lettre qu'on a *écrit,* des savans qu'on

ait *loué*, ces mots *écrit* et *loué* ne changeront cependant ni de genre ni de nombre : on dira *j'ai écrit* une lettre, *j'ai loué des savans*, et non *j'ai écrite une lettre*, *j'ai loués des savans*; car il semblerait alors qu'on dirait *j'ai*, c'est-à-dire *je possède une lettre écrite*, etc., et ce n'est cependant pas ce qu'on voudrait dire.

Ce même participe passif désigne aussi les circonstances, mais passées. Ainsi, lorsqu'on dit, *ce considéré*, *tout mûrement pesé*, c'est comme si l'on disait, *après avoir considéré ces choses*, *après avoir tout pesé avec soin*, *etc*.

## CHAPITRE VII.

### *Participes elliptiques ou verbes actifs.*

Le verbe EST se trouvait dans tous les tableaux de la parole, et celle-ci en devenait trop monotone : on chercha un remède à cette monotonie; on l'eut bientôt trouvé, ce fut de faire disparaître le verbe ÊTRE dans les tableaux actifs, et d'exprimer simplement le pronom et l'action, comme lorsque nous disons, *il loge*, *il marche*, *il offre*, où il n'y a que deux mots qui signifient la même chose que ceux-ci : *il est logeant*, *il est marchant*, *il est offrant*.

Cette ellipse était très-belle, et ne donnait point de peine à saisir; on voyait sans effort que la personne désignée n'était pas l'action exprimée à sa suite; qu'on voulait simplement la représenter dans l'état désigné par cette action.

Telle fut l'*origine* des verbes actifs (1), de

---

(1) J'ose dire hardiment, avec un de nos habiles grammairiens : « Ce n'est là qu'un système de Gebelin. Personne ne » rend plus de justice que moi au mérite et à l'érudition » (très-étendue) de ce laborieux et estimable écrivain; mais » je trouve qu'il se laisse quelquefois trop emporter par le » feu de son imagination, comme ici. Où a-t-il trouvé la » preuve de ce qu'il avance? quels monumens attestent qu'on » ait jamais parlé comme il le suppose? » *Conseils à M. Bellard*, par M. Maugard. Paris, 1812, in-8°., pag. 20.

On aperçoit, je ne dis pas dans toutes les langues, mais dans beaucoup de langues, le verbe substantif ou abstrait, fondu en un seul mot avec un radical, ou de nom, ou d'impératif, ou d'infinitif, et conséquemment un radical de participe pour former les verbes actifs. Voilà ce qu'il y a de prouvé dans le système de M. de Gebelin. Il est vrai encore que le sens du verbe actif se décompose avec justesse par le verbe abstrait, et par le participe actif de ce verbe actif, comme le prouvent les exemples, pag. 236. Mais que les verbes actifs soient nés de leurs participes unis au verbe *être*, et qu'en conséquence il faille appeler les verbes actifs des participes elliptiques, cela n'est ni prouvé ni vraisemblable. ( Voy. p. 61 et 62 de la Grammaire de M. de Tracy.)

ces verbes qui existent dans toutes les langues, qui y sont très-communs, qui occupent par-là même un rang très-distingué dans les tableaux de la parole, si distingué qu'on croyait qu'ils avaient par eux-mêmes toute l'énergie dont ils sont doués, quoiqu'on n'en pût rendre raison, et qui semblaient nés par hasard, parce qu'on a presque toujours perdu le fil qui les lie aux noms.

Par leur moyen, le discours purgé de ses EST trop fréquens, et des participes actifs, qui y répandaient une langueur insipide, acquiert un éclat des plus vifs. Ainsi, au lieu de dire :

« O mon fils! de ce nom je *suis* encore » *osant* être vous *nommant*, *soyez souffrant* » cette tendresse, et *soyez pardonnant* aux » larmes que *sont m'arrachant* pour vous des » des alarmes qui *sont* trop justes; » on dit au contraire, avec une concision admirable :

O mon fils! de ce nom *j'ose* encor vous *nommer*,
*Souffrez* cette tendresse, et *pardonnez* aux larmes
Que *m'arrachent* pour vous de trop justes alarmes.

D'autres langues se trouvant bien de cette méthode, suivirent le même usage pour les tableaux passifs; et ils eurent des verbes passifs formés par l'ellipse du verbe *est*, tout comme

nous en avons d'actifs. Il est même digne de remarque que dans ces langues, telles que le latin et le grec, on ne fit que joindre le verbe *est* à la suite des noms, et qu'ainsi se formèrent leurs verbes actifs et passifs. Doc-*es*, qui, en latin, signifie *tu es enseignant* ou *tu enseignes*, est la réunion du verbe *es* avec le nom *doc*, qui signifie *enseignement ;* et en grec *phil-eis*, tu es aimant ou tu aimes, est le verbe *eis* joint au nom *phil*, qui signifie *affection*.

Aussi (1) est-ce un principe incontestable qu'il n'est dans aucune langue aucun de ces verbes actifs et passifs qui ne remonte primitivement à un nom, dont ils tirent toute leur force. Ce qui est de la plus grande ressource lorsqu'on veut connaître l'étymologie des mots usités dans les langues, puisque les verbes, qui sont très-nombreux dans toutes les langues, ne donnent point de peine à apprendre dès qu'on connaît les noms dont ils dérivent : c'est ainsi que *luire* vient de *lux*, lumière; *manier*, de *man*, la main; *enseigner*, de *signe*.

### *Des temps.*

Jusqu'ici nous n'avons considéré l'existence

(1) Voy. la note pag. 187.

que dans un point, dans le moment actuel. C'est le seul temps qui existerait pour nous, si nous étions bornés à de simples sensations; n'éprouvant que la sensation actuelle, nous n'aurions de connaissance que celle du moment; mais telle est la perfection de l'homme, que non-seulement il a le sentiment du présent, mais qu'en se rappelant ses actions passées, il conserve encore le souvenir du temps qui n'est plus, et que, portant ses vues au-delà du présent, il découvre des temps qui ne sont pas encore : ainsi notre existence s'accroît, et de l'existence passée que nous nous rappelons, et de l'existence future que nous prévoyons.

Cette diversité de temps se peint continuellement dans nos idées; toutes portent son empreinte, puisque nous ne pouvons nous représenter aucun être, aucune action, sans les voir dans le temps présent, dans le passé, ou dans l'avenir.

De là, la division des verbes en trois temps, *présent*, *passé* et *futur*. Il *est*, il *fut*, il *sera*; il *fait*, il *fit*, il *fera*.

Mais quoiqu'il ne puisse exister, absolument parlant, que ces trois temps, en sorte qu'on peut les appeler *temps* ABSOLUS, il en peut cependant exister un grand nombre de relatifs, et

pour le passé et pour le futur; car toutes les portions du passé ne sont pas également éloignées, et de ces portions, les unes précèdent, les autres suivent. Ainsi le jour d'hier est moins éloigné que celui d'avant-hier, et de ces deux jours, l'un a été antérieur à l'autre. Il en est de même du futur.

On a senti la nécessité de distinguer ces nuances : de là un grand nombre de temps relatifs, nombre de passés et nombre de futurs antérieurs et postérieurs, mais beaucoup plus de temps passés que de temps futurs, parce qu'il y a bien plus de choses à dire sur le passé que sur le futur.

Ces divers temps s'expriment de diverses manières : par un seul mot, comme les temps absolus (1), *je fais*; par un participe joint aux temps absolus du verbe avoir, *j'ai fait*, *j'eus fait*, *j'avais fait*, *j'aurai fait*; par les verbes *venir*, *aller*, *devoir*, joints à un infinitif, comme *je dois faire*, *je vais faire*, etc.

D'autres enfin se rapportent, suivant les circonstances, à plusieurs époques différentes : c'est pourquoi on les appelle *indéfinis*. Lorsque nous disons, par exemple, *je* FAIS *demain cet ouvrage*, ce présent est pris pour un futur par

(1) Voyez pag. 243.

sa qualité indéfinie qui le rend propre à désigner un futur comme présent.

La connaissance de tous ces temps et de leurs divers usages, est d'une grande utilité, lorsqu'on veut approfondir la métaphysique des temps. On peut consulter avec succès ce qu'a dit à cet égard M. *Beauzée*, qui porte les temps au nombre de vingt, et du système duquel nous avons rendu compte dans notre Grammaire universelle et comparative; et ce qu'a écrit ensuite M. l'abbé C....., qui a multiplié les temps jusqu'au nombre de quarante-sept (1), en dédoublant surtout ceux que M. Beauzée avait renfermés sous le nom général d'*indéfinis*.

Mais, comme nous ne donnons ici que des élémens, nous ne parlerons point des temps indéfinis, ni de ceux qui se forment par un infinitif. Nous nous bornerons simplement à donner une idée des temps absolus et relatifs qui ont chacun une forme particulière, et qui sont communs à la plupart des langues. Ceux qui désireront plus de métaphysique sur ces objets n'ont qu'à consulter les ouvrages que

---

(1) C'est l'abbé Copineau, dans son Essai sur *l'Origine et la Formation des Langues*, in-8°. Paris, 1774.

nous venons de citer, ou ce que nous en avons dit, et l'extrait que nous avons donné à cet égard de la Grammaire universelle du sieur *Harrys,* écrite en anglais.

Il existe donc essentiellement et nécessairement trois temps :

Le *présent ;* il désigne ce qui a lieu dans l'instant où l'on parle.

Le *passé* ou *prétérit ;* il désigne ce qui a eu lieu dans un instant qui n'est plus.

Le *futur ;* il désigne ce qui aura lieu dans l'instant qui n'est pas encore.

Et ces trois temps sont ABSOLUS : ils sont de la plus grande simplicité, ne se rapportant qu'à un seul objet.

Souvent, au contraire, on est obligé d'indiquer les rapports de ce que l'on dit avec d'autres événemens : il a donc fallu pour cet effet de nouvelles formes, de nouveaux temps, et de là les *temps relatifs*.

1°. On peut représenter un événement comme présent dans le temps où arriva un événement qui n'est plus : la forme dont on se servira pour cela sera donc un *présent relatif.* Tel est celui-ci, JE FAISAIS. *Je faisais un ouvrage intéressant lorsque vous êtes arrivé*.

Ici l'événement est présent, non pour le mo-

ment où on parle, mais pour le moment dont on parle et qui est passé. Aussi l'événement n'est-il pas représenté comme fait, mais comme se faisant : *je faisais*. C'est ce qu'on a appelé très-imparfaitement *imparfait*, et que nous appellerons *présent relatif*.

Mais cet événement peut être représenté comme ayant déjà été fait lorsque l'autre événement est arrivé. Ainsi l'on peut dire : J'AVAIS FAIT *un ouvrage intéressant lorsque vous êtes arrivé*. C'est donc un *prétérit relatif*, et c'est ce qu'on a appelé *plusque-parfait*.

Un événement peut être représenté aussi comme un événement qui ne sera plus lorsqu'un autre arrivera. On dit dans ce sens : J'AURAI FAIT *cet ouvrage lorsque vous arriverez*. C'est un *futur relatif*, et c'est ce qu'on a appelé *second futur*, *futur du subjonctif*, *passé futur*.

Un événement peut être représenté comme étant terminé au même moment qu'un autre. On dira : J'EUS FAIT *aussitôt que vous*. On a appelé ce temps-là *aoriste relatif*, *prétérit positif antérieur périodique*, *prétérit précis antérieur* : nous l'appellerons simplement *coïncident*, parce qu'il se termine au même instant qu'un autre, qu'ils coïncident ensemble.

Enfin, un événement peut s'être passé dans un temps qui existe encore, ou dans un temps qui n'est plus : de là deux *temps* différens. J'AI FAIT cela aujourd'hui, et JE FIS cela hier. J'AI FAIT cela cette année, JE FIS cela l'année dernière. On peut appeler celui-ci *prétérit éloigné*, pour le distinguer de l'autre.

Tels seront donc ces huit temps :

| | |
|---|---|
| Présent absolu, | *je fais.* |
| Présent relatif, | *je faisais.* |
| Prétérit absolu, | *j'ai fait.* |
| Prétérit relatif, | *j'avais fait.* |
| Prétérit éloigné, | *je fis.* |
| Prétérit coïncident, | *j'eus fait.* |
| Futur absolu, | *je ferai.* |
| Futur relatif, | *j'aurai fait.* |

On peut considérer les temps sous un autre point de vue : comme présens, passés et futurs, dans le présent, dans le passé et dans le futur : car, en parlant de hier, on peut considérer un événement comme présent hier, ou comme passé pour hier, ou comme futur relativement à hier.

| | |
|---|---|
| *Je fis* hier, sera un présent, | relativement à hier. |
| *J'avais fait* hier, sera un passé, | |
| *Je devais faire* hier, sera un futur, | |

Il en sera de même pour l'avenir. De là ces temps :

| | |
|---|---|
| *Je ferai* demain, temps présent,<br>*J'aurai fait* demain, temps passé,<br>*Je devrai faire* demain, temps futur, | relativement à demain ou à l'avenir. |

On peut encore considérer un événement comme commençant, comme se faisant, comme fait, c'est-à-dire dans son commencement, dans son milieu et dans sa fin.

On dira donc au présent, *je vais faire*, *je suis faisant*, *j'ai fait*.
Et au passé, *j'allais faire*, *je faisais*, *j'avais fait*.
Au futur, *j'irai faire*, *je serai faisant*, *j'aurai fait*.

Tandis que ces trois temps, *je fais*, *je fis*, *je ferai*, sont des temps indéfinis, dans lesquels on ne considère l'événement qu'en lui-même, indépendamment de son commencement ou de sa fin.

On peut aussi considérer une action relativement à la disposition où l'on est de la faire et relativement à l'obligation où l'on est de la faire; d'où résultent de nouvelles formules.

Relativement à la disposition, on dit : *je vais faire*, *j'allais faire*, *j'irai faire* à l'instant, etc.
Relativement à l'obligation, on dit : *je dois faire*, *je devais faire*, *je devrai faire*, etc.

On voit donc qu'il est aisé de former diverses divisions des temps et de leur donner diverses dénominations, suivant le point de vue d'après lequel on les considère; mais ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que tout événement peut se considérer relativement au temps où il a eu lieu, et relativement à d'autres événemens; et que c'est à cette double propriété que doivent se ramener toute division des temps et les dénominations qu'on leur donnera.

# SECTION TROISIÈME.

## DES PARTIES DU DISCOURS QUI NE CHANGENT POINT DE FORME.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des Prépositions.*

Si l'on dit : *un courrier* de *Rome*, *monté* sur *un cheval isabelle*, *est arrivé* dans *ce moment* à *Paris*, *portant* pour *nouvelle le desséchement* des *marais Pontins*, on présente un tableau où l'on voit un courrier, un cheval, une nouvelle, des marais, deux villes, et où tous ces objets sont liés entre eux par ces petits mots, *de*, *sur*, *dans*, *à*, *pour*, etc.

Mais comment des mots pareils, qui semblent ne rien peindre, ne rien dire, dont l'origine est inconnue, et qui ne tiennent en apparence à aucune famille, peuvent-ils amener l'harmonie et la clarté dans les tableaux de la parole, et devenir si nécessaires que sans eux le langage n'offrirait que des peintures imparfaites? Comment ces mots peuvent-ils produire

de si grands effets et répandre dans le discours tant de chaleur, tant de finesse?

Il n'est aucun objet qui ne suppose l'existence de quelque autre objet avec lequel il est lié immédiatement : une vallée suppose des montagnes, et des montagnes des terrains moins élevés; la fumée suppose du feu, et point de roses sans épines. Il faut donc que ces divers objets soient liés dans le discours comme ils le sont dans la nature, qu'on ait des mots qui expriment les rapports qui règnent entre eux, ce qu'ils sont l'un à l'autre.

Sans sortir de notre exemple, combien de rapports ne suppose pas l'idée d'un courrier, avec combien d'objets ne se lie-t-elle pas? Elle suppose un lieu d'où il est envoyé, un lieu où il va, la manière dont il va, l'objet pour lequel on l'envoie, etc. Il a donc fallu des mots qui liassent tous ces objets. Dans l'exemple allégué :

De, fait connaître de quel lieu vient le courrier ;
A, le lieu où il allait;
Sur, la manière dont il y allait;
Dans, le moment où il est arrivé ;
Pour, le but de son envoi, de ce qu'il était chargé de dire.

Ces mots s'appellent *prépositions*, de deux

mots latins, qui signifient *mis devant*, *mis pour dominer* (1).

La *préposition* est donc un mot qui sert à marquer un rapport entre deux objets.

Les prépositions sont en assez grand nombre dans chaque langue : il convient donc de les diviser par classes, afin qu'on puisse plus aisément s'en former une idée nette et exacte.

On peut les rapporter d'abord à deux grandes classes : les *énonciatives*, employées dans les tableaux énonciatifs ; et les prépositions d'*action* ou *circonstancielles*, employées dans les tableaux actifs et passifs. Chacune de ces classes se subdivisera en d'autres.

PREMIÈRE CLASSE.

## *Prépositions énonciatives.*

Les prépositions énonciatives désignent de simples rapports d'existence, résultant de la nature même des êtres. Deux objets peuvent être comparés relativement à leur manière

(1) En plusieurs langues, les prépositions, c'est-à-dire, les mots qui *exposent* les rapports entre deux objets, se placent, ou constamment, ou quelquefois après les mots qui complètent l'expression du rapport. Ce sont alors des post-positions. Mais si on les appelait exposans, ce terme conviendrait en tout cas, et en toute langue.

d'être, sous les cinq rapports suivans : rapports de *situation*, de *temps*, de *lieu*, d'*union*, de *dépendance*.

I. *Prépositions qui indiquent un rapport de* SITUATION.

La situation d'un objet est toujours relative à celle d'un autre; car ce n'est qu'en comparant les objets entre eux, qu'on se forme une idée de leur situation. Mais cette situation peut être considérée sous différens points de vue, tels que ceux de *surface*, de *capacité*, de *distance*, d'*ordre*.

1°. *Prépositions de situation relatives à la surface*.

On distingue deux sortes de surfaces, l'une horizontale, l'autre perpendiculaire : la surface d'une table est de la première espèce, et celle d'un édifice de la seconde.

*Prépositions de situation relatives à la surface horizontale*.

Les surfaces horizontales, ayant un dessus et un dessous, donnent lieu à deux différens rapports de situation, qui s'expriment nécessairement par deux prépositions différentes; car un même objet peut être placé au-dessus ou au-dessous d'une telle surface: de là deux prépositions.

Sur, préposition qui exprime un rapport de situation d'un objet, supérieure relativement à la surface horizontale d'un autre objet.

Sous, préposition qui exprime un rapport de situation d'un objet, inférieure relativement à la surface horizontale d'un autre objet.

Ce livre est sur la table, sous la table.

### *Prépositions de situation, relatives à la surface perpendiculaire.*

Les surfaces perpendiculaires, comme celles d'un mur, d'une porte, offrent deux rapports de situation; car, relativement à une pareille surface, un objet peut être placé par-devant ou par-derrière, de là :

Devant, préposition qui exprime un rapport de situation d'un objet, antérieure relativement à la surface perpendiculaire d'un autre objet.

Derrière, préposition qui exprime un rapport de situation d'un objet, postérieure relativement à une surface perpendiculaire.

Cet arbre est devant le mur, derrière la maison.

### 2°. *Prépositions de situation, relatives à la capacité d'un objet.*

Si l'on considère un objet tel qu'une maison, un étui, relativement à sa capacité ou à la pro-

priété qu'il a de contenir d'autres objets dans son intérieur, il en résulte deux nouveaux rapports, et deux nouvelles prépositions.

DANS, préposition qui exprime la situation d'un objet relativement à un autre objet où il est contenu.

HORS, préposition qui exprime la situation d'un objet relativement à un autre objet où il n'est pas contenu.

Cet homme est DANS sa chambre, HORS de sa chambre.

### 3°. *Prépositions de situation, relatives à la distance.*

Comme la distance est un rapport qui varie à l'infini, qui est tantôt vague, tantôt déterminé, il a fallu diverses prépositions relatives à ces différences.

#### *Prépositions de situation, relatives à une distance indéterminée.*

PRÈS, préposition relative à la situation d'un objet séparé d'un autre, par une distance peu considérable et indéterminée.

Auteuil est PRÈS de Paris.

LOIN, préposition relative à la situation d'un objet séparé d'un autre par une distance considérable et indéterminée.

Paris est LOIN de la mer.

VERS, préposition relative à la situation d'un objet considéré comme étant placé du côté d'un autre objet, sans déterminer la distance où ils sont l'un de l'autre.

C'est VERS la rivière qu'on l'a aperçu.

*Prépositions de situation relatives à une distance déterminée.*

CONTRE, préposition relative à la situation d'un objet qui n'est séparé par aucune distance de l'objet auquel on le compare.

Il est CONTRE le mur.

OUTRE, préposition relative à la situation d'un objet considéré comme s'étendant au-delà d'un autre objet, comme passant au-delà.

Le pays d'OUTRE-mer. OUTRE cela.

JUSQUE, préposition relative à la situation d'un objet considéré comme parvenu à tel point.

Il s'avança JUSQUE-là, JUSQU'A moi.

### 4°. *Prépositions relatives à l'ordre dans lequel se trouvent les objets.*

L'ordre dans lequel se trouvent les objets relativement à d'autres objets, peut être considéré sous trois différens rapports : un objet précède, suit ou est placé entre d'autres : de là diverses prépositions.

Avant, préposition qui marque qu'un objet en précède un autre.

Ses gardes marchaient AVANT lui.

Après, préposition qui marque qu'un objet en suit un autre.

Après l'éclair, le tonnerre.

Entre, préposition qui marque qu'un objet se trouve au milieu de deux autres.

La Suisse est ENTRE la France et l'Allemagne.

Parmi, préposition qui marque qu'un objet est au milieu d'un grand nombre d'autres.

On le trouva PARMI ceux que la fête avait attirés.

## II. Prépositions énonciatives *qui désignent les rapports de* LIEU.

Un objet considéré relativement à un lieu, peut *y être*, *y aller*, *en venir*, *y passer*: de là diverses prépositions.

A, préposition relative au lieu où l'on est, au lieu où l'on va lorsque ce lieu est une ville, etc.

Il est A Paris, il va A Versailles.

De, préposition ralative au lieu d'où l'on vient.

Il vient DE Rome.

Par, préposition relative au lieu qu'on traverse.

Il a passé PAR Florence.

DANS, préposition relative, 1°. au lieu où l'on est :

Il est DANS la capitale.

2°. Au lieu où l'on va, lorsqu'il n'est pas désigné par son nom.

Il est DANS des climats éloignés.

EN, préposition relative au lieu où l'on est et à celui où l'on va, lorsque ce lieu désigne une contrée, un pays, et qu'on le désigne par son nom.

Il est EN France, EN Espagne, EN Provence.
Il va EN Allemagne, EN Italie, EN Angleterre.

On lui substitue A lorsqu'il s'agit de pays très-éloignés, peu connus, et qu'on se représente comme un simple lieu.

Aller A la Chine, AU Japon ; être A la Chine, AU Japon.

CHEZ, préposition qui désigne le lieu comme étant la demeure d'une personne.

Je vais CHEZ vous ; il est CHEZ lui.

### III. PRÉPOSITIONS ÉNONCIATIVES *qui marquent le rapport de* TEMPS.

On peut comparer le temps auquel un événement commence et celui pendant lequel il dure, avec le temps où un autre événement commence et pendant lequel il dure : de là diverses prépositions.

DÈS, préposition qui indique le commencement.

DÈS ce temps-là, il devint sage.

DEPUIS, préposition qui indique la continuation à compter d'une telle époque.

DEPUIS ce temps-là, il a toujours été sage.

PENDANT, DURANT, } prépositions qui indiquent des événemens arrivés dans le même temps.

PENDANT ce temps-là, il fut sage.

DURANT la paix, il se prépare à la guerre.

ENVIRON, préposition qui indique le temps par approximation.

ENVIRON ce temps-là, ENVIRON Noël, il alla chez vous.

## IV. PRÉPOSITIONS ÉNONCIATIVES *relatives à l'union.*

Les objets peuvent exister seuls ou réunis : ce qui donne lieu à d'autres rapports, et par-là même à d'autres prépositions.

AVEC, préposition qui indique un rapport de réunion et de concours.

Il est AVEC ses amis : il l'enleva AVEC ses armes.

SANS, préposition qui exclut tout rapport d'union et de concours.

Il est SANS amis, SANS secours.

EXCEPTÉ, HORMIS, } prépositions qui n'excluent qu'une portion d'objet.

Il les enleva tous, EXCEPTÉ le chef.

Il aime tous les hommes, HORMIS les ingrats.

HORS, préposition qui excepte une portion d'objet.

Nul n'aura de l'esprit, HORS nous et nos amis.

### V. PRÉPOSITIONS ÉNONCIATIVES *relatives à la PROPRIÉTÉ et à la DÉPENDANCE.*

Les prépositions relatives à la propriété et à la dépendance sont au nombre de deux, DE et A. La première a plus de rapport à la dépendance, marquant de qui l'on dépend, ou d'où l'on vient.

C'est une lettre DE ma sœur.

C'est le palais DE la reine.

C'est le fils DE Louis.

A, présente plus de rapport à l'idée de possession et où l'on va.

J'envoie ceci A ma sœur.

Ce livre appartient A la reine.

C'est au chef A commander.

## SECONDE CLASSE.

### *Prépositions circonstancielles ou relatives aux actions.*

Toute action peut être considérée sous les rapports suivans, qui en sont autant de circonstances particulières.

Son origine et son auteur;

Sa cause et son motif;
L'objet auquel elle se rapporte;
Le moyen par lequel elle s'opère;
Le modèle d'après lequel on l'exécute.

1°. DE et PAR, indiquent les auteurs et l'origine d'une action.

Son armée fut vaincue PAR les Romains.

Cette action ne peut venir que DE lui.

2°. ATTENDU et VU, indiquent les motifs qui déterminent.

ATTENDU sa sagesse, on le récompensa.

SAUF, indique qu'on ne se détermine qu'autant qu'on n'aura pas un motif plus puissant.

SAUF meilleur avis, on suit le bien.

3°. A et POUR, indiquent les objets auxquels aboutit une action.

Il s'attachait A plaire.

Je l'ai fait POUR lui.

ENVERS, indique l'objet pour lequel on se conduit de telle ou telle manière.

Il est doux ENVERS ses ennemis.

TOUCHANT, CONCERNANT, { désignent les objets relativement auxquels on se détermine.

TOUCHANT cette affaire, CONCERNANT cette affaire, on prit telle résolution.

4°. AVEC et PAR, indiquent les moyens et l'instrument.

Cette action fut exécutée PAR un héros.

Il en vint à bout AVEC le secours de ses amis.

MOYENNANT, indique un objet comme suffisant pour exécuter une action.

MOYENNANT ces avances, on réussira.

MALGRÉ et NONOBSTANT, indiquent une opposition insuffisante.

MALGRÉ lui, NONOBSTANT ses efforts.

5°. SUIVANT et SELON, sont relatifs à un modèle, à une règle.

Il se conduit SUIVANT des systèmes erronés.

J'agirai SELON le temps.

CONTRE, marque une violation de la règle, opposition à un objet.

Il agit CONTRE la loi.

Il va CONTRE le bon sens.

Les prépositions deviennent ainsi d'un usage continuel; elles constituent une grande partie des beautés et des finesses d'une langue, en sorte qu'il est très-important d'en avoir de justes idées.

Il est vrai que quelquefois elles semblent s'employer dans toutes sortes de sens, souvent très-peu liés entre eux, quelquefois même opposés; mais lorsqu'on les ramène à un sens propre et physique, on en voit naître sans

peine toutes ces variétés qu'on croyait inexplicables.

*Origine des mots qui servent de prépositions.*

Aucun de ces mots ne fut jamais l'effet du hasard : ils furent toujours formés sur des noms qui désignaient des objets relatifs au sens physique qu'offrent ces prépositions. *Sur*, formé du latin *super*, vient du primitif *hup*, qui désigne l'*élévation*.

*Devant* et *avant*, sont formés du latin ANTE, né d'un primitif qui signifie *œil* et *ce qui est en face*.

*Hors*, vient d'un primitif qui signifie *porte*, *entrée*, les *dehors* d'une maison.

A, désignant un rapport de propriété, d'appartenance, vient du primitif *a*, qui désigne la possession.

Il en est de même de toutes les autres prépositions, en quelque langue que ce soit.

Elles tiennent donc toute leur énergie du nom dont elles furent formées, et dont elles représentent la valeur par ellipse, non comme désignant un objet, mais comme faisant voir qu'il règne entre deux autres objets un rapport correspondant à la nature de l'objet désigné par le nom dont elles sont formées. Ainsi, *sur*,

signifiant *élévation*, et se trouvant entre les noms de deux objets, désigne qu'il y a entre eux rapport d'élévation, que l'un est élevé relativement à l'autre.

Ainsi, les prépositions ne sont pas de nouveaux mots ajoutés aux langues: elles ne sont qu'un emploi particulier de mots déjà existans.

### *Prépositions inséparables.*

De cet usage d'employer un mot dans un sens elliptique pour désigner les rapports des objets, naquit un autre emploi des prépositions, qui devint la source d'une prodigieuse quantité de mots.

Ce fut de mettre les prépositions à la tête des mots (1) pour en diversifier le sens et en indiquer les rapports: de là des richesses iné-

---

(1) C'est-à-dire, de former des mots composés, qui commencent par une préposition. L'allemand a des prépositions mobiles, qui peuvent être placées en tête du verbe qu'elles modifient, et à la fin de ce verbe, à la fin même de la phrase entière. En d'autres langues, comme en hébreu, en turc, en basque, en finnois, en lapon, en hongrois, les prépositions se mettent, sauf exception, après les mots complémentaires du rapport qu'elles exposent. Ce sont ainsi des postpositions. Mais appelez les prépositions exposans; ce terme conviendra pour toute langue, et dans tous les cas.

puisables pour les langues, par l'abondance des mots qui en naissent, et par la finesse et l'exactitude qu'ils répandent dans l'expression des idées.

C'est ainsi que du seul verbe *mettre*, nous faisons tous ceux-ci, au moyen des prépositions inséparables ou initiales :

AD-*mettre*, ou mettre auprès de soi.
COM-*mettre*, ou mettre avec.
DÉ-*mettre*, ou mettre hors.
O-*mettre*, ou ne pas mettre devant.
PER-*mettre*, ou mettre par le moyen d'un autre.
PRO-*mettre*, on mettre d'avance par ses discours.
RE-*mettre*, ou mettre ce qu'on avait ôté.
SOU-*mettre*, ou mettre sous son empire.
TRANS-*mettre*, ou mettre de main en main.

## CHAPITRE II.

### *Des Adverbes.*

NOUS avons vu que les adjectifs et les participes servaient à exprimer les qualités qu'on reconnaît dans les êtres, et qu'il en est de même des verbes formés (1) par la réunion du verbe par essence, *être*, uni aux participes.

Mais une même qualité n'existe pas dans tous

(1) *Voyez* la note pour p. 226.

les êtres dans le même degré, et toute qualité est susceptible d'un très-grand nombre de nuances; ceux qui sont heureux ou sages, ne sont ni heureux ni sages au même degré; il a donc fallu des mots au moyen desquels on pût toujours déterminer les gradations d'une même qualité, ses nuances.

Ces mots existent. Ainsi, lorsqu'on dit, écrire *bien*, écrire *mal*, écrire *vite*, écrire *lentement*, écrire *supérieurement*; tous ces mots, *bien*, *mal*, *vite*, *lentement*, *supérieurement*, offrent autant de nuances différentes de l'état ou de l'action qu'on appelle *écrire*.

Les Latins appellent ces mots AD-VERBES, c'est-à-dire (1), mots destinés *à* modifier les *verbes*, parce qu'ils accompagnent plus ordinairement

---

(1) Mots destinés à modifier les verbes. M. de Sacy, pag. 185-87, démontre que c'est là une erreur. L'adverbe modifie rarement le verbe abstrait; et s'il paraît modifier les verbes concrets, c'est qu'ils renferment un attribut. En un mot, l'adverbe réunit en lui le sens d'une préposition, et le sens du complément de cette préposition. Ces vérités n'étaient pas bien connues du temps de Gebelin. Elles sont tellement goûtées aujourd'hui que M. Sicard voudrait appeler l'adverbe un *sur-adjectif*, et Domergue l'appelait un *sur-attribut*.

les verbes : il en est même qui ne marchent jamais qu'avec les verbes.

Il en est quelques-uns qui servent plus particulièrement à marquer les nuances des adjectifs ; ce sont ceux dont on se sert pour marquer les degrés de comparaison.

*Plus* riche, *très*-riche, *excessivement* riche, *moins* riche, *peu* riche.

On peut distinguer deux sortes d'adverbes ; ceux qui expriment des gradations comme ces derniers : ceux qui désignent la manière dont on fait une chose, et qui peuvent se rendre par conséquent par d'autres tournures, au moyen des prépositions. Tels sont tous nos adverbes en *ment*. On dit également se conduire *sagement* et *d'une manière sage*, parler *facilement* et *avec facilité*.

Ces derniers adverbes peuvent donc s'appeler *elliptiques*. On les reconnaît surtout lorsqu'en lisant des ouvrages en langues étrangères on y voit des adverbes qu'on est obligé de rendre par une préposition et un adjectif dans sa propre langue, et *vice versâ* des formules exprimées par une préposition et un adjectif qu'on rend dans sa propre langue par des adverbes.

Nous appellerons donc ces formules, telles

que *d'une manière sage, avec sagesse*, et toute autre pareille, *formules adverbiales*, puisqu'elles remplissent la fonction des adverbes.

Telle est la différence essentielle entre la préposition et l'adverbe, que la préposition marque le rapport qui règne entre deux objets; *le soleil* est sur l'*horizon* : au lieu que l'adverbe n'indique que le rapport qu'on aperçoit entre un nom et une qualité; il s'élève *avec rapidité* aux plus grands honneurs.

Dans le premier cas, rien ne peut remplacer le nom que précède la préposition.

Dans le second cas, au contraire, le mot qui l'accompagne ne désignant qu'une qualité, ce mot peut se réunir avec la préposition en un seul, sans que le discours perde de sa clarté, puisqu'il ne disparaît aucune partie essentielle: le mot qui remplace les deux autres, ou l'*adverbe*, étant qualificatif, tout comme lorsque l'idée qu'il offre était exprimée par deux mots.

On a dû même avoir recours à cette tournure pour rendre la pensée plus vive, et pour diminuer la monotonie qui y régnerait par un usage trop fréquent des prépositions.

*L'adverbe est une ellipse.*

L'adverbe n'est donc qu'une ellipse qui exprime en un seul mot les qualités d'un être qu'on ne pourrait désigner sans elle, que par une circonlocution.

Cette ellipse se fait même de trois manières, selon que la phrase qui sert à modifier le verbe est composée d'un nom, d'un adjectif joint à un nom générique, ou du nom d'un objet particulier accompagné de son adjectif.

Dans le premier cas, le nom perd tout ce qui l'accompagne comme nom, et reste seul. Dans le second, l'adjectif paraît seul avec une terminaison qui tient lieu du nom supprimé. Dans le troisième, le nom et l'adjectif s'unissent pour ne former qu'un seul mot.

De là ces expressions, écrire *mal*, écrire *obligeamment*, écrire *long-temps*.

*Mal* est un nom devenu adverbe en se dépouillant de tout ce qui accompagne ordinairement les noms. *Obligeamment* est un adverbe formé au moyen d'un adjectif qui s'est chargé d'une terminaison pour tenir lieu d'un nom supprimé. *Long-temps* est la réunion d'un nom et d'un adjectif.

Telles étaient ces phrases avant qu'elles fussent devenues elliptiques :

Il écrit de cette manière qu'on appelle *mal*.
Il écrit d'une *manière obligeante*.
Il écrit pendant un *long* espace de *temps*.

### *Leur origine.*

Tout adverbe vient d'un nom pris dans un de ces trois sens elliptiques.

RIEN (1) est le latin *rem*, chose : il n'y a rien, pour dire *il n'y a aucune chose :* tout comme nous disons PERSONNE, pour désigner l'absence de tout être humain.

TROP, vient du mot *troppo* ou *troupe*, désignant *multitude*.

ASSEZ, vient de *sat*, prononcé *saz*, et qui signifie *satiété*, *suffisance*, joint à la préposition A. Assez est donc mot à mot *à suffisance*.

Ceux en MENT viennent du latin *mente* (1), esprit, manière ; *prudemment* ou *prudentimente*, ou d'une manière prudente ; *sagement*,

---

(1) *Voyez* la note pour la page 84.

(2) Il y en a qui n'ont pas cette origine. Voyez les Synonymes de Roubaud, in-8°., tom. 1, pag. 41, édit. de 1794.

d'une manière sage; *obligeamment*, d'une manière obligeante.

---

## CHAPITRE III.

### *Des conjonctions.*

Si les tableaux de la parole n'étaient composés que de deux objets en rapport, ou s'il n'était jamais nécessaire de déterminer par d'autres mots le sens de ceux qui peignent l'un et l'autre de ces objets, les parties du discours dont nous venons de parler seraient suffisantes pour lier toutes les portions qui entrent dans les tableaux des idées; mais l'exposition de nos idées est rarement bornée à cette simplicité. Il faut souvent ajouter phrase à phrase, tableau à tableau : il faut donc des mots qui lient ces diverses portions; et il faut que ces mots soient de la plus grande simplicité; qu'ils aient la rapidité du geste; qu'ils n'ôtent rien, au langage, de sa concision; qu'afin d'unir deux tableaux, ils n'en forment pas un troisième entre deux.

Ces mots existent; on les appelle *conjonctions*, mot formé de la préposition *cum*, qui signifie avec, et du mot *junctio*, comme si

l'on disait, *mots avec lesquels se forme l'union.*

Une *conjonction* est donc un mot qui, de plusieurs tableaux de la parole, fait un seul tout.

Elle diffère des verbes et des prépositions qui servent également à lier, en ce que le verbe lie le nom et l'adjectif, ou l'objet et sa qualité; que la préposition lie les objets en rapport, et que la conjonction lie les tableaux même de la parole.

*Conjonctions copulatives.*

On peut réduire les conjonctions copulatives à trois, qui seront en français *et*, *ni*, *ou*.

La première unit les phrases;

La seconde les sépare, les exclut d'un même ensemble;

La troisième laisse le choix; c'est un résultat partiel.

Ainsi nous dirions :

Prenez cette fleur ET celle-ci.

Ne prenez NI cette fleur NI celle-ci.

Prenez cette fleur OU celle-ci.

Ces mots ne furent pas pris au hasard, pour servir de liaison entre les idées : ce ne fut point par un simple caprice que la première de ces conjonctions fut destinée à unir; la seconde, à exclure; la troisième, à donner le choix : elles

dûrent cette énergie à la nature même des élémens dont elles sont composées.

*Et* fut un dérivé du verbe E, qui indiquait déjà la liaison de la qualité avec son objet.

*Ni* s'est formé de la nasale N, qui marqua toujours la négation, le refus, par une suite du geste repoussant qu'on forme par la touche nasale.

*Ou* vient du primitif *où*, qui désigne, 1°. un lieu différent de celui dans lequel on se trouve, et 2°. un tiers ; par-là même, les objets opposés à ceux dont on parle ; par conséquent, le choix entre des objets incompatibles.

### *Conjonction déterminative* QUE.

Il arrive très-souvent qu'un mot qui fait partie d'une phrase, a besoin d'être accompagné lui-même d'une phrase particulière qui détermine sa valeur ; alors cette phrase déterminative se met à la suite du mot qu'elle modifie, et se lie avec lui par la conjonction *que*. C'est ainsi qu'un historien français dit :

« *Clovis* n'était *que* dans sa quinzième année,
» lors-*qu*'il monta sur le trône. Il avait à peine
» vingt ans, *qu*'il envoya défier Syagrius, fils
» du comte Gilles, et gouverneur pour les

» Romains dans la Gaule........ Il marcha » droit à Soissons : combattre et vaincre ne » fut pour lui *qu'*une seule et même chose. »

La conjonction *que* revient quatre fois dans ce tableau, quoique fort court : la première fois c'est pour lier ces mots *Clovis n'était*, avec ceux-ci, *dans sa quinzième année*, qui déterminent le sens des premiers. Le second *que* sert à déterminer le sens du mot *lors*. Le troisième lie avec *il avait*, les mots qui en achèvent le sens. Le quatrième montre que ces mots *une seule et même chose*, complètent le sens commencé par ceux-ci, *combattre et vaincre ne fut pour lui*.

S'il n'est pas difficile de voir que, dans ces phrases, *que* est une conjonction, il ne l'est pas plus de s'assurer qu'il est également conjonctif dans les suivantes.

1°. Lorsqu'après un comparatif il sert à unir les deux objets qu'on compare.

Le soleil est plus grand QUE la lune.

2°. Lorsqu'il se trouve à la tête d'une phrase exclamative, lorsqu'on dit, par exemple :

QUE faites-vous ?

QUE cette personne est gracieuse !

QUE le ciel comble ses vœux !

Car ce sont des phrases elliptiques, où l'on a supprimé tout ce qui devrait précéder *que*, comme inutile à exprimer. En effet, *que faites-vous*, se rapporte à une action que l'on voit, et qu'il est inutile d'exprimer, mais avec laquelle se lie *que*. Les deux autres *que* se rapportent; l'un, à un sentiment d'admiration; et l'autre, à un sentiment de souhait qu'il ne serait pas moins inutile d'exprimer.

3°. *Que* est également conjonctif lorsqu'il lie un nom et un verbe, dans toutes les occasions où on l'appelle *relatif;* lorsqu'on dit, par exemple,

> Le livre QUE vous m'avez envoyé est très-intéressant.
>
> L'auteur QUE vous citez est un excellent juge.

il est incontestable que ces *que* lient les mots qui les précèdent avec ceux qui les suivent: c'est comme si l'on disait, le *livre envoyé à moi par vous ; l'auteur cité par vous*, tournures que ne peut admettre notre langue, qui proscrit les tournures passives.

Cette conjonction fut empruntée du primitif *qhe* ou *quhé*, qui signifiait *lien, cordon, puissance unitive*. On ne pouvait mieux en désigner la valeur.

*Conjonctions nées de l'ellipse.*

Il existe un grand nombre d'autres mots qui sont regardés comme des conjonctions, et qui servent en effet à unir entre elles des phrases, de la même manière que les unissent les conjonctions précédentes.

Mais elles ne tiennent cette propriété que de leur union avec une conjonction qu'elles remplacent, et qu'on sous-entend : elles ne sont conjonctives que par ellipse : il est vrai que ces conjonctions elliptiques se sont formées ordinairement dans des langues si anciennes qu'il était très-aisé de ne pas soupçonner que ce fussent des mots elliptiques, mais des mots véritablement conjonctifs par eux-mêmes.

1°. *Si*, mot qu'on regarde comme une *conjonction conditionnelle*, est formé par la réunion d'une condition et de la conjonction *que*. Ainsi en disant, *si deux grandeurs sont égales à une troisième*, c'est comme si l'on disait, SOIT SUPPOSÉ, OU *soit admise la condition* QUE deux grandeurs sont égales à une troisième : aussi ce mot *si* tient au verbe latin *sit*, soit.

2°. MAIS, qu'on appelle *conjonction adversative*, parce qu'elle met en opposition une

idée avec une autre, est la réunion de la conjonction *que* avec un mot fait pour amener un contraste avec ce qu'on a déjà avancé.

Lorsqu'on dit, par exemple : *il a fort bien parlé*, MAIS *ce n'est que pour surprendre*; c'est comme si l'on disait : il a fort bien parlé, nous en convenons ; mais convenons de *plus qu'*il ne se propose en cela que de surprendre.

Et ce mot fut très-bien choisi, parce qu'il signifie *plus*, et qu'il n'est qu'une altération de *magis*. On dit encore dans quelques provinces, je l'aime *mais* que vous, pour dire *plus que vous*.

3°. *Car*, est employé pour rendre raison de ce qu'on a avancé : et il fut bien choisi; ce mot signifiant *raison*, dans son origine ; de même que *voix*, *parole*, *discours*, d'où vinrent ces mots latins, *garrulus*, un discoureur ; *garrire*, jaser ; *gerrœ*, des riens, des balivernes.

Il en est de même de toutes les autres conjonctions, comme de *or* et *donc*, de *ut* des Latins, etc., comme on peut s'en assurer par notre Grammaire universelle et comparative.

## CHAPITRE IV.

### *Des interjections.*

Sous le nom d'*interjections*, on comprend ces sons exclamatifs que nous arrachent les sentimens dont nous sommes affectés, et par lesquels ils se manifestent hors de nous ; ces cris de plaisir ou de douleur, de joie ou de tristesse, d'approbation ou de mépris, de sensibilité, en un mot, que nous proférons par une suite des sensations que nous éprouvons, quelle qu'en soit la cause.

Peu variées entre elles par le son, les interjections le sont à l'infini par le plus ou moins de force avec laquelle on les prononce, par le plus ou moins de rapidité dont elles se succèdent, par les changemens qu'elles occasionent sur la physionomie, surtout par le ton qu'on leur donne. Sous les diverses formes qu'elles prennent, éclatent le cri de la douleur, les sons admiratifs, les diverses espèces de ris, etc.

Elles furent très-bien nommées *interjections*, de deux mots latins qui signifient *proférés par intervalles*, parce qu'on les profère

en effet par intervalles, comme par secousses, et parce qu'elles sont semées entre les autres parties du discours sans se lier avec aucune.

Telle est la différence esentielle entre les autres parties du discours et les interjections; que celles-là sont une peinture d'idées, dont l'expression les communique et les rend propres à ceux qui l'entendent : au lieu que l'interjection n'est qu'un signe de ce qui se passe dans celui qui la laisse échapper. Si par elle il fait entendre aux autres qu'il éprouve dans ce moment une agitation vive et tumultueuse, il ne saurait faire passer cette agitation dans leur âme : ils sont avertis qu'un de leurs semblables est vivement agité, mais cette agitation ne devient pas la leur.

Effet admirable de la nature, qui par ces divers moyens pourvoit aux besoins et à l'instruction de tous. Par l'interjection, nos sensations se communiquent à nos semblables, dans le degré nécessaire pour les porter à y prendre part; mais non au point qu'ils en soient affectés dans le même degré. Si elles étaient suivies d'un pareil effet, nos sensations cesseraient d'être un avantage; elles deviendraient le présent le plus funeste qu'on pût faire aux hommes. Un cri d'alarme ou de douleur effraye,

mais il ne déchire pas : il n'ôte pas les forces nécessaires pour voler au secours du malheureux qui implore notre assistance.

L'esprit de société dirige et modère l'usage des interjections. Chez les peuples sauvages, dont la vie est très-dure, la grandeur d'âme consiste à être maître de sa douleur : celui qui pousserait un cri dans les tourmens les plus cruels, serait déshonoré comme un lâche. Chez les peuples civilisés, les ris ne sont que pour la jeunesse légère et volage ; et l'admiration fréquente, pour ceux qui n'ont rien vu.

Les interjections paraissent donc rarement dans les tableaux de la parole : ce n'est que lorsqu'elles peuvent y produire de grands effets, et les rendre plus vifs, plus animés. Voici les principales :

*Ah! hélas! oh!* Elles marquent la douleur, lorsqu'elles se prononcent d'une manière lente, traînée et avec effort : prononcées avec feu et avec rapidité, la première et la troisième indiquent la joie et le plaisir.

Ouf ! marque la suffocation, l'excès de fatigue.

Fi ! le dégoût et l'indignation.

Oh ! eh ! servent à appeler.

# LIVRE SECOND.

## DES DIFFÉRENTES FORMES QUE PRENNENT POUR SE LIER ENTRE EUX LES MOTS QUI COMPOSENT LES PARTIES DU DISCOURS.

## NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

*Différence des parties du discours à l'égard de leurs* FORMES.

LORSQUE les mots qui constituent les diverses parties dont nous venons de parler, se réunissent pour former les tableaux de nos idées, ils ne se lient pas entre eux de la même manière. Les uns, toujours semblables à eux-mêmes, n'éprouvent jamais aucun changement. Les autres varient sans cesse, suivant les fonctions qu'ils ont à remplir, suivant la place qu'ils doivent occuper.

On peut diviser à cet égard les parties du discours en deux classes, relativement aux

changemens qu'elles éprouvent pour s'unir entre elles. L'une renferme les parties du discours dont les mots n'éprouvent jamais aucun changement; et la seconde, celles dont les mots subissent au contraire des changemens.

Les parties du discours qui forment la première classe sont les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections; tout ce qu'on renfermait en un mot sous le nom général de *particules*.

Les parties du discours qui forment la seconde classe sont les six autres : le nom, l'article, le pronom, l'adjectif, le participe et le verbe.

Les mots de cette seconde classe s'appellent par cette raison *déclinables*, c'est-à-dire, mots qui passent successivement par divers états; tandis que les autres s'appellent par la raison contraire *indéclinables*. Il s'agit donc ici des parties du discours appelées *déclinables*.

*Division des parties du discours qui sont déclinables.*

Les parties du discours qui reçoivent diverses modifications se subdivisent en deux autres classes.

1°. Les mots qui reçoivent diverses modifi-

cations, suivant le nombre d'individus qu'ils désignent.

2°. Les mots qui reçoivent diverses modifications, non-seulement suivant le nombre d'individus qu'ils désignent, mais encore suivant leurs rapports avec les actions et avec le temps dans lequel ces actions s'opèrent.

La première classe renferme les cinq premières parties du discours, ou les mots simplement *déclinables*.

La seconde classe renferme les *verbes*, ou les mots *qui se conjuguent*.

Il sera donc question dans ce livre de *déclinaison* et de *conjugaison*, mots presque aussi effrayans que communs.

### *Cause générale de ces modifications.*

Si les mots n'avaient qu'une seule fonction à remplir dans les tableaux de la parole, ils n'auraient jamais besoin d'aucune modification, ils seraient tous indéclinables; mais, si quelqu'un d'entre eux est chargé de diverses fonctions, il faudra nécessairement, afin qu'il puisse les remplir, qu'il revête les qualités sans lesquelles ces diverses fonctions n'auraient pas lieu.

Nous n'avons donc qu'à jeter un coup d'œil sur les définitions des parties du discours, pour

apercevoir aussitôt celles dont les fonctions sont en grand nombre, et celles qui n'en ont qu'une : celles qui sont déclinables et celles qui ne le sont pas.

L'*adverbe*, qui se borne à désigner une modification des verbes; la *préposition*, qui indique un simple rapport entre deux noms; la *conjonction*, qu'on n'emploie que pour unir les phrases; et l'*interjection*, qui indique un sentiment de l'âme, ne seront jamais dans le cas d'être diversement modifiés, puisqu'ils n'ont qu'une fonction à remplir.

Il n'en est pas ainsi des autres parties du discours. Obligées de faire face à un grand nombre d'objets différens, elles ne peuvent y parvenir qu'en prenant chaque fois une forme nouvelle.

Le nom indique tous les objets de la même espèce; mais ces objets peuvent être pris un à un, ou plusieurs ensemble : il faudra donc que le nom varie, suivant qu'il indique un ou plusieurs individus.

Le pronom, étant dans le même cas, éprouvera les mêmes modifications.

L'article, l'adjectif et le participe, forcés de suivre l'impulsion des noms et des pronoms, et de se conformer à eux, seront obligés de les

imiter dans les changemens qu'ils éprouvent.

Le verbe désignant le temps de nos actions, temps qui varie sans cesse, et qui se subdivise en une multitude de portions, sera obligé, pour peindre ces variétés, de revêtir lui-même une multitude de formes diverses.

Les pronoms, qui nous représentent dans nos divers états actifs et passifs, et qui ont ainsi une fonction très-différente de celle qui leur est commune avec les noms, se modifieront de diverses manières, afin de pouvoir nous peindre dans nos divers états.

Les noms varieront encore, suivant qu'ils peindront les genres des objets qu'ils désignent.

La *déclinaison* et la *conjugaison* renfermeront donc un grand nombre de modifications fondées sur la nature, et propres à peindre nos idées avec plus de vérité et de clarté.

### *Modifications de la déclinaison.*

La déclinaison renferme trois sortes de modifications :

1°. Le *genre*, ou la modification qu'un nom reçoit, suivant qu'il désigne un homme ou une femme, etc. ;

2°. Le *nombre*, qui indique un ou plusieurs objets de la même nature ;

3°. Les *cas*, qui indiquent les diverses fonctions que les noms remplissent dans les tableaux de la parole.

### *Modifications de la conjugaison.*

Outre les *nombres*, et même le *genre* dans quelques langues, la conjugaison renferme trois sortes de modifications :

Les *temps*, dont nous avons déjà parlé, et qui indiquent les époques des actions ou des événemens ;

Les *modes*, ou les changemens qu'éprouve le verbe, suivant qu'on l'emploie dans un sens absolu ou dans un sens relatif ;

Les *formes*, ou les modifications qu'éprouvent les verbes, suivant qu'ils se rapportent à des êtres actifs ou passifs.

# SECTION PREMIÈRE.

## DE LA DÉCLINAISON.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des genres et des nombres.*

CE que nous avons déjà dit sur ces deux objets dans le chapitre du nom, fait que nous serons fort courts ici à leur égard.

Les genres se désignent en français de trois manières; ou par une terminaison différente pour les mots qualificatifs, *fils* et *fille*, etc.; ou par des terminaisons particulières; *eau* pour les noms masculins, *hameau*, *bateau*, *museau*; *eille* et *aille* pour les noms féminins, *abeille*, *muraille*, *rocaille*; etc.; et 3°. par les articles, qui sont toujours des deux genres.

Diverses langues ont encore un troisième genre pour désigner des objets sans aucun rapport à ces deux genres; et c'est ce qu'on appelle le *genre neutre*.

Lorsque nous employons un adjectif sans un rapport déterminé à aucun genre, on peut dire que nous nous servons d'une tournure

neutre ; telle est cette phrase : *tout ce que vous faites est bien ;* car on ne peut pas dire que ce mot *tout* se rapporte à aucun genre ; et chez les Latins, tout mot pareil est constamment rendu par un neutre.

En français, les pronoms de la troisième personne sont seuls susceptibles d'un genre différent, suivant qu'on parle d'un homme ou d'une femme.

On a quelquefois des mots de deux genres, suivant qu'ils désignent un objet différent. Le mot *orgue*, masculin au singulier, parce qu'on l'envisage comme un instrument de musique, est féminin au pluriel, parce qu'il présente alors l'idée d'un assemblage de flûtes.

Quant aux nombres, plusieurs langues, telles que l'hébreu, le grec, l'ancien teuton, l'esclavon, etc., ont, outre le singulier et le pluriel (1), un troisième nombre appelé le duel, qui ne désignait que deux objets, et dont

---

(1) Il y a telle langue, comme l'arabe, qui a des pluriels de petite, et des pluriels de grande pluralité (Grammaire arabe de Sacy, tom. 1, pag. 272). Il y a des langues où le singulier redoublé tient lieu du pluriel, lequel manque véritablement, comme mot unique, ou comme inflexion du singulier.

on se servait surtout pour les parties du corps qui sont doubles, comme les yeux, les mains, etc.

Quant à notre terminaison plurielle en S, nous la tenons des Latins et des Grecs, qui la substituèrent à la terminaison orientale en *ei*; celle-ci était un abrégé de leur grande et primitive terminaison en *im*, terminaison très-énergique, puisqu'elle désigne la multitude, l'immensité, et qui forma l'IM-*us* des Latins, mot qui offre ces diverses significations, et qui devint non moins énergiquement la marque du superlatif, comme dans nos mots *excellentissime*, *révérendissime*.

# CHAPITRE II.

## *Des cas.*

Les cas consistent dans les *changemens* qu'éprouve la dernière syllabe d'un nom, indépendamment du genre et du nombre, afin que ce nom puisse remplir les diverses places qu'il doit occuper dans les tableaux de la parole.

En effet, tout nom et tout pronom marche seul, ou à la suite d'un autre; est actif, ou pas-

sif; désigne un agent, un but, ou un moyen ; remplit, en un mot, plusieurs fonctions différentes dans les tableaux de la parole. Il faudra donc le caractériser, dans ces divers cas, par des traits qui ne laissent aucune obscurité sur son emploi. Dans cette phrase, par exemple,

> Je vous préviens que le général m'a ordonné de me tenir prêt,

Le pronom de la première personne remplit trois fonctions différentes, désignées chacune par un cas particulier.

> Il est d'abord actif, ce que désigne *je*.
> Il est passif, ou objet de l'action dans, ME tenir prêt.
> Il désigne un terminatif dans, *m'a ordonné*, a ordonné *à moi*.

Ces variétés dans les pronoms nous sont communes avec les Latins et les Grecs.

Nous voici donc arrivés à l'origine des cas, de ces cas qui produisent un si brillant effet dans les langues de ces deux peuples, et dont nous ne faisons usage que pour les pronoms.

C'est la nature qui conduisit à l'invention des cas : ils existèrent, parce qu'il était impossible qu'ils n'existassent pas ; et une fois donnés, les hommes ne firent plus qu'en étendre ou en resserrer l'usage.

Il était impossible, nous l'avons vu, que ce même pronom qui désignait une personne active, la désignât comme passive : il fallut nécessairement *varier* le pronom, suivant qu'il remplissait l'une ou l'autre de ces fonctions : de là JE et ME, TU et TE, etc. ; et on appela ces variétés, CAS, parce qu'ils peignent les divers cas, les diverses circonstances dans lesquelles se rencontrent ces personnes.

Mais, puisqu'on donnait ainsi des cas aux pronoms, selon qu'ils désignaient les personnes dans un état actif ou passif, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour étendre cette distinction jusqu'aux noms : il ne restait qu'à en prononcer différemment la fin, suivant qu'ils étaient actifs ou passifs, agens ou objets des actions, sujets ou objets dans les tableaux de la parole.

Cette invention des cas, ou plutôt ce transport qu'on en fit des pronoms aux noms, fut un trait de génie auquel le grec et le latin dûrent une grande partie des beautés qu'on admire dans leurs langues. Dès ce moment, les mots, n'étant plus attachés à une place fixe, on put se déterminer pour celle où ils produiraient le plus grand effet ; de là résultèrent nécessairement des tableaux plus parfaits, plus harmonieux, plus variés, plus sûrs dans leurs effets.

L'on put amener tour à tour sur le devant du tableau, ou faire fuir tour à tour un même mot, suivant qu'on voulut fixer plus ou moins l'attention sur lui. Ce furent autant de ressources ménagées à l'imagination et au goût des écrivains, qui purent conduire ainsi leur lecteur de surprise en surprise, et exciter sa curiosité jusqu'à la fin, en la tenant toujours suspendue.

Sans cet avantage, un de nos poëtes n'aurait pu dire :

> Triste reste de nos rois,
> Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
> Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle,
> Te verrons-nous tomber une seconde fois?

Il aurait été obligé de dire, sans grâce et sans harmonie : *Hélas! verrons-nous toi triste reste de nos rois, chère et dernière fleur d'une tige si belle, tomber une seconde fois sous le couteau d'une mère cruelle?*

Si dans notre langue, qui se prête peu à de pareils changemens, ils produisent cependant de si grands effets, combien ne doivent pas être supérieures à cet égard les langues où les cas permettent infiniment plus de transpositions !

*Du nombre des cas et de leurs noms.*

Le nombre des cas varie singulièrement

d'une langue à une autre. Celles qui en comptent le moins en ont trois, telle est l'arabe. Le péruvien en compte au contraire autant que de prépositions. Entre ces deux extrêmes sont un grand nombre d'intermédiaires : l'allemand, qui admet quatre cas; le grec, cinq; le latin, six (1); les langues du Malabar, huit; l'arménien, dix; le basque, onze; le lapon, quatorze (2).

Quant à la langue française, nos anciens grammairiens y admettaient six cas, même pour les noms, comme en latin; nos grammairiens modernes n'en admettent point, avec raison, du moins pour les noms; mais ils les ont proscrits à tort à l'égard des pronoms.

Le nombre des cas peut se déterminer de

---

(1) Après ces mots : *le latin, six;* il faudrait : *le russe, sept; le sanscrit, le malabar, et plusieurs langues de l'Inde dérivées du sanscrit, huit*, etc.

(2) Il y en a qui attribuent au basque dix-neuf cas; et le lapon, le finnois et le hongrois en ont treize. V. pour le basque la Dissertation latine de Goldmann, concernant la Grammaire comparée du basque, du celtique et de la langue des Belges. Gottingæ, in-4o. 1807; et, pour le lapon, *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis demonstrata*; auctore S. Gyarmathi, in-8o. Gottingæ, 1799.

deux manières, par la forme et par le sens; et presque toujours ce nombre est plus considérable relativement au sens que relativement à la forme.

La première déclinaison des Latins, *rosa*, la rose, qui est de six cas pour le sens, n'a que trois cas par la forme ; trois de ces cas se terminant par *a*, et deux par *æ*. Mais comme l'*a* de l'ablatif est long, on peut admettre quatre cas relativement à la terminaison. Il en est de même pour toutes les déclinaisons latines : le datif et l'ablatif sont presque toujours semblables, tout comme le vocatif et le nominatif.

Tels sont les noms des six cas latins :

| | |
|---|---|
| Nominatif. | Accusatif. |
| Génitif. | Vocatif. |
| Datif. | Ablatif. |

Les Grecs en auraient autant s'ils n'avaient pas confondu l'ablatif avec le datif, par une terminaison constamment commune ; au lieu qu'elle varie quelquefois chez les Latins, qui renchérirent à cet égard sur les Grecs.

### *Nominatif, cas actif, ou subjectif.*

Le nominatif des Latins et des Grecs est dans les tableaux actifs, le cas actif, celui auquel on attribue tout ce qui se fait : et dans les

autres tableaux, énonciatif et passif, c'est le sujet de la phrase, le sujet auquel on attribue les qualités dont il est question dans ces tableaux. On peut donc l'appeler d'un nom qui renferme ces trois sortes de tableaux, *cas subjectif.*

### *Accusatif, cas passif, ou objectif.*

Au cas actif est opposé le cas passif: à *je* est opposé *me*; à *filius*, nominatif latin, est opposé *filium*, fils. Le premier de ces cas peint les êtres comme agissans, ou comme des sujets auxquels on attribue tout ce qu'on dit: le second les peint comme étant les objets qui reçoivent les impressions de l'action dont on parle. L'accusatif des Latins et des Grecs est donc leur cas passif.

On ne peut jeter les yeux sur ces deux cas, sans reconnaître aussitôt, par la différence de leur terminaison, l'idée accessoire qu'ils ajoutent chacun au même mot: ce qui est un avantage qui manque à notre langue, où nous ne connaissons que par la place qu'ils occupent, le sujet et l'objet de nos phrases. Ainsi dans ces langues la place de l'accusatif et celle du nominatif sont indépendantes du reste de la phrase; on peut leur assigner celle où ils produiront l'effet

le plus harmonieux et le plus agréable : en effet, dès qu'on voit que *filium* représente le fils comme passif, et que *filius* le représente comme actif, il est très-indifférent que l'un précède l'autre ; on sentira toujours toute leur énergie.

Qu'on dise, *pater amat filium*, ou *filium amat pater*, cela est égal; on voit toujours que *filium* est l'objet aimé, et que *pater* est l'objet qui aime. Mais en français nous ne pourrons jamais donner à ces mots, *le père aime son fils*, une autre place que celle qu'ils occupent par cet arrangement.

### *De l'ablatif, ou cas circonstanciel.*

Ces trois sortes de tableaux, l'énonciatif, l'actif et le passif, ont donc ceci de commun, qu'ils sont tous composés d'un verbe et de son sujet ; mais ils diffèrent, en ce que le tableau actif n'est pas seulement composé d'un sujet, mais qu'il offre outre cela un objet sur lequel agit ce sujet : qu'il réunit ainsi un cas actif et un cas passif, un nominatif et un accusatif; tandis que les deux autres sont privés de ce dernier.

Un tableau passif n'étant que l'inverse d'un tableau actif, tout ce qui se trouve dans celui-ci, doit se trouver dans celui-là; mais sous

une forme différente. Ce qui était objet dans le tableau actif, devient sujet dans le tableau passif; et ce qui était sujet dans le tableau actif, devient circonstance dans le tableau passif. Cette circonstance se reconnaît en français, au moyen de la préposition *par;* et en latin, au moyen du cas appelé *ablatif*.

C'est ainsi qu'on peut dire également, *César subjugua Rome*, ou *Rome fut subjuguée par César*.

*César*, qui était sujet actif dans la première phrase, est un circonstanciel dans la seconde : en latin ce serait un *ablatif;* et ce cas fut très-bien nommé, des deux mots, *ab* par, et *latus* transporté ; puisqu'il désigne les circonstances par lesquelles nous sommes transportés d'un état à un autre. *César* étant à l'ablatif, on voit que c'est par lui que Rome fut transportée dans un état de dépendance, tandis qu'elle était libre auparavant.

L'ablatif est toujours (1) accompagné de la préposition *a* lorsqu'il désigne un nom pro-

---

(1) Il est certain que l'ablatif, désignant une simple circonstance, est accompagné très-fréquemment d'une préposition dans les ouvrages même de la plus pure latinité. Nos grands dictionnaires latins de Henri Étienne, et de For-

pre ; mais lorsqu'il désigne une simple circonstance, on supprime la préposition.

*Du* DATIF ou *terminatif*.

Nos actions sont ordinairement relatives à quelque objet, dont il est le but ou le terme : c'est donc ici un quatrième cas ; comme lorsque nous disons, *il me fait annoncer une bonne nouvelle par son frère ;* tableau dont le sujet est *il ;* l'objet, *nouvelle ;* le circonstanciel, *son frère ;* et le terminatif, *me*, car il désigne la personne à qui cette nouvelle est annoncée.

*Vocatif, ou cas interjectif* (1).

Le vocatif est le cas par lequel on s'adresse

---

cellini, en contiennent sous les prépositions *a*, *ab*, *e*, *ex*, etc. les exemples les plus multipliés.

Quand faut-il donc en latin exprimer ou omettre la préposition devant l'ablatif ? Les règles qu'on s'est plu à établir sur ce point sont renversées par l'usage des meilleurs auteurs. C'est d'abord la clarté ; c'est ensuite l'euphonie, le goût et l'usage que ces auteurs paraissent avoir uniquement consultés. *Voy.* M. Maugard, *Elémens de la langue latine*, tom. 2, pag. 233—714.

(1) Il faudrait, ce nous semble, effacer ce titre et les deux alinéa suivans : le premier, comme erroné ; et le second, comme n'expliquant pas la nature du vocatif qu'il devrait expliquer. *Voyez* pag. 196, note 2.

à une personne, en la désignant par son nom, ou par quelque épithète. En disant, *prends un siége*, CINNA; Cinna est un nom au vocatif. En disant, qu'*avez-vous fait*, PÈRE *dénaturé*, ESCLAVE *ambitieux?* Ces mots, *père dénaturé*, *esclave ambitieux*, sont des épithètes au vocatif.

Nous l'appelons *cas interjectif*, parce qu'il est l'effet de l'exclamation comme les interjections, et que, semblable à celles-ci, il ne se lie avec aucune portion des tableaux de la parole, il est toujours isolé.

### *Génitif*, ou *cas complétif.*

Un nom n'est pas toujours suffisant pour déterminer l'objet qu'il doit peindre : il faut alors recourir à un autre nom, qui, venant au secours de celui-là, complète le sens qu'il avait commencé : dans ces exemples, la *violence de la tempête*, le *souffle des zéphyrs*, le *poids des années*, l'*éclat du soleil*, le *fils de Philippe*; les mots *violence*, *souffle*, *poids*, *éclat*, *fils*, commencent un sens qui reste suspendu jusqu'à ce qu'on ait prononcé les mots *tempête*, *zéphyrs*, *années*, *soleil*, *Philippe*, liés avec les premiers par la préposition *de*. Ils forment donc un cas complétif, puisqu'ils complètent le sens

commencé. En latin, on les reconnaît à une terminaison particulière, qui forme le cas qu'on appelle *génitif*, parce qu'il désigne toujours l'origine, la généalogie. Dans les exemples précédens, les objets désignés par ces mots, la *violence*, le *souffle*, le *poids*, l'*éclat*, le *fils*, sont l'effet de la *tempête*, des *zéphyrs*, du *soleil*, de *Philippe*, nommés ensuite.

Quelquefois *de* paraît complétif, et il ne l'est que par ellipse, lorsqu'on dit, par exemple, *la ville de Paris*; aussi en latin *ville et Paris* sont au même cas. C'est qu'en français on a supprimé entre ces deux noms une phrase inutile à exprimer; c'est comme si on disait, *la ville* qui porte le nom *de Paris*. Les Latins, qui mettent *ville* et *Paris* au même cas, font l'ellipse d'une autre manière : c'est comme s'ils disaient, *la ville* qui est appelée *Paris*.

*Cas des pronoms en français pour la première personne au singulier.*

JE, cas actif; JE sais ce que vous m'allez dire.

JE, cas interrogatif; l'ai-JE bien entendu ?

ME, cas passif; rien ne peut ME détourner de ce projet.

ME, cas terminatif; il daigna ME donner ce gage de sa foi.

MOI, cas interjectif; qui, MOI !

Moi, cas passif; suis-moi.

Moi, cas terminatif; donnez-moi du secours.

Moi, cas circonstanciel; c'est par moi qu'il fut sauvé.

Moi, cas complétif; ils venaient en foule autour de moi.

Il en est de même des autres pronoms; ils donnent lieu à des observations pareilles; et les uns et les autres sont une preuve sensible de la variété qu'on peut répandre dans les tableaux de la parole, au moyen des cas. On dirait que notre langue, en multipliant ceux des pronoms, a voulu se dédommager de ce qu'elle souffre par la privation des cas à l'égard des noms.

La vraie raison cependant qui a fait multiplier à ce point les pronoms en français, c'est qu'il a fallu que ces cas n'eussent point l'air de cas, et qu'ils fussent assujétis à une place comme tous les mots français. Ainsi les pronoms qui peuvent précéder le verbe, ne peuvent le suivre; et ceux qui peuvent le suivre, ne peuvent le précéder : il a donc fallu nécessairement les doubler dans toutes ces occasions. Par ce moyen, notre langue, lors même qu'elle s'éloignait le plus de sa marche ordinaire, restait conforme à elle-même.

# SECTION SECONDE.

## DE LA CONJUGAISON.

## CHAPITRE PREMIER.

### DES MODES.

*Définition et division.*

Les temps que nous avons déjà parcourus, (liv. I, sect. II, ch. VII), présentent tous l'existence absolue et positive. Mais on peut aussi la considérer comme dépendante de quelque autre existence : on peut aussi la considérer relativement aux personnes en général, sans la rapporter à aucune personne en particulier : de là diverses formes, auxquelles on donne le nom de *modes*.

Le verbe a donc un mode absolu et positif; on l'appelle *indicatif*. C'est celui dont nous avons déjà vu les temps.

Il indique l'existence considérée en elle-même.

Viennent ensuite quatre modes *relatifs* et

trois modes *abstraits*, ou *indéfinis*, du moins dans la langue latine (1).

*Seconde sorte de modes ; les modes relatifs.*

Ces modes sont au nombre de quatre, comme nous venons de le dire.

1°. L'*impératif ; soyez* sage. Il marque une existence qui aura lieu en conséquence de l'ordre qu'on en donne.

2°. L'*optatif*; *que ne suis-je* sage ! Il marque une existence qu'on désirerait qui fût.

3°. Le *conditionnel*; je *serais* sage, si j'en savais les moyens. Il marque une existence qui dépend d'une condition.

---

(1) Les sept modes que l'auteur explique sont trop ou trop peu. Trop, si la grammaire était universelle ; trop peu, si c'est une grammaire générale, où doivent se trouver indiquées les formes principales qui se rencontrent dans les principales langues du monde, dans les plus cultivées. Il y a des langues où les verbes n'ont point de modes, et il y en a qui ont plus de sept modes. Il pourrait y avoir autant de modes qu'il peut y avoir de différentes sortes de propositions.

Il fallait observer qu'une même forme peut servir à plusieurs modes, comme le même cas, dans les langues qui ont des cas, peut servir à exprimer plusieurs rapports très-distincts. (*Voy*. le chap. *des modes des verbes* dans la Grammaire de M. de Sacy.)

4°. Le *subjonctif*; il *a dit* QUE JE FUSSE *sage*. Il marque une existence qui est subordonnée à une autre.

## CHAPITRE II.

### *Des modes relatifs.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Du mode impératif.*

L'IMPÉRATIF énonce l'existence comme ayant lieu en conséquence d'un ordre donné.

*Fais*, *viens*, *sors*, sont des impératifs.

Ce mode n'a dans la langue française qu'une seule personne au singulier, c'est la seconde : *fais*, *viens*.

Il en a deux au pluriel, la première et la seconde : *faisons*, *faites* : *venons*, *venez*.

Il ne peut avoir de première personne au singulier.

Quant à la troisième personne au singulier et au pluriel, on les exprime par la même formule que le subjonctif, *qu'il fasse*, *qu'ils fassent*. On prend alors un ton impératif ; au lieu que dans le subjonctif il est plus faible, plus narratif.

Les Latins ont deux manières d'exprimer cette troisième personne ; l'une, comme en français par le subjonctif ; l'autre, par la terminaison *eto*. Celle-ci a donc toute la force de l'impératif, tandis que l'autre est plus faible, plus narrative qu'impérative.

Ce mode est composé de deux temps dans notre langue, tous deux futurs, mais dont l'un peut être regardé comme présent relativement à l'autre ; et celui-ci, comme passé relativement à une époque déterminée et future.

| | |
|---|---|
| PRÉSENT, | *fais :* fais cela à présent. |
| PRÉTÉRIT, | *aie fait :* aie fait quand j'arriverai. |

Les verbes réfléchis, tels que *s'habiller*, se *réjouir*, forment ces deux temps de cette manière : *Habille-toi*, *habillez-vous*. *Sois habillé*, *soyez habillés*.

Les Grecs ont quatre temps à l'impératif, qu'on rend presque tous par le prétérit : c'est défigurer une langue que de confondre ainsi des temps très-distincts. Ces temps impératifs se rapportent à diverses époques ; en déterminant avec soin ces différentes époques, on aura quatre temps à l'impératif, même en français.

| | |
|---|---|
| Présent commençant, | *fais*, mets-toi à faire. |
| Présent finissant, | *fais*, exécute entièrement. |
| Prétérit absolu, | *aie fait*, à telle époque. |
| Prétérit relatif, | *aie eu fait*, avant que telle chose ait été faite. |

C'est l'impératif qu'employèrent les législateurs romains dans la promulgation de leurs lois.

Les Hébreux, par une formule plus pressante encore, employaient la seconde personne du futur.

C'est que l'impératif n'est que dans le futur; en sorte que le temps futur peut servir pour l'impératif : aussi les Grecs se servirent quelquefois de l'impératif au lieu du futur.

Quant à leurs lois, elles étaient énoncées par l'infinitif; mais on sous-entendait ces mots : *il est ordonné de*.

De toutes les portions du verbe, l'impératif est la première qui se soit présentée aux hommes : en effet, on a été dans le cas d'ordonner, prier, solliciter, avant qu'on fût dans le cas de raconter ce qu'on avait fait. Aussi ce temps est le plus simple de tous, et la racine de tous les autres : c'est toujours un nom radical et primitif, employé comme verbe.

Il n'est donc pas étonnant que, dans toutes

les langues, l'impératif soit le temps le plus simple, même en hébreu, où il est d'une seule syllabe comme les mots primitifs, lors même que les verbes hébreux, dont il fait partie, sont composés de deux syllabes. C'est pour avoir négligé cette observation, qu'on a méconnu le rapport de nombre de mots orientaux et occidentaux; qu'on n'a pas vu que ces verbes hébreux, *i'hid*, fixer un jour, *i'hyl*, croître, *isen*, vieillir, qui font à leur impératif *'yd*, *hyl*, *sen*, représentent les mots primitifs *id*, temps; *hyl* ou *hul*, plante; *sen*, vieillesse; d'où vinrent les mots latins *idus*, les ides; *sylva*, forêt; *senex*, vieillard, etc.

### ARTICLE II.

#### *De l'optatif.*

Notre vie n'est que souhaits; un vœu exaucé est souvent la source féconde de nouveaux souhaits qu'il amène à sa suite, et la fin de la vie la plus longue arrive souvent au milieu de désirs; mais le souhait est impatient : il fallut donc donner aux verbes une tournure particulière, qui secondât cette impatience : de là le mode optatif. Les Grecs, dont la langue était si belle et si bien assortie aux affections de l'âme, lui consacrèrent une terminaison parti-

culière. La nôtre, qu'effraie tout ce qui sent trop l'art et la gêne, s'est contentée d'un petit nombre de formules particulières.

Elles consistent à accompagner le verbe de l'exclamation optative : *plût au ciel que!* ou d'un simple *que*.

> *Plût au ciel que* je pusse en douter !
>
> *Que* ne puis-je payer ce service important !

ARTICLE III.

*Du conditionnel ou du suppositif.*

Souvent on veut, mais ce vouloir tient à des circonstances et à des conditions sans lesquelles cette volonté est sans effet; il a donc fallu des formules, au moyen desquelles les verbes pussent s'assortir à cet état de l'âme arrêtée dans ses désirs par des circonstances étrangères : de là le mode conditionnel ou suppositif; ainsi on dit :

> Je LIRAIS, si j'avais des livres instructifs.
>
> Je me PROMÈNERAIS, si j'en avais le loisir.

Nous devons ce temps aux Latins, quoiqu'ils ne fissent pas du conditionnel un mode particulier, le confondant avec le subjonctif : en cela, comme à plusieurs autres égards, notre

conjugaison est plus nombreuse et plus parfaite que la leur.

> Ce mode a deux temps en français : l'un, qui répond au présent de notre indicatif, je FERAIS;
> L'autre, qui répond au prétérit, j'AURAIS FAIT.

On peut y ajouter quelques autres temps; surtout en admettant comme des temps particuliers, l'infinitif précédé des verbes *venir* et *devoir;* ainsi on dirait au futur conditionnel, *je* DEVRAIS *faire.*

### ARTICLE IV.

#### *Du subjonctif.*

Un événement tient souvent à un autre; il faut donc, lorsque le verbe qui le désigne forme lui-même une phrase, qu'il prenne une forme qui fasse reconnaître sa dépendance : c'est cette forme qu'on appelle mode *subjonctif.*

Il se reconnaît, soit en latin, soit en français, à une terminaison particulière, et aux conjonctions dont il est précédé; *ut*, en latin exprimé ou sous-entendu; et *que*, en français. On dit ainsi :

> Il faut QU'un jeune homme OBÉISSE à ses père et mère.
> Il attendait QUE J'EUSSE MÉRITÉ l'approbation publique.

De ces temps, le premier est un présent in-

défini, renfermant toutes les époques passées, présentes et futures.

Le second est un préterit comparatif.

A ces temps se joignent ceux-ci :

Présent défini, *que je fisse*; il fallait que je fisse.
Prétérit indéfini, *que j'aie fait;* il faut que j'aie fait.

Ce sont ces quatre temps que les Latins appelaient *présent*, *imparfait*, *prétérit* ou *parfait*, et *plusque parfait*.

C'est d'eux aussi que vient le nom de *subjonctif*, composé de deux mots *sub*(1), et *junctus*, qui désignent la propriété d'être uni à la suite d'un objet.

Comme ces temps sont subordonnés à ceux de l'indicatif, on peut les envisager tous comme des futurs ; et c'est ce qui arrive dans la langue italienne, où l'on se sert du présent du subjonctif, au lieu d'employer le futur.

*Pensa ove s'accampi*, il pense où qu'il place son camp, pour dire où il placera son camp, ou, en quel lieu il doit placer son camp.

---

(1) Il fallait dire de trois mots ou de trois radicaux. Le troisième est le terminatif français *if*, né du latin *ivus*, qui signifie *semblable à*, et doit venir de l'adjectif sanscrit *ivah* qui a le même sens, et qui a produit, en sanscrit, la préposition *iva*, comme, ainsi.

# CHAPITRE III.

## *Des modes abstraits ou indéfinis.*

### ARTICLE PREMIER.

### *De l'infinitif* (1).

Ce mode est d'une nature différente des autres ; il ne se lie point comme ceux-là d'une manière déterminée avec l'une ou l'autre des personnes, mais simplement avec l'idée indéterminée et générale de personnalité.

*Aimer*, par exemple, offre l'idée indéterminée d'une personne en général qui existe dans l'état d'amour.

C'est cet état peint comme *existant en* un être.

Supposant toujours l'idée de *personne*, mais n'étant jamais accompagné d'aucune des trois personnes, il devient un mot abstrait, qu'on peut considérer comme un nom, en sorte qu'il

(1) Il n'y a point d'infinitif dans le grec moderne; cet article premier *de l'infinitif* serait encore un hors-d'œuvre dans une grammaire qui ne renfermerait que ce qui est commun à toutes les langues.

s'accompagnera, 1°. à l'exemple des noms, d'*articles et de prépositions*, et qu'il servira comme eux, de sujet, d'objet, de terminatif, etc.; en sorte qu'*il aura des cas* dans les langues où les noms en sont susceptibles. Aussi a-t-on été tenté de le regarder comme un *nom*.

D'un autre côté, au lieu de peindre des objets comme les noms, il ne peint 1°. que des actions ou des événemens, comme les verbes; et il sert de complément aux verbes.

2°. Comme les verbes, *il s'associe à l'idée de temps*, incompatible avec les noms.

Ce sont ces propriétés qu'il ne faut point perdre de vue, afin de se former une juste idée de ce mode.

Nous l'avons dit plus haut: il peint l'état ou l'action sous un rapport indéterminé avec les personnes, ou avec l'idée générale et abstraite des personnes.

*Être* sage, *être* aimant, *être* aimé, sont des tableaux où l'on fait abstraction de l'idée particulière d'une personne; où l'on ne considère que l'état d'être sage, d'être aimant, etc., comme appliqué à l'idée abstraite de personne en général, sans en désigner aucune en particulier.

Dès-lors, il peut marcher à la suite d'un

autre verbe, ou se mettre à la tête d'une phrase, précéder un verbe, en vertu de l'ellipse du mot *état*, qu'il suppose nécessairement. On dira :

1°. *Un jeune homme doit être docile ;* comme si on disait, *un jeune homme doit* toujours être dans cet état qu'on appelle *être docile.*

2°. *Être docile est une qualité excellente pour un jeune homme;* comme si on disait, *l'état qu'on appelle* être docile, etc.

Cette facilité de s'exprimer d'une manière indéfinie donne beaucoup de grâce au discours, et le rend plus concis : aussi emploie-t-on souvent l'infinitif dans les expressions proverbiales et dans les sentences ; ainsi l'on dira : *Eh quoi ! toujours attendre, souffrir, et ne voir rien venir!* Horace dit de même : *Virtus est vitium* FUGERE ; vertu est vice fuir ; comme si l'on disait *la vertu est* cet état qu'on appelle *fuir le vice.*

Ainsi lorsqu'on met l'infinitif à la tête d'une phrase, qu'on dit, par exemple, *dormir est un besoin*, ou le *dormir répare les forces*, dormir et le dormir ne sont point des noms, puisqu'ils ne désignent point un objet ; ils terminent seulement une phrase ellipsée, qui commence par un nom avec lequel ils forment le sujet de la phrase ; c'est comme si l'on disait,

*l'état d'être une personne dormante est un besoin.*

On remarque dans ce mode deux temps indéfinis applicables aux trois époques présentes, passées et futures.

Un présent, FAIRE; ellipse d'*être une personne faisante.*

Un prétérit, AVOIR FAIT; ellipse d'*avoir été une personne faisante.*

ARTICLE II.

*Des gérondifs.*

Puisque l'infinitif s'emploie comme un nom, il pourra revêtir tous les cas des noms, servir d'objet, de terminatif, de circonstanciel; on pourra dire :

Il voulut DORMIR (1), phrase où dormir fait la fonction d'objet.

Il est temps de DORMIR, où il fait la fonction de complément.

Il vint pour DORMIR, où il fait la fonction de circonstanciel.

Il vint à DORMIR, où il fait la fonction de terminatif.

Ce qui est de la plus grande utilité dans le discours.

---

(1) Les gérondifs sont l'infinitif décliné. Il n'y a donc point de gérondifs dans les langues qui ne déclinent pas l'in-

Cet avantage était trop considérable pour ne pas se trouver dans toutes les langues ; mais dans chacune il s'assortit au génie propre de la langue. Ainsi, dans ces occasions, il prit chez les Latins les terminaisons de leurs cas ;

---

finitif, dans les langues, en un mot, comme le français, où il n'y a de cas que dans les pronoms.

Mais il y a dans plusieurs des langues qui ont un infinitif, ou qui ont des participes, un usage assez commun de joindre l'infinitif ou le participe à une préposition, autrement d'employer l'infinitif ou le participe comme complément de préposition. Ainsi l'on dit en français *de lire*, *à lire*, *en lisant*. Chacune de ces formules répond à de vrais gérondifs latins ; *de lire*, à *legendi* ; *à lire*, à *legendus* ou à *legendum* ; *en lisant*, à *legendo*. Elles font donc fonctions des cas de l'infinitif qui se trouvent en latin et en quelques autres langues. Ce sont des lieutenans des mots gérondifs ; ce ne sont pas des gérondifs. Ou bien on retomberait dans la doctrine de Gebelin, en reconnaissant des cas sans changement de forme ou de terminaison du mot ; des cas qui ne le seraient que par le sens de plusieurs mots, et non par la forme d'un seul ; par la valeur objective de ces réunions, et non par la valeur formelle d'un terme. Un tel langage ne peut appartenir à une langue bien faite, puisque c'est une véritable confusion dans le mot et dans l'idée.

Enfin, le sanscrit, si riche en inflexions, n'a point proprement de gérondifs. Il y supplée en répétant, c'est-à-dire, en doublant le participe actif, comme d'autres langues suppléent le pluriel en doublant le singulier.

ils en firent des génitifs, des datifs, des accusatifs, etc.

Ils n'eurent pour cet effet qu'à donner à leurs phrases cette tournure passive qu'ils aimaient de préférence à l'active, et les cas du participe en *dus* leur fournirent toutes les ressources dont ils avaient besoin à cet égard : ils s'exprimèrent comme si nous disions en français : c'est le temps *du* livre *qui devait être lu ;* il vint *pour* le livre *qui devait être lu :* ils dirent donc, tempus est *libri legendi*; venit *ad librum legendum*.

Presque toujours cependant, on faisait ellipse du nom ; on disait simplement *tempus est legendi ; venit ad legendum :* tout comme nous disons *j'ai fait*, et non *j'ai* un objet par moi *fait*.

Dès-lors, on fut autorisé à regarder ces cas, *legendi*, *legendum*, comme des formules actives; de même que nous regardons *j'ai fait* comme actif, quoique *fait* soit passif.

Et dès qu'une fois ces cas furent regardés comme actifs, ils s'employèrent comme des actifs, et furent suivis comme eux d'accusatifs; en sorte qu'il fut indifférent de dire, *tempus est libri legendi*, ou *tempus est legendi librum ;* cette dernière formule fut même plus élégante,

parce qu'elle s'éloignait plus du génie vulgaire de la langue.

L'infinitif présent se forma chez tous les anciens peuples, Grecs, Persans, Teutons, en ajoutant *ein* ou *an*, infinitif du verbre *être*, à la fin des mots radicaux; mais comme les Latins n'aimaient pas la nasale *n*, et qu'ils la changeaient en *m* dans les noms, ils la changèrent également en *r* dans tous leurs infinitifs; et ce temps parut dès-lors n'avoir aucune analogie avec les infinitifs de tous ces peuples.

### ARTICLE III.

*Des supins* (1).

Les supins, non moins embarrassans en

(1) Ils n'appartiennent qu'à la langue latine, dit l'auteur, en sa Grammaire universelle, in-4°., p. 441. Pourquoi donc en parle-t-il ici? On peut lui faire la même question au sujet des gérondifs qui manquent aussi dans beaucoup de langues.

Je m'arrêterai aux supins, parce qu'ils ont fait le tourment, presque le désespoir de la plupart des grammairiens, et parce qu'ils me fournissent l'occasion de développer un aperçu intéressant que nous offre M. Schlegel, dans son ouvrage en allemand, sur la langue et la littérature de l'Inde, pag. 37, et dans la version française de ce livre, par M. Manget, pag. 152. M. Schlegel a observé que le supin des Latins ressemble par le sens, et par la forme, à l'infinitif du sanscrit. En effet, l'infinitif sanscrit, comme le

apparence, sont l'accusatif et l'ablatif des participes passés; et ils servent de cas au prétérit

---

supin des Latins, finit toujours en *um*, et presque toujours en *tum*; et il s'emploie comme peut s'employer tout infinitif, dans le sens de ce qu'on appelle supin. J'ose donc croire que le supin des Latins n'est qu'un *ancien infinitif latin* qui a vieilli.

Plusieurs considérations fortifient cette conjecture.

1°. D'après le supin si controversé des Latins, on a prétendu trouver des supins dans plusieurs langues. Mais ces prétendus supins sont suspects aussi de ne devoir leur existence qu'à l'imagination; car on peut les expliquer en les rapportant à des formes verbales, communes et généralement reconnues.

2°. Sanctius regardait le supin latin comme une forme superflue, *verbum otiosum*, *supervacaneum*.

3°. Vous trouvez dans les grammaires, ici que le supin est un nom, là que c'est un participe, ailleurs que c'est un gérondif, enfin que c'est un adverbe. Ne serait-il pas plus simple, plus satisfaisant, plus vrai d'y reconnaître une ancienne forme d'infinitif?

4°. L'exemple du sanscrit où cette forme est la seule pour l'infinitif actif et passif, est d'autant plus pressant, que le sanscrit a les plus grandes affinités avec le latin. On prouve cette affinité de bien des manières. Il y a des ouvrages entiers sur ce sujet qui n'est pas épuisé. Je ne veux m'attacher ici qu'à l'induction résultant d'une multitude d'infinitifs du sanscrit, qui sont précisément nos supins latins, sauf de rares et assez légères exceptions, ou de forme, ou d'orthographe.

de l'infinitif : ainsi tout ce qu'on a dit des gérondifs doit se dire des supins.

---

TABLEAU *de comparaison d'infinitifs du sanscrit et de supins du latin.*

| *Infinitifs en sanscrit.* | *Infinitifs latins.* | *Supins latins.* |
| --- | --- | --- |
| 1. *Asitum*, s'asseoir, être considéré comme assis, est devenu *asitum*. Etre, exister. *Asti*, il *est*. | *Esse* ; *est*, il est. *V*. note, p. 97. | Manque au sens du verbe s'asseoir, et au sens du verbe être. Il se trouve dans l'article suiv. au sens de manger. |
| 2. *Aszitum*, manger (on mange assis). *Aszte*, il mange. | *Esse*, manger. *Est*, il mange. | *Estum*, d'où vient *festum*, jour de manger. |
| 3. *Cartum*, faire, produire, fabriquer; *kriati*, il fait, il produit. | *Creare*. *Creat*. Il produit. | *Creatum*. |
| 4. *Datum* oû *dattum*, donner. *Dati*, il donne. | *Dare*. *Dat*. Il donne. | *Datum*. |
| 5. *Daditum*, donner. *Dadati*, il donne. | *Dedere*. | *Deditum*. |
| 6. *Damitum*, dompter. *Damati*, il dompte. | *Domare*. | *Domitum* et *domatum*. |
| 7. *Gatum* ou *catum*, chanter. | *Cantare*. | *Cantatum* anciennement *cantum;* c'est *catum*, nasale. |
| 8. *Itum* et *etum*, aller. | *Ire*. | *Itum*, anciennement, *ietum*. |
| 9. *Janitum*, engendrer, produire. Il a une immense famille. *Janitri*, mère. | *Gignère;* on disait d'abord *genere*, puisqu'on disait *genunt*, et *geni* au passif. | *Genitum*. *Genitrix*, mère. |
| 10. *Jnatum*, connaître. | *Gnoscere*. | *Nôtum*, anciennement, *gnotum*. |
| 11. *Mihyitum*, pisser. *Mihyati*, il pisse. | *Meiere*. | *Mictum*. |
| 12. *Minotum*, disséminer, répandre; (ce qui répand, diminue, amoindrit). *Minoti*, il dissémine, il répand. | *Minuere*. *Minuit*. | *Minutum*. |
| 13. *Nahitum*, *nactum*, nouer. *Nad'ha*, il nouera. | *Nodare*. | *Nodatum*. |

Les Latins ne pouvant dire *ce livre est digne d'avoir été lu*, se servirent d'une autre tour-

| | | |
|---|---|---|
| 14. *Ourn̄avitum*, couvrir (on orne en couvrant.) | *Ornare.* | *Ornatum.* |
| 15. *Punitum*, purifier. (Punir, c'est purifier du délit.) | *Punire.* | *Punitum.* |
| 16. *Patum*, boire. | *Potare.* | *Potatum*, allor peut-être comme c tatum. |
| 17. *Radjitum*, rayonner, briller. | *Radiare.* | *Radiarum.* |
| 18. *Salitum*, mouvoir. (Sauter, c'est mouvoir fort.) | *Salire.* | *Saltum.* |
| 19. *Sarpitum* ou *sarptum*, ramper, faire comme un serpent, *ut sarpa*. *Sarpati*, il rampe. | *Serpere.* | *Serptum.* |
| 20. *Sevitum*, servir. | *Servire.* | *Servitum.* |
| 21. *Souanitum* ou *svanitum*, sonner. | *Sonare.* | *Sonatum.* |
| 22. *Sthatum*, être situé, être debout. | *Stare.* | *Statum.* |
| 23. *Sucôchitum*, sucer. | *Sugere.* | *Suctum.* |
| 24. *Tanitum*, tendre. | *Tendere.* | *Tentum* et *tensu* |
| 25. *Taritum*, traverser, passer sur, marcher sur. | *Terere.* | *Teritum.* |
| 26. *Vahitum*, voiturer. *Vahati*, il voiture. | *Vehere*, anciennement *vehiare*, *veha*, le chemin d'où vient *via*. | *Vectum.* |
| 27. *Vamitum*, vomir. | *Vomere.* | *Vomitum.* |
| 28. *Vastum*, couvrir, vêtir. *Vastra*, un habit. | *Vestire.* | *Vestitum.* |
| 29. *Iunctum* ou *Yunctum*, joindre. | *Jungere.* | *Junctum*. La p part des Europée prononcent *ïuncti* et *ïungere*. |

5°. MM. de Port-Royal n'hésitaient pas à dire que les supins latins sont des mots qui ont vieilli, qu'on a négligés dans la pureté du langage.

6°. Les substantifs verbaux des Latins *effectum*, *prætextum*, *eventum*, etc., qu'on disait autrefois pour *effectu*,

nure; ils dirent, *ce livre est digne d'être* un objet *lu*.

Ils dirent également *eo lectum*, je vais *lu*, et non je vais *lire*, comme nous disons *j'ai lu*: c'est-à-dire, *je vais* faire qu'un objet aura été *lu*.

Le motif de ces tournures est très-simple : c'était leur conformité parfaite avec le génie de la langue latine, qui ne pouvait exprimer que par le passif, et par conséquent que par les participes passifs, les phrases neutres ou impersonnelles, dont le sujet n'est point déterminé, ces phrases que nous exprimons par *on* et par *il* avec l'actif : ainsi au lieu de dire, comme nous, *il faut faire*, ils disaient, *doit être rait*, faciendum est; et, au lieu de dire, on *est venu*, il disaient *a été venu*, ventum est; pour *on a ouï*, auditum est, *a été ouï.*

S'ils s'en servaient avec les verbes de mouvement, s'ils disaient *eo perditum*, c'est que

---

*prætextu*, *eventu*, paraissent encore venir à l'appui de notre conjecture. Il est probable que pour faire ces substantifs verbaux, on prit anciennement la terminaison, la forme d'un ancien infinitif en *um* ou en *tum*. Les participes passifs latins me sembleraient également nés de cette forme d'infinitif: et de même les cas qu'on appelle cas du supin latin, seraient les cas de cet infinitif.

les verbes de mouvement emportent nécessairement avec eux un terminatif, toujours désigné par un accusatif avec la préposition *ad:* c'eût donc été un barbarisme que de dire *eo perdere*(1); on disait donc *eo ad*, suivi d'un accusatif : mais avec cet *ad*, on ne pouvait employer le participe en *dus*, qui ne marque que ce qui doit être, et non ce qui sera très-certainement : il fallait donc se servir du participe passé, qui, marquant une chose passée, la désigne de la manière la plus positive.

## CHAPITRE IV.

### *Des formes du verbe.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Leur origine.*

Des tableaux du discours divisés en énonciatifs, actifs et passifs, naissent trois sortes de verbes. Les verbes *énonciatifs*, qui peignent l'état d'un être doué d'une qualité quelconque, comme *être*. Les verbes *actifs*, qui peignent l'état d'un être agissant, *faire*, *agir*. Les verbes

(1) Erreur. *Voltis ne eamus visere.* Ter.

*passifs*, qui peignent l'état d'un être sur lequel on agit, *être fait*, *être frappé* (1).

Les mêmes radicaux qui forment les verbes actifs, forment les verbes passifs, *faire* et *être fait*; *écrire*, *être écrit*, etc.

Souvent encore le même radical sert aussi à former des verbes énonciatifs : tel est le mot *fondre*.

Il est actif dans cette phrase, *fondre* un lingot d'or.
Il est passif dans celle-ci, ce lingot a *été fondu*.
Il est énonciatif en disant, cet or *fond* au feu.

De là, trois formes différentes dans les verbes; forme *active*, *passive* et *énonciative*, et auxquelles répondent les verbes *actifs*, *passifs* et *neutres* des grammairiens.

---

(1) *Être frappé*, *être fait*, *être écrit*, *se rougir*, *se fondre*, *s'aimer*, *je me suis blanchi*, *je me suis consolé*, etc.; toutes les expressions semblables sont des périphrases, des assemblages de mots de même ou de différente espèce. Ce sont des formules en chacune desquelles figurent tantôt un ou deux verbes seulement, et tantôt avec un ou deux verbes, un ou deux pronoms. Il y a des langues où toutes ces formules, même les plus courtes, s'énoncent par un seul mot. Ce sont ces langues-là seules qui ont vraiment des verbes *passifs*, *réfléchis*, *réciproques*, etc.; du moins si l'on veut parler avec justesse.

A ces trois sortes de verbes, on peut en joindre deux autres.

La forme *réfléchie*, qui désigne l'état d'un agent qui est lui-même l'objet de son action; lorsqu'on dit, par exemple, *se fondre*, *se blanchir*, *se rougir*, *s'aimer*.

La forme *réciproque*, qui désigne des agens qui éprouvent de la part de ceux qui sont les objets de leur action, la même impression qu'ils leur font éprouver, comme lorsqu'on dit *s'entre-aider* et *s'aimer*; ils *s'aiment* l'un et l'autre.

### ARTICLE II (1).

*Formes du verbe dans la langue française.*

La langue française possède les cinq sortes de formes dont nous venons de parler.

L'énonciative se conjugue dans les temps composés; tantôt par le moyen du verbe ÊTRE, *j'étais* arrivé, *je fus* arrivé; tantôt par le moyen du verbe *avoir*, *j'ai* dormi, *j'avais* dormi.

L'active se conjugue avec le verbe *avoir*, *j'ai* fait, *j'avais* fait.

---

(1) Cet article et les deux suivans n'appartiennent, par leur titre même, qu'à des grammaires particulières, et non à une grammaire universelle.

La passive, avec le verbe *être*, dans les temps simples, *je suis* recherché ; et avec le verbe *avoir* et le verbe *être* conjointement, dans les temps composés, *j'ai été* recherché : au lieu qu'en italien, c'est toujours avec le verbe être, *je suis été* recherché.

La réfléchie se conjugue également avec le verbe ÊTRE, *je me suis* blanchi, *je me serai* consolé.

### ARTICLE III.

*Formes du verbe dans la langue latine.*

La langue latine n'a que deux manières de conjuguer les verbes, et c'est ce qu'on appelle *forme active* et *forme passive*.

La première sert également pour les verbes énonciatifs ou neutres, et pour les verbes réfléchis.

Ils ont une sorte de verbes appelés *déponens*, parce qu'ayant la forme passive, ils déposent(1)

(1) *Ayant la forme passive, ils déposent.* Il faudrait dire, pour être exact, et selon la doctrine même de l'alinéa suivant : *Ayant la forme passive, on a cru, et c'est mal à propos, qu'ils ont déposé la signification passive, le sens passif, pour en offrir un actif.* Voyez Dumarsais sur les Déponens. *Vapulo* signifie littéralement, je multiplie les *vah*, les cris plaintifs. *Polliceor* est l'abrégé de *pollice teneor*, je suis tenu par le pouce, par la promesse que j'ai faite en ges-

la signification passive qu'ils devraient avoir, pour en offrir une active.

Mais ce n'est qu'une irrégularité apparente : tout verbe déponent est passif dans son origine; il n'est devenu actif que par ellipse. *Polliceor*, par exemple, est véritablement passif; il signifie *je suis arrêté par un engagement, par une parole donnée;* ainsi, en le rendant par *promettre*, on ne le rend pas actif en lui-même, mais on en abrège l'expression. Il en est ainsi de tous les autres; on en peut voir plusieurs exemples dans notre Grammaire universelle.

### ARTICLE IV.

*De la forme moyenne du verbe, dans la langue grecque.*

Outre les deux formes des Latins, les Grecs en ont une troisième qu'ils appellent *moyenne*, ou verbe moyen.

---

ticulant du pouce. Il n'y aurait probablement aucun *sens passif déposé*, pour qui saurait l'étymologie, le vrai sens du mot. Mais souvent, comme l'observe Dumarsais, les enfans ignorent ce que savaient leurs pères, et ils imaginent de fausses hypothèses, pour rendre raison d'un procédé fort naturel, et qui ne paraît bizarre que faute de savoir. *Sequi*, a littéralement le sens passif; il signifie *esse secus*, ou *secundum*, être séparément, ou près, ou second; c'est ce qui arrive à celui qui suit. De même, *lætari*, qu'on appelle actif, est passif d'origine; il veut dire, *esse lætus*.

Cette forme se conjugue dans quelques temps comme les verbes actifs, et dans quelques autres comme les verbes passifs. On peut dire qu'elle correspond à nos verbes énonciatifs ou neutres, et à nos verbes réfléchis. Il était digne des Grecs, de leur consacrer une forme qui leur fût propre.

Quelques langues en ont beaucoup plus; mais, comme ces formes ne sont que des nuances de celles dont nous venons de parler, nous renvoyons à notre Grammaire universelle, ceux qui seront bien aises d'en avoir quelque notion.

# LIVRE TROISIÈME.

## DE LA SYNTAXE.

*Division.*

Lorsqu'on veut peindre une idée par le discours, on a deux objets à considérer : 1°. la forme qu'exige chaque mot pour se lier avec ses voisins : 2°, la place qu'il doit occuper.

De ces deux objets, relatifs l'un à la *forme* et l'autre à la *place*, le premier s'appelle proprement *syntaxe* (1), c'est-à-dire, *arrange-*

(1) *Le premier s'appelle proprement* SYNTAXE.... C'est bien plutôt le second, relatif à la *place* ou au *rang*, qui s'appelle proprement syntaxe ; car c'est lui qui est *arrangement réciproque*, ou coordination. Oui, la construction dont l'auteur fait ici la seconde partie de la syntaxe, en est la partie première, puisqu'elle en est la plus importante, la seule qni soit d'un usage absolument universel. Il peut y avoir des langues pauvres sans variations de formes, autrement, sans inflexions, ou qui n'en aient qu'un fort petit nombre ; et quant aux langues perfectionnées, toujours plus ou moins riches en inflexions, sans doute les formes varia-

*ment réciproque ;* de deux mots grecs, *syn*, avec, et *taxis*, arrangement.

Le second s'appelle *construction*, parce que c'est par elle que s'élève ou se construit le discours.

La syntaxe donne aux mots qui doivent entrer dans une phrase, la forme qu'ils doivent avoir pour les fonctions qu'ils ont à remplir.

La construction leur assigne ensuite, et d'après cela, la place qu'ils doivent occuper; elle fixe les rangs.

---

bles de chaque mot, pour peindre les modifications de l'idée; autrement, les variations corrélatives des mots appartiennent moins proprement à la syntaxe, puisque syntaxe signifie *arrangement*, *placement avec coordination.* Mais cette impropriété réelle qui nomme aussi *syntaxe* les changemens convenables dans la forme des mots, est un trope admis par l'usage, une *catachrèse* employée par les auteurs, et qu'ils prennent, ainsi que Gebelin, pour le sens propre. Au reste, la syntaxe, en quelque sens qu'on l'entende, n'a rien, qui appartienne à une grammaire universelle, qui soit commun à tous les idiomes.

# SECTION PREMIÈRE.

## DE LA SYNTAXE PROPREMENT DITE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Ses objets.*

TOUTES les règles de la syntaxe se rapportent à deux classes générales : *concordance* et *dépendance*.

La *concordance* réunit tous les mots qui se rapportent à un seul et même objet.

La *dépendance* unit à l'objet principal les mots qui indiquent les rapports d'un autre objet avec celui-là.

En effet, les mots d'une phrase expriment ou les qualités de l'objet dont il s'agit dans cette phrase, qu'on y peint, qui en est le sujet; ou ses rapports avec d'autres objets.

Dans le premier cas, tous les mots d'une phrase s'accordent avec le mot principal, c'est *concordance*. Dans le second cas, ils reçoivent les modifications nécessaires pour qu'on aperçoive le rapport qu'il y a entre eux et le sujet,

qu'on s'assure qu'ils ne sont là qu'en second; c'est *dépendance*.

La *dépendance* ne règle que les parties secondaires du tableau : la *concordance* en règle les parties premières, celles qui en font l'essence, et qui doivent harmoniser entre elles.

---

## CHAPITRE II.

### *De la concordance.*

La concordance est cette portion de la syntaxe qui enseigne les moyens propres à faire accorder entre eux les mots qui peignent les diverses parties d'une idée, de la même manière que ces idées s'accordent entre elles.

Elle règle surtout les mots sans lesquels il n'y aurait point de tableau, et qui sont au nombre de trois ou quatre au plus :

Le nom et son article, l'adjectif qui peint la qualité attribuée au nom, le verbe qui les unit, et le pronom.

Ces mots si différens les uns des autres, ont cependant une propriété commune, d'être susceptibles de nombre, d'avoir singulier et pluriel. On peut donc les réunir par ce moyen, les

mettre à l'unisson en leur assignant à tous le même nombre. Ainsi on dira :

> Déjà grondaient les horribles tonnerres
> Par qui sont brisés les remparts ;

En mettant l'article *les*, le nom *tonnerres*, l'adjectif *horribles*, le verbe *grondaient*, tous au pluriel.

L'adjectif a un rapport plus étroit avec le nom, à cause de la propriété qu'il a d'être susceptible de genres : en sorte que ces deux mots ne se mettent pas seulement au même nombre, comme les autres, mais encore au même genre. Ce qui constitue deux sortes de concordances, celle des nombre et celle des genres.

Il en existe une troisième dans les langues qui ont des cas : alors, le nom et l'adjectif doivent être au même nombre, au même genre et au même cas.

Est-il nécessaire d'observer que, lorsque plusieurs noms au singulier s'accordent avec un verbe, il faut mettre le verbe au pluriel?

Qu'il en est de même d'un adjectif accompagné également de plusieurs noms?

Et que l'adjectif s'accorde également avec le nom, quoiqu'il y ait entre deux le verbe *est*? Cette ville est fort belle.

## CHAPITRE III.

*De la dépendance.*

Aux mots essentiels d'une phrase, s'en joignent d'ordinaire un grand nombre d'autres, dont la réunion offre de nouvelles idées, qui ne doivent porter aucune atteinte à l'ensemble du tableau, et n'en pas altérer l'harmonie et l'unité. Il faut donc qu'ils se rapportent aux mots qui constituent le fond du tableau, et que le tableau en retire plus de force, plus d'intérêt: qu'ils soient pour cet effet dans leur dépendance.

Une phrase sera donc composée, outre les mots en concordance, de mots en dépendance du nom, ou du verbe, ou de l'adjectif, ou des trois ensemble; et chacun devra se lier avec ceux dont il dépend, d'une manière différente et toujours relative à la nature de ces mots.

On reconnaît d'ailleurs à trois marques (1)

(1) Les deux premières marques ne sont point relatives à la forme des mots; ainsi, elles appartiennent à la *place*, au *rang* des mots; à ce que l'auteur nomme syntaxe, improprement dite, ou *construction*. Mais, il ne devrait parler ici que de la *forme* des mots, qui seule appartient à ce qu'il appelle *syntaxe proprement dite*, ou à sa première partie de la syntaxe

différentes les mots d'une phrase qui sont en dépendance : 1°. A la place qu'ils y occupent : 2°. Aux mots qui les lient avec ceux dont ils dépendent : 3°. A leur terminaison ; comme nous allons le voir en détail.

## CHAPITRE IV.

### *Mots en dépendance du nom ou du sujet.*

Les mots qui sont dans la dépendance du nom ou du sujet, sont ceux qui développent sa nature, qui font connaître son origine, qui indiquent les êtres auxquels appartient l'objet qu'il désigne.

Ces mots se lient avec le sujet ; 1°. par un adjectif, comme dans ces vers de La Fontaine :

> Maître corbeau, sur un arbre perché,
> Tenait en son bec un fromage.

Ces mots, *sur un arbre perché,* se rapportent à *corbeau*, sont dans sa dépendance, en faisant connaître sa situation, et se lient à lui par un adjectif.

2°. Ils se lient avec lui par la préposition *de*, comme dans ces vers de Racine.

> Le farouche aspect de ses fiers ravisseurs
> Relevait de ses yeux les timides douceurs.

Ici, *fiers ravisseurs* déterminent les mots *farouche aspect*, et se lient avec eux par la préposition *de*.

Il en est de même des mots *ses yeux :* ils déterminent ces mots *les timides douceurs*, et se lient à eux par le moyen de la même préposition.

3°. Ces mots se lient avec le nom par le moyen de *qui* ou *que*.

> Rome *qui* commandait à l'univers presque entier, etc.
> Les poésies *que* composa Homère subsistent encore avec gloire.

## CHAPITRE V.

### *Mots en dépendance du verbe.*

Le verbe, de quelque nature qu'il soit, a sous sa dépendance tous les mots qui désignent les circonstances dont le tableau est accompagné, de quelque nature qu'elles soient. Ces circonstances désignent en effet l'objet, le but, le lieu, le temps, la cause, le moyen, l'état ou la manière d'être. Il est peu de discours qui n'offrent la plupart de ces circonstances.

Ces vers, par exemple, que Racine met dans la bouche d'un de ses acteurs :

> Que présage à mes yeux cette tristesse obscure

Et ces sombres regards errans à l'aventure?
Tout vous rit, la Fortune obéit à vos vœux.

Ces vers, dis-je, contiennent un grand nombre de mots en dépendance du verbe, et qui désignent autant de circonstances.

*Que*, marque l'objet du verbe *présage*.

*A mes yeux*, marque le terme de cet objet.

*A l'aventure*, marque la manière dont errent ces regards.

*Vous*, marque le terme auquel se rapporte le verbe *rit*.

*A vos vœux*, marque le terme de l'obéissance de la fortune; c'est à vos vœux qu'elle obéit.

*La fortune obéit à vos vœux*, sont des mots dont l'ensemble offre une circonstance de cause.

La circonstance, dans les phrases passives, est désignée par les prépositions *de* et *par*:

Il est chéri *de* ses parens: il est battu *de* la tempête.
Il fut pillé *par* ses voisins: il fut puni *par* ses juges.

## CHAPITRE VI.

### *Mots en dépendance de l'adjectif.*

L'ADJECTIF amène également à sa suite des mots qui servent à le déterminer; et ceux-ci désignent également des circonstances, des accessoires.

1°. Les adverbes de comparaison :

Il règne avec la *plus* grande équité.

2°. Des circonstances liées avec lui par des prépositions :

Riche *en* vertus ; grand *sans* ostentation.

3°. Souvent, des mots circonstanciels semblent prendre la place de l'adjectif, parce qu'on l'ellipse comme inutile ; dans cette phrase :

Alexandre était roi de Macédoine.

Ces mots *roi de Macédoine*, ne sont pas des adjectifs, mais des mots en dépendance d'un adjectif qui a disparu(1), parce qu'il n'ajoutait rien à la clarté de la phrase; c'est comme si on disait :

*Alexandre était* revêtu de la qualité de *roi de Macédoine.*

D'autres fois, au contraire, l'adjectif paraît un nom, parce que c'est le nom dont il dépend, qui a disparu : lorsqu'on dit, par exemple, *Paris est* la capitale de la France, *capitale* paraît un nom, et il n'est qu'adjectif : la phrase entière serait, *Paris est la* ville *capitale de la France.*

C'est ainsi que l'ellipse règne partout, et

---

(1) Ou plutôt, qui probablement n'a jamais existé. Ne suffit-il pas de dire que *roi de Macédoine*, sont trois mots en dépendance d'un nom et d'un verbe, savoir : *Alexandre était* ?

qu'elle influe sur la masse entière du langage.

On pourra voir dans notre Grammaire universelle quelques observations particulières sur les phrases circonstancielles et en dépendance, qui forment des complémens simples et complexes ; et sur la distribution qu'on faisait autrefois des mots d'une phrase, en *régissans* et en *régis*.

On peut voir aussi dans le même endroit ce qui regarde l'arrangement dont peuvent être susceptibles les complémens d'un même tableau.

## CHAPITRE VII.

### *Des parties constitutives d'une phrase.*

Les parties constitutives d'un tableau, soit en concordance, soit en dépendance, sont au nombre de sept :

1°. Le *sujet*, ce sujet dont nous avons déjà tant parlé et auquel se rapporte le tableau entier ;

2°. L'*attribut*, toujours composé d'un verbe et d'un adjectif exprimé à part, ou fondu dans le verbe ;

3°. L'*objet*, qui exprime les êtres qui reçoivent les impressions des actions exprimées par le verbe ;

4°. Le *terme*, qui représente le but auquel aboutissent ces actions, ou vers lequel se porte l'attribut ;

5°. La *circonstance*, qui sert à déterminer l'attribut, à énoncer ses qualités relativement à tel ou tel objet ;

6°. La *conjonction*, qui sert à unir deux membres de phrase ;

7°. L'*adjonction*, qui n'entre dans le discours que par forme d'accompagnement, et qui ne se lie à aucun de ses membres.

On les voit tous sept dans ces vers de l'Andromaque :

> Non ; je vous priverai de ce plaisir funeste :
> Madame, il ne mourra que de la main d'Oreste.
> Vos ennemis par moi vont vous être immolés,
> Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez.

*Je*, est le sujet qui prive ;
*Vous*, l'objet qu'on prive ;
*Priverai*, l'attribut ;
*De ce plaisir funeste*, le terme de la privation ;
*Madame*, une adjonction.
*De la main d'Oreste, par moi*, etc. des circonstances ;
*Et*, conjonction qui réunit deux tableaux.

Le sujet, l'objet et le terme sont désignés par les noms et par les pronoms ;

L'attribut, par le verbe seul, ou par le verbe et son adjectif;

L'adjonction, par les interjections (1);

La circonstance, par les prépositions et par les adverbes;

La conjonction, par cette partie du discours qui en porte le nom.

De là résultent sept places différentes dans les tableaux de la parole les plus complets, et qui, prenant leur nom de leur nature, s'appellent :

| | |
|---|---|
| Le subjectif.<br>L'attributif.<br>L'objectif.<br>Le terminatif. | Remplies par les mots qui sont susceptibles de différentes formes. |
| Le circonstanciel.<br>Le conjonctif.<br>L'adjonctif. | Remplies par les mots qui ne changent jamais de forme. |

Quelques-uns d'eux répondent aux cas des Latins :

Le subjectif, au nominatif;
L'objectif, à l'accusatif;

(1) L'auteur entend par adjonction le terme compellatif, ou la phrase elliptique compellative, et sous le nom *interjection* il comprend encore le terme compellatif. (*Voy.* la note, pag. 198, 199.)

Le terminatif, au datif, ou à l'accusatif avec une préposition;

Le circonstanciel, à l'ablatif;

L'adjonctif, au vocatif.

Ces noms ou cette manière d'envisager les diverses parties des phrases, sont de la plus grande commodité pour analyser les langues qui n'ont point de cas, et pour les comparer avec celles qui en ont.

## SECTION SECONDE.

### DE LA CONSTRUCTION.

Les règles relatives à la construction sont d'autant plus avantageuses, que la force et l'intelligence du discours dépendent absolument de l'arrangement qu'on donne aux diverses portions qui le composent, surtout lorsqu'il est question d'un tableau parlé et non écrit; car il faut que chaque mot successif se lie et avec ceux qu'on a déjà prononcés, et avec ceux qui doivent le suivre; de manière qu'il n'y ait point de vide et point de déplacement.

Ces règles d'ailleurs varient suivant le génie particulier des langues; ce qui les rend plus difficiles à saisir: on est en effet si frappé des différences qu'on aperçoit à cet égard entre les langues, qu'on perd aisément de vue ce qu'elles ont de commun, et qu'on a peine à se persuader que leur marche soit aussi naturelle l'une que l'autre.

Cependant, toutes les langues peuvent être divisées en deux classes relativement à la construction: en langues qui n'ont point de cas,

ou qui n'en ont que pour les pronoms comme la langue française; et en langues qui ont des cas, comme la latine et la grecque.

Dans ces dernières où la valeur des mots ne dépend pas de leur place, on est infiniment moins gêné pour la construction; on peut la varier en tout sens, et y mettre par-là même plus de grâce, d'harmonie et de force.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Règles de construction qu'exige la langue française.*

TELLES sont les principales règles qu'exige la construction française, et qui sont d'autant plus intéressantes, qu'elles ont presque toutes lieu dans les langues sans cas, et qu'elles sont presque toutes employées dans les langues qui ont des cas, toutes les fois que celui qui les met en œuvre n'a pas des motifs particuliers de suivre quelque arrangement différent de celui qu'elles prescrivent.

### § I. — *Règles relatives à la construction du* SUJET.

La place du sujet varie suivant que la phrase est narrative, impérative, interrogative, optative.

1°. Dans la phrase narrative ou expositive, le sujet se place avant le verbe :

COLOMB fit connaître un monde nouveau.

Il en est de même dans la forme impérative pour la troisième personne :

Que TOUT obéisse à ses lois.

2°. Mais dans la forme interrogative, le sujet ne marche le premier, que lorsqu'il est énoncé par *qui*, ou par un nom précédé du mot *quel* :

QUI trouvera le vrai système de la nature ?

QUELLE RAISON triomphe du préjugé?

3°. Dans tout autre cas, le sujet dans les phrases interrogatives se met après le verbe :

Ne m'as-TU point flatté d'une fausse espérance ?
Puis-JE sur ton récit fonder quelqu'assurance?

4°. Il en est de même à l'égard des pronoms qui servent de sujet dans les phrases dont la forme est celle de parenthèses, et qu'on appelle phrases *incises* :

Le ciel, dit-il, couronne vos vertus.

5°. Dans une énumération, le verbe peut marcher aussi le premier :

D'abord PARAÎT un chevalier distingué, etc.

## § II. — *Règles relatives à la place que doit occuper le verbe.*

Le verbe n'est jamais à la tête de la phrase, et avant son pronom, que dans les modes impératif, interrogatif et optatif. C'est une conséquence de tout ce que nous venons de dire, puisque dans ces occasions le sujet ne vient qu'après le verbe.

2°. Il est encore le premier, lorsqu'il est à l'infinitif et qu'il tient lieu d'un nom :

*Être estimé*, c'est le vœu de tous les hommes.

3°. Il précède également le sujet, dans le style oratoire, mais en se faisant, à la vérité, précéder lui-même d'un pronom :

Il revit, cet homme respectable.

## § III. — *Règles relatives à la place que doivent occuper l'objet et le terme.*

L'objet et le terme se placent ordinairement après le sujet et le verbe.

On les met avant le sujet, lorsqu'ils sont énoncés par le conjonctif relatif *que*, *qui*, etc.

*Que* résolvons-nous ?

On les met avant le verbe, lorsqu'ils sont

énoncés par les pronoms *me*, *te*, *se*, *le*, et par les mots elliptiques *en* et *y* :

Il me comble de biens.

On peut voir dans notre Grammaire universelle quelques autres règles sur cet objet, dont le détail nous conduirait trop loin, et qui sont d'ailleurs beaucoup moins générales que celles-ci.

On y verra aussi les motifs ou sources de ces règles, dans le chapitre qui les suit, p. 494 et suivantes.

## CHAPITRE II.

### *Règles de la construction latine.*

La langue latine, exécutant par le moyen des cas, ce que nous exécutons relativement à l'arrangement des noms, par leur place, aura beaucoup moins de règles relatives à la construction. Elle en aura cependant, parce que l'arrangement des mots, dans quelque langue que ce soit, ne saurait être abandonné au hasard; et ces règles seront les mêmes que celles des autres langues, à l'exception des occasions où l'avantage des cas donne les moyens de suivre un arrangement plus agréable.

Le sujet marche ordinairement le premier ; mais il est souvent séparé de son verbe , et par l'objet et par le terminatif : alors le verbe fait la clôture du tableau, qui se trouve renfermé en entier entre le sujet et le verbe.

Mais si l'objet ou quelque complément offre un très-grand intérêt, alors il précède le sujet que suit à son tour le verbe.

Les circonstanciels se placent là où ils interrompent moins le discours.

Une précaution nécessaire dans cette langue, est de ne pas séparer les mots qui appartiennent à une même portion de phrase, à un subjectif, à un objectif, à un adjonctif, etc.; car dès-lors il n'y aurait plus d'ensemble, plus d'harmonie.

Les Latins ont quelques mots d'ailleurs dont la place est toujours la même : ainsi la préposition *cum* se met constamment à la suite des pronoms qu'elle régit.

Un ablatif joint à un génitif qui lui sert de complément, se met également après ce génitif ; ainsi l'on dit *exempli gratiâ*, et non *gratiâ exempli*.

La conjonction *que* se met après le premier mot de la phrase qu'elle lie.

*Num* et *an*, marquant des phrases interrogatives, se mettent toujours à la tête; et *ne*, rem-

plissant le même objet, se met toujours à la suite du premier mot.

## CHAPITRE III.

*Vues sur ces deux sortes de constructions.*

On peut appeler *construction locale*, une construction dont le rapport des mots serait constamment désigné par une place fixe; et *construction libre*, celle dont le rapport des mots serait désigné par leur forme.

Comme aucune de ces constructions n'est entièrement suivie dans aucune langue, à l'exclusion de l'autre, il en résulte une troisième construction qu'on peut appeler *mixte*, et qui est très-commune en français même, surtout dans la poésie. Elle a lieu, toutes les fois qu'une langue cherche à se rapprocher de celle des deux constructions qu'elle n'a pas adoptée de préférence.

La poésie dont le langage, dans toutes ces langues, suit plus le sentiment que le raisonnement, et fuit avec soin les tournures froides et communes, la poésie suit, en français même, une construction qui se rapproche de la latine, autant que peut le permettre le génie de la

langue française. Elle a une marche qui est l'inverse de celle de la prose.

Nos savans modernes ont agité avec beaucoup de feu et de sagacité quelle de ces diverses marches était la plus naturelle, quelle était la plus conforme au vœu de la parole : les uns ont cru que c'était la construction française; d'autres, que c'était la latine : on peut voir dans notre Grammaire universelle le précis de ce que les uns et les autres ont avancé sur cette question.

Disons que ces deux marches sont aussi naturelles l'une que l'autre; qu'il est naturel que celui qui se livre à une discussion froide et sérieuse, donne à ses mots un arrangement tout autre que celui qui est animé par de grands objets, entraîné par des sentimens vifs, emporté par le feu de la passion.

Ainsi un même esprit anime toutes les langues, un esprit de variété et d'harmonie qui les porte à fuir l'uniformité monotone et fatigante; et cet esprit leur est donné par la nature. C'est elle qui nous porte à varier sans cesse la forme de nos phrases, et qui entraîna les Latins à les varier encore plus par le moyen des cas, qu'ils étendirent à toutes les parties du discours qui purent en être susceptibles.

Ne faisons pas l'affront à ces génies créateurs

et sensibles, qui aperçurent le chemin agréable que leur traçait la nature en leur présentant la variété des cas, et qui, pliant leur langue à ces vues, la rendirent capable d'imiter la nature de la manière la plus parfaite ; ne leur faisons pas l'affront de les regarder comme des personnes qui manquèrent cette route, qui s'éloignèrent de la nature.

N'en concluons rien également contre ceux qui présidèrent à la formation de notre langue. Livrés dans leurs forêts à une vie plus dure, voyant une nature moins agréable, un ciel moins beau, connaissant moins les charmes d'une société perfectionnée par les beaux-arts, effet de plus heureux climats, il leur fallait une langue moins variée, plus sévère, plus grave, qui se rapprochât plus de la nature qu'ils avaient sous les yeux.

## CHAPITRE IV.

### *De l'Éllipse.*

L'ELLIPSE (1), dont nous avons si souvent parlé, est une construction abrégée, dont on

(1) L'auteur n'a guère parlé jusqu'ici que de l'ellipse de mots, autrement des mots elliptiques. Il traite ici de l'ellipse de phrase.

a écarté divers mots que le sens suppose, et qu'il était inutile d'exprimer, parce que leur énoncé n'ajouterait rien à la clarté de la phrase, et la rendrait par-là même froide et languissante.

C'est par ellipse que le héron dédaigneux de La Fontaine s'écrie, en voyant passer des tanches :

> Moi, des tanches! dit-il, moi, héron, que je fasse
> Une si pauvre chère! Et pour qui me preud-on?

Et qu'il ajoute, au sujet des goujons :

> Du goujon! C'est bien là le dîner d'un héron!
> J'ouvrirais pour si peu le bec!

Cette manière de rendre ses idées est puisée dans la nature même, qui ne veut rien d'inutile, surtout lorsqu'on est pressé, et que les sentimens, se succédant avec rapidité, ne permettent pas d'appuyer sur chacun : elle nous conduit alors à l'ellipse, en ne traçant que les traits essentiels, et supprimant tous ceux qui empêcheraient l'esprit de suivre la rapidité avec laquelle se succèdent les idées.

Aussi est-on presque toujours obligé de parler un langage barbare et ridicule, lorsqu'on veut expliquer ces formules elliptiques, et présenter l'effet que produirait l'expression de tout

ce qui y est supprimé. Notre langue cependant en est remplie.

Ces mots *mon*, *ton*, *son*, nous l'avons déjà vu, sont des mots elliptiques, tenant lieu de ces mots *le.... de moi*; *le.... de toi*, etc.

Les verbes actifs sont autant de formules elliptiques; je *lis*, pour je *suis lisant*, etc.

*C'est*, tient lieu de cette phrase, *cet* objet dont il s'agit, *est*, etc.

Il *pleut*, il *neige*, etc. tiennent lieu de ces phrases, la *pluie tombe*, la *neige tombe*.

Toutes nos formules, tous nos proverbes, toutes nos phrases symboliques, ces mots eux-mêmes, *adieu*, *bonjour*, *bonsoir*, *demain*, etc., sont autant d'ellipses.

Nous disons encore par ellipse les *riches*, les *grands*, les *savans*, au lieu de dire *les* personnes qui sont *riches*, *les* hommes qui sont *grands*, etc.

La langue latine contient plus d'ellipses que la nôtre, parce que leurs terminaisons présentant chaque membre de phrase d'une manière plus déterminée, mettent plus à même d'en supprimer quelque portion sans nuire au sens. Les grammairiens en ont fait des recueils très-étendus, où l'on voit que cette langue ellipsait des noms, des adjectifs, des verbes, des adverbes

même : et quelque nombreuses que soient ces listes, elles n'en sont pas moins susceptibles d'augmentation.

## CHAPITRE V (1).

### *Du Pléonasme.*

Le pléonasme est l'opposé de l'ellipse : c'est une surabondance d'expressions qui semblent superflues, ou une répétition des mêmes idées.

Quelquefois cependant cette surabondance est utile; le pléonasme devient alors une beauté dans le langage; mais, quand elle est inutile, qu'elle n'ajoute rien à l'étendue ou à l'énergie de la phrase, c'est un défaut; ce n'est plus un

(1) Ce chapitre ne parle que de pléonasme de phrase. Il y a aussi pléonasme de mot ou dans le mot. J'en ai remarqué en français dans un nom de ville *. J'en citerai deux exemples tirés du sanscrit: *Gôgôstha*, étable à vaches, et *Aszvagôstha*, étable à chevaux. Vache en sanscrit, c'est *gô*, qui répond au *kuh* des Allemands, au *cow* des Anglais. *Gostha* veut dire *station* ou *étable* de vaches; mais ce mot, qui n'était d'abord usité que pour les vaches, auxquelles seules il convient, fut employé dans le sens du

* *Napoléonville*, ci-devant substitué à Pontivi, signifiait *Neuville-Ville.*

pléonasme, c'est une *périssologie*, une abondance stérile qu'il faut supprimer.

En disant, je *l'ai vu de mes yeux*, je *l'ai entendu de mes oreilles*, on fait usage du pléonasme; car on ne peut voir que des yeux, on ne peut entendre que des oreilles: mais comme on ajoute les mots *mes yeux*, *mes oreilles* pour rendre la chose plus certaine, ce pléonasme est nécessaire et augmente l'énergie du discours, en donnant plus de force à ce qu'on affirme.

Le *roi des rois*, *le siècle des siècles*, sont des pléonasmes qui ajoutent de nouvelles idées à celles qu'offre le premier de ces mots.

Mais ces expressions *je vais* ALLER, *avoir mal à* SA *tête*, sont des expressions vicieuses; ce sont des *périssologies* qu'il faut éviter.

---

premier radical ou de la première syllabe, en général, pour station ou étable d'autres bestiaux. Alors, pour distinguer l'étable à vaches, on doubla le *gô*, on fit le mot *gôgôstha*, qui contient réellement deux fois le mot vache. Ceux qui comprenaient encore que *gôstha* signifie seul *étable à vaches*, et ne signifie que cela, et qui voyaient qu'on l'employait pour toutes sortes d'étables, ne goûtant pas cette façon de parler, dirent *Aszvagôstha*, pour *étable à chevaux*, et firent un autre pléonasme de mot en plaçant le nom de la vache dans un mot qui n'est relatif qu'aux chevaux.

## CHAPITRE VI.

### *De la phrase considérée en elle-même.*

TOUTE idée énoncée est une PHRASE; mot venu du grec et qui signifie *énonciation d'une idée*. Ce mot est devenu un nom qui désigne les tableaux les moins étendus que puisse présenter la parole. Ainsi tout énoncé qui est composé d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut, est une phrase : *le soleil est brillant.*

Une phrase peut être exprimée par deux mots, comme cela arrive lorsque le verbe et l'attribut sont renfermés en un seul mot: *je lis.*

Elle peut être exprimée par un seul mot, lorsqu'on réunit le pronom ou sujet avec le verbe, comme en latin *lego*.

Deux ou plusieurs phrases réunies pour ne former qu'un tout, forment ce qu'on appelle une *période*.

Plusieurs périodes formant un tout lié, portent le nom de *discours*.

Toute phrase est aussi une *proposition* (1),

---

(1) L'auteur ne fait ici qu'effleurer la théorie de la phrase considérée comme formant une ou plusieurs propositions.

lorsqu'on l'envisage comme l'effet d'un jugement qu'on porte relativement au sujet de la phrase.

La proposition est *affirmative*, lorsqu'on décide que telle qualité convient ou se trouve dans tel objet.

Elle est *négative*, lorsqu'on décide que la qualité dont on parle, ne convient pas ou ne se trouve pas dans tel objet.

---

## CHAPITRE VII.

### *De la ponctuation.*

Un discours étant, comme nous venons de le voir, un composé d'un grand nombre de parties diverses, il a fallu inventer des marques qui fissent connaître l'étendue de chacune de ces parties; où elles commencent; où elles finissent : le rapport plus ou moins grand qu'elles ont entre elles : le ton qu'on doit donner à chacune; objets essentiels, et qui donnent au discours la netteté, la clarté, la rapidité et l'ensemble qu'il doit avoir.

---

C'est une lacune aisée à remplir d'après nos bons traités de logique ou de grammaire.

Les signes qu'on emploie dans l'écriture pour distinguer les diverses espèces de phrases, et faire connaître le ton qu'on doit leur donner, de même que le plus ou moins d'intervalle qu'on doit laisser entre elles à la lecture, ces signes, dis-je, s'appellent *points* : d'où résulte la *ponctuation*, c'est-à-dire, cette portion de la grammaiae qui a les *points* pour objet.

La ponctuation indique les endroits où il faut se reposer, et combien de temps on doit mettre à chaque repos : elle contribue à l'intelligence du sens, et prévient l'obscurité du style.

On trouve les règles de la ponctuation dans toutes les grammaires ; ce qui nous dispense de les rapporter ici. Nous nous contenterons d'une remarque.

Il serait à désirer qu'on eût un plus grand nombre de signes de ponctuation ; qu'on en eût pour déterminer le ton qu'on doit donner à quelques sentimens différens de l'interrogation et de l'exclamation, et qu'on plaçât différemment les signes interrogatif et exclamatif, qui sont quelquefois beaucoup trop éloignés du commencement de la phrase, en sorte qu'on en a déjà lu une partie avant que de s'apercevoir du ton avec lequel on doit la lire.

# CHAPITRE VIII.

## ANALYSE D'UNE FABLE FRANÇAISE.

### § I.

*Fable de La Fontaine, intitulée* LE POUVOIR DES FABLES.

Dans Athène autrefois, peuple vain et léger,
Un orateur, voyant sa patrie en danger,
Courut à la tribune, et d'un art tyrannique,
Voulant forcer les cœurs dans une république,
Il parla fortement sur le commun salut.
On ne l'écoutait pas : l'orateur recourut
　　A ces figures violentes
Qui savent exciter les âmes les plus lentes.
Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put.
Le vent emporta tout; personne ne s'émut.
　　L'animal aux têtes frivoles,
Étant fait à ces traits, ne daignait l'écouter.
Tous regardaient ailleurs; il en vit s'arrêter
A des combats d'enfans, et point à ses paroles.
Que fit le harangueur? il prit un autre tour.
Cérès, commença-t-il, faisait voyage un jour
　　Avec l'anguille et l'hirondelle :
Un fleuve les arrête; et l'anguille en nageant,
　　Comme l'hirondelle en volant,
Le traversa bientôt.... L'assemblée à l'instant
Cria tout d'une voix : Et Cérès, que fit-elle?
　　Ce qu'elle fit? Un prompt courroux

L'anima d'abord contre vous.
Quoi! de contes d'enfant son peuple s'embarrasse!
Et du péril qui le menace,
Lui seul entre les Grecs, il néglige l'effet!
Que ne demandez-vous ce que Philippe fait?
A ce reproche, l'assemblée,
Par l'apologue réveillée,
Se donne entière à l'orateur:
Un trait de fable en eut l'honneur.

## § II.

Si l'on voulait analyser cette fable sous toutes ses faces, on passerait en revue toutes les règles de la grammaire, de la rhétorique et de la poésie : ce n'est en effet qu'autant qu'on possède les principes de ces divers arts, qu'on peut saisir les beautés des tableaux de la parole composés par nos écrivains les plus illustres, et qu'on peut se mettre en état de les imiter : mais, comme nous ne nous proposons ici que de donner un échantillon de la facilité que fournit notre méthode pour analyser la langue française, nous nous bornerons aux remarques purement grammaticales : encore même les resserrerons-nous autant qu'il se pourra, en renvoyant pour les preuves aux développemens que nous venons de donner dans ces principes de grammaire générale.

Telle est la première phrase :

I°.

Dans Athène autrefois, peuple vain et léger,
Un orateur, voyant sa patrie en danger,
Courut à la tribune.

C'est un tableau actif composé de deux circonstanciels, d'un sujet, d'un attribut et d'un terme.

Le premier circonstanciel consiste dans ce vers, *dans Athène autrefois, peuple vain et léger*; il désigne le lieu de la scène.

Le sujet est *un orateur ;*
Son attribut, *courut ;*
Le terme, le lieu où il courut, c'est *la tribune.*

Et le rapport de ce mot avec l'attribut *courut*, est désigné par la préposition *à*.

*Voyant sa patrie en danger*, est un autre circonstanciel qui marque le motif qui engagea l'orateur à courir.

Ayant ainsi divisé ce tableau dans ses diverses parties, passons à l'analyse de chacune de ces parties.

Le premier circonstanciel est composé de sept mots.

1°. *Dans*, préposition qui marque le rapport de contenance intérieure, d'un lieu où l'on est renfermé.

2°. *Athène* marque ce lieu où était renfermé l'orateur.

Le nom de cette ville se termine toujours par un S; mais on a supprimé ici cette lettre afin que ce nom pût entrer dans le vers.

3°. *Autrefois*, est un adverbe qui marque le temps où se passa cet événement, et qui l'indique d'une manière éloignée, mais très-vague, sans désigner l'époque avec précision.

4°. *Peuple vain et léger*, c'est une phrase incise, qui sert d'épithète aux habitans de la ville dont on vient de parler. On les appelle *un peuple vain et léger*. Cette épithète n'est pas inutile; elle fait connaître le caractère de ce peuple, et elle prépare à la légèreté avec laquelle on le verra se conduire dans cette fable.

Mais ici, le poëte a changé de figure; il transporte son épithète aux habitans, tandis qu'il ne parle que de la ville. Cette façon de s'exprimer n'est point admise en prose : on la pardonne aux poëtes lorsqu'ils ne travaillent pas dans le genre élevé; il faut même qu'ils n'abusent pas de la permission. Notre auteur aurait pu substituer à ces mots *dans Athène autrefois*, ceux-ci, *chez les Athéniens* : mais

le vers eût trop abondé en nasales, il eût été trop sourd : au lieu qu'il est très-sonore.

Le sujet de cette phrase est composé de deux mots, d'un article et d'un nom *un orateur*. Ce nom est désigné d'une manière indéterminée par l'article *un ;* on sait la qualité du personnage, mais il n'est indiqué que vaguement, individuellement, sans que rien désigne quel est cet orateur.

L'attribut *courut*, est composé d'un seul mot; mais c'est un mot elliptique, au lieu de *fut courant*, un verbe et un adjectif, ou participe actif, mots qui seuls peuvent former un attribut. Comme cet attribut désigne une action, le tableau en devient actif.

Le second circonstanciel est composé de cinq mots, *voyant sa patrie en danger* : elle exprime le motif de sa course; c'est comme si l'on eût dit, *parce qu'il voyait sa patrie en danger*. Ceci forme un nouveau tableau enchâssé dans un plus grand. On y voit un sujet, *il ;* un attribut, *voyait ;* un objet, *sa patrie ;* une circonstance, *en danger*; une conjonction, *parce que*, renfermée par ellipse dans le sujet de l'attribut *voyant*, qui exprime parfaitement une circonstance : en sorte qu'on a pu supprimer *parce qu'il*, ce mot seul tenant lieu de tous les trois.

Ajoutons que *sa* est un mot elliptique qui tient aussi lieu des trois autres : c'est comme si l'on avait dit, *voyant en danger* la *patrie* de soi-*même*.

*Courut* est au singulier à cause que le sujet est au singulier. C'est la troisième personne du prétérit; *je courus*, *tu courus*, *il courut* : on peut aussi l'appeler avec M. Beauzée *le présent antérieur*. Il vient du verbe *courir*, qui se forma du latin CURR-*ere*, et qui signifie la même chose. Il tient à nos mots *course*, *coursier*, *coureur*; et à nos verbes *accourir*, *recourir*, *secourir*.

*La*, qui précède tribune, est l'article indicatif féminin; il détermine; comme connu, l'objet dont on parle.

## II°.

Et d'un art tyrannique,
Voulant forcer les cœurs dans une république,
Il parla fortement sur le commun salut.

Ceci est une seconde phrase qui, s'unissant à la première par la conjonction *et*, ne forme avec elle qu'une période. Elle est composée de cinq membres : 1°. un conjonctif, *et* : 2°. un circonstanciel très-composé, *d'un art tyrannique, voulant forcer les cœurs dans une république* : 3°. un sujet, *il* : 4°. un attribut, *parla*

*fortement* : 5°. le terme de ce discours, *le salut commun*.

*D'un art tyrannique*, indique le moyen par lequel l'orateur voulait forcer les cœurs. Cette expression est une ellipse; on sous-entend, *au moyen* : au moyen d'un art tyrannique. Ainsi ces mots, *d'un art*, servent de complément à des mots sous-entendus.

*Art* est un substantif masculin, dont *un* est l'article, et *tyrannique* l'adjectif. Le premier de ces mots est le latin ART-*e*, et le grec *aretê*; tous viennent du mot primitif AR, la terre. C'est cette force, cette valeur, cette vertu avec laquelle on met la terre en valeur, on lui fait produire des choses admirables, les hommes même.

*Tyrannique* vient de *tyran* : mais ce mot est grec et latin; il vient du primitif *tyr*, *tur*, *tour*, un château, une forteresse. Un tyran était celui qui dominait sur toute la contrée, et qui habitait la forteresse, le palais. C'était le châtelain, le castellan : tous ces maîtres de petits châteaux se rendaient odieux par leurs vexations sur leurs malheureux sujets : leur nom devint infâme.

*Voulant forcer les cœurs*, désigne le motif de l'orateur, son but. Il est composé de trois

mots, du participe *voulant* qui est à la place de ces mots, *parce qu'il voulait :* du verbe *forcer*, qui est le complément du premier, il *voulait* : quoi faire? *forcer* : les *cœurs* en est l'objet : c'est ce qu'il voulait forcer.

*Voulait* vient du verbe *vouloir* qui est grec et latin.

*Forcer* vient de *fort*, mot latin et celte.

*Les cœurs*, mot au pluriel et qui appartient également au grec, au latin, à l'italien, etc.

*Dans une république*, ces mots marquent le lieu où il voulait forcer les cœurs ; et on le met en opposition avec la vue tyrannique de l'orateur. *République*, est un nom féminin qui désigne une ville (1) dont les citoyens se gouver nent eux-mêmes sans dépendre d'un maître : aussi leur pays s'appelle de deux mots RE-PUBLIQUE, *la chose publique*, la chose qui appartient à tout le peuple, à la nation.

*Il*, est le sujet ; c'est le pronom masculin singulier de la troisième personne : il indique la personne dont on parle, et qui est nommée dans la première phrase de l'*orateur*.

*Parle* est le verbe et la qualité, pour *est*

---

(1) Au lieu de ville, dites une cité, un état, un pays.

*parlant*. Ce verbe, à la famille duquel appartiennent *parole* et *parleur*, vient du primitif *bar*, *var*, *par*, qui est devenu en toute langue la racine du mot *parole*.

*Fortement* est un adverbe ; il sert à déterminer la manière dont parle l'orateur, c'est *fortement*, c'est-à-dire, d'une manière extrêmement forte ; il appartient à la même famille que *forcer*, *effort*, *renfort*, etc.

*Sur le commun salut*, est le terme de son discours, l'objet dont il discourut : cet objet est *le salut commun* : on le voit par la préposition *sur*, qui marque le rapport de ces mots avec le verbe *il parle*.

Le *salut* est un nom masculin, il est latin et hébreu.

*Commun* est son adjectif ; il est latin également ; et désigne ce qui appartient à toute la société, appelée COM en langue primitive, d'où vint le nom de *comices*, donné en latin à l'assemblée du peuple ; et la préposition *cum*, qui signifie *avec*, *ensemble*.

### IIIo.

Notre poëte a mis ici l'adjectif avant le nom ; il l'eût mis le dernier s'il eût écrit en prose. On dit le salut commun, le bien commun.

Cependant beaucoup d'adjectifs se mettent en français avant le nom : ils choqueraient même l'oreille s'ils étaient placés après : ainsi on dit, petits moutons, innocens animaux, fière raison, douce oisiveté, vaste univers, et non *moutons petits*, *raison fière*, *oisiveté douce*, etc.

Nos grammairiens n'en ont jamais indiqué la cause. Qui ne serait étonné de voir que M. du Marsais se contente de dire à ce sujet : « Parce » que l'esprit aperçoit dans le même instant le » nom et l'adjectif, et qu'ils ne sont divisés » que par la nécessité de l'énonciation, la cons- » truction usuelle place au gré de l'usage cer- » tains adjectifs avant, et d'autres après leurs » substantifs (1)? »

Lorsque nos maîtres sont réduits à balbutier, on doit trembler pour soi; mais l'effroi ne mène à rien : essayons de résoudre ce problème, et de dire pourquoi l'on met certains adjectifs après. Rien de plus aisé : le croira-t-on? Ce qui égarait, c'est qu'on attribuait à l'usage, c'est-à-dire, à ce qui n'est point cause, un effet qu'il ne pouvait produire, et qu'on laissait de côté la vraie cause, l'*oreille*. En effet, considérez tous ces adjectifs qui sont placés les

(1) Principes de Grammaire, pag. 280.

premiers; ils seraient insoutenables pour l'oreille étant placés les derniers. Considérez les noms qui sont les premiers, ils rendraient un son insupportable s'ils étaient placés à la fin. *L'univers vaste, la raison fière, les moutons petits*, ont aussi peu d'harmonie qu'en offre l'arrangement contraire: qu'on dise au contraire, *un criminel soin, un cruel loup, un violent feu*, les oreilles en seront agacées, déchirées, comme elles le sont par de faux tons. Mais quelle est la nature de ces adjectifs et de ces noms dont la place déplaît? C'est qu'ils sont précédés de mots plus longs; c'est qu'un son sec et cassant suit un son plein; c'est que le repos se fait à contre-temps: mettez le ton sec le premier, que le ton plein et moelleux suive et fasse le repos, et tout ira bien. En veut-on une autre preuve? c'est que lorsque les tons du nom et de l'adjectif seront de la même nature, il sera très-indifférent quel on place le premier. On dira également bien, apparence trompeuse et trompeuse apparence, plaisirs solides et solides plaisirs.

C'est par la même raison que ces noms *homme* et *femme* précédent ordinairement l'adjectif: leur son est trop sourd pour figurer convenablement le dernier. Ainsi on dit un homme

fort, un homme courageux, une femme prudente, une femme généreuse; *un fort homme*, *une prudente femme*, plairont beaucoup moins: et l'on ne mettra ces noms les derniers que lorsqu'ils seront accompagnés d'un adjectif dont le son est trop sec, trop court pour se trouver le dernier. Ainsi l'on dit un *bel homme*, une *belle femme*.

## IV°.

*On* ne l'écoutait *pas*.

Cette phrase est composée de trois membres. Un sujet, *on*; un attribut négatif, n'*écoutait pas*; un objet, *le*.

*On*, fut dans l'origine le mot *homme*; et, au pluriel, les anciens auraient dit, *homs* ne *l'écoutaient pas*.

Ce mot devint si commun qu'il s'altéra et se changea en *on*, qui ne signifiait plus rien, et qu'on mit au singulier comme s'il était un nom singulier : et puis il devint un *pronom*. En effet, c'est quelqu'un qu'on appelle *on*: mais ce quelqu'un, c'est ici tous *ceux auxquels* l'orateur parlait.

*Le* est un des cas du pronom singulier masculin de la troisième personne, *il*. Nous avons vu dans le chapitre des pronoms que ce mot *le*

est dans toutes ces occasions un pronom, et non l'article *le*.

V°.

...... L'orateur recourut
A ces figures violentes
Qui savent exciter les âmes les plus lentes.

Cette phrase n'est composée que de trois membres, un sujet, un attribut, un terme; mais le dernier est très-composé.

Le sujet est *l'orateur :* il réunit deux mots, un nom et son article *le*. Ici on dit *l'orateur*, et non un orateur, parce qu'on parle d'un orateur connu, c'est celui qui a été à la tribune; qui parla fortement; ainsi il suffit d'indiquer que c'est le même; c'est ce que fait l'article *le*.

*A ces figures violentes*, c'est le terme, composé de quatre mots; de la préposition *A*, qui montre que *ces figures* sont ce à quoi recourut l'orateur. L'article *ces*, pluriel féminin, qui montre l'objet auquel recourut l'orateur, *ces figures violentes* : ce n'est ni à *une* figure ni à *des* figures; mais à *ces figures* déterminées, bien connues, qu'on voit de manière à ne pouvoir les méconnaître. Viennent ensuite, le nom *figures*, pluriel féminin, et son adjectif, *violentes*. Ce nom et cet adjectif nous viennent

de la Langue latine; mais le dernier était commun à cette langue avec le grec.

Ce terme, *à ces figures violentes*, est accompagné d'un complément qui forme lui-même un nouveau tableau renfermé dans ce premier, et qu'on appelle par cette raison *une incise*. C'est cette phrase, *qui savent exciter les âmes les plus lentes*. On y voit un sujet, *qui*; un verbe, *savent*; le complément de ce verbe, *exciter*; et un objet, *les âmes les plus lentes*. Cet objet est lui-même composé d'un nom et d'un adjectif, et cet adjectif est un superlatif *relatif*, pour le distinguer du superlatif absolu *très-lent*.

*Qui*, est un mot qu'on a appelé *pronom relatif*, et que nous avons vu être un conjonctif elliptique : en effet, lorsqu'on dit *il recourut* à ces *figures violentes* qui *savent exciter les âmes les plus lentes*, c'est comme si l'on disait, *il recourut à* des *figures violentes*, et ces figures *savent exciter les âmes les plus lentes* : mais pour ne faire de ces deux phrases qu'une, on supprime d'abord la répétition du nom *figures* : on change l'article *les* en *ces*; on dit, *il recourut à ces figures*; et au lieu de *et.... figures*, on met le conjonctif *qui*. En sorte que cette seconde phrase dit exactement la même chose

que la première; mais elle le dit d'une manière plus concise et plus agréable.

*Savent*, est la troisième personne plurielle du présent *je sais*, du verbe *savoir*. Ce verbe suit les mêmes inflexions que le verbe avoir. *J'ai*, je sais; *nous avons*, nous savons; *j'eus*, je sus; *j'aurai*, je saurai; *eu*, su. Il tient aux noms *savans*, et le *savoir*. Il vient du verbe latin *sapere*, qui signifie, au sens propre, sentir, avoir le goût, le sentiment d'une chose, reconnaître ses qualités. Et par-là il tient à nos mots, *saveur*, *savourer*, *insipide*; et, dans un autre sens, à notre vieux mot *sapience*, et à nos mots *sage* et *sagesse*, formés de *sapiens* et de *sapientia*, qui furent formés eux-mêmes de *sapor*, saveur. Mais, dira-t-on, comment *insipide* tient-il à la famille de *saveur*, *sage*, *savant*? D'une manière très-naturelle. Les Latins appelaient SAP-*idus*, un objet plein de goût: pour désigner le contraire, ils ne faisaient que mettre la négation IN à la tête de ce mot; et parce que ce mot devenait dès-lors composé, *a* s'y changeait en *i*; de là *in-si-pi-de*, mot à mot, *une chose qui n'a point de goût*.

*Exciter* est l'infinitif: c'est un verbe composé de la préposition latine, *ex*, qui désigne le lieu d'où l'on sort; et de *citus*, appelé,

qu'on fait venir ; lequel *citus* vient du primitif *ci*, qui désigne le lieu, la place. *Exciter*, c'est *faire sortir promptement*, *faire aller vite*.

## VI°.

Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put.

Cette phrase n'est composée que de trois membres, d'un sujet, d'un attribut, de deux objets : mais l'attribut est fort composé ; car il présente trois verbes pour un seul sujet ; *il*, est le sujet ; *fit*, *tonna*, *dit*, son attribut ; c'est comme trois phrases dans une, *il fit*, *il tonna*, *il dit* : en n'en faisant qu'une, le tableau devient plus rapide.

Le premier verbe a un complément, *parler* ; et un objet ; *les morts*. Le troisième est accompagné d'un objet qui forme une incise elliptique, *ce qu'il put* ; elle tient lieu de celle-ci, *il dit beaucoup de choses* ; *ces choses qu'il put dire*. *Ce*, est donc ici article, et son nom est sous-entendu. Ici, encore, un singulier indéterminé au lieu d'un pluriel ; tout comme dans *on*, et comme dans *tout* : TOUT CE *que vous faites est bien*. Voilà en français même des verbes au singulier qui devraient être au pluriel : car on devrait dire, *toutes* les choses que

vous faites *sont bien*. Ceci servira à expliquer une construction grecque, dont il serait difficile de rendre raison sans cela.

Deux verbes de cette phrase sont irréguliers, *fit* et *put*. Le premier se conjugue ainsi, *je fais*, *je fis*, *je ferai*, *faire*, *fait*. Le second, *je peux*, *je pouvais*, *je pus*, *je pourrai*, *pouvoir*, *pu*.

Tous les deux sont des altérations de verbes latins, l'un de FAG-*ere*, faire; l'autre, de *posse*, pouvoir. *Posse* lui-même était une syncope au lieu de *pot-esse*, verbe composé de deux mots, *esse*, être; et POT, élevé, fort; plein de pouvoir. De *pot-sum*, prononcé *possum*, nous avons fait *je puis*; et de *je puis*, nous avons fait *puissant* et *puissance*. Tout comme de POT nous avons fait *pot-entat*, *des-pote*, *des-potique*, qui n'ont plus de rapport avec *puissance*, quoique venus de la même famille.

*Tonner* est un verbe formé par onomatopée, sur le mot TON, un ton, qui représente le son même du bruit : il nous est commun avec les anciens Celtes et les Latins. Les Orientaux, pour exprimer la même chose, disaient *Rom* : c'est un son plus éclatant.

Jusques ici nous avons analysé chaque vers; mais en voilà sans doute assez : en continuant

de la même manière, nous ne ferions que répéter les mêmes observations : contentons-nous de remarquer dans le reste de la fable, des objets qui n'ont nul rapport avec les observations que nous venons de faire.

## VII°.

*Personne*, se prend ici dans un sens absolu ; au lieu de *aucun des spectateurs*.

*L'animal aux têtes frivoles*. Figure ingénieuse de rhétorique. De tout le peuple athénien, le poëte en fait *un animal* à plusieurs têtes qui ne respirent que la frivolité.

*Que fit le harangueur? Que* au lieu de *quelle chose* ; *le harangueur* est le sujet de la phrase, et cependant il est après le verbe ; c'est que la phrase est interrogative.

> Et du péril qui le menace,
> Lui seul entre les Grecs, il néglige l'effet.

Cette phrase est la seule où il y ait inversion. *Du péril qui le menace* est le complément du mot *effet*, l'effet du péril. Ainsi le complément précède de beaucoup le mot qu'il complète. Mais il a pu s'en séparer, parce que la préposition *de* qui est à la tête, prouve qu'il est complément.

*A ce reproche.* Ici la préposition *à* offre un sens particulier : il tient la place des mots *en conséquence de.*

*L'assemblée réveillée par l'apologue* en conséquence de ce reproche, et à l'instant même, etc.; car telle est la force entière de cet *à*, qui répond ici au latin AD.

*Se donne; se* est le pronom de la troisième personne, celui qui précède le verbe, tandis qu'il s'exprime par *soi* quand il suit le verbe. C'est un usage particulier à notre langue.

*Un trait de fable,* sujet complexe, un nom et un complément lié avec lui par la préposition *de*: ici *fable* détermine de quelle espèce de *trait* on parle, puisqu'il y en a de plusieurs sortes : un *trait* qu'on lance; un *trait* ou course continue, sans aucune interruption ; un *trait*, ou passage d'un auteur qu'on lance à travers les autres preuves.

## CHAPITRE IX.

### *Analyse de quelques vers de la première fable de Phèdre en latin.*

CES mêmes principes serviront également à analyser la langue latine, et à la comparer

avec la langue française. Pour s'en convaincre, analysons quelques vers de la première fable de Phèdre : de cette fable que savent par cœur tous ceux qui ont quelque teinture du latin, tout comme on sait, *la cigale ayant chanté tout l'été.*

I°.

Ad rivum eumdem Lupus et Agnus venerant
Siti compulsi.

Cette phrase est composée de quatre mots. Un terme, *ad rivum eumdem*, à un même ruisseau; un sujet composé, *lupus et agnus*, le loup et l'agneau; un verbe, *venerant*, étaient venus; une circonstance, *siti compulsi*, poussés par la soif. Le terme se reconnaît à la préposition *ad* et à l'accusatif, cas où est *rivum*. Le sujet, *lupus et agnus*, se reconnaît par le nominatif; le *verbe*, parce qu'il est à la troisième personne, et au pluriel ayant deux nominatifs singuliers. Le circonstanciel se reconnaît parce que *compulsi* est un participe; et, *siti* étant à l'ablatif, marque la cause par laquelle étaient poussés le loup et l'agneau.

Il devrait y avoir ici un cinquième membre, qui désignerait l'objet de la venue du loup et de l'agneau à un même ruisseau; mais on l'a omis, parce qu'on ne peut s'y tromper :

quand l'on a soif et qu'on va à un ruisseau, c'est pour *boire* : a-t-on besoin de le dire? Pour qui nous prendrait le poëte?

### II°.

> Superior stabat lupus,
> Longèque inferior agnus.

« Le loup était placé en haut, et l'agneau beaucoup plus bas. » Voici deux phrases réunies en un seul tableau par la conjonction *que*. Chacune de ces phrases est composée d'un sujet et d'un attribut. Le loup est le sujet de la première, et l'agneau est le sujet de la seconde; on les reconnaît, parce qu'ils sont au nominatif.

L'attribut est composé, dans la première, de ces deux mots, *superior stabat*, était placé plus haut.

L'attribut de la seconde est formé du même *stabat*, qu'on a sous-entendu comme inutile, et de *longè inferior*.

*Superior* et *inferior* sont au nominatif tout comme le sujet, parce qu'ils font partie essentielle de son attribut, et qu'ainsi ils sont en concordance avec lui.

### IIIo.

Tunc fauce improbâ
Latro incitatus, jurgii causam intulit.

« Alors par sa cruelle voracité ce brigand » entraîné suscita un sujet de querelle. »

Cette phrase est composée de cinq membres.

Un adverbe de circonstance, *tunc*, alors;
Un sujet, *latro*, ce brigand; aussi est-il au nominatif;
Une circonstance, *fauce improbâ incitatus*, entraîné par sa cruelle voracité;
Un attribut, *intulit*, suscita;
Un objet, *jurgii causam*, un sujet de querelle.

Le circonstanciel, *fauce improbâ incitatus*, est composé d'un participe, *incitatus*, et d'un nom, *fauce*, qui exprime le motif par lequel fut poussé le loup, *par sa voracité cruelle*. Aussi ce nom est-il à l'ablatif, ce cas étant toujours consacré à la cause par laquelle une chose a lieu. Il vient de *faux*, *faucis*, qui signifie mot à mot *gosier*, *gueule* : mais nous ne disons pas *un cruel gosier*; ainsi on substitue *voracité* à *gosier*, l'effet du tableau restant le même.

*Improbus*, *ba*, *bum*, adjectif du mot latin *faux*, signifie mot à mot *scélérat* : il vient de *in*, non; et de *probus*, bon, droit, honnête.

L'objet se reconnaît par l'accusatif *causam*, cas qui lui est consacré; et le complément de *causam* se reconnaît par le génitif qu'offre *jurgii;* ce cas est consacré au complément, comme nous l'avons vu lorsque nous avons expliqué sa nature.

IV°.

Cur, inquit, turbulentam fecisti aquam mihi
Bibenti?

« Pourquoi, dit-il, as-tu rendu l'eau trou-
» ble à moi qui bois *tranquillement?* ou
» pourquoi me troubles-tu l'eau tandis que
» je bois? »

Cette phrase, dont la rudesse *cur, inquit, turbulentam fecisti aquam mihi bibenti?* peint parfaitement le ton querelleur et aigre du loup, est composée d'une conjonction, d'une incise, d'un verbe, d'un objet et d'un terme.

*Cur*, pourquoi, est la conjonction. C'est une ellipse, au lieu de ces mots *par quelle raison*. *Inquit*, dit-il, est l'incise. On reconnat l'objet par l'accusatif *aquam*; son adjectif, par ce même accusatif féminin *turbulentam;* et le terme, par le datif *mihi*, car c'est son cas propre.

## V°.

La réponse de l'agneau n'est pas peinte avec moins d'énergie que la plainte féroce et injuste du loup : elle présente les sons les plus doux, les plus agréables.

> Laniger contrà timens,
> Quî possum, quæso, facere quod quereris, Lupe?

« L'animal à laine, saisi de crainte, répon-
» dit : comment puis-je faire, je vous prie,
» seigneur loup, ce dont vous vous plaignez ? »

> A te decurrit ad haustus meos liquor.

La première de ces trois phrases renferme un sujet; *laniger*, l'animal à laine; son adjectif *timens*, saisi de crainte; son attribut sous-entendu en partie, et exprimé en partie, *contrà*, au contraire : le mot *répondit*, en exprime l'ensemble.

Il n'est pas plus difficile d'analyser le reste de cette fable de la même manière, et de connaître par quelle raison les membres de chaque phrase ne sont pas toujours arrangés dans le latin de même qu'en français. N'omettons pas que cet arrangement est exactement le même dans le premier des deux vers que prononce l'agneau : *Quî possum, quæso, facere quod*

*quereris ?* comment puis-je, je vous prie, faire ce dont vous vous plaignez ? En effet la langue latine, maîtresse de suivre notre construction et de s'en écarter pour en suivre une autre, s'attache à celle qui se prête le mieux à l'harmonie de chaque tableau : ayant su se rendre toutes les deux aussi naturelles l'une que l'autre, elle s'est ménagé de plus grandes ressources.

FIN.

# EXPLICATION DES PLANCHES.

## 1°. Du Frontispice.

Mercure, conduit par l'Amour, vient enseigner aux hommes l'art d'exprimer leurs idées par la parole, et celui de les peindre par l'écriture : telle fut la source des arts et de la société, selon les anciens. Jusques alors les hommes avaient été réduits à une vie errante et vagabonde, ou à chasser ; et c'est le genre de vie dont on les voit occupés dans le lointain du tableau.

Osiris combla d'honneurs Mercure, nous dit Diodore de Sicile, parce qu'il vit en lui des talens extraordinaires pour tout ce qui peut être avantageux à la société humaine. C'est Mercure qui le premier forma une langue exacte et régulière, au lieu des sons grossiers et informes dont on se servait ; il inventa les premiers caractères, et régla jusqu'à l'harmonie des mots et des phrases.

Cette allégorie prouve le cas infini que les anciens faisaient de la parole et de l'écriture : que feraient en effet les hommes sans ces deux véhicules de la pensée ? Mais qu'est-ce qui leur en inspira l'usage et

l'exercice, si ce n'est l'amour social et le désir de se rendre mutuellement heureux? Ce n'est que ce désir du bonheur commun qui peut enflammer le génie, et lui faire produire ces arts merveilleux qui sont la gloire de l'esprit humain, la base de la société, les ailes sur lesquelles l'homme s'élève jusques aux cieux et agrandit sans cesse l'empire de son intelligence.

Les Gaulois ne faisaient pas moins de cas de Mercure; ils l'adoraient, nous dit Jules César, comme l'inventeur des arts; ils le peignaient avec une chaîne d'or qui sortait de sa bouche, et avec laquelle il conduisait tout le monde par les oreilles.

# EXPLICATION

## DE LA SECONDE PLANCHE.

Cette planche offre l'alphabet primitif et hiéroglyphique de seize lettres. On voit à côté de chacune de ces lettres le nom de l'objet physique qu'elles représentent; la figure de cet objet physique peint d'après nature; sa forme abrégée ou au simple trait, et qui réduit ces figures à n'être que des lettres, et empêchait de découvrir leur origine; enfin leurs rapports avec l'écriture et la langue des Chinois. Ces objets et ces rapports sont plus développés dans notre grand ouvrage: ceci donne cependant une idée suffisante de l'origine de l'alphabet, surtout lorsqu'on a sous les yeux ce que nous en disons ici depuis la

page 115 jusqu'à la page 124; et on se convaincra de plus en plus que tout est imitation.

*Dans la présente édition, cette 2e. planche est enrichie d'un supplément correctif, par M. de Remusat.*

## EXPLICATION

*De la* PLANCHE (1) *coloriée, relative aux organes de la voix.*

### FIGURE PREMIÈRE.

CETTE figure représente la partie antérieure de la langue, du *larynx*, et du haut de la *trachée-artère*, vus par en bas, et du côté droit.

(*a*) La *langue*, formée de muscles, de vaisseaux, de nerfs et de membranes; c'est un des organes de l'appréhension des alimens, de la mastication, de la déglutition, et principalement de l'articulation des sons.

(*bb*) Muscle *génio-glosse droit*, dont les fibres naissent du côté interne de la symphyse du menton, et se portent, en divergeant, les inférieures à la base de l'os hyoïde, qu'elles portent en haut et en devant; les moyennes, à la base de la langue, qu'elles tirent en devant; les supérieures, à la pointe, qu'elles enfoncent derrière les dents incisives inférieures.

(*c d e*) Muscle *hyo-glosse droit*, renversé en dehors, et détaché de l'os *hyoïde*. (*c*) Portion antérieure,

(1) Cette planche est rectifiée dans la présente édition.

nommée *basio-glosse*, parce qu'elle naît de la base de l'os hyoïde, et se perd sur les côtés de la langue. (*d*) Portion moyenne, ou *chondro-glosse*, ainsi dite, parce qu'elle vient des petites cornes cartilagineuses de l'os hyoïde, et se distribue à la langue. (*e*) Portion postérieure, ou *grand cerato-glosse*, qui part des grandes cornes de l'os hyoïde, et se rend au même organe. L'hyo-glosse abaisse la langue, ou élève l'os hyoïde.

(*f*) Bout du muscle *stylo-glosse droit*, naissant du sommet de l'apophyse styloïde, et du ligament stylo-maxillaire, et se rendant aux côtés de la langue, qu'il porte en arrière, à droite et en haut.

(*g g*) Muscle *lingual droit*, placé entre l'hyoglosse et le génioglosse, avec lesquels ses fibres s'entrelacent. Il raccourcit la langue.

(*h*) Bout du *mylo-hyoïdien*. Son origine est à l'intérieur de la branche et du corps de la mâchoire inférieure, à l'apophyse *mylo*; il élève l'os hyoïde et la langue en même temps, ou abaisse la mâchoire.

(*i*) Autre bout de muscle au côté gauche du génio-glosse : c'est le génio-glosse gauche.

(*j j*) Portions des deux muscles *digastriques*. Ils naissent de la rainure mastoïdienne; descendent charnus vers les côtés de l'os hyoïde, où ils sont tendineux et adhérens à cet os; remontent charnus au-dessous de la symphyse du menton, où ils se terminent. Ces muscles élèvent la mâchoire supérieure, abaissent l'inférieure, et peuvent élever l'os hyoide.

( *k* ) Partie inférieure du muscle *genio-hyoïdien droit.* Il naît de l'apophyse *geni*, par un principe grêle, et se termine à la base de l'os hyoïde, par une insertion très-large. Il élève cet os, en le portant en devant.

( *l l* )Portion du muscle *stylo-hyoïdien droit.* Il vient du côté externe de l'apophyse styloïde, descend sur les côtés de l'os hyoïde, où il est fendu pour le passage du digastrique. Il se termine à côté des petites cornes de l'os hyoïde, qu'il porte en haut et en arrière.

( *m* ) Grande corne droite de l'os hyoïde, qui est situé entre la langue et le larynx. Il a la forme d'un upsilon υ, placé horizontalement, les jambes en arrière. Il sert de base mobile à la langue et au larynx.

(*n*) Ligament hyo-thyroïdien postérieur. Il part du sommet des grandes cornes de l'os hyoïde, et se termine à celui des cornes supérieures du cartilage thyroïde.

( *o* ) Partie antérieure du cartilage thyroïde, qui est situé devant le larynx, et au-dessus du cartilage cricoïde. Il est aplati, quadrilatère, et recourbé en arrière. Il forme une partie du larynx, et, par ses mouvemens, change la grandeur de la glotte.

( *p* ) Partie antérieure du cartilage cricoïde, situé au-dessous du thyroïde et des aryténoïdes. Il est circulaire, large en arrière, étroit en devant, et forme la plus grande partie de la cavité du larynx.

( *q* ) La glande thyroïde.

(*r r*) Muscle *constricteur inférieur droit du pharynx*, ou les *crico-pharyngien et thyro-pharyngien*. Il resserre le pharynx, en élevant le larynx, qu'il porte aussi en arrière.

(*s s*) Ligament hyo-thyroïdien antérieur, qui naît de la base de l'os hyoïde, et se termine au milieu du bord supérieur du cartilage thyroïde.

(*t t*) Portion supérieure des deux muscles *omo-hyoïdiens*. Ils partent du bord supérieur de l'omoplate, montent en devant, et se rétrécissent à mesure; puis s'élargissent de nouveau, et se rendent à la base de l'os hyoïde, qu'ils abaissent, en le portant en arrière.

(*u u*) Portion supérieure des deux muscles *sterno-hyoïdiens*, qui naissent de la face interne de l'extrémité supérieure du *sternum*, et se perdent à la base de l'os hyoïde, qu'ils abaissent.

(*x*) Muscle *sterno-thyroïdien droit*. Il naît de la partie supérieure du *sternum*, au-dessus des précédens, et se termine au cartilage thyroïde. Il abaisse le larynx.

(*y*) Muscle *hyo-thyroïdien droit*, qui va de la base de l'os hyoïde au côté du cartilage thyroïde, dans une direction oblique. Il élève le larynx, ou abaisse l'os hyoïde.

(*z*) Muscle *crico-thyroïdien gauche*, à côté du droit. L'un et l'autre naissent de la partie antérieure et supérieure du cartilage cricoïde, et se terminent au thyroïde.

## Figure II.

Cette figure représente l'os hyoïde, le larynx, et le haut de la trachée-artère, vus par derrière et du côté gauche.

(*a*) Partie interne de la base de l'os hyoïde.

(*bb*) Les deux grandes cornes, dont la gauche est recourbée en devant dans cette figure.

(*cc*) Les deux ligamens hyo-thyroïdiens postérieurs, fig. 1. *n*.)

(*d*) Portion gauche du cartilage thyroïde, recourbée en devant (fig. 1. *o*.)

(*ee*) Les deux cartilages aryténoïdes, placés l'un à côté de l'autre, à la partie postérieure et supérieure du larynx, au-dessus du cricoïde. Ils sont de forme pyramidale, composent une petite portion du larynx, et changent la grandeur de la glotte par leurs mouvemens.

(*f*) Partie postérieure et large du cartilage cricoïde (fig. 1. *p*.)

(*g*) Partie membraneuse de la trachée-artère, qui commence au larynx, se divise en deux branches, qui se terminent aux poumons, pour le passage de l'air dans la respiration.

(*h*) Muscle *crico-aryténoïdien*. Il naît de l'enfoncement qui est derrière le cartilage cricoïde, et se termine à la partie postérieure de la base des aryténoïdes, qu'il porte en arrière en dehors, en dilatant la glotte et tendant les cordes vocales.

(*i*) Cette lettre indique la place du muscle *ary-*

*ténoïdien transverse*, qui occupe l'intervalle des deux cartilages aryténoïdes, auxquels il s'attache : il les rapproche et diminue la largeur de la glotte (fig. 3. entre *n n.*)

(*k*) Muscle *thyro-aryténoïdien*. Il naît de l'angle rentrant du cartilage thyroïde et du ligament thyro-cricoïdien; se perd, en devant, à la partie supérieure du cartilage aryténoïde, qu'il porte en devant et en dedans, en raccourcissant les cordes vocales, et diminuant la glotte.

(*l*) Muscle *thyro-épiglottique*, trop grand et un peu déplacé. Il n'est formé que de quelques fibres, qui naissent de l'angle rentrant du cartilage thyroïde, au-dessus du thyro-aryténoïdien, et se perdent sur les côtés de l'épiglotte qu'elles peuvent abaisser.

(*m*) Le cartilage épiglottique (ou *l'épiglotte*), placé à la base de la langue, et devant l'ouverture supérieure du larynx, qu'il couvre dans la déglutition.

## Figure III.

Cette figure représente la partie postérieure de la tête, du larynx, et du haut de la trachée-artère.

(*a*) L'occiput.

(*b*) Face interne de la branche gauche de la mâchoire inférieure.

(*c*) Partie supérieure de la base de la langue, vue par l'ouverture qui est au-dessous du voile du palais.

(*d*) *Ouverture cécale*, placée vers le milieu de la base *de la langue*.

(*e e*) La *luette*, qui occupe le milieu du voile du palais, formé de muscles, de membranes, de vaisseaux et de nerfs. Ce voile dirige l'air dans le nez ou dans la bouche, selon ses mouvemens.

(*f*) Cornes de l'os hyoïde (fig. 1. *m.*)

(*g g*) Les arrière-narines, qui répondent dans les fosses nasales, et dans la partie supérieure du pharynx.

(*h h*) Les côtés de la face interne du cartilage thyroïde (fig. 1. *o.*)

(*i*) L'épiglotte (fig. 2. *m.*)

(*kk*) Les cartilages aryténoïdes (fig. 2. *e. e.*) entre lesquels se voit le muscle aryténoïdien-transverse (fig. 2. *i.*)

(*l l*) Les deux muscles *crico-aryténoïdiens postérieurs* (fig. 2. *k.*)

(*m*) Partie postérieure du cartilage cricoïde, (fig. 1. *p.*)

(*n n*) Muscles *aryténoïdiens croisés* : ils partent de la base du cartilage aryténoïde d'un côté, et se terminent au sommet de celui du côté opposé, en s'entre-croisant en sautoir. Ils rapprochent ces cartilages en rétrécissant la glotte.

(*p p*) Les *piliers postérieurs du voile du palais.*

## Figure IV.

Cette figure représente la partie postérieure droite du larynx, et du haut de la trachée-artère.

(*a*) L'épiglotte (fig. 2. *m.*; fig. 3. *i.*)

(*b*) Sommet du cartilage aryténoïde droit, à côté du gauche (fig. 2. *e. e.*)

(*c*) Portion gauche du cartilage thyroïde (fig. 1. *o.*)

(*d*) Portion droite du même cartilage, coupée.

(*e*) Partie postérieure droite du cartilage cricoïde (fig. 1. *p.*)

(*f*) Partie postérieure droite du haut de la trachée-artère (fig. 2. *g.*)

(*g*) Muscle thyro-aryténoïdien droit.

(*h*) Muscle *crico-aryténoïdien postérieur* droit, (fig. 2. *h*; fig. 3. *l. l.*)

(*k k*) Les deux muscles aryténoïdiens croisés (fig. 3. *n. n.*)

### Figure V.

On voit ici l'intérieur du côté gauche du larynx, coupé verticalement de devant en arrière.

(*a*) L'épiglotte (fig. 2. *m.*; fig. 3. *i.*; fig. 4. *a.*)

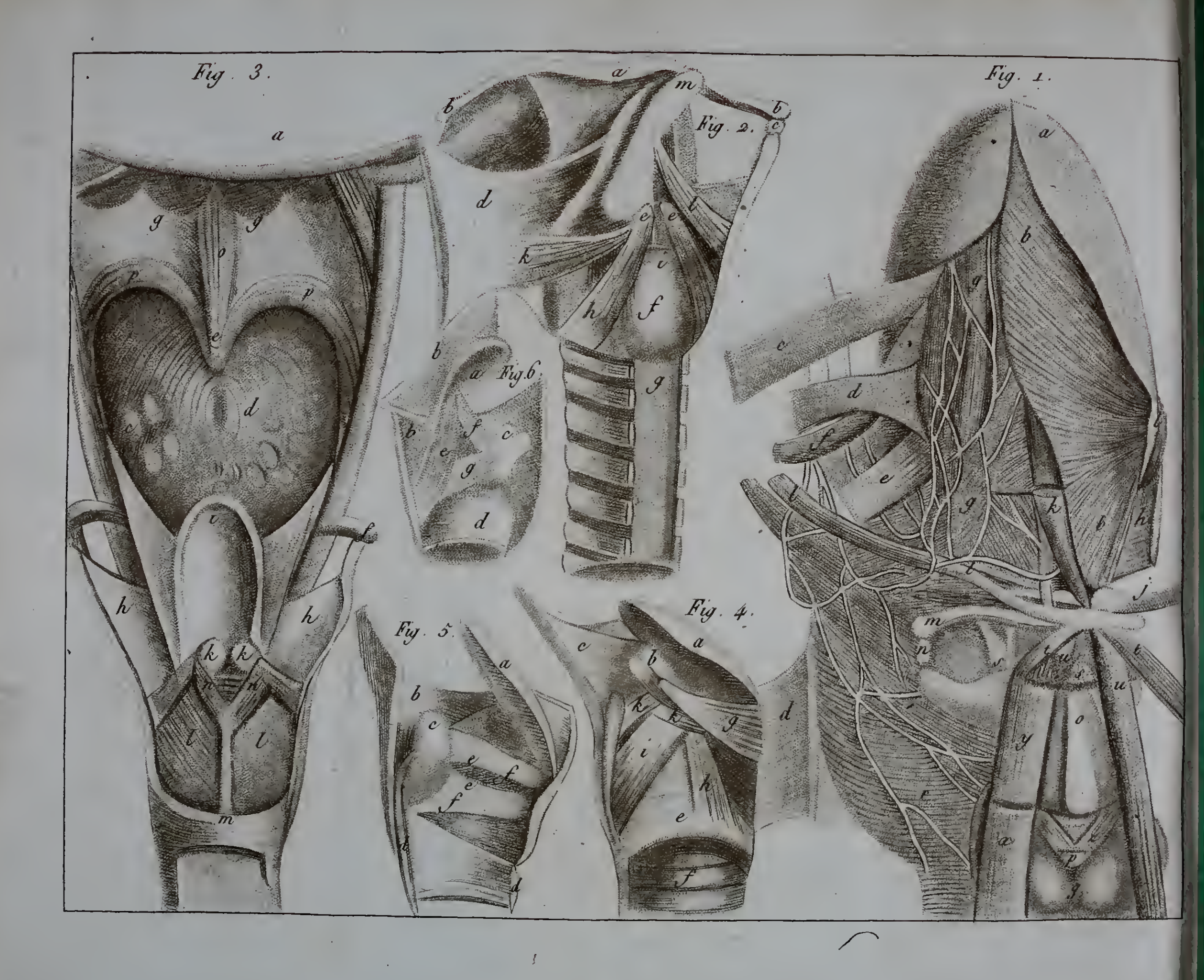
(*b*) La partie gauche du cartilage thyroïde (fig. 1. *o.*; fig. 2. *g*, fig. 3. *c.*)

(*c*) Cartilage aryténoïde gauche (fig. 2. *e. e.*)

(*d d*) Bords de la section du cartilage cricoïde, (fig. 1. *p.*)

(*e e*) *Ventricule gauche du larynx*, situé entre les ligamens supérieur et inférieur.

(*ff*) Les ligamens supérieur et inférieur gauches du larynx, dont le supérieur est plus distant de son congénère que l'inférieur. C'est l'intervalle de ces derniers qu'on nomme la *glotte*, ou l'ouverture dans laquelle l'air est modifié et forme les sons.


Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 1.
Fig. 6
Fig. 5.
Fig. 4.

| ALPHABET PRIMITIF. Fig. 1. | | | | | CORRECTIONS de la Figure 1. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lettres. | Sens qu'elles désignent. | Objets qu'elles peignent. | Les mêmes au simple trait. | Caractères Chinois correspondans. | Caractères Chin. modernes. | Caractères Chinois anciens. |
| A 1.r | MAITRE Celui qui A | | | Lui Homme | 人 Jin | Homme |
| 2.o | BŒUF | | | Bœuf | 牛 Nieou | Bœuf |
| H | CHAMP 2.e Source de la vie | | | Champ | 田 Thian | Champ |
| E | EXISTENCE VIE | | | Etre Vie | 生 Seng | Vie |
| I | MAIN en Oriental ID d'où AIDE | | | Main | 手 Cheou | Main |
| O | ŒIL | | | Œil | 目 Mou | Œil |
| OU | OUIE Oreille | | | Oreille un Clou | 耳 Eul | Oreille |
| P | LE PALAIS | | | Bouche | 口 Kheou | Bouche |
| B | BOITE Maison | | | Boite toutce qui contient | 匚 Hi | Boite |
| M | ARBRE Etre Productif | | | Plante Montagne | 屮 Thsao 山 Chan | Plante Montagne |

| ALPHABET PRIMITIF. Fig. 2. | | | | | CORRECTIONS de la Figure 2. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lettres. | Sens qu'elles designent. | Objets qu'elles peignent | Les mêmes au simple trait. | Caractéres Chinois correspondans. | Caractéres Chin. modernes. | Caractéres Chinois anciens. |
| N | *Etre, Produit né Fruit* | | | Attaché l'un à l'autre Nœud &c. | 廾 Koung | Joindre les mains |
| G | *Gorge Cou Canal* | | | Passage | 喉 Heou | Gosier |
| C | *Creux de la Main Cave* K. | | | | 掌 Tchang | |
| Q | *Coupret toutce qui coupe* | | | Toutce qui sert à couper | 斤 Kin | |
| S | *Scie Dents* | | | Mortier à broïer à briser | 臼 Kieou | Mortier |
| T 1r | *Toit Abri* | | | Toit Couvert | 宀 Mián | Toit |
| T 2d | *Parfait Grand* | | | Perfection Dix | 十 Chi | 十 Dix |
| D | *Entreé Porte* | | | Porte Maison | 1 戶 How 2 門 Men | 1 2 Porte |
| R | *Nez Pointe* | | | Angle Aigu | 厶 Sse | |
| L | *1º. Aile 2º. Bras* | | | Aile | 羽 Yu | Aile |

Miller Sculp.

## FIGURE VI.

On a représenté ici le côté gauche du larynx, dont la portion gauche du cartilage thyroïde a été coupée.

(*a*) L'épiglotte ( fig. 2. *m.* ; fig. 3. *i.* ; fig. 4. *a.*, fig. 5. *a.* )

(*b*) Le cartilage thyroïde, ou le bord de sa résection.

(*c*) Cartilage aryténoïde gauche, à côté du droit.

(*d*) Le cricoïde.

(*e*) Muscle thyro-épiglottique (fig. 2. *l.* )

(*f*) *L'aryténo-épiglottique.*

(*g*) *Crico-aryténoïdien latéral.*

*Fin de l'explication des Planches.*

# TABLE

## DES PRINCIPALES DIVISIONS.

Notice biographique de Gébelin. . . . . . . . . . . pag. 1
Discours préliminaire de l'Éditeur. . . . . . . . . . j
Division générale de l'ouvrage; excellence de la parole, et utilité de son histoire. . . . . . . . . . . . . . . . 1

## PREMIÈRE PARTIE.

### *De l'origine du Langage.*

### SECTION PREMIÈRE.

*De l'Étymologie.*

Chap. I. Tout mot a sa raison. . . . . . . . . . . 8
Chap. II. La raison de chaque mot est son rapport avec l'objet qu'il désigne. . . . . . . . 10
Chap. III. Les mots ont des qualités différentes. . . . 13
Chap. IV. La parole est d'une origine divine. . . . 16
Chap. V. La parole naquit avec l'homme. . . . . . 22
Chap. VI. Élémens de la parole. . . . . . . . . . . 26
Chap. VII. De l'art étymologique. . . . . . . . . . . 28
Chap. VIII. Principes de l'art étymologique, relativement aux langues en général. . . . . . 46
Chap. IX. Principes de l'art étymologique relativement à la forme des mots. . . . . . . . 56
Chap. X. Règles à suivre dans la recherche des étymologies. . . . . . . . . . . . . . . 65

## SECTION II.

*De la formation du Langage, considérée par rapport à la nature de l'instrument vocal.*

Chap. I. Instrument vocal. . . . . . . . . . . . . . 68
Organes qui forment la voix, et 1°. des poumons. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 70
2°. Trachée-artère. . . . . . . . . . . . 73
Chap. II. Organes qui forment la parole. . . . . . . 76
Chap. III. Comment l'homme fut conduit à la parole. 79
Chap. IV. Des sons, effet de l'instrument vocal considéré comme instrument à vent . . . . . 81
Chap. V. Des intonations, effet de l'instrument vocal considéré comme instrument à touches. 85
Chap. VI. Des modes de l'instrument vocal. . . . . 88
Chap. VII. Valeurs assignées aux sons simples ou primitifs. . . . . . . . . . . . . . . . . . 97
Chap. VIII. Valeurs assignées aux intonations simples ou primitives. . . . . . . . . . . . . . 103
Chap. IX. De quelques autres manières de former des mots. . . . . . . . . . . . . . . 107

# SECONDE PARTIE.

*Origine du langage peint aux yeux, ou de l'écriture.*

Chap. I. Avantages de l'écriture . . . . . . . . . . 111
Chap. II. Ténèbres répandues sur son origine. . . 113
Chap. III. L'écriture n'a pu être inventée et se maintenir que dans les états agricoles. . . . 114

CHAP. IV. L'écriture n'est qu'une imitation. . . . . 119
CHAP. V. De l'écriture alphabétique. . . . . . . . . 125
CHAP. VI. Des objets peints par l'alphabet primitif. . 127
CHAP. VII. Objets que représentaient les caractères correspondant aux consonnes. . . . . 131
CHAP. VIII. Nombre des caractères simples qui entrent dans l'écriture alphabétique. . . . . . 136
CHAP. IX. Des lieux où elle naquit . . . . . . . . . 139
CHAP. X. Sort de l'alphabet primitif en Europe. . . 141

# TROISIÈME PARTIE.

## *Grammaire universelle et comparative.*

### NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

CHAP. I. Définition et étymologie de la Grammaire, et sa division en universelle et particulière. . . . . . . . . . . . . . . . . 148
CHAP. II. Sources de la Grammaire universelle . . . 155
CHAP. III. Des qualités que doit avoir la peinture des idées, et qui deviennent la base de la Grammaire. . . . . . . . . . . . . . 158
CHAP. IV. Utilités de son étude. . . . . . . . . . . 160
CHAP. V. Division de la Grammaire universelle. . . 162

## LIVRE PREMIER.

### *Des Parties du Discours.*

#### Section première.

*Des Parties du Discours en général.*

Chap. I. Que les tableaux des idées par la parole sont composés de diverses parties. . . . . . 163
Chap. II. Caractères distinctifs des parties du discours. . . . . . . . . . . . . . . . . . 166
Chap. III. Énumération des parties du discours. . . 168
Chap. IV. Tableaux qui résultent des diverses parties du discours. . . . . . . . . . . . . . . 179
I. Tableaux des idées, considérées relativement à leur composition . . . . . . . *ibid.*
II. Tableaux des idées relativement à la nature des qualités qu'ils exposent . . . . 180
III. Tableaux des idées relativement à l'ensemble des mots . . . . . . . . . . . 181

#### Section II.

*Des parties du discours qui changent de forme.*

Chap. I. Du nom . . . . . . . . . . . . . . . . . 183
§ I. Utilité des noms . . . . . . . . . . *ibid.*
§ II. Des différentes espèces de noms. . . 185
§ III. Étymologie du mot nom . . . . . . 188
§ IV. Noms considérés comme le sujet des tableaux des idées. . . . . . . . . *ibid.*
§ V. Noms distingués en sujets et en objets dans le même tableau. . . . . . . . . 190
1°. Des genres. . . . . . . . . . . . . . . 191

2°. Des nombres. . . . . . . . . . . . . 192
3°. Noms, source des mots. . . . . . . 193
4°. Des mots dérivés et composés. . . . 199
5°. Des mots figurés. . . . . . . . . . *ibid.*
CHAP. II. Des articles. . . . . . . . . . . . . . . 202
Caractère des articles . . . . . . . . . . 205
Observations particulières. . . . . . . *ibid.*
Utilité des articles. . . . . . . . . . . . 206
Articles pluriels. . . . . . . . . . . . . 208
Articles réunis à d'autres parties du discours. . . . . . . . . . . . . . . 209
CHAP. III. Des adjectifs. § I. Nécessité d'avoir des mots qui désignent la qualité des objets.. 211
§ II. Noms provenus des adjectifs. . . . 215
§ III. Les adjectifs revêtent les mêmes formes que les noms. . . . . . . . . 216
§ IV. Degrés de comparaison. . . . . . 217
§ V. Liaisons comparatives . . . . . . . 219
CHAP. IV. Des pronoms. . . . . . . . . . . . . . 221
Pronoms passifs. . . . . . . . . . . . . 222
Pronoms réciproques . . . . . . . . . . 223
Pronoms terminatifs. . . . . . . . . . . *ibid.*
Emploi des pronoms dans les tableaux énonciatifs et passifs. . . . . . . . . . . . 224
CHAP. V. Du verbe. . . . . . . . . . . . . . . . 226
Origine du nom qu'il porte . . . . . . . 227
Le verbe s'associe aux pronoms . . . . . 230
CHAP. VI. Des participes. . . . . . . . . . . . . 232
CHAP. VII. Des participes elliptiques, ou verbes actifs. . . . . . . . . . . . . . . . 236
Des temps. . . . . . . . . . . . . . . . 239

## Section III.

*Des parties du Discours qui ne changent point de forme.*

Chap. I. Des prépositions. . . . . . . . . . . . . . 248
Ire. Classe. Prépositions énonciatives. . 250
IIe. Classe. Prépositions circonstancielles ou relatives aux actions. . . . . . . . 258
Origine des mots qui servent de prépositions. . . . . . . . . . . . . . . . . . 261
Prépositions inséparables. . . . . . . . . 262
Chap. II. Des adverbes. . . . . . . . . . . . . . 263
L'adverbe est une ellipse. . . . . . . . 267
Leur origine. . . . . . . . . . . . . . . 268
Chap. III. Des conjonctions . . . . . . . . . . . . 269
Conjonctions copulatives. . . . . . . . . 270
Conjonction déterminative QUE. . . . . . 271
Conjonctions nées de l'ellipse. . . . . . . 274
Chap. IV. Des interjections. . . . . . . . . . . . . 276

## LIVRE SECOND.

*Des différentes formes que prennent pour se lier entre eux les mots qui composent les parties du Discours.*

Notions préliminaires. Différence des parties du discours à l'égard de leurs formes. . . . . . . . . 279
Division des parties du discours qui sont déclinables. . . . . . . . . . . . . . 280
Cause générale de ces modifications. . . . 281
Modification de la déclinaison. . . . . . 283
Modification de la conjugaison. . . . . . 284

### Section première.

*De la Déclinaison.*

Chap. I. Des genres et des nombres. . . . . . . . 285
Chap. II. Des cas. . . . . . . . . . . . . . . . . 287

### Section II.

*De la Conjugaison.*

Chap. I. Des modes . . . . . . . . . . . . . . . . 300
Chap. II. Définition et division des modes relatifs. . 302
Art. i. Du mode impératif. . . . . . . . 303
Art. ii. De l'optatif. . . . . . . . . . . 305
Art. iii. Du conditionnel ou suppositif. . 306
Art. iv. Du subjonctif. . . . . . . . . . 307
Chap. III. Des modes abstraits ou indéfinis. . . . . . 309
Art. i. De l'infinitif. . . . . . . . . . . 309
Art. ii. Des gérondifs. . . . . . . . . . 312
Art. iii. Des supins. . . . . . . . . . . 315
Chap. IV. Des formes du verbe. Art. i. Leur origine. . . . . . . . . . . . . . . . . 320
Art. ii. Formes du verbe dans la langue française. . . . . . . . . . . . . . . 322
Art. iii. Forme du verbe dans la langue latine. . . . . . . . . . . . . . . . . 323
Art. iv. De la forme moyenne du verbe dans la langue grecque . . . . . . . . 324

## LIVRE TROISIÈME.

*De la Syntaxe.*

Division. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 326

SECTION PREMIÈRE.

*De la Syntaxe proprement dite.*

CHAP. I. Ses objets. . . . . . . . . . . . . . . . . 328
CHAP. II. De la concordance. . . . . . . . . . . 320
CHAP. III. De la dépendance. . . . . . . . . . . . 331
CHAP. IV. Mots en dépendance du nom ou du sujet. 332
CHAP. V. Mots en dépendance du verbe . . . . . . 333
CHAP. VI. Mots en dépendance de l'adjectif . . . . 334
CHAP. VII. Des parties constitutives d'une phrase. . 336

SECTION II.

De la construction et de l'analyse grammaticale. . . . . 340
CHAP. I. Règles de construction qu'exige la langue française. . . . . . . . . . . . . . . . 341
CHAP. II. Règles de la construction latine. . . . . . 344
CHAP. III. Vues sur ces deux sortes de constructions. 346
CHAP. IV. De l'ellipse. . . . . . . . . . . . . . . 348
CHAP. V. Du pléonasme. . . . . . . . . . . . . . 351
CHAP. VI. De la phrase considérée en elle-même.. . 353
CHAP. VII. De la ponctuation. . . . . . . . . . . . 354
CHAP. VIII. Analyse d'une fable française. . . . . . 356
CHAP. IX. Analyse de quelques vers de la première fable de Phèdre en latin. . . . . . . . 374

*Fin de la Table.*

